TRENTE-CINQUIEME ANNÉE — N° 10 343 — 46 PAGES — MERCREDI 3 MAI 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les entretiens Carter - Begin

Washington tente de rassurer Le Caire

LIRE PAGE 3

LES LUTTES D'INFLUENCE EN ASIE

Moscou se félicite de l'orientation du nouveau régime afghan

La mise en place d'un régime dirigé par l'ancien responsable d'un P.C. pro-soviétique clandestin est accueillie avec satisfaction par l'U.R.S.S., qui a été le premier pays à reconnaître le gouvernement issu du coup d'Etat.

La prochaine réunion du bureau des pays non alignés au niveau des ministres des affaires étrangères, qui devait avoir lieu à Kaboul, du 8 au 10 mai, ne pourra pas se tenir dans la capitale afghane, a-t-on appris de source informée à Colombo.

L'aéroport de Kaboul est rouvert au trafic international, mais peu de témoignages directs sont encore disponibles sur le cours des événements.

Selon un médecin étranger résidant à Kaboul, les combats ont fait plusieurs centaines de victimes militaires. D'autre part, des centaines d'exécutions auraient eu lieu samedi et dimanche. La radio a indiqué que la loi martiale était en vigueur et que tout attroupement demeurait interdit.

Des voisins menacés

Bien des choses demeurent confuses à Kaboul après les sanglants combats de la semaine dernière. On s'interroge notamment sur les raisons pour lesquelles l'officier qui avait organisé le putsch contre l'ancien président Daoud a finalement dû céder la première place au chef d'une des factions du P.C. clandestin, M. Taraki. Seules les rivalités de personnes expliquent, semble-t-il, la complexité des organes du pouvoir mis en place en Afghanistan : un gouvernement apparemment encadré par un conseil comprenant les principaux responsables du coup d'Etat, sans qu'on puisse dire quelles seront les attributions respectives de chacun.

En revanche, les conséquences diplomatiques du coup d'Etat sont maintenant claires. L'U.R.S.S., la Hongrie, la Bulgarie, Cuba et l'Irak ont été les premiers pays à reconnaître un régime dirigé par un homme que l'agence Tass a salué comme un « révolutionnaire national éminent ». Il a pris le temps de recevoir longuement l'ambassadeur soviétique dès l'annonce de son accession au pouvoir. C'est parés de brassards rouges que des centaines d'étudiants règlent la circulation dans les rues, où patrouillent toujours les blindés.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a déclaré que son gouvernement « était particulièrement conscient du fait que c'est le secrétaire général du parti communiste afghan qui a été nommé premier ministre et chef de l'Etat ». Indiquant que le nouveau gouvernement avait remis à l'ambassade américaine à Kaboul une demande de reconnaissance, il s'est borné à dire que le maintien des relations diplomatiques entre les deux pays était « à l'étude ».

L'embarras n'est pas dissimulé non plus en Iran, où l'on indique que la visite que le chah devait faire à Kaboul ce mois-ci n'aura pas lieu. Les fonds considérables que Téhéran avaient accordés à son voisin pour le dissuader de s'engager trop avant dans une politique de coopération avec Moscou auront été versés en pure perte. On estime dans les milieux politiques iraniens que la mise en place d'un régime communiste à Kaboul est la première phase de l'« encerclement » de l'Iran. Il est probable que le chah invoquera cette nouvelle menace pour intensifier la politique d'armement de son pays.

D'autres pays réagissent de façon plus nuancée, mais ne dissimulent pas leur inquiétude. L'Inde, qui se louait jusqu'à présent du « non-alignement » de l'Afghanistan et considérait ce pays comme un débouché potentiel pour son industrie, a reconnu le nouveau régime, mais son ministre des affaires étrangères n'a pas écarté la possibilité d'événements « risquant d'affecter les intérêts » de l'Inde. Le Pakistan s'abstient de tout commentaire officiel, mais, de source officieuse, on admet que tout ce qui éloigne l'Afghanistan de l'Iran contribue aussi à la détérioration de ses relations avec Islamabad : c'est le chah qui incitait Kaboul à ne pas encourager les mouvements sécessionnistes parmi les populations pakistanaises, dont les origines ethniques sont les mêmes que celles de certaines populations afghanes.

La détente survenue ces dernières années entre Kaboul et Islamabad répondait aussi aux désirs de la Chine, qui entretient des relations amicales avec le Pakistan. La presse chinoise, qui accordait une grande importance aux déclarations de M. Daoud, dont la politique de neutralité entre les blocs était vivement appréciée, s'est contenté d'annoncer un « coup d'Etat militaire en Afghanistan », expression visiblement lourde de réprobation.

Pékin s'inquiète du sort réservé aux Chinois du Vietnam

Pékin a adressé un avertissement à Hanoï en raison de l'afflux dans leur pays d'origine de nombreux Chinois, installés dans l'ancienne Saigon, où le commerce vient d'être nationalisé. Il s'agit d'un nouveau sujet de discorde entre deux pays qui ont déjà un contentieux territorial à propos des archipels de la mer de Chine. Les relations entre Pékin et Hanoï s'étaient également tendues depuis le conflit entre le Vietnam et le Cambodge, la Chine ayant ouvertement pris parti pour Phnom-Penh.

De notre correspondant

Pékin. — La Chine a saisi l'occasion de la fête du travail pour adresser aux autorités vietnamiennes l'un de ses avertissements publics les plus sérieux à ce jour. Parlant, dimanche soir 30 avril, lors d'une réception organisée à Pékin à l'intention des Chinois d'outre-mer, M. Liao Cheng-chih, vice-président du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, a déclaré : *« Récemment, un grand nombre de Chinois résidant au Vietnam ont soudain commencé à regagner la Chine. Nous sommes préoccupés par cela et nous suivons de près les développements de la situation. »*

Le premier vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, assistait à la réception, et sa présence donnait un poids supplémentaire aux paroles de M. Liao Cheng-chih, qui s'exprimait en sa qualité de directeur du bureau des affaires des Chinois d'outre-mer auprès du conseil des affaires d'Etat.

Un contentieux complexe existe entre Pékin et Hanoï, qui s'est encore aggravé depuis le début de l'année avec le conflit khméro-vietnamien. Il est extrêmement rare cependant que les dirigeants chinois se permettent de mettre nommément en cause le Vietnam, comme vient de le faire M. Liao Cheng-chih.

L'un des motifs qui ont provoqué cette réaction paraît être les récentes mesures de socialisation appliquées à Ho-Chi-Minh-Ville et qui ont particulièrement affecté les nombreux commerçants chinois de l'ancienne Saigon. Des réfugiés arrivant à Hongkong ont fait état de manifestations qui se seraient déroulées dans la ville à la suite de ces mesures.

Cependant, M. Liao Cheng-chih n'a accompagné ses propos d'aucune menace ni mise en garde précise. S'il a rappelé que la politique de la République populaire était de *« protéger les intérêts de ses ressortissants »* et exprimé l'espoir que leurs droits *« soient protégés par les pays intéressés »*, il a surtout mis l'accent sur les mesures prises en faveur de ceux *« qui, pour diverses raisons, ont récemment regagné la Chine avec précipitation »*.

ALAIN JACOB.

Les hausses de prix

L'augmentation des tarifs publics du 1er mai sera suivie de quatre « trains » de majorations

Un conseil interministériel s'est réuni, ce mardi 2 mai, en fin de matinée, pour fixer les orientations du gouvernement sur l'évolution du SMIC et sur la reconduction du pacte national pour l'emploi des jeunes. Le ministre du travail devait consulter, mardi après-midi, la Commission supérieure des conventions collectives avant de proposer, mercredi, au conseil des ministres, le taux d'augmentation définitif du salaire minimum.

Les organisations syndicales et les associations telles que l'UNAF, entendent insister sur la nécessité à la fois d'un sérieux « coup de pouce » et d'une programmation d'une revalorisation du SMIC, visant à porter celui-ci à 2 400 F (de valeur constante) par mois en fin de législature, comme l'avait indiqué M. Barre pendant la campagne électorale. Ce qui impliquerait une hausse de l'ordre de 4,8 % cette fois (10,54 F l'heure, au lieu de 10,06 ; soit 1 834 F par mois pour quarante heures par semaine, au lieu de 1 750). Le patronat préférerait que l'on s'en tienne à 4,5 % d'augmentation pour laisser du champ aux négociations professionnelles qui vont s'engager.

La présente majoration du SMIC, qui vise à compenser les hausses antérieures de prix, devra être suivie de deux autres d'ici à la fin de l'année, en raison des augmentations de tarifs entrées en vigueur le 1er mai (4 à 12 % selon les cas) et des quatre autres « trains » de hausses annoncées pour les trois prochains mois (6,6 à 20 % selon les secteurs).

La première vague de hausse des tarifs publics est intervenue lundi 1er mai. Elle a concerné quatre séries d'entreprises :

— *S.N.C.F.* : + 10 % pour les tarifs-marchandises, + 15 % pour les tarifs-voyageurs ;

— *E.G.F.* : + 10 % en moyenne pour les prix du gaz et de l'électricité. Les tarifs du gaz industriel ne sont pas modifiés ;

— *Charbonnages* : + 4 à 6 % pour les charbons à usage domestique, + 7 à 8 % pour les charbons industriels ;

— *P.T.T.* : + 12 % pour la taxe téléphonique de base, qui passe de 42 à 47 centimes.

Quatre autres « trains » de hausse sont prévus durant les trois prochains mois :

● *Au cours de la première quinzaine de mai* : les prix des tabacs et des cigarettes seront majorés de 15 % en moyenne ;

● *Le 15 mai*, le prix du timbre passera de 1 F à 1,20 F, et celui du pli non urgent, de 0,80 F à 1 F. L'augmentation sera de 17 à 20 % pour les paquets-poste, et de 15 % pour les mandats ;

● *Le 1er juin*, les produits pétroliers augmenteront dans les proportions suivantes : + 16 centimes par litre pour le super et l'ordinaire, soit 6,6 % et 7,2 % respectivement ; + 10 centimes pour le fuel carburant; + 5,6 centimes pour le fuel domestique.

● *Le 1er juillet* : le carnet de tickets de métro-bus passera de 11 à 12,50 F (+ 13,6 %). C'est également à cette date que devraient intervenir les premières libérations de prix industriels dans le secteur privé.

AU JOUR LE JOUR

L'avenir est pour demain

Le conseil municipal de Lanester, dans le Morbihan, a débaptisé la rue Joseph-Staline pour la rebaptiser rue François-Billoux, du nom d'un ancien ministre communiste de l'économie nationale et de la défense, qui assumait ses responsabilités en France à l'époque où Staline exerçait les siennes en Union soviétique.

Ceux qui doutaient encore des effets du grand débat intérieur qui vient d'agiter le parti communiste français sont donc contredits par les faits, car, pour reprendre une formule célèbre, c'est « un peu lpus de XXIIe congrès » qui vient de se répandre dans une rue de Lanester.

Et si, près d'un quart de siècle après la mort du petit père des peuples, on déstalinise dans le Morbihan, tous les espoirs restent permis pour l'an 2000.

BERNARD CHAPUIS.

1958, 1968, 1978

Deux « mai » sans trois ?

par ANDRÉ FONTAINE

A dix jours d'intervalle, la France commémore deux événements essentiels de son histoire d'après-guerre, deux assauts majeurs qui firent un instant sombrer dans la dérision la toute-puissance de l'Etat.

Le 3 mai marque le dixième anniversaire de l'occupation de la Sorbonne, point de départ de la tornade qui, après avoir failli emporter la Ve République, devait entraîner, moins d'un an plus tard, l'abdication de son fondateur. Le 13 mai, le vingtième anniversaire du putsch d'Alger, qui avait englouti la IVe. Des superstitieux en avaient un peu vite déduit que les années en « 8 » étaient toujours chargées d'événements dramatiques, et que les élections de 1978 pourraient donc bien porter un coup fatal au régime institué par le général de Gaulle. Jusqu'à preuve du contraire, cependant, le proverbe selon lequel il n'y a jamais deux sans trois, ne paraît pas, cette fois, devoir s'appliquer.

Il est vrai que rien ou presque n'avait annoncé la guerre civile froide de mai 1968, et que, peu de temps avant que neuf ou dix millions de Français arrêtent le travail, les leaders syndicaux disaient à qui voulait les entendre qu'une grande grève était tout bonnement impossible.

Une détente du climat social

Mais les circonstances ne pourraient être plus différentes. Le calme insolite que connaît aujourd'hui la France ne ressemble pas à celui qui précède les orages. Il traduit plutôt la lassitude des électeurs après cinq années de campagne quasi ininterrompue, le scepticisme des travailleurs devant l'effet de hausses des salaires vite dévorées par l'inflation, le découragement des Français de gauche devant l'incapacité à s'entendre des dirigeants des partis auxquels ils auraient voulu pouvoir faire confiance. Le recul de la C.G.T. aux élections professionnelles, la satisfaction exprimée par M. Edmond Maire à sa sortie d'un entretien de deux heures et demie avec le premier ministre, semblent annoncer une détente du climat social, et donc politique, et non ce « printemps chaud » qu'on nous a si souvent prédit depuis une décennie sans qu'il se réalise.

Est-ce à dire que, des deux anniversaires de ces jours-ci, celui du 13 mai est finalement plus important que celui du 3 ? Le fait est que les élections de 1978 ont, en fin de compte, consolidé cette Ve République qu'elles auraient pu mettre en péril. Les visites à l'Elysée de MM. Mitterrand et Marchais ont, en quelque sorte, achevé de consacrer la légitimité d'un régime dont le premier secrétaire du P.S., tout comme M. Mendès France, avait dénoncé avec constance les origines factieuses. Il y fallait du courage : car on a un peu trop vite oublié que, si mai 1968 fut un défi populaire à l'Etat bourgeois, mai 1958 avait été un défi populaire à l'Etat républicain.

(Lire la suite page 23.)

LA MORT DU PROFESSEUR DEBRÉ

Le professeur Robert Debré est mort le samedi 29 avril des suites d'une fracture vertébrale due à une chute.

La levée du corps du professeur Robert Debré aura lieu à son domicile parisien, le mercredi 3 mai. La dépouille mortelle sera ensuite transportée dans la localité de Vernou-sur-Brenne, près de Vouvray (Indre-et-Loire), où aura lieu l'inhumaton.

Devoirs et vertus

par le professeur JEAN BERNARD
de l'Académie française

Quatre images, les images de quatre rencontres, illustreront mieux que de longs discours l'œuvre et la haute figure de Robert Debré.

Le voici d'abord, vers 1925, dans une petite salle de l'hôpital des Enfants-Malades. Un nourrisson souffrant est déposé devant lui, démailloté. Il le regarde longuement, le palpe, l'écoute. Puis, cependant qu'on emporte l'enfant, il se retourne vers les jeunes médecins, les étudiants qui l'entourent. En quelques phrases courtes, il explique la maladie, propose un traitement ; il refuse l'imprécision, reconnaît l'incertitude. De ce cas particulier, il tire une leçon générale et tout à la fois soigne l'enfant, transmet sa science à ses élèves, s'efforce d'accroître sa propre connaissance. C'est le temps où de toute son intelligence, de toute sa force, il combat les infections du jeune âge, la rougeole, la diphtérie, la tuberculose dont il a, plus qu'aucun médecin de son temps, limité les ravages.

La deuxième rencontre se place sur une terrasse dont le nom rappelle le Moyen-Atlantique, son île, un autre vin. Je suis venu par la route rustique qui joint nos maisons, ou peut-être en canot le long de la verte rivière dont un poète mineur chantera plus tard les méandres et l'eau doux-coulante. Robert Debré descend de cheval avec, sur le chef, un feutre assez antique et, au col, cette cravate, dite Lavallière, dont j'ai toujours secrètement envié le nœud bouffant et les larges pois. Devant nous, sur la levée du fleuve royal, c'est juste l'endroit où, voici un siècle, lord Granville, galopant depuis Tours, rejoignait la future femme de trente ans. Plus près, le Sud-Express emporte les Barnabooth de l'époque vers leur Lusitanie.

(Lire la suite page 14.)

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL APPROUVE LE PROJET DE LOI RELATIF AU F.M.I.

MOUVEMENT SOUS-PRÉFECTORAL

« POLITIQUE-HEBDO » A DES PROJETS

idées

VIEILLIR

L'homme et la femme devant la retraite

par
RENÉ LAFORESTRIE (*)
et GUY MISSOUM (*)

LE départ à la retraite, dans la civilisation occidentale actuelle, constitue de plus en plus une étape capitale de la vie de l'individu, qui se trouve brusquement privé d'une activité qui remplissait et structurait son temps et qui lui permettait de se situer par rapport aux autres membres de la société.

La coupure franche et nette qui sépare le monde du travailleur de celui du retraité provoque des effets multiples et lourds de conséquences sur le devenir affectif de la personne âgée. En quittant son univers professionnel, le retraité voit subitement s'écrouler une part considérable de l'édifice de sa vie. Il lui faudra alors, à partir des débris qui subsistent, tenter de reconstituer une nouvelle vie ou bien abdiquer et renoncer définitivement à vivre.

Les dommages causés par le départ à la retraite n'épargnent même plus les personnes âgées vivant en milieu rural et dont l'isolement va grandissant. L'exode rural des jeunes vers les villes explique en grande partie ce phénomène, et vieillir à la campagne devient aussi difficile que vieillir à la ville (1).

« Le jour de la retraite, on quitte l'usine à la même heure que les autres, mais on est déjà seul et désemparé. On se sent abandonné. Monsieur solitaire s'en va. La retraite, c'est un peu comme un licenciement. On est seul à être vraiment licencié. Les autres vous disent au revoir. On a fait sa vie à l'usine, mais parce qu'on est devenu vieux, on doit s'en aller. On a mal au cœur de partir car on se sent encore tout à fait capable de rester. »

Ce discours rend bien compte du point de vue de l'homme âgé par rapport à la retraite. Il exprime la solitude intense du retraité, un profond sentiment d'injustice et le refus silencieux de faire coïncider vieillesse et retraite.

Comment en est-il arrivé là ? Cédant aux exigences contraignantes de la société, l'homme a cultivé de façon pathologique un rapport de nature libidinale à son « objet de travail ». La société a perverti son désir en l'appauvrissant dans le domaine relationnel et familial et en le renforçant à l'excès dans celui de la production et du travail. Pris très tôt dans le carcan éducatif, l'homme fait tout jeune l'apprentissage de la maîtrise et du contrôle de l'outil et se situe d'emblée dans des rapports compétitifs et agressifs de domination et de lutte. Adulte, il ne trouve plus le temps de se consacrer à ceux qu'il aime et de désirer ses proches.

Il réalise ainsi le tour de force de détacher la partie la plus importante de son énergie sur un objet sans vie, inhumain et illusoire, au point qu'il en souffre mortellement au moment de s'en séparer.

Pour éviter le traumatisme de la retraite, Pierre Vellas (2) propose d'harmoniser le *« rythme physiologique de la vie humaine avec le rythme de la nature qui l'environne. Il faut un rythme nouveau du temps de travail et du temps de liberté. Alors on aura changé la vie. On l'aura rendue meilleure ».*

Une telle politique de la vieillesse suppose donc un réaménagement du temps qui favoriserait la préparation anticipée d'un départ à la retraite réussi. Prétendre régler le problème de la retraite par une nouvelle répartition quantitative du temps ne nous paraît pas totalement justifié.

En fait, qu'il y ait une telle préparation ou non, l'apparition d'un état dépressif au moment de la retraite dépendra surtout de la signification que donnera chaque individu à ce changement en fonction de sa personnalité et de son histoire. Dans cette situation particulière, le vécu doit primer. Si on se contente de procéder à des modifications, mêmes audacieuses, de réduction du temps de travail ou d'abaissement de l'âge de la retraite, sans se soucier des aspects qualitatifs et affectifs du travail, on n'évitera pas la perte mélancolique et le repli sur soi au moment du départ.

Le problème de la retraite est toujours posé trop tard. Il conviendrait plutôt de resituer le débat au niveau du procès du travail et de ses excès. Il faut déplacer et limiter à tout prix l'investissement démesuré sur l'outil de travail. Le désengagement social propose une diminution progressive du temps de travail au fur et à mesure de l'avance en âge et une utilisation conjointe du temps libéré dans des occupations, essentiellement de loisir. Il n'aboutit qu'à faire dériver les énergies des lieux de la production aux lieux de la culture et du loisir, sans modifier la qualité des nouveaux investissements.

Cette opération apparaît illusoire tant le passé des travailleurs a miné leur potentiel affectif, de création et de jouissance. Comment prendre du plaisir pendant sa retraite quand, durant toute sa vie professionnelle, on s'est évertué à l'évacuer et à le nier. La société, en rejetant, quand il n'est plus rentable, le retraité tel un déchet ou un excrément indésirable, dissimule mal la supercherie qui se cache derrière l'aménagement tardif et empressé de la retraite. C'est pourquoi il faut nous atteler à une réflexion critique énergique concernant les modifications psychologiques qu'engendre chez l'individu la frénésie de la production.

Il faut oser bousculer avec vigueur la structure idéologique et taboue du travail et y réintroduire massivement toute la dimension affective qui en a été chassée.

Diminuer l'âge de la retraite et augmenter le pouvoir d'achat, réduire le temps de travail et accroître le temps de loisir se résout le plus souvent en une simple opération qui consiste à faire du travailleur libre de vendre sa force de travail un individu contraint de consommer du loisir et des produits culturels. C'est la même comptabilité sociale régie par la loi de la valeur qui s'opère dans le travail et dans le loisir. Disposer d'un temps de loisir plus important n'empêchera pas la société de sécréter des névroses sociales et des démences séniles en fin de parcours si on ne se décide pas à remettre en cause le processus aliénant, mutilant et mortifiant du travail contemporain.

L'enfant et la machine

Le comportement de la femme n'a pas encore été notablement modifié par son adaptation psychologique au travail. Elle se caractérise avant tout par la qualité et l'intensité des liens affectifs qu'elle n'a cessé de nouer et de cultiver à l'intérieur de la famille. Alors que l'homme s'inscrit exclusivement dans un rapport au travail, la femme s'inscrit essentiellement dans un rapport à la famille et à la maternité.

En effet, toute femme possède en elle la potentialité d'être mère. Enfant, elle sait déjà qu'elle le deviendra et se prépare très tôt à développer des rapports d'un autre type que ceux que l'homme établit avec son entourage. Chez les femmes, même chez celles qui n'ont pas eu d'enfant, cette recherche des liens affectifs sera toujours privilégiée. Qu'elle soit mère ou non, la femme recherchera à l'extérieur de la famille un rapport à l'autre avant d'investir l'outil de travail. Elle ne subit pas, comme l'homme, la contrainte et la castration de son désir dans son rapport à l'outil, mais impose ses propres normes affectives.

On peut cependant se poser la question de savoir si, en envahissant le monde du travail, elle peut, en raison de ses caractéristiques psychologiques originales, en modifier la forme et le contenu et leur donner une dimension humaine. Ne faut-il pas plutôt craindre que cela ne contribue à dégrader son adaptation psychologique ? Ne risque-t-elle pas d'être absorbée et dévorée par la « machine délirante » du monde de la production et de ne plus pouvoir se réaliser dans des rapports effectifs ? Il faut, coûte que coûte, déjouer ce piège périlleux et affirmer la nécessité de dernier recours qu'il y a à développer le type de relations utilisées par la femme. Le vécu plus positif de la retraite chez la femme doit nous engager à en être convaincu.

Il est grand temps de pousser un cri d'alarme et d'empêcher que ne se dégrade de manière irréversible la qualité des rapports affectifs qu'elle introduit dans l'univers professionnel. Il faut que la société prenne le temps de « regarder » vivre la femme, qui porte en elle la solution aux rapports inhumains dans le travail et à ses conséquences pathologiques. Il faut accepter de l'observer attentivement dans tous les domaines de sa vie pour aboutir à un questionnement critique de notre société phallocratique.

L'idéologie du travail est sous-tendue dans nos sociétés par des modèles exclusivement masculins. Ces modèles sont faux dans la mesure où ils contribuent à polluer gravement la vie affective de l'homme dans tous les secteurs de son activité. L'homme crée constamment des tensions dans les groupes, et les rapports sont de plus en plus tendus. Il dévitalise même son temps de loisir en l'utilisant sur un mode mécanique et programmé. Il ne tire plus de bénéfice personnel de son temps libre. Il est de plus en plus confiné et ligoté dans un espace qui l'engloutit. Il est grand temps que l'homme taise son orgueil et accepte de méditer le modèle féminin.

Mais que penser des femmes qui adoptent le même type de comportement que les hommes dans le travail ? On peut penser que certaines femmes qui n'ont pas voulu se réaliser sur le plan de la maternité possèdent une faille qu'elles tentent de combler par un comportement de type masculin. Ce refus de la maternité semble les exposer plus directement que les autres femmes à une retraite dépressive qui s'accompagne, comme pour les hommes, d'un deuil du travail perdu.

Dans quel sens, finalement, la maternité influe-t-elle sur le rapport de la femme au travail et sur son adaptation psychologique ? La femme, en créant l'enfant, réalise ce qu'aucune machine ni aucun homme ne pourra jamais réaliser : un produit fini, un produit parfait, un produit vivant. Elle vit à tous les niveaux et à tous les stades une remarquable création qui n'appartient qu'à elle. Elle poursuivra cette réalisation en adoptant un type de fonctionnement équivalent dans sa recherche de rapports affectifs fructueux avec autrui. Pour cette raison, il n'est pas vital pour elle de se réaliser à tout prix par une fuite en avant obstinée, obsédante, épuisante et d'investir un outil de travail déshumanisé, si précieux pour l'homme.

(1) Jean Benoît, *le Monde* du 11-12 mai 1975.

(2) *Les Chances du troisième âge* (Stock).

(*) Psychologues cliniciens, service du professeur Berthaux, hôpital Charles-Foix, 94203 Ivry.

Une révolution gérontologique

par PIERRE VELLAS (*)

L'ÉVOLUTION *de la condition de la vieillesse est marquée par quelques grandes phases dont le déroulement est assez significatif à la fois de la nature des problèmes posés, de leur ampleur et des changements importants qui interviendront, très vraisemblablement, dans un proche avenir.*

Dans une première phase, qui correspond à l'époque préindustrielle et caractérise encore la plupart des sociétés rurales, les personnes âgées vivent largement intégrées dans la vie sociale qui les entoure. Elles ont parfaitement leur place dans la famille, le village. Elles demeurent utiles parce qu'elles procèdent à l'accomplissement de tâches allégées correspondant à leurs possibilités : le grand-père garde le troupeau avec son petit-fils, il ratisse, derrière la charrette que son fils — adulte — charge de lourdes gerbes ; la grand-mère s'occupe de tâches ménagères ou de la basse-cour. La solidarité de la famille et du village s'efforce de régler les problèmes essentiels. Elle y parvient souvent parce qu'elle est riche d'affectivité, de sensibilité. Les personnes âgées sont écoutées parce qu'elles sont les dépositaires d'un savoir né de l'expérience ou de la tradition orale. Elles apportent à la famille plus qu'elles ne lui coûtent. Aujourd'hui encore on dit dans les campagnes égyptiennes que « les vieux sont la baraka dans la famille ».

Avec l'époque industrielle, dans une seconde phase, les préoccupations essentielles sont de production, de consommation, de productivité, de rentabilité, d'exode rural et d'expansion urbaine. Dans les campagnes, les populations les plus jeunes quittent la terre, tandis que dans les villes les logements trop exigus réduisent la famille à sa structure nucléaire. Les personnes âgées sont rejetées parce qu'elles ne produisent plus, parce qu'elles consomment peu. Les pensions de retraite, progressivement établies, restent généralement dérisoires. L'opinion publique, séduite par les buts matérialistes de la société de consommation, n'accorde aux personnes âgées ni les ressources, ni les équipements, ni les services, ni la place qui leur sont dus. Elles sont déconsidérées dans une société marquée en général par une forte croissance démographique et pas encore par une augmentation importante de l'espérance de vie. Le poids de la jeunesse y est essentiel.

Clubs et universités du troisième âge

A partir du début des années 60 (marqué en France à l'origine par les travaux de la commission Laroque), un changement s'opère progressivement du fait d'un renversement de tendance démographique (réduction de la natalité et accroissement de l'espérance de vie), d'une conscience nouvelle dans l'opinion publique de ce qui est dû aux personnes âgées pour leur dignité et pour la nôtre, du fait aussi d'une critique des conceptions matérialistes de la société de consommation et de production. C'est l'époque du troisième âge, dont on invente le terme simplement parce que l'on veut considérer d'une nouvelle manière la personne âgée, avec plus d'affectivité, de considération et de possibilités.

On crée des équipements nouveaux dont on pense qu'ils correspondent aux besoins : maisons de retraite, foyers-logements, services sociaux spécialisés. On commence à reconvertir les hospices-mouroirs, que l'on remplace par des services de gériatrie active. En même temps on donne une priorité au maintien à domicile, avec des mesures d'accompagnement dotées de ressources trop limitées (services d'aide ménagère à domicile, de soins infirmiers, etc.). On favorise la participation de la personne âgée à la vie sociale, on augmente les pensions de retraite. C'est l'époque où dix mille clubs du troisième âge sont progressivement créés, où naissent et se développent les universités du troisième âge dans le but de mettre le potentiel de recherche et de formation dont disposent les universités au service d'une amélioration de la condition de la vieillesse. Et naturellement on incite les personnes âgées à participer à la vie sociale, à conserver, par l'accomplissement de services divers, le sentiment d'être utiles.

Progressivement, différents facteurs apparaissent qui annoncent une nouvelle phase dans l'évolution de notre société. Grâce au progrès de la recherche gérontologique, notamment dans le domaine de la prévention de la pathologie du vieillissement, les personnes âgées sont appelées à disposer d'un potentiel santé beaucoup plus élevé, pendant longtemps. Dans les vingt prochaines années, les plus de soixante-dix ans augmenteront de 40 % et les plus de soixante-quinze ans de 120 % ! Le cycle de vie de l'homme paraît lui-même promis à un certain allongement. Si bien que pour chacun, après vingt à vingt-cinq années de formation, se succéderont une trentaine d'années de vie active puis une trentaine d'années de retraite. Il ne sera plus possible alors d'anticiper sur l'âge de la retraite, compte tenu du coût insupportable qui en résulterait pour la collectivité ou du désarroi de l'individu face à trente années d'inutilité ! Comment d'ailleurs pourrait-on subir une vie passive aussi longue alors que l'on a élevé le potentiel santé et que l'on s'est efforcé d'« activer », de faire participer à la vie ?

Pour tenir compte de cette réalité nouvelle, les Etats-Unis aussi bien que l'Union soviétique, malgré leurs systèmes socio-économiques si différents, ont adopté tout récemment des mesures comparables qui visent, compte tenu du progrès gérontologique, à permettre à la personne âgée de rester plus longtemps dans la vie active. Non pas en enchaînant l'homme à son travail mais en lui permettant, en toute liberté, de choisir le moment de sa retraite, voire de se consacrer à des tâches allégées, comme le préconise depuis des années l'Organisation de coopération et de développement économiques. Le but étant, par la liberté de décision, de façonner une vie plus humaine, de permettre à chacun de participer à la vie sociale, de réduire le coût, pour la société, d'un vieillissement devenu plus tardif. Si l'on ne tenait pas compte de cette réalité, on peut être assuré qu'elle s'imposerait d'elle-même sous des formes diverses, notamment par le travail noir...

C'est pourquoi l'Organisation internationale du travail, dans laquelle siègent des délégués des syndicats des pays membres, a recommandé récemment aux gouvernements le maintien dans la vie active, au lieu d'une anticipation sur l'âge de la retraite. Ce qui permettra de réduire la journée ou la semaine de travail par une répartition des heures sur une plus longue période d'activité, dont la durée correspondra à l'allongement du cycle de vie.

Ainsi les personnes âgées, après avoir été rejetées par la société industrielle, vont provoquer, par une sorte de retour social étonnant, une nouvelle organisation économique et sociale. Pour une meilleure qualité de vie. Par un nouvel aménagement du temps.

(*) Professeur à l'université des sciences sociales de Toulouse, président de l'Association internationale des universités du troisième âge.

Réplique à... Michel Caloni

Répondant au docteur Michel Caloni, qui, dans notre page « Idées », s'insurgeait contre l'expression « troisième âge » (le Monde *daté 4-5 décembre), Mme Maximilienne Levet-Gautrat, maître-assistante à l'U.E.R. de psychologie de Paris-X et fondatrice de l'université du troisième âge de Nanterre, nous écrit :*

Pendant toute une période on n'a même pas parlé de la situation faite aux personnes âgées par notre système social. (...) Puis l'expression « troisième âge » a surgi, donnant un nom à 9 millions de Français que la bonne conscience nationale ignorait et voulait ignorer. Cette expression « troisième âge » a été salutaire. Elle a permis de mettre au monde, en les nommant, ceux qui jusqu'à ce jour étaient morts avant de mourir, supprimés à ce point qu'ils n'avaient point de nom, de par la satisfaction béate de notre système national. Mais le processus ne s'arrête pas là, et le troisième âge commence à hisser à la lumière le quatrième âge, l'ombre de l'ombre, mettant ainsi en vue, dans le même temps, notre système de catégories : notre catalogue s'enrichit régulièrement de énièmes et de fractions, tiers-monde, quart-monde, troisième, quatrième, bientôt cinquième âge, peuplant la cité des exclus qui la hantent.

En nommant la catégorie, le problème a été posé, signifié, et le scandale commence à se développer. (...) Les barrières sont posées, elles sont nommées, visibles dorénavant par tous. Elles ne tarderont pas à être renversées par ceux qu'on a voulu parquer. L'étiquette « troisième âge » est devenue une force de par son effet rebond. Les gens du troisième âge en seront de plus en plus conscients, et peut-être que, après avoir détesté ce terme, ils le revendiqueront. Mais alors ce sera une autre histoire, qui se contera... ou se comptera en termes de vouloir et de pouvoir, et non en termes de cocotier doré sophistiqué.

Combat en retraite

LE vent tourne. Le Congrès des Etats-Unis vient de voter une loi... relevant l'âge de la retraite obligatoire dans le secteur privé de soixante-cinq à soixante-dix ans. Aucune limite d'âge n'est plus fixée dans le secteur public. Il y a beau temps qu'en Suède on travaille au-delà de soixante-cinq ans, et les Suisses ont refusé par référendum que l'on abaisse l'âge du départ de la vie active.

Les syndicats français n'en sont pas encore là, mais il semble que, parmi les revendications qualitatives, la cinquième semaine de congé, la réduction des horaires et l'amélioration des conditions de travail l'emportent sur le grignotage des années de bureau ou d'usine. Sans doute, ceux qui exercent des métiers pénibles demanderont-ils toujours de « dételer » avant soixante-cinq ans, mais, pour les autres, n'est-ce pas un combat en retraite que celui de les aider à précipiter leur... retraite ?

Celui qui n'a aucune envie de prolonger son activité professionnelle parce qu'il pourra enfin étreindre vraiment le hobby qu'il caressait jusqu'alors, ou qu'il aspire à cultiver son jardin, tant mieux, bien sûr, s'il peut « rendre son tablier » à soixante ans ! Mais pourquoi montrer impérativement une porte de sortie à celui qui, à soixante-cinq ans, garde tout son allant, des idées claires et la volonté de poursuivre sa tâche ? Céder la place aux jeunes ? Comme si le travail se partageait comme un gâteau aux dimensions fixées une fois pour toutes ! Comme si le départ d'un ingénieur allait donner une place à un candidat architecte !

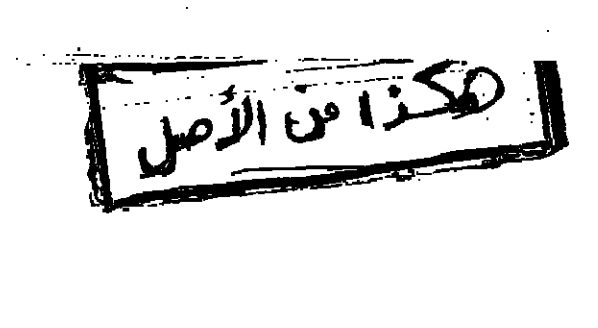
Les mots du départ

A l'heure où l'on tâche de repérer les inégalités pour mieux lutter contre elles, s'est-on assez avisé que le « chômage forcé » du troisième âge peut être inscrit, et pas tout en bas, sur la liste des injustices ?

Oh ! l'enveloppement est doux, le discours du chef d'entreprise pour souhaiter d'heureuses années de solitude est bien tourné. Il y met de l'humour et même un peu de cet amour qu'il n'avait jamais pu dispenser, même en petites pilules euphorisantes, de peur que l'énergie du travailleur ne se débonde et qu'il ne donne plus tout ce qu'il devrait au profit du profit. Le chef ramasse en un beau paquet de mots toute une vie, toute votre vie, ou plutôt toute cette portion de la vie consacrée à gagner l'autre, celle où l'on se déploie en affection, en libertés... Et on vous le lance gentiment à la figure, comme un baluchon bien ficelé qu'on peut laisser maintenant sur le bord de la route, inutile.

Un petit cadeau aussi, fruit d'une collecte, pourquoi pas, afin qu'il serve de presse-discours, et de rappel du temps où les ordinateurs ingurgitaient vos heures de présence pour les transformer en feuille de paie. « Pension », demain, n'est-ce pas plus euphonique que « salaire » ?

Et si l'ancien combattant aimait mieux son ancien combat contre les horaires, contre les « petits chefs », contre la presse du métro, que ce trou d'aujourd'hui, ce néant social où il est replongé, et l'absence de compagnons quotidiens ? S'il préférait le coude à coude au face à face avec soi-même ? — P. D.



Le Monde

étranger

LA POLITIQUE ISRAÉLIENNE ET SES RÉPERCUSSIONS

LE VOYAGE DE M. BEGIN AUX ÉTATS-UNIS

Washington tente de minimiser auprès du Caire les récents propos de M. Carter

L'Egypte a réagi très vivement aux récentes déclarations du président Carter sur le Proche-Orient. Le ministre des affaires étrangères, M. Ibrahim Kamel, a convoqué, dimanche 30 mai, l'ambassadeur des Etats-Unis en Egypte, M. Herman Eilts, pour lui faire part de son inquiétude. Le chef de la diplomatie égyptienne a estimé que ces déclarations « nuiraient aux efforts déployés pour un règlement juste et global de la crise du Proche-Orient », et qu'Israël pourrait les « exploiter pour poursuivre sa politique agressive et intransigeante qui vise à mettre en échec tout effort sincère ».

Lundi, à l'issue d'un entretien avec M. Eilts, le ministe égyptien des affaires étrangères a indiqué que l'ambassadeur américain lui avait « transmis l'assurance officielle de l'exécutif américain que les déclarations attribuées au président Carter ne constituent pas un changement dans l'attitude des Etats-Unis » et que « Washington ne considère pas le plan Begin concernant la Cisjordanie et Gaza comme étant une base valable pour un règlement de la crise, car il ne permet pas au peuple palestinien de participer à la détermination de son avenir ».

De notre correspondant

Washington. — Les relations américano-israéliennes sont-elles repassées au beau fixe après la « confrontation » de mars entre MM. Carter et Begin ? On pouvait le croire, lundi 1er mai, en entendant les deux hommes échanger des discours particulièrement chaleureux sur la pelouse de la Maison Blanche, devant plusieurs centaines de rabbins et de responsables d'organisations juives américaines, tout le monde s'applaudissant mutuellement et chantant des chansons en hébreu.

A vrai dire, le climat avait été préparé pour cette scène de famille. Le trente-cinquième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie, le trentième anniversaire de l'Etat d'Israël et la diffusion récente, par la chaîne de télévision N.B.C., d'une reconstitution en plusieurs épisodes du massacre des juifs pendant la dernière guerre mondiale ont ranimé dans les milieux juifs américains et bien au-delà une ferveur dans le souvenir, un esprit de retour aux sources que M. Begin entend bien entretenir en participant toute cette semaine à des manifestations dans plusieurs grandes villes américaines.

Oubliant, en tout cas, qu'il avait évoqué, trois jours plus tôt, au même endroit, les « *souffrances injustifiées* » des Libanais, M. Carter n'a eu que des bonnes paroles pour Israël. Après avoir annoncé l'érection prochaine d'un monument aux six millions de victimes de l'holocauste, il a réaffirmé « *l'engagement total et absolu des Etats-Unis envers la sécurité d'Israël* », et promis que son pays resterait aux côtés de l'Etat juif « *non pas seulement pour trente autres années, mais pour toujours* ». M. Begin, ravi et ému, salua alors « *l'une des plus grandes déclarations morales jamais entendues* ».

Peu soucieux d'avoir avec son hôte une nouvelle explication aussi difficile que celle de mars, M. Carter avait limité les entretiens à une demi-heure, dont dix minutes en tête à tête, laissant à M. Vance le soin de continuer les conversations commencées la semaine dernière avec M. Dayan. On affirme officiellement que rien n'a changé dans la position américaine, mais quelques inflexions nouvelles sont de nature à justifier l'irritation constatée en Egypte. En premier lieu, M. Carter a déclaré dans une interview à la fois « *non officielle et non démentie* » accordée à une collaboratrice de plusieurs journaux affiliés au *New York Times* : « *Je crois qu'un règlement de paix au Proche-Orient ne créera pas un Etat palestinien indépendant en Cisjordanie, ne demandera pas un retrait complet d'Israël des territoires occupés et sera fondé, en substance, sur la proposition d'autogouvernement avancée par M. Begin.* » Certes, tout cela avait été dit sous une forme ou sous une autre, mais l'expression concentrée de tant de « *bonnes choses* » a été agréable à Israël. En outre, il n'est pas indifférent que Washington soit passé de la formule utilisée il y a un an : « *Seules des rectifications mineures des frontières de 1967 sont possibles* », à celle : « *Pas de retrait complet des territoires occupés* », même si techniquement les deux notions ne se contredisent pas.

S'attaquer aux « problèmes concrets »

En second lieu, M. Vance a accepté, au moins partiellement, au cours de ses discussions avec MM. Dayan et Begin, la nouvelle thèse d'Israël selon laquelle il convient de ranger dans les tiroirs la « *déclaration de principe* » demandée par les Américains et de s'attaquer aux « *problèmes concrets* » tels que la définition du statut d'autonomie interne pour la Cisjordanie et Gaza. Cette nouvelle approche permet non seulement de sortir d'une nouvelle impasse et de gagner du temps, mais aussi de confirmer que le « *plan de paix* » de M. Begin est une « *base valable de négociation* ». Au-delà de ce point cependant, les désaccords demeurent, notamment sur le maintien des troupes israéliennes et sur le but à atteindre après la période probatoire de cinq ans : les Etats-Unis souhaitent organiser à cette date un référendum donnant à choisir entre le *statu quo* et le rattachement à la Jordanie, mais excluant la création d'un Etat palestinien. M. Begin, craignant qu'on en vienne fatalement à cette dernière hypothèse, ne veut entendre parler que d'élections.

A propos des ventes d'avions américains à trois pays de la région, MM. Vance et Begin se sont dit « *d'accord pour différer* ». La commission des affaires étrangères du Sénat a demandé au gouvernement de retirer provisoirement son projet, mais M. Carter estimant maintenant improbable un veto des deux chambres — leurs leaders, MM. Byrd et O'Neill, viennent de se prononcer en faveur de ces ventes — paraît décidé à aller de l'avant. Un des arguments le plus souvent avancés par l'administration est que les Saoudiens se tourneront vers la France et ses Mirage en cas de refus américain. Or, estime-t-on ici, il sera beaucoup plus difficile dans ce cas de contrôler l'emploi de l'aviation saoudienne. Comme l'on trouve, dans tout le Proche-Orient, beaucoup plus de pilotes de Mirage que de F-15, Ryad aurait moins de mal à transférer ses avions à d'autres pays arabes en cas de conflit. C'est là l'explication la plus charitable avancée par M. Powell, porte-parole du président, lundi, mais le sort des Mirage libyens prêtés à l'Egypte en 1973 et l'absence de réaction officielle française à cette époque constituent un autre argument plus discrètement utilisé.

MICHEL TATU.

A Tel-Aviv

L'opposition travailliste a manifesté sa force à l'occasion du 1er mai

De notre correspondant

Francis Cornu, nommé correspondant du « Monde » en Israël nous adresse son premier article.

Tel-Aviv. — Marquée par une manifestation d'une ampleur inhabituelle, la célébration du 1er mai a pris cette année en Israël un relief tout à fait particulier. La fête du travail avait, en effet, une double signification : officiellement, à l'occasion du trentième anniversaire de l'indépendance, les travailleurs israéliens devaient rappeler l'histoire de la « *construction sociale du pays* », mais il s'agissait aussi — un an après l'arrivée au pouvoir de M. Begin et du Likoud — d'une manifestation d'importance pour l'ensemble de l'opposition. C'était, en fait, le « *1er mai* » de l'ancienne majorité qui, de 1948 à 1977, n'avait cessé de gouverner l'Etat d'Israël.

Renouant avec une tradition quelque peu tombée en désuétude en Israël, la Histadrout — la très puissante centrale syndicale — avec l'appui du mouvement travailliste et de tous les partis de gauche, a organisé un défilé dans les rues de Tel-Aviv pour la première fois depuis douze ans. Six mille militants ont participé au cortège, tandis que plusieurs dizaines de milliers de personnes se pressaient le long du parcours — affluence d'autant plus considérable que la journée n'était pas officiellement chômée. Le service d'ordre n'avait, à l'évidence, pas prévu un rassemblement aussi nombreux et la police a dû intervenir (sans heurts) pour disperser la foule en fin de journée.

Un 1er mai de convention, avec des drapeaux rouges — comme ailleurs. Mais aussi, selon l'expression de touristes surpris, un « *1er mai à l'israélienne* », avec musique, chants, danses et farandoles — comme nulle part.

Cela pour le folklore. Mais la manifestation avait, d'autre part, une portée politique évidente. Au côté des multiples sections et mouvements de la Histadrout — organisme tentaculaire qui regroupe près de 75 % de la population active israélienne — tous les partis de l'actuelle opposition étaient représentés et leurs dirigeants étaient venus à la tribune dressée au point de rassemblement : M. Shimon Pérès, leader du parti travailliste, au premier rang.

L'ensemble des mouvements de l'ancienne coalition gouvernementale a rappelé avec éclat son existence et son influence. Alors que la vie sociale a été particulièrement agitée au cours des derniers mois et que les grèves se sont multipliées, M. Meshel, secrétaire général de la Histadrout, n'a pas manqué, à la fin de ce 1er mai, de faire allusion aux avantages obtenus par le récent accord conclu entre la confédération et le gouvernement : blocage temporaire des prix des produits de première nécessité et gel de certaines taxes (*le Monde* daté 23-24 avril). Certains membres du gouvernement ont dernièrement critiqué avec amertume cet accord qu'ils considèrent comme une victoire de la Histadrout.

Autre aspect notable de cette journée de l'opposition : les délégations de travailleurs arabes, relativement nombreuses dans le défilé, ont été particulièrement applaudies. Des colombes de la paix ornaient les banderoles de plusieurs groupes d'extrême gauche. Plus remarquable encore : le slogan « *Shalom archav* », *(La paix maintenant)*, a été à plusieurs reprises scandé par les manifestants, tandis que le nom du Goush Emounim (bloc de la foi) était conspué. Les manifestants invitaient ce mouvement — pour lequel M. Begin ne cache pas sa sympathie — à coloniser le désert du Néguev plutôt que la Cisjordanie... Par ailleurs, huit réunions d'information organisées par le mouvement. « Pour la paix maintenant » ont eu lieu ce même 1er mai dans différentes villes du pays.

Le caractère politique de cette fête du travail n'avait pas échappé aux dirigeants du Likoud, qui, dans un communiqué publié au cours de la matinée, avait demandé à ses adhérents de boycotter les manifestations organisées par la Histadrout (dont les principaux partis sont représentés au sein de l'assemblée générale de cette centrale unique), en déclarant que « *les travailleurs d'Israël ne peuvent s'aligner derrière les drapeaux rouges hissés dans des capitales ennemies telles que Pékin, Moscou ou Damas* ».

Dans les territoires occupés, les rassemblements prévus pour le 1er mai ont été annulés par les organisateurs, l'administration militaire israélienne ayant interdit les manifestations à caractère politique. La plupart des ouvriers arabes de Cisjordanie employés en Israël se sont toutefois abstenus de venir au travail. Ce devait être notamment le cas à Naplouse, où le couvre-feu est toujours maintenu dans le centre de la ville, après la mort de deux jeunes Allemands tués dans un attentat la semaine dernière (*le Monde* du 26 avril).

FRANCIS CORNU.

JÉRUSALEM : satisfaction prudente

De notre correspondant

Jérusalem. — Bien que les indications sur le résultat des entretiens israélo-américains soient aussi rares qu'imprécises, la presse israélienne souligne abondamment, ce mardi matin 2 mai, l'une des premières déclarations faites par M. Begin après sa rencontre avec le président Carter, selon laquelle le gouvernement israélien devrait prendre prochainement des décisions importantes à propos des négociations de paix. Les commentateurs font un rapprochement entre cette déclaration et les propos tenus par M. Moshé Dayan à son retour de Washington, lundi après-midi. Le ministre israélien des affaires étrangères avait annoncé que les pourparlers entre Israël et l'Egypte pourraient reprendre « *dans quelques semaines* ».

Ces deux éléments d'information laissent penser que des progrès ont été réalisés, mais on ignorait encore leur importance pour l'avenir dans une négociation jusqu'alors totalement bloquée. Ces premières informations sont considérées comme des signes encourageants, mais la prudence reste de rigueur ; toute appréciation portée en Israël sur les conversations de Washington s'énonce par rapport au mauvais souvenir laissé par la précédente — et orageuse — rencontre entre MM. Begin et Carter au mois de mars. L'annonce d'une reprise prochaine du dialogue avec l'Egypte est également accueillie avec une certaine réserve, car les Israéliens n'ont pas oublié l'échec de la dernière mission du ministre de la défense, le général Weizman, au Caire, à la fin du mois de mars.

Par ailleurs, les propos tenus par M. Dayan à son retour de Washington restent flous.

Le quotidien *Haaretz* estime que de réels progrès ont été réalisés de part et d'autre. Selon ce journal, le gouvernement américain insisterait moins sur la nécessité d'un référendum sur l'autodétermination en Cisjordanie. En échange, les « *décisions* » gouvernementales qui doivent être prises prochainement à Jérusalem, porteraient, selon M. Begin, sur des « *précisions* » sinon des modifications, du « *plan de paix* » *israélien*. — F. C.

Le 30e anniversaire de l'État juif

M. GISCARD D'ESTAING SERA REPRÉSENTÉ AU RASSEMBLEMENT QUI AURA LIEU A PARIS

Sur l'initiative de l' « appel unifié juif de France » et avec le concours du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et de l'ensemble des organisations de la Communauté, un rassemblement « Shalom Israël » se tiendra le 7 mai à Paris, au CNIT, à la Défense, à l'occasion du trentième anniversaire de l'Etat juif.

Des forums sur des sujets comme l'antisémitisme (avec Mmes Beate Klarsfeld, Annie Kriegel, MM. Daniel Mayer, Marek Halter), la société israélienne (MM. Bensimon, Tari, Benattar), les relations franco-israéliennes (MM. Claude Lanzmann, Pierre Uri, Lionel Stoléru, Samuel Pisar, Jean-Jacques Servan-Schreiber) seront organisés.

A 18 h., la cérémonie officielle du 30e anniversaire de l'Etat d'Israël sera ouverte avec M. Shamir, président de la Knesset, en présence de MM. Jean Lecanuet, Alain Poher, Guy de Rothschild, et du grand rabbin de France.

Le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, déléguera un représentant personnel et adressera un message au cours de cette manifestation qui sera retransmise par satellite en direct vers Israël.

AU SUD-LIBAN

Les « casques bleus » tentent d'interdire le retour d'éléments armés sur le territoire évacué par les Israéliens

De notre correspondant

Beyrouth. — La FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) est engagée, depuis la fin de la seconde phase du retrait israélien, dimanche 30 avril, dans une épreuve de force avec certains éléments palestino-progressistes. Celle-ci intéresse au premier chef les parachutistes français de la région de Tyr et les soldats sénégalais qui partagent avec eux la responsabilité du secteur. Trois incidents majeurs se sont produits au cours de la journée de lundi et un autre dans la nuit de lundi à mardi. Ce sont les plus graves depuis l'arrivée de la FINUL il y a un mois, puisqu'ils ont fait six morts, trois soldats sénégalais dont la jeep a sauté sur une mine, deux miliciens libanais propalestiniens et un fedayin. Les deux miliciens en armes ont été tués par les soldats français, alors qu'ils répliquaient à une sommation par un tir de kalachnikov.

Le fedayin a été tué et deux de ses compagnons blessés dans la nuit de lundi à mardi, à 4 kilomètres à l'est de Tyr, au cours d'un accrochage avec une patrouille française.

L'autorité des Nations unies et d'une façon générale le succès de l'ensemble de l'opérations « Casques bleus » au Liban-Sud sont en train de se jouer. Apparemment, le dispositif des troupes internationales s'installe — fût-ce lentement et difficilement — dans tout le territoire qu'a occupé l'armée israélienne. D'autre part, ce territoire est en passe d'être strictement interdit aux combattants palestiniens, qui ont affaire à des « professionnels » ayant les qualifications de l'armée israélienne, sans être comme elle en position d'agresseur.

Le nouveau retrait israélien, opéré avec quelque mise en scène puisqu'on a vu des drapeaux hissés à seule fin d'être amenés devant les caméras de télévision, couvre une zone de 300 kilomètres carrés. Dans ce secteur, on a pu ainsi avoir confirmation de l'ampleur du drame d'Abbassiyeh, village proche de Tyr, dont les Israéliens avaient interdit l'accès depuis le jour où ils l'avaient occupé. Et pour cause : les réfugiés, hébétés, nous avaient dit à l'époque qu'il y avait soixante-six morts à la mosquée ; il y en eut, en réalité, près de cent cinquante en tout, aux dires des habitants. La mosquée bombardée s'est effondrée sur la population qui y avait trouvé refuge et près de deux cents maisons — la moitié du village — sont détruites ou rendues inhabitables.

La FINUL, qui se trouve investie d'une responsabilité accrue, a aussitôt déployé une double ligne de contrôle et d'interception, multipliant les patrouilles, dont certaines dotées de blindés légers. Dans le secteur de Tyr, la première ligne est française, la seconde sénégalaise. C'est là que se sont produits les incidents de lundi. Le colonel Jean-Germain Salvan, qui commande le contingent français, nous a déclaré : « *J'avais pourtant avant-hier clairement averti les Palestiniens que nous nous opposerions par la force au passage d'éléments armés. Les responsables de l'O.L.P. ont paru comprendre qu'il fallait éviter une confrontation avec nous et à Tyr, en tout cas, ils me semblent contrôler leurs hommes. Jusqu'à présent, ils se sont montrés plutôt coopératifs, notamment pour le rétablissement de la distribution de l'eau et le déminage des routes. A ce sujet, je précise que nous avons neutralisé une centaine de grenades provenant d'au moins huit bombes à fragmentation, retrouvées dans la seule région de Tyr. Les partis de la gauche libanaise, en revanche, ont dit qu'ils continueraient la lutte par tous les moyens contre Israël.* »

Le colonel Salvan relève que les problèmes ne se posent pas uniquement avec les Palestiniens et les progressistes libanais. « *Au cours des dix derniers jours, quand la troupe israélienne a compris qu'elle allait devoir se retirer, des mouvements de mauvaise humeur se sont produits, à un petit échelon, à l'encontre de nos patrouilles. Mais nous avons été fermes. Si une nouvelle offensive israélienne se produisait ? Sauf si j'en recevais l'ordre de l'ONU, il n'est pas question que j'abandonne un seul poste tenu par des soldats français* », conclut-il.

LUCIEN GEORGES.

CORRESPONDANCE

Qui va payer ?

M. René Tavernier, président de l'association France-Nouveau Liban, nous écrit :

Les réfugiés reviennent chez eux, en petit nombre et par petits groupes, contrôlés, c'est un comble, par ceux mêmes qui les ont chassés de leurs foyers. Vont-ils retrouver la prétendue armée chrétienne du major Haddad dont le commandement israélien lui-même a flétri les exactions ? Vraiment, dans cette sinistre affaire libanaise, la religion a bon dos et de tous côtés...

A supposer que ces milliers de malheureux dont le monde découvre aujourd'hui qu'ils sont chiites, que dans le Liban prospère d'hier ils étaient le groupe le plus important et le seul sous-développé, négligés par le gouvernement de Beyrouth comme par leurs « frères » sunnites, qui donc va payer pour leur réinstallation, pour leurs maisons détruites, leurs troupeaux dispersés, leurs maigres équipements détruits ?

Il est bon de relire les déclarations de l'état-major israélien au début de sa prétendue action de représailles, en fait l'une des agressions les plus caractérisées de notre temps. Tout avait été mis en œuvre pour que les populations ne souffrent pas ! C'est sans doute la raison de l'utilisation des bombes à fragmentation et de la technique utilisée par l'armée et l'aviation israéliennes visant à un effet de terreur. Sont-ce donc les Palestiniens qui en ont pâti, eux qui affirment aujourd'hui, avec un sérieux qui confond, qu'ils ont remporté une victoire militaire de fait en résistant une semaine ? On notera également que M. Arafat ne dit pas un mot de la population libanaise : le raid du commando palestinien a pourtant fourni le prétexte aux Israéliens à occuper le Sud-Liban jusqu'à ce Litani dont ils rêvent depuis toujours. Il faut aujourd'hui faire un effort pour se souvenir que la cause palestinienne demeure juste, même si le comportement des chefs de la résistance palestinienne (si souvent, il est vrai, trahis par les Etats arabes modérés ou extrémistes)...

Dans toute cette affaire, les véritables perdants sont les habitants du Sud-Liban, musulmans et chrétiens. Qui donc va payer pour eux ? Il faut répéter cette question. Excluons toute indemnité israélienne : fidèle à sa vieille vocation de terroriste, M. Begin ne paie que pour l'emploi de la violence. On commence à savoir que la paix est sa crainte essentielle.

Faut-il compter sur l'Etat libanais pour secourir un si grand nombre de ses citoyens ? Mais cet Etat végète dans une situation d'impuissance dont il ne parvient pas à sortir. Alors, il reste à espérer un vaste mouvement de solidarité.

Pendant les « événements » (guerre civile ou guerre palestino-maronite) qu'a connus le Liban et dont nous venons de vivre le troisième anniversaire (...), le concert international a joué sans entendre les cris de détresse provenant d'une des plus vieilles terres de civilisation. Espérons que ce concert sera aujourd'hui capable d'exécuter un morceau de sa composition plus approprié à la misère, à la ruine, aux souffrances, au désespoir des populations du Sud-Liban.

Le monde entier a suffisamment vendu d'armes. Vendons maintenant, ou plutôt donnons la paix à ceux qui, en définitive, sont les victimes de l'indifférence, de l'intolérance, de l'ambition. Personne, dans ce drame, n'a le droit de se sentir innocent.

LA CÉLÉBRATION DU 1er MAI

CHILI : manifestation non autorisée et arrestations

Quelques centaines de personnes qui tentaient de participer, dans la matinée de lundi, à Santiago, à une manifestation non autorisée à l'occasion du 1er mai ont été dispersées par la police, qui aurait procédé à l'interpellation de plus de trois cents d'entre elles, rapporte l'A.F.P. La plupart ont été relâchées peu après. Ces informations n'ont pas été confirmées officiellement.

Parmi les personnes arrêtées ou interpellées figurent trois syndicalistes néerlandais (plusieurs syndicalistes européens dont un membre de la C.G.T. et un de la C.F.D.T. s'étaient rendus à Santiago pour participer à cette première manifestation non officielle du 1er mai après le coup d'Etat de 1973). Ont été également arrêtés l'ancien secrétaire général de la Centrale unique des travailleurs chiliens (CUT), M. Clotario Blest, et un dirigeant ouvrier démocrate-chrétien, M. Ernesto Vogel.

Le président Augusto Pinochet a signé, le 1er mai, un décret portant création d'un Conseil national du travail et promulgué la première partie du nouveau code du travail.

De son côté, le cardinal de Santiago, l'archevêque Raul Silva Henriquez, a déclaré, dans un message aux travailleurs, que leur participation est « *un facteur indispensable de la démocratisation économique, politique et sociale du pays* ».

La gauche (clandestine) a fait circuler, dans les quartiers pauvres de la capitale, des tracts dénonçant « *la situation économique précaire de la masse laborieuse* ». Elle s'interroge sur la création, annoncée par la junte, de nouvelles institutions.

Six attentats à la bombe ont été commis, le 30 avril et le 1er mai à Santiago, a annoncé un responsable militaire de la sécurité, le général Enrique Morel. Aucune victime n'est à déplorer. Une des explosions a gravement endommagé dans la capitale les locaux d'un bureau de la First National City Bank.

U.R.S.S. : le travail et la Pâque

Les Soviétiques ont eu quatre jours de congé pour célébrer le 1er mai et aussi la Pâque orthodoxe (le 30 avril), écrit notre correspondant Daniel Vernet. Lundi matin, des milliers de Moscovites ont défilé sur la place Rouge. A la tribune officielle, au-dessus du mausolée du fondateur de l'U.R.S.S., M. Brejnev, entouré des principaux dirigeants, a salué pendant deux heures les gymnastes et les enfants des écoles, les représentants des quartiers et des usines, des anciens combattants et les héros du travail socialiste.

Depuis quelques années, il n'y a pour le 1er mai ni discours ni message officiel du comité central.

Samedi soir, une autre foule, moins nombreuse, plus silencieuse, peut-être plus âgée bien que de nombreux jeunes s'y trouvaient aussi, s'était rassemblée pour Pâques, dans les églises de Moscou encore ouvertes au culte ou au monastère de Zagorsk à une soixantaine de kilomètres de la capitale. A Moscou, un important service d'ordre composé des auxiliaires civils de la milice tentait de dissuader les fidèles ou les curieux, surtout les jeunes, d'entrer dans les églises.

Pour le 1er mai comme pour le 7 novembre les magasins de Moscou sont toujours mieux approvisionnés et on y trouve notamment les viandes et la charcuterie qu'il est difficile d'apercevoir le reste de l'année.

YOUGOSLAVIE : 10 % de la population sur les routes

Une forte hausse de nombreux prix le 1er mai n'a pas empêché les Belgradois de célébrer comme de coutume la fête du travail, indique notre correspondant Paul Yankovitch. Les défilés et les manifestations officielles sont supprimés depuis longtemps, deux cent cinquante mille habitants de la capitale ont pris, dès vendredi et samedi le chemin de la campagne ou du littoral adriatique, où tous les hôtels affichent « complet ». Les compagnies aériennes ont fait d'excellentes affaires en organisant des visites à Rome, Ispahan, Madrid, Athènes, Londres, Moscou et Paris. « *Nous n'avons pu satisfaire qu'un tiers des demandes pour Paris parce que nous n'avions pas suffisamment d'avions à notre disposition* », a déclaré le directeur d'une importante agence de voyages. Des milliers de personnes sont également parties en car ou voiture particulière dans les pays voisins : Autriche, Italie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie et Grèce.

Le 1er mai, fête d'Etat, donne droit à deux jours de congés payés. Avec samedi et dimanche qui sont déjà des journées non ouvrables, c'est du 29 avril au 2 mai que les Yougoslaves peuvent s'absenter légalement de leur travail. Beaucoup se sont arrangés pour partir dès le 27 avril et ne rentreront que le 3 mai. Tout ce remue-ménage ne restera pas sans répercussions sur les plans de production, mais chacun jure de faire des heures supplémentaires en rentrant pour « rattraper » ce qui sera perdu... Le quotidien *Novosti* estime que plus de deux millions de Yougoslaves, soit 10 % de la population totale, auront été pendant les fêtes du 1er mai « *sur les routes, dans les airs et sur mer* ».

BELGIQUE : le plus maussade de l'après-guerre

De notre correspondant

Bruxelles. — La Belgique a célébré le 1er mai le plus maussade et le plus inquiet de l'après-guerre, en Wallonie surtout. Le bilan — dressé par le ministre de la culture, M. Dehousse — est tombé comme une douche froide. Quatre cent cinquante entreprises sont menacées de fermeture en Wallonie, dont cent soixante-deux pour la seule province de Liège. Soixante-quinze mille emplois risquent d'être perdus dans la région, alors que le chômage belge est déjà un des plus élevés d'Europe, avec 10 % de la population active, soit près de trois cent mille personnes.

En même temps, les huit cent mille agents de l'Etat menacent de faire grève dès la fin de cette semaine. Le 28 avril, déjà, les chemins de fer et les postes étaient paralysés par une grève sauvage : la veille, les fonctionnaires avaient constaté que leur prime de vacances, d'un montant équivalent à 1 800 francs français, était inférieure à celle de 1977, les impôts étant plus lourds. Le gouvernement a accepté de recevoir les délégués des services publics ; le travail a été provisoirement repris, mais les négociations s'annoncent difficiles, le premier ministre ayant déclaré que les revendications syndicales ne pourraient en aucun cas être satisfaites. L'état des finances publiques est en effet trop mauvais pour le permettre.

Cette situation sociale a des répercussions sur le monde politique : le député socialiste de Charleroi, M. Ernest Glinne, ancien ministre du travail, recommande à son parti de quitter la coalition gouvernementale. Les socialistes, a-t-il estimé, n'y sont que les otages de la droite.

P. de V.

ESPAGNE : pour la première fois depuis quarante ans...

De notre correspondant

Madrid. — « *Notre premier 1er mai depuis plus de quarante ans* », ont dit les Espagnols à propos de la journée de lundi. C'est, en effet, la première fois depuis la guerre civile que la fête du travail a pu être célébrée librement en Espagne. Le régime franquiste avait fait du 1er mai le jour de saint Joseph l'artisan, une fête religieuse réduite à des commémorations de caractère folklorique. L'an dernier, le gouvernement ne s'était pas risqué à autoriser des manifestations ouvrières, alors que les partis et les syndicats venaient tout juste d'obtenir leur légalisation. Lundi il est resté sur le qui-vive : un important dispositif policier a été déployé ; le chef du gouvernement, M. Suarez, et le ministre de l'intérieur, M. Martin Villa, n'ont pas quitté leur bureau pour se tenir informés de la tournure prise par les événements. La journée s'est déroulée généralement dans le calme, hormis des incidents à Pampelune et à Valladolid.

A Madrid, selon les estimations de la police, près de deux cent mille personnes — les organisateurs avaient prédit qu'il y en aurait un million — ont défilé pendant une heure sur l'axe nord-sud de la capitale. La manifestation avait été convoquée par les commissions ouvrières (communistes) et l'Union générale des travailleurs (socialistes) qui ont obtenu 60 % des voix lors des dernières élections syndicales. Tout en se plaignant de n'avoir pas été associées à l'organisation de la journée, l'Union syndicale ouvrière (socialistes autogestionnaires) et la Confédération des syndicats unis de travailleurs (extrême gauche) ont participé au défilé des deux grandes centrales. En revanche, la Confédération nationale du travail (anarchistes) et le Syndicat unitaire (maoïstes) ont manifesté séparément.

Les commissions ouvrières et l'U.G.T. ont symbolisé l'unité d'action dont elles se réclament depuis quelque temps en ouvrant le cortège avec une seule banderole, qui était porté par MM. Marcelino Camacho et Nicolas Redondo, les secrétaires généraux des deux centrales, ainsi que par plusieurs de leurs compagnons. Derrière venaient MM. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste et Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., ainsi que plusieurs membres de la direction des deux partis. Outre les mots d'ordre habituels en cette période de crise (le chômage affecte près de 7 % de la force de travail), les syndicats espagnols ont mis l'accent sur des revendications qui leur sont propres : la restitution du patrimoine syndical confisqué par le franquisme et l'adoption de la loi d'action syndicale dans l'entreprise, actuellement en discussion au Parlement.

« *Il faut que la démocratie pénètre dans tous les centres de travail* », a dit M. Camacho au cours du meeting de clôture. Comme d'habitude le socialiste a été plus virulent que le communiste dans ses attaques contre le gouvernement Suarez. M. Nicolas Redondo s'en est pris à la fois à la composition de ce gouvernement et à certains de ses projets, surtout celui qui donnerait aux chefs d'entreprise la liberté de réduire leurs effectifs. MM. Felipe Gonzalez et Santiago Carrillo ont également insisté sur les thèmes qui leur sont chers : le premier en présentant le socialisme comme la majorité de demain (« *Notre force, c'est le nombre et la raison* » a-t-il dit). Le second en s'en prenant aux hommes d'affaires qui vont aux Etats-Unis pour dénigrer l'économie espagnole. « *L'Espagne*, a conclu M. Carrillo, *c'est nous ; c'est nous qui l'avons construite avec nos intelligences et avec nos mains.* »

Les syndicats ont profité de cette manifestation pour témoigner de leur solidarité avec les travailleurs du Chili, d'Argentine et d'Uruguay et avec les peuples palestinien et sahraoui. À plusieurs reprises les manifestants ont crié : « *Pinochet assassin* ». M. Redondo a annoncé qu'une délégation espagnole avait été envoyée à Santiago à l'occasion du 1er mai.

CHARLES VANHECKE.

GRANDE-BRETAGNE : fêté officiellement pour la première fois.

Jusqu'à cette année, le 1er mai était célébré localement par quelques petits défilés, marqués de brefs discours. Après beaucoup d'hésitation, justifiée par la situation économique, nous indique notre correspondant, le gouvernement travailliste a déclaré le 1er mai *jour férié*, cédant aux pressions des syndicats. L'innovation n'a pas plu à tout le monde, à commencer par un petit groupe de conservateurs grincheux, qui a déclaré qu'il aurait été préférable que « *le 1er mai restât sur le continent, comme la rage* ».

La nouvelle fête n'avait pas été bien organisée. Les touristes ont pu profiter des magasins restés ouverts à Oxford Street, mais les sportifs ont dû se contenter de quelques matches de football, de quelques parties de cricket et d'un seul match de croquet à Hunstanton.

PORTUGAL : la manifestation la plus importante depuis 1974.

Le stade du 1er-Mai, à Lisbonne, n'a pu contenir tous les travailleurs qui, convoqués par l'Intersyndicale, ont manifesté « *pour la défense des nationalisations et de la réforme agraire* », « *contre les licenciements et l'augmentation du coût de la vie* ». Jamais, indique notre correspondant José Rebelo, sauf en 1974, on n'avait vu une telle foule, estimée à plus de cent mille personnes.

« *Dépassons nos divergences et unissons-nous sur l'essentiel* », a demandé, de la tribune, un des dirigeants syndicaux. Cependant, quelques milliers de travailleurs proches du parti socialiste ont préféré manifester à part, dans un parc situé à la périphérie de la capitale. Plusieurs personnalités du P.S., comme M. Salgado Zenha, leader du groupe parlementaire, et M. Manuel Alegre, ancien secrétaire d'Etat, ont participé à ce meeting.

Place du Rossio, plusieurs centaines de maoïstes du M.R.P.P. (Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat) ont protesté contre le gouvernement P.S.-C.D.S. et contre « *le révisionnisme du parti de M. Cuñhal* ».

● *A Berlin-Ouest*, près de dix mille manifestants d'extrême gauche ont perturbé le meeting officiel des organisations syndicales le 1er mai. Il y a eu des heurts entre manifestants et forces de l'ordre, au cours desquels plusieurs policiers ont été légèrement blessés. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

M. Nixon tente une nouvelle fois d'expliquer son rôle dans « l'affaire Watergate »

De notre correspondant

Washington. — « *Don't buy books from crooks* » (« *n'achetez pas les livres des escrocs !* »). Un comité a eu beau se former sous cette appelation pour boycotter les mémoires des « anciens » de l'affaire Watergate, le genre se porte bien puisque, après le livre tout récent de M. Robert Haldeman, chef d'état-major de M. Nixon, les *Mémoires* de l'ancien président ont un succès de curiosité avant même leur parution officielle prévue pour le 15 mai.

Deux des chapitres publiés dimanche 30 avril par le *New York Times* et les journaux affiliés à son « syndicat » de presse ont porté sur Watergate. De l'avis général, ils n'ajoutent pas d'élément vraiment nouveaux aux millions de mots déjà écrits sur l'affaire, et même la contradiction relevée avec d'autres témoignages ne conduit pas très loin. Par exemple, M. Nixon ignore les allégations de MM. Haldeman et Colson (un autre conseiller impliqué dans le scandale) selon lesquels il aurait, dès l'annonce de l'arrestation des cambrioleurs dans les locaux du parti démocrate, lancé des appels téléphoniques frénétiques pour étouffer l'affaire. Tout au contraire, il dit avoir cru au début à « *une farce* ».

Quant à l'autocritique, elle repose moins souvent sur un jugement de valeur que sur une froide analyse politique. M. Nixon admet s'être trompé en croyant trop longtemps que l'affaire Watergate était « *un problème de relations publiques* » ou encore lorsqu'il s'est cru obligé de réfuter jusque dans les détails les accusations de John Dean, son ancien collaborateur passé à l'ennemi.

A la question : pourquoi n'avoir pas détruit les enregistrements compromettants de la Maison Blanche ? M. Nixon apporte une réponse différente de celle qu'il avait faite dans son entretien télévisé de l'an dernier avec le journaliste britannique David Frost. Il avait alors déclaré qu'il ne s'attendait pas à devoir livrer ces enregistrements. Il écrit maintenant : « *Je décidai finalement que ces bandes étaient la meilleure assurance contre un avenir imprévisible. J'étais prêt à croire que d'autres se tourneraient contre moi, tout comme John Dean et qu'elles me donneraient au moins quelque protection.* » Décision fatale après laquelle, il le reconnaît aujourd'hui, « *ma présidence avait peu de chance de survivre* ».

L'ancien président se reconnaît pourtant beaucoup de torts, notamment celui d'avoir appuyé le plan consistant à demander à la C.I.A. d'amenr le F.B.I. à ralentir son enquête, à collecter de l'argent pour les cambrioleurs détenus, à aiguiller les recherches vers les Cubains anticastristes, etc., autrement dit, à protéger la Maison Blanche et le comité pour la réélection du président, tout en sachant où se trouvaient les vrais coupables. Ces remarques prennent parfois la forme du repentir, comme lorsque M. Nixon écrit à propos de ses assistants Haldeman et Ehrlichman, dont il dut se séparer au printemps 1973 : « *J'ai du limoger mes amis pour des choses auxquelles j'avais moi-même participé. J'ai été assez égoïste à propos de ma propre survie pour vouloir qu'ils partent, mais pas assez impitoyable pour faire face aisément à l'idée de porter tort à des gens qui m'étaient si profondément chers.* »

Pourtant, ces passages « émouvants » ne sont pas fréquents. Le récit est rédigé sur un ton plutôt sec, comme si le président était un autre homme que l'auteur. La précision est parfois notariale (« *J'ai rencontré Bob Haldeman deux fois, le mardi 20 juin 1972 : de 11 h. 26 à 12 h. 45 et de 16 h. 35 à 17 h. 25* »), ou simplement tristement banale (« *Je commandai mon petit déjeuner favori : corn beef et œufs pochés* », observe-t-il, le jour de son départ de la Maison Blanche).

Quant au mystère des dix-huit minutes et demie de conversation effacées sur l'une de ces bandes, il reste entier. M. Nixon reconnaît que c'est là, « *pour la plupart des gens, la partie la plus incroyable et la plus insultante de toute l'affaire du Watergate* », mais il s'en tient à ce qu'il a déjà dit : ce n'est pas lui qui a effacé cet enregistrement, et si sa secrétaire, Mme Woods, dit que ce n'est pas elle, il « *la croit tout à fait* ».

M. Nixon précise enfin que sa décision de démissionner a été prise le 1er août 1974, une semaine avant son annonce officielle. Il confirme avoir prié à genoux avec M. Kissinger au dernier soir de sa présidence et révèle avoir parlé de son secrétaire d'Etat à M. Ford comme du « *seul homme qui lui serait absolument indispensable* ».

La troisième partie de la série publiée ce mercredi porte sur le voyage en Chine. M. Nixon ne tarit pas d'éloges sur Chou En-lai, pour son « *esprit brillant et son sens de l'humour* ». Les dirigeants chinois, en général, lui sont apparus « *presque obsédés d'autocritique* » et préférables aux dirigeants soviétiques, qui feront l'objet d'un prochain chapitre. L'ancien président a-t-il voulu préparer le prochain voyage que, selon ses proches, il aurait l'intetion de faire en Chine ? Sa seule critique va à Mme Chiang Ching, épouse de Mao et âme damnée de la « bande des quatre », qui « *manquait de chaleur et d'humour* ».

M. T.

Argentine

PRÉSIDENT DU PARTI RADICAL
M. Ricardo Balbin a été arrêté

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — M. Ricardo Balbin, président de l'U.C.R. (parti radical argentin), un de ses fils et au moins six dirigeants locaux de son parti ont été arrêtés, le lundi 1er mai, à Villa-Mercedes, à 780 km au nord-est de la capitale, apparemment en application de la loi qui interdit les activités politiques dans le pays, apprend-on de source locale informée. M. Balbin s'était rendu à Villa-Mercedes pour prendre part à un banquet organisé par des membres de son parti. Le 25 avril dernier, la police fédérale avait déjà décidé de poursuivre une quarantaine de membres du parti radical pour avoir contrevenu à la loi sur les activités politiques. Ils avaient notamment signé un document demandant le rétablissement des activités politiques dans le pays.

D'autre part, les principaux chefs militaires argentins ont mis au point, les 28 et 29 avril, un document définissant leur position sur la question de la structure du pouvoir, et particulièrement sur la désignation du futur président de la République. Ce texte a été remis à la junte, qui se réunit à nouveau ce mardi 2 mai pour désigner le futur chef de l'Etat. Les observateurs estiment que cette procédure inusitée des hommes qui forment la « deuxième ligne » du pouvoir militaire, généraux de division et de brigade, et vice-amiraux, est motivée par le fait que la jnute est divisée sur la désignation du futur président.

On apprend par ailleurs que l'ancienne présidente, Mme Peron, a été transportée en fin de semaine à l'hôpital français de Buenos-Aires pour y subir un examen médical général.

Cette nouvelle confirmerait certaines versions selon lesquelles l'état de santé de l'ex-présidente, qui souffrirait de dépression nerveuse aiguë, serait en train de décliner.

Enfin, les familles de disparus ont soulevé la question de la persistance de la violation des droits de l'homme en Argentine devant la conférence épiscopale, qui s'est achevée le 29 avril, a révélé le président de la conférence, le cardinal Raul Primatesta.

Selon le cardinal, la lettre, qui a été remise par une délégation de familles des disparus comprenant une trentaine de personnes, citait les cas de plusieurs personnalités, parmi lesquelles les syndicalistes Oscar Smith et Jorge di Pasquali, les journalistes Edgardo Sajon et Rodolfo Pondal, M. Hidalgo Sola, ancien ambassadeur argentin au Venezuela, et les religieuses françaises Léonie Duquet et Alice Domon.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● *LA PRESSE* ET *MONTREAL-MATIN*, deux quotidiens de langue française de Montréal, devraient reparaître prochainement après sept mois d'interruption dus à un conflit entre rédaction et direction sur des questions salariales. Un protocole d'accord sur les salaires a été signé lundi 1er mai. — *(A.F.P.)*

États-Unis

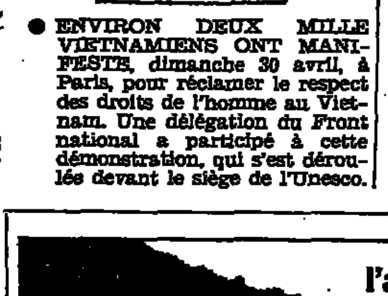
● M. TADEO FUKUDA, premier ministre japonais, est arrivé lundi 1er mai à Washington où il doit avoir mercredi un entretien avec le président Carter.

Haute-Volta

● PLUS DE LA MOITIE DES ELECTEURS INSCRITS se sont abstenus dimanche 30 avril de participer aux élections législatives qui marquent le retour au pluripartisme. Plus d'un tiers des citoyens en âge de voter avaient déjà négligé de s'inscrire sur les listes électorales. Selon des résultats partiels, l'U.D.V.-R.D.A. (Union démocratique voltaïque pour le rassemblement démocratique africain) vient en tête, mais perd la majorité absolue qu'elle détenait dans l'ancienne Assemblée, avant l'arrivée des militaires au pouvoir. Elle précède l'Union nationale pour la défense de la démocratie (U.N.D.D.) de M. Macaire Ouedraogo, et l'Union progressiste voltaïque (U.P.V.), du professeur Ki-Zerbo. — *(A.F.P., Reuter.)*

Laos

● HUIT PERSONNES ONT ETE CONDAMNEES A MORT pour avoir tenté de renverser le gouvernement, a annoncé mardi 2 mai le quotidien officiel *Siang Pasason*. Elles faisaient partie d'un groupe de quarante et un « *suspects* » arrêtés en novembre dernier. — *(Reuter.)*

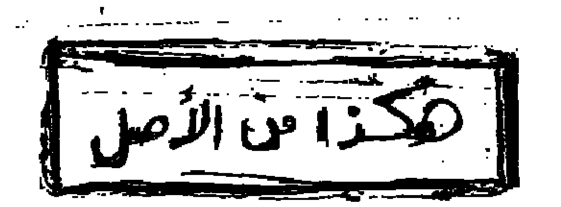


Tunisie

● M. TIJANI ABID, nouveau secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Tunisie (U.G.T.T.), a rejeté lundi 1er mai la responsabilité des émeutes du 26 janvier sur M. Otto Kersten, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), accusé d'avoir « *mis le feu aux poudres* ». Il a laissé entendre que l'U.G.T.T. pourrait se retirer de la C.I.S.L. si celle-ci persistait à ne pas reconnaître la nouvelle direction de la centrale tunisienne. — *(Corresp.)*

Vietnam

● ENVIRON DEUX MILLE VIETNAMIENS ONT MANIFESTE, dimanche 30 avril, à Paris, pour réclamer le respect des droits de l'homme au Vietnam. Une délégation du *Front national* a participé à cette démonstration, qui s'est déroulée devant le siège de l'Unesco.



AFRIQUE

Rhodésie

Après l'éviction d'un ministre noir

L'ÉVÊQUE MUZOREWA MENACE DE QUITTER LE GOUVERNEMENT INTÉRIMAIRE

La décision du conseil exécutif rhodésien de limoger M. Byron Hove, co-ministre noir de la justice, a provoqué une crise au sein du gouvernement intérimaire de Salisbury. M. Hove a été exclu du conseil vendredi 19 avril (*le Monde* du 21 avril) après avoir refusé de revenir sur ses déclarations en faveur d'une restructuration des services de police et de justice.

L'évêque Abel Muzorewa, chef du Conseil national africain unifié l'U.A.N.C., principale formation noire signataire de l'accord de règlement interne conclu le 3 mars avec M. Smith, a déclaré samedi 29 avril, que la destitution de M. Hove pourrait avoir des *« conséquences désastreuses »* pour l'avenir du gouvernement intérimaire. Dimanche, l'évêque a demandé la réintégration de M. Hove, menaçant de quitter le gouvernement si son appel n'était pas entendu. Le comité central de l'U.A.N.C. a, pour sa part, qualifié l'éviction du ministre noir d' *« inconstitutionnelle, nulle et non avenue »*.

M. Hove a, quant à lui, repris le chemin de l'exil. A son arrivée, dimanche à Londres, il a qualifié d' *« escroquerie »* le règlement interne, affirmant que l'évêque Muzorewa était le *« seul honnête homme dans cette équipe de fourbes »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Maroc

AU LENDEMAIN D'UNE VAGUE DE GRÈVES

Les autorités annoncent une série de mesures sociales

Rabat. — A l'occasion du 1er mai, les syndicats ont rappelé leurs revendications et le gouvernement a marqué les limites de sa politique des revenus. A une majoration des salaires dont elles craignent qu'elle n'entraîne la fermeture d'entreprises incapables de supporter cette nouvele charge, les autorités ont préféré un relèvement de 50 % des allocations familiales. Celles-ci passeront mensuellement de 24 à 36 dirhams (1) par enfant à compter du 1er janvier 1979. Les pensions servies par la caisse nationale de sécurité sociale seront augmentées d'environ 20 % à une date qui n'a pas encore été fixée. Enfin, la sécurité sociale pourrait être étendue aux salariés agricoles qui n'en bénéficient pas depuis son institution il y a plus de dix-huit ans.

De notre correspondant

Plusieurs entreprises du secteur privé ont récemment été perturbées par des arrêts de travail. Le secteur public et les entreprises nationales n'ont pas été épargnés. Des grèves ont affecté l'enseignement (du primaire au supérieur), le centre minier de Kouribga, l'importante raffinerie de Mohammedia, différents organismes liés à l'agriculture et l'Office de commercialisation et d'exportation (O.C.E.).

Le lock-out intervenu à Mohammedia, le refus de la direction de l'O.C.E. de faire droit à certaines revendications, marquent les limites des concessions. Il est peu probable que les majorations de traitement réclamées par les enseignants soient satisfaites dans l'immédiat en raison des répercussions qu'elle telle mesure entraînerait dans la fonction publique à un moment où les responsables des finances sont tenus par les exigences de l'austérité budgétaire. *« Le climat de paix sociale que notre pays connaissait depuis la « marche verte » est rompu, alors que nous nous trouvons dans une période critique »*, écrivait récemment dans *Maroc Soir*, journal proche du gouvernement, M. Ahmed Alaoui, ancien ministre. *« Il ne faut pas oublier,* poursuivait-il, *que nos soldats se battent* (au Sahara Occidental) *pour la défense de notre intégrité territoriale contre les envahisseurs. L'Etat déploie tous ses efforts pour concilier les nécessités du développement avec celles de la défense nationale. »* Venant d'*« employés privilégiés »* par rapport à beaucoup d'autres, affirme M. Alaoui, les grèves dans l'agriculture, les mines ou le secteur énergétique, constituent *« un mauvais coup porté au pays »*.

Forte hausse du coût de la vie

A l'inverse, *Al Mouharrir*, journal de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), apostrophe ceux qui dénoncent les grèves. *« Si vous avez réellement le souci de l'intérêt national,* écrit-il, *et si voulez épargner à l'économie nationale un surcroît de problèmes, pourquoi ne portez-vous pas vos critiques sur cette politique qui protège les riches aux dépens des pauvres et donne aux nantis l'avantage sur le prolétariat, au lieu de blâmer des travailleurs qui réclament, au plus, une amélioration de leurs conditions d'existence ? »*

Une trêve sociale était intervenue à la demande du roi en 1975 quand le Maroc s'était mobilisé pour la « marche verte ». Le 1er janvier 1977 le salaire minimum légal avait été revalorisé dans l'industrie, le commerce, les professions libérales et l'agriculture d'environ 10 %. Dans la fonction publique, les traitements avaient été augmentés.

Le SMIG horaire était passé de 1,27 à 1,40 dirham (1) et le SMAG journalier de 6,40 à 7,25 dirhams.

Mais la hausse du coût de la vie avait par avance absorbé la majoration. Aussi, l'application d'une échelle mobile est-elle de nouveau réclamée aussi bien par l'Union marocaine du travail (U.M.T.), que par l'Union générale des travailleurs du Maroc (U.G.T.M.), la centrale liée à l'Istiqal. *« Le SMIG à 1000 dirhams »* a lancé le 1er mai le responsable de l'U.M.T. dans un meeting à Rabat. Dans toutes les manifestations *« la hausse vertigineuse des prix et la spéculation »* ont été dénoncées.

L'indice du coût de la vie a progressé en 1977 de 12,52 %. En février 1978 la progression était de 2,3 % par rapport à janvier et de 10 % par rapport à février 1977. Les variations les plus fortes concernent l'habillement et les produits alimentaires. Des pénuries, souvent dues à des manœuvres spéculatives, ont affecté périodiquement les circuits de distribution du sucre, du thé et de la farine. Il en est résulté un renchérissement au marché parallèle. Vigoureuse dans plusieurs cas, la réaction des autorités n'a pas toujours eu l'effet escompté. La spéculation immobilière et la hausse sans frein des loyers ont aggravé la situation. Outre l'appétit démesuré de certains propriétaires, cette hausse tient aux insuffisances d'une réglementation datant du protectorat et qui n'est plus adaptée aux données actuelles du marché. Des députés de la majorité comme de l'opposition se sont saisis du problème à la Chambre des représentants. Le gouvernement, qui entend assainir une situation inquiétante à divers égards, considère favorablement ces initiatives.

LOUIS GRAVIER.

(1) 1 dirham = 1,10 franc français.

Tchad

Le Frolinat considère comme « caduc » l'accord de cessez-le-feu de Benghazi

Le Frolinat (Front de libération nationale du Tchad) a subitement durci sa position dimanche 30 avril dans le conflit qui l'oppose au gouvernement de N'Djamena. Dans un communiqué diffusé sur les ondes de la radio libyenne, le Front *« considère comme caduc l'ensemble des points de l'accord de Benghazi sur la réconciliation nationale au Tchad »*. Il précise que l'avion transportant les membres du comité militaire mis en place à Benghazi pour veiller au cessez-le-feu a été refoulé samedi à son arrivée à Faya-Largeau, préfecture tchadienne tenue depuis février dernier par le Frolinat.

Le Front estime que ce comité ne correspond plus à l'esprit de l'accord de Benghazi : *« Alors qu'initialement,* tait-il observer, *ce comité devait comprendre uniquement des militaires nigériens et libyens, on y trouve des Soudanais sans que jamais le Frolinat* ait été consulté sur cette transfor*mation. De même, le Frolinat n'a jamais été consulté sur la répartition de ses éléments sur les différentes positions. »*

Le Frolinat s'en prend ensuite au vice-président soudanais, M. Abdulgassim Mohamed Ibrahim. Se référant à la conférence de presse tenue par celui-ci mercredi à N'Djamena, le Front affirme que ce dernier *« a pris la grave responsabilité de dire qu'il n'a pas à demander le retrait du corps expéditionnaire français pour que soit remplie précisément la deuxième condition posée par notre organisation révolutionnaire en vue de l'ouverture de véritables pourparlers de paix. « Cette responsabilité,* poursuit-il, *est d'autant plus grave qu'elle couvre, défend et légitime l'agression française perpétrée contre notre pays et notre peuple. »*

Pour sa part, le commandant Abdessalam Jalloud, membre du secrétariat général du Congrès populaire libyen, a *« rendu responsables la France et ceux qui légitiment son action militaire au Tchad de la nouvelle détérioration de la situation dans ce pays »*. Au cours d'un dîner offert à Tripoli en l'honneur du président de la République de Sao-Tomé et Principe, M. Manuel Pinto da Costa, le « numéro deux » libyen a déclaré que *« le peuple tchadien est victime d'un complot colonialiste ourdi contre lui par la France ». « La présence des forces françaises et des avions Jaguar au Tchad,* a-t-il poursuivi, *est une tentative d'y accroître la tension, alors que le peuple tchadien était presque parvenu à résoudre ses problèmes intérieurs. »*

A N'Djamena, le président Malloum a accusé les « agents du Frolinat » infiltrés dans les villes du Tchad de recruter des élèves, des lycéens, des professeurs et des fonctionnaires originaires du nord du pays. Le général leur a également reproché *« d'organiser une agitation ayant pour thème le départ des Français du Tchad »*, ajoutant à ce propos : *« Au nom de quelle logique, le Frolinat s'arroge-t-il le droit d'avoir des pactes de défense et interdit-il au gouvernement du Tchad de négocier et signer en toute responsabilité des accords pour assurer la défense de la République ? »*

Sur le terrain, la situation semble s'être stabilisée, notamment à Salal, garnison située à 450 kilomètres au nord-est de N'Djamena. Dans le sud, le calme est revenu à Moundou et Mayo-Kebbi après les manifestations de la semaine dernière.

Dans une interview téléphonique à France-Inter, M. Louis Dallier, ambassadeur de France à N'Djamena, a déclaré qu'*« aucun péril ne menace la colonie française au Tchad ». « Il n'y a d'ailleurs aucun motif de panique,* a-t-il poursuivi. *A aucun moment, les Français n'ont été molestés à N'Djamena. Il n'y a aucun motif à un exode que rien ne justifie. La situation est très calme et stable. »* — *(A.F.P., Reuter.)*

ASIE

La visite en France de M. Ku Mu, vice premier ministre chinois

Pékin veut importer les techniques de pointe utilisées par les industries occidentales

M. Ku Mu, vice-premier ministre chinois, commence mercredi 3 mai, à la tête d'une importante délégation, une visite en France qui se terminera le 12 mai et sera suivie d'un voyage dans plusieurs autres pays européens. Cette visite a essentiellement un caractère économique, la Chine, qui a défini ses besoins pour ses plans jusqu'en 1985, désirant parfaire son information sur les techniques de pointe qu'elle entend désormais importer. M. Ku Mu est notamment accompagné du ministre des eaux et de l'énergie, des vice-ministres de la construction de base, de l'agriculture et des forêts, et de plusieurs dirigeants provinciaux.

De notre correspondant

Pékin. — M. Ku Mu est le dirigeant chinois du rang le plus élevé qui se rend en France depuis la visite à Paris en mai 1975 de M. Teng Hsiao-ping. Le principe de ce voyage été arrêté en janvier lors des entretiens de M. Barre à Pékin. Il serait inexact toutefois de parler d'une visite « retour » répondant à celle du premier ministre. M. Ku Mu, qui n'est pas membre du bureau politique du P.C., pouvant difficilement être considéré comme l'un des dirigeants politiques de tout premier plan de la République populaire.

Le vice-premier ministre, qui est président de la commission d'État pour la construction de base, est en fait surtout connu pour ses compétences économiques et techniques. Il en va de même des principales personnalités qui l'accompagnent, notamment de Mme Chien Chen-ying, ministre des eaux et de l'énergie électrique. Aussi bien le programme prévu pour la visite a-t-il été conçu de manière à satisfaire la curiosité de techniciens : installations de Roissy, usine marémotrice de la Rance, centrale nucléaire du Bugey.

Tout indique que, du point de vue chinois, il s'agit d'une visite exploratoire, comme de nombreuses missions chinoises en ont fait un peu partout dans le monde depuis l'été dernier. Le sentiment des experts est que la Chine a désormais à peu près défini ses besoins pour ses plans de développement jusqu'en 1985 et qu'elle est à l'heure actuelle en train de parfaire son information sur les équipements qu'elle peut acquérir à l'étranger. A cet égard, un facteur l'emporte sur tous les autres dans ses choix : la Chine veut essentiellement consacrer ses devises à l'achat d'équipements de la meilleure qualité et incorporant surtout les techniques les plus avancées.

C'est dans cet esprit que la délégation conduite par M. Ku Mu se rend en France et qu'elle visitera non seulement certaines des réalisations les plus originales, mais aussi quelques-unes des firmes, comme Berliet et Alsthom, qui ont une longue expérience du marché chinois, mais doivent tenir compte de ce que leurs représentants appellent *« un renforcement caractérisé des exigences techniques »* de la part des Chinois (*le Monde* du 31 janvier). M. Ku Mu se réserve de pouvoir comparer les possibilités offertes par la France avec celles d'autres pays, puisqu'il doit aussi se rendre, au cours du voyage, en Suisse, en Belgique, en Allemagne fédérale et au Danemark.

Des usines complètes

Outre les visites d'intérêt technique, les entretiens du vice-premier ministre devraient permettre d'explorer des voies nouvelles d'échanges économiques avec la France et les industriels français. Diverses missions d'affaires venues d'Europe et qui sont récemment passées en Chine, notamment une importante mission britannique, ont en effet trouvé les responsables disposés à envisager des modes de collaboration qui n'avaient pas été pratiqués jusqu'à présent. En particulier, la Chine serait désormais prête à acquérir des usines complètes, dont le financement serait assuré par l'exportation de leur production. Ce genre d'opération a déjà été réalisée à large échelle en U.R.S.S., mais, jusqu'à une époque récente, on refusait d'en entendre parler à Pékin, pour des raisons de principe et d'idéologie, entre autres. L'assouplissement considérable des esprits sur ce plan ouvre des portes nouvelles et, selon les industriels britanniques, de telles opérations « compensées » pourraient être envisagées non seulement pour des industries de fabrication, mais encore pour l'exploitation de ressources naturelles — minerais métallifères surtout.

Des conversations sur des projets de cette sorte touchent nécessairement aux problèmes de financement. A ce point de vue également, des idées nouvelles se font jour à Pékin, où l'on souhaite voir la Banque de Chine et les banques occidentales s'entendre sur des formules de crédit commercial ou de dépôts pouvant s'étendre jusqu'à dix ans. éventuellement cinq années et povant s'étendre jusqu'à dix ans.

A. J.

Un administrateur compétent

De petite taille, le visage sérieux sans sévérité excessive, M. Ku Mu est le modèle de l'administrateur compétent. On sait peu de chose de ses antécédents de jeunesse, mais, sans doute, offraient-ils toutes garanties pour le P.C., lorsque celui-ci accéda au pouvoir, car dès le lendemain de la libération, âgé de trente-six ans à peine, M. Ku Mu est maire de Tsinan, capitale du Shantung. Très vite cependant, après un bref séjour à Changhaï, il entame à Pékin sa véritable carrière d'économiste.

Depuis 1954, on le trouve parmi les dirigeants de diverses commissions de planification, avant qu'il ne prenne la tête, en 1964, de la même commission d'État pour la construction de base qu'il préside encore aujourd'hui. Comme nombre de ses collègues dans ce genre d'organismes, la révolution culturelle lui vaut de sérieux déboires et, notamment, d'être qualifié de *« révisionniste contre-révolutionnaire »*. Toutefois, non seulement toutes ses fonctions lui sont rendues en 1973, mais il entre la même année au comité central du parti, en janvier 1975, la quatrième Assemblée nationale le nomme vice-premier ministre.

A soixante-quatre ans, M. Ku Mu fait partie de la génération « moyenne » au sein de la direction. Il est le contemporain d'hommes comme MM. Yu Chiu-li et Fang Yi, qui exercent aujourd'hui les plus hautes fonctions dans l'administration économique et qui comme lui, « montèrent » à Pékin vers le milieu des années 50 — en même temps que MM. Teng Hsiao-ping et Li Hsien-nien — pour y devenir les collaborateurs directs de Chou En-lai.

A la différence de tels personnages cependant, M. Ku Mu n'a fait que des progrès modestes et tardifs dans l'appareil politique. On s'attendait généralement que le retour en force, après la chute de la *« bande des quatre »*, de l'équipe de planificateurs, qui avait entouré Chou En-lai vingt ans plus tôt, lui vaille une importante promotion comparable à celle de MM. Yu Chiu-li et Fang Yi, l'un et l'autre admis au bureau politique. Le onzième congrès du P.C., en août 1977, comme la cinquième Assemblée nationale, il y a deux mois, se bornèrent toutefois à confirmer M. Ku Mu dans les postes qu'il occupait depuis plusieurs années. — A J.

Les propos tenus en Chine par le chef d'état-major britannique provoquent des remous à Londres

Les déclarations du maréchal de l'air, sir Neil Cameron, le chef d'état-major britannique à Pékin, provoquent des remous en Grande-Bretagne et une demande d'explication de la « Pravda ».

En visite officielle en Chine depuis le 27 avril, Sir Neil Cameron a déclaré lundi 1er mai : *« Nos deux pays se rapprochent de plus en plus. Cela doit être bon, car nous avons tous deux à notre porte un ennemi dont la capitale est Moscou. (...) Quelques-uns de nos problèmes sont différents, mais une chose est absolument claire pour moi, c'est la puissance croissante de la force blindée soviétique avec le T-64 et le T-72, ainsi qu'avec le T-80, en cours de lancement et qui sera probablement le char le plus avancé dans le monde. Nous devons partager, je pense, notre commune expérience des blindés et ainsi nous serons dans la meilleure position possible pour relever le défi des forces blindées soviétiques si jamais c'était nécessaire. »* Rencontrant ensuite des journalistes britanniques, Sir Neil a dit qu'il n'avait pas parlé au nom de son gouvernement ni de l'OTAN, mais, a-t-il ajouté, *« j'avais l'accord du gouvernement britannique pour discuter de conceptions stratégiques »*.

● A LONDRES, des députés de l'aile gauche travailliste ont demandé la démission immédiate du maréchal Cameron. Le porte-parole conservateur pour la défense, Sir Ian Gilmour, a en revanche trouvé ses propos *« extrêmement judicieux »*. M. David Owen, secrétaire du Foreign Office, a déclaré lundi que le chef d'état-major devait *« porter la responsabilité de ses paroles »*, ce qui implique qu'elles n'ont pas été soumises au gouvernement. Il a ajouté qu'il ne pensait pas qu'elles aient un effet négatif sur les relations entre Londres et Moscou.

La visite de Sir Neil Cameron à Pékin — a-t-il dit — est destinée à améliorer les relations anglo-chinoises *« mais pas d'une manière délibérée et provocatrice, aux dépens de nos relations avec l'Union soviétique »*.

Notre correspondant à Londres, H. Pierre, écrit : *« Les milieux officiels doutent que M. Callaghan décide de se débarrasser du maréchal Cameron, compte tenu des relations actuellement difficiles avec les chefs militaires au sujet de la solde des forces armées. Le premier ministre avait lui-même dénoncé les éléments qui « sèment » délibérément la discorde » au ministère de la défense. Néanmoins, il lui sera difficile de ne pas réprimander Sir Neil pour avoir contrevenu à la réserve exigée d'un chef militaire en exercice. »*

● A MOSCOU, la *Pravda* s'inquiète des propos du chef d'état-major, dont les discours *« ne correspondent pas aux relations soviéto-anglaises »*. *« En quel nom parle le chef d'état-major britannique ? »*, demande l'organe du P.C. soviétique. *Cette question mérite un éclaircissement officiel. »*

● *La « théorie des trois mondes »* soutenue par la Chine a été qualifiée, dimanche 30 avril, d'*« antimarxiste, antiléniniste, antirévolutionnaire »* par le quotidien albanais *Zeri i Popullit*, qui accuse cette conception du monde de rendre *« un grand service à l'impérialisme »*.

Sans nommer la Chine, l'organe du Parti du travail albanais écrit qu' *« on ne peut s'appuyer sur un impérialisme pour combattre l'autre »*. — *(A.F.P.)*

Philippines

«Il faut repenser nos relations avec les États-Unis»

nous déclare le président Marcos

Manille. — M. Marcos a apparemment gagné son pari : il a réussi ce qu'il appelait « l'expérience démocratique » des élections générales du 7 avril sans pour autant mettre en danger le pouvoir qu'il exerce depuis cinq ans, en vertu de la loi martiale. Au lendemain de la victoire de son parti, il a montré les limites de la « démocratie » philippine en interdisant toute manifestation et en faisant arrêter plusieurs personnalités de l'opposition sans provoquer de réaction dans la population. Des perquisitions ont eu lieu dans des séminaires, des mandats d'amener ont été lancés contre quatre candidats de l'opposition.

L'Eglise, cependant, en la personne du cardinal de Manille, Mgr Shin, et un groupe de jésuites font pression sur le pouvoir pour que soient réexaminés les résultats des élections. Mais, inorganisée, l'opposition paraît résignée.

L'Assemblée intérimaire élue le 7 avril siégera six ans ; elle ne permet pas un retour à la séparation des pouvoirs puisqu'elle n'est, par sa composition, que le reflet de l'exécutif. M. Marcos a cherché avant tout à mettre en place des structures civiles qui lui permettent de contrebalancer le pouvoir des militaires, mais préservent le sien. Toute la question est désormais de savoir si Washington, qui avait « suggéré » ces élections à M. Marcos, se contentera d'une normalisation qui semble tout à fait formelle. L'arrivée ce mardi 2 mai, à Manille, de M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, est, pour M. Marcos, l'occasion de tester la réaction américaine.

Le chef de l'Etat philippin s'est entretenu de toutes ces questions avec notre envoyé spécial à Manille :

De notre envoyé spécial

« N'avez-vous pas été surpris par l'importance de l'opposition qui s'est manifestée au cours de la campagne électorale ?

— Non. Manille, traditionnellement, est une ville d'opposition. En fait, nous avons encouragé les opposants à se manifester, car leur participation était essentielle : il était en effet nécessaire qu'il y ait confrontation d'idées au cours de la campagne. L'opposition a choisi de ne pas porter le débat sur le terrain des options politiques, mais sur celui de la lutte personnelle : ce que les électeurs ont rejeté.

— Les Philippines sont-elles aujourd'hui un pays démocratique ?

— Il s'agit de rétablir progressivement les libertés individuelles. Mais disons que même sous la loi martiale nous avons autant que possible essayé de maintenir les principes démocratiques : les principales décisions politiques ont été entérinées par des référendums ou des plébiscites. Nous avons d'autre part une Constitution : ce qui n'est pas le cas en général dans les pays régis par la loi martiale. Celle-ci a d'ailleurs été proclamée en vertu de la Constitution.

— Selon l'opposition, vous avez fait deux erreurs : celle d'avoir permis à votre femme de se présenter aux élections et celle d'avoir autorisé le sénateur Aquino (principal adversaire de M. Marcos en prison depuis cinq ans) à faire de même.

— L'essentiel était de tester la capacité de notre peuple à élire une assemblée qui pourrait faire des réformes sans violence. Quel exemple de liberté d'opinion pouvait être meilleur qu'une confrontation entre la première dame du pays et Aquino ?

— Monsieur le président, êtes-vous satisfait des élections générales du 7 avril, et que signifient-elles ?

— Avant tout, je suis satisfait des résultats. Puisque le parti gouvernemental a obtenu la majorité. Grâce à l'existence de l'assemblée intérimaire à qui je peux transférer les pouvoirs législatifs que j'exerce conformément à la loi martiale, il m'est possible d'envisager de lever celle-ci. D'autre part, ces élections qui ont été décidées à un moment où l'on pouvait douter de la maturité politique des Philippins indiquent qu'en fait ils sont prêts à une « normalisation » (du régime).

— La nouvelle assemblée recevant ses pouvoirs de vous-même, puisque vous les lui transférez, pensez-vous qu'on puisse parler d'une restauration de la séparation des pouvoirs aux Philippines ?

— Le système que nous avons adopté est à mi-chemin entre le régime parlementaire et le régime présidentiel. Il n'y a pas de séparation profonde entre l'exécutif et le législatif : le premier étant un organe du second, leurs pouvoirs se confondent.

— En cinq ans de loi martiale, ne pensez-vous pas que les militaires ont pris une place trop grande dans la vie du pays ?

— Non, au contraire, les militaires ont toujours obéi aux directives du pouvoir civil. C'est là l'une des différences principales entre la loi martiale, disons de type classique, et celle en vigueur aux Philippines. Dans notre cas, le gouvernement civil n'a pas changé, il a continué mais dépend des militaires pour mettre en application les lois qu'il décide. L'armée n'a donc pris aucun pouvoir ; elle n'a que ceux que le pouvoir civil a bien voulu lui laisser. Par exemple : les arrestations sont décidées par le pouvoir civil, comme les dispositions légales réglementant les détentions. Personne ne peut être arrêté sans un ordre du pouvoir civil.

— Si la campagne électorale a été libre, force est de reconnaître que, à peine le scrutin terminé, on a pu constater un changement radical de climat et qu'il est à nouveau dangereux d'être ouvertement opposé à vous.

— La question de la violence est cruciale, la population doit comprendre qu'il est nécessaire d'avoir un équilibre entre le respect de la loi et les libertés individuelles, sans quoi on sombre dans l'anarchie. Nous ne faisons rien de plus que des pays comme la France ou l'Italie qui luttent contre le terrorisme. Simplement, nous faisons savoir à chaque citoyen les limites qu'il ne doit pas dépasser.

— Il y a eu beaucoup de plaintes concernant les irrégularités commises pendant le scrutin et dans le décompte des voix. Le fait que l'Eglise, qui n'est pas une institution extrémiste, ait demandé que soit créée une commission d'enquête ne donne-t-il pas un certain poids aux affirmations de l'opposition ?

— L'Eglise n'est pas une institution extrémiste, mais il y a dans ses rangs des éléments qui le sont. Le cardinal dans sa lettre pastorale ne remet pas en cause l'impartialité des pouvoirs publics. Il connaît notre peuple : les Philippins dès qu'ils perdent deviennent de mauvais joueurs. Les politiciens ne font pas exception : ils n'admettent pas de perdre. C'est en quelque sorte dans notre nature.

— En ce qui concerne la rébellion musulmane, le M.N.L.F. (Front moro de libération nationale) vous a récemment transmis une proposition pour reprendre les négociations interrompues depuis mai dernier.

— Depuis l'année dernière, nous avons invité les chefs du M.N.L.F. à venir à Manille. Mais le problème est de savoir qui est désormais le chef du M.N.L.F. : M. Nur Misuari ou M. Salamat ? Nous pensons qu'il faut attendre pour savoir qui peut nous assurer que l'accord auquel nous pourrions parvenir sera respecté. Car sur le terrain, beaucoup d'unités combattantes ne suivent pas les ordres de la direction du M.N.L.F.

Une politique d'équidistance

— Récemment, sont venus aux Philippines, M. Trinh, ministre des affaires étrangères du Vietnam, puis M. Li Hsien-nien, vice-premier ministre chinois. Envisagez-vous de renouer avec les pays communistes d'Asie une politique qui pourrait contrebalancer les relations privilégiées qui existent entre les Philippines et les Etats-Unis ?

— Nous menons désormais une politique d'équidistance. En Asie, nous devons, quels que soient les régimes politiques, améliorer notre compréhension mutuelle. C'est dans cette perspective que nous cherchons à développer nos relations avec la Chine, le Vietnam et aussi l'U.R.S.S.

— Plus précisément, pensez-vous que l'on puisse interpréter la visite de ces deux personnalités comme une approbation tacite de la présence américaine aux Philippines ?

— Il m'est difficile de donner une interprétation. Ce que je peux dire, c'est que les pays de l'ASEAN ont senti la nécessité d'équilibrer leurs relations avec les puissances qui ont des intérêts légitimes dans la région. Cette orientation, je pense, coïncide avec les intentions de certains pays socialistes d'Asie.

— En ce qui concerne les Etats-Unis, pourquoi avez-vous si vigoureusement attaqué Washington au cours de la campagne électorale ?

— Je tiens à être l'ami des Etats-Unis. Mais je pense qu'il est temps pour nous de montrer un peu de dignité et de nationalisme. Pensez-vous qu'il soit normal que les Etats-Unis interviennent aussi fréquemment dans les affaires internes de notre pays ?

— Vous êtes en train de négocier un nouvel accord sur le statut des bases américaines aux Philippines ? Qu'attendez-vous de Washington au point de vue de la sécurité ?

— Je crois qu'il faut repenser nos relations avec les Etats-Unis. L'alliance entre nos deux pays date d'une époque où les Américains étaient les seuls à posséder une arme atomique. Ce n'est plus le cas. Les bases peuvent être aujourd'hui un objectif pour des missiles nucléaires. La question légitime, que nous nous posons est de savoir si aujourd'hui ces bases constituent pour nous une protection ou au contraire un risque.

— On dit souvent que vous êtes un « dictateur ». Pensez-vous que ce soit vrai ?

— Non. Quel dictateur organise des élections, libère ses ennemis sans en avoir fait exécuter un seul, consulte le peuple par référendum ? J'exerce un « autoritarisme constitutionnel ». Mais je suis en train de limiter progressivement mon pouvoir. »

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS.

Afghanistan

CHEF D'UN P. C. CLANDESTIN

M. Taraki devient président de la République et premier ministre

Des centaines de partisans de l'ancien régime auraient été exécutés

Le calme semble être revenu en Afghanistan après le coup d'Etat militaire de jeudi 27 avril. Le pays porte désormais le nom de République démocratique d'Afghanistan. Il a à sa tête depuis dimanche un président de la République — qui est en même temps premier ministre — M. Nur Mohamed Taraki. Celui-ci dirige également un conseil démocratique républicain populaire formé à partir du conseil militaire révolutionnaire qui organisa le putsch contre le président Daoud

Le nouveau gouvernement compte parmi ses membres : MM. Khafizzoula Amin, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, Mohamed Aslam, vice-premier ministre et ministre des communications, le colonel Abdul Kadyr, ministre de la défense nationale, et M. Nur Akhmad Nur, ministre de l'intérieur.

M. Taraki est assisté de huit conseillers, dont le colonel d'aviation Abdul Kadir, principal artisan du putsch avec le commandant des blindés Aslam Watarajan. Le colonel Abdul Kadir est responsable des affaires de défense. Les autres conseillers sont MM. Habibullah (affaires étrangères), Mohammad Noor (intérieur), Abdul Karim (économie), Saleh Mohammad (communications), Abdul Hakim Sharee (justice), Abdul Quddus (commerce) et Nizamuddin (affaires tribales).

M. Taraki est le chef d'un parti communiste, le Khalq (Peuple), issu d'une scission du parti Parcham. Il a été qualifié par la radio locale de *« grande personnalité nationale et révolutionnaire »*. Il est âgé d'un peu moins de soixante ans.

Plusieurs importants dirigeants du régime déchu ont trouvé la mort au cours du coup d'Etat ou ont été passés par les armes. Le président Daoud, son frère et principal conseiller, ainsi qu'un certain nombre de membres de sa famille, dont des femmes et des enfants, ont été fusillés vendredi, affirment plusieurs sources. Il en a été de même de MM. Syed Abdul Illah, vice-président, Abdul Kadir, ministre de l'intérieur, du général Ghulam Haider Rasooli, ministre de la défense, et du général Mohammad Musa, commandant de l'armée de l'air ; un important chef religieux conservateur aurait aussi été exécuté. Outre les centaines de morts au cours des combats, il y aurait eu aussi, après le coup d'Etat, des centaines d'exécutions de partisans de l'ancien régime. La garde présidentielle, forte de deux mille hommes, aurait, selon un témoin, été anéantie. — *(A.F.P., Reuter.)*

Tension entre Dacca et Rangoon

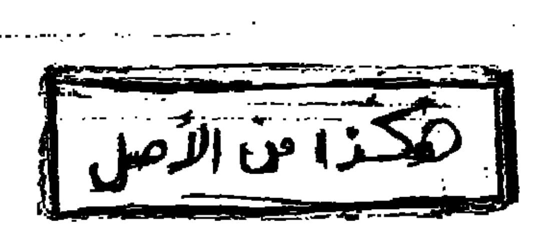
PLUS DE SOIXANTE-DIX MILLE MUSULMANS BIRMANS SE SONT RÉFUGIÉS AU BANGLADESH

Des milliers de musulmans continuent de franchir la frontière entre la Birmanie et le Bangladesh pour échapper aux opérations lancées par les forces armées de Rangoon. Selon radio Bangladesh, seize mille réfugiés ont traversé la frontière dans la seule journée du 30 avril, portant à soixante et onze mille le nombre de Birmans qui ont fui leur pays au cours des dernières semaines.

Ces réfugiés, musulmans originaires de l'Arakan, ont affirmé avoir subi des violences lorsqu'ils ont été chassés de chez eux par l'armée. Vingt-cinq corps portant des marques de sévices ont été découverts sur la rivière Naaf.

Rangoun donne une version différente de ces incidents. L'agence de presse officielle affirme que dix-neuf mille quatre cent cinquante-sept Bengalais ont été refoulés de Birmanie au cours d'une opération de contrôle contre l'immigration illégale dans la région de Buthidaung. — *(A.F.P., Reuter.)*

[La situation est tendue depuis l'année dernière entre les deux pays, qui ont une frontière commune d'environ 150 kilomètres. La presse et la radio birmanes ont dénoncé un « complot » contre le régime du général Ne Win, dont certains organisateurs seraient des Arakanais qui auraient obtenu le soutien de diplomates « étrangers », ce dernier adjectif visant le Bangladesh.]



...ns avec les États-U...

...ident Marcos

Une politique d'égal...

...et Rangoon

ASIE

L'INDE, MALADE AGITÉE

I. — L'ombre de Mme Gandhi

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

New-Delhi. — N'ayant pas connu le sort de Jeanne d'Arc, Mme Gandhi est-elle promise au destin de de Gaulle ? Elle a souvent dit que ces deux personnages étaient ceux dont l'épopée l'avait le plus marquée. Déclarant craindre une arrestation qui ferait d'elle le « martyr » du gouvernement Desai, la fille de Nehru n'en a pas moins commencé sa « traversée du désert ». Son succès aux élections régionales, en février, dans deux grands Etats du sud du pays (Andhra-Pradesh, Karnataka), a redoré un blason passablement terni par le raz de marée qui mit fin, en mars 1977, à dix-neuf mois de « dictature ».

La commission Shah, enquêtant sur le régime de l'état d'urgence, a apporté des témoignages suffisamment précis pour qu'il n'y ait plus de doute sur le caractère arbitraire et les abus commis sous ce régime : abandonnée par pratiquement tous ses anciens ministres lorsqu'elle s'est séparée, au début de janvier, du parti du Congrès — dit maintenant Congrès officiel (O) — pour former le Congrès Indira (I), dessaisie de l'emblème congressiste — une vache et un veau, — populaire auprès des électeurs en majorité illettrés, Mme Gandhi a cependant retrouvé une clientèle, et du même coup son sourire.

Sans doute continue-t-elle de tirer avantage de son ascendance prestigieuse, du nom qu'elle porte — qui n'a aucun rapport avec celui du mahatma Gandhi, — du fait aussi qu'elle est une femme et, peut-être, symboliquement, pour certains Indiens, une « mère ». Mais elle fait aussi flèche de tout bois, se posant en défenseur aussi bien des producteurs de canne à sucre et de coton que des intouchables, victimes de sévices de la part de propriétaires terriens ragaillardis par la venue au pouvoir central d'une coalition allant des sociaux-démocrates aux nationalistes de droite, comme des musulmans alarmés de la présence au sein de la majorité d'hindouistes aussi zélés que les membres du Jan Sangh. Il en faudrait toutefois davantage pour faire oublier à de nombreux déshérités du Nord les injustices dont ils ont été victimes sous l'état d'urgence.

Le parti du Congrès nouvelle mouture et ses électeurs du Sud sont au service d'une ambition obstinée : il s'agit pour Mme Gandhi d'obtenir une réhabilitation politique, d'effacer l'humiliation de la défaite de 1977, de reconquérir le pouvoir ou plutôt y être portée. Aussi a-t-elle abandonné le ton larmoyant pour adopter un style plus assuré, où percent l'arrogance et le contentement de soi mais qui sonne tout aussi faux. « *Nous ne croyons pas qu'Indira Gandhi,* écrit *Secular Democracy,* (la démocratie laïque), *ait appris quoi que ce soit de son expérience passée et qu'elle ait été guérie de sa mégalomanie et de ses ambitions dynastiques* (son fils Sanjay se tient actuellement à l'écart de la vie politique)... *Sa paranoïa s'est accentuée, si l'on en juge par les discours qu'elle a faits au cours de la campagne électorale et son comportement après la victoire.* » Ce mensuel n'est pas le seul journal à faire une telle analyse.

Bien qu'elle joue le jeu des partis et des élections, sans lequel il ne lui est pas possible de regagner du terrain, Mme Gandhi tend à se placer « au-dessus » des partis et du Parlement. « *Je suis l'opposition* », a-t-elle tout bonnement déclaré. Il est vrai qu'elle a toujours été mal à l'aise dans les Assemblées nationales où, comme le rappelle le *Times of India,* ses performances ont été médiocres. Aujourd'hui, Mme Gandhi montre une espèce de dédain hautain pour l'institution parlementaire et ne tolère autour d'elle que des serviteurs obséquieux entretenant son culte. Elle se pose en chef national « *en réserve de la République* » et en communion directe avec le peuple.

Tout comme l'indifférence avec laquelle, au-delà des cercles intellectuels et politiques, les révélations de la commission Shav sont accueillies par les Indiens, le « retour » de l'ancien chef de gouvernement au premier plan montre, contrairement aux apparences, que les bienfaits de la démocratie indienne restaurée en partie par M. Desai ne sont pas perçus de la même façon dans toutes les couches de la population. Si de grandes villes comme Bombay et Bangalore n'ont élu aucun des partisans de Mme Gandhi, les campagnes, où les libertés paraissent un luxe réservé à une élite éduquée ou possédante, leur ont été plus favorables. Ainsi le principal et le seul défi politique auquel aient à faire face actuellement les autorités provient du groupe qui fit pencher l'Inde vers une espèce de fascisme.

Les tendances régionalistes

Le vote du Sud en faveur du Congrès (I) étant généralement considéré comme une réaction à l'influence dominante du Janata dans le Nord, les tendances régionales se trouvent renforcées. Des partis régionaux sont au pouvoir au Tamil Nadu, au Pendjab, au Cachemire, au Meghalaya, tandis que le P.C.I. marxiste (indépendant de Moscou et de Pékin) contrôle le Bengale occidental, le Tripura, et soutient le Janata (1) en Assam.

Cette situation a des conséquences géopolitiques notables : sur la plus grande partie de sa frontière, le Bangladesh se trouve entouré d'un « cordon sanitaire » communiste. Une telle mosaïque ne menace pas l'unité administrative de la Fédération, mais elle est une cause de frictions entre le gouvernement central et certains Etats fédérés. Le premier ministre et le Jan Sangh, notamment, sont vigoureusement opposés à la décentralisation des pouvoirs que réclament non seulement les formations régionales, mais aussi les marxistes.

La remontée de l'ancien premier ministre est un facteur qui devrait contribuer à sauver les apparences d'unité de la coalition au pouvoir. Celle-ci est une véritable « *agence de groupes d'intérêts* », déclare justement l'un de ses membres. Chaque tendance y « *marque* » sa rivale. Ce qui a pour résultat de neutraliser l'action gouvernementale. « *Le Janata n'a rien fait,* écrit l'*Indian Express, pour se distinguer du Congrès... Il a perdu le crédit que lui a apporté son triomphe électoral...* » A la direction du mouvement, les sociaux-démocrates tentent de neutraliser la droite nationaliste, mais le parti n'a ni véritable appareil, ni cadres dévoués, ni, bien sûr, de philosophie politique originale. Il relève avec mollesse le défi de Mme Gandhi.

Montrant en toute circonstance une fraîcheur physique et une vivacité d'esprit étonnantes chez un homme de cet âge, M. Desai parle et bouge beaucoup, mais, s'il inaugure beaucoup de chrysanthèmes, n'est guère parvenu à donner une direction ferme au pays. Et si Mme Gandhi préparait son fils à sa succession, M. Desai semble considérer qu'il a le temps de se préoccuper de cette question. Est-ce parce que les prétendants sont trop nombreux ?

Son rigorisme religieux démarque le Janata du Congrès, parti laïc. Parviendra-t-il à imposer en quatre ans la prohibition de l'alcool sur l'ensemble du territoire ? C'est là un (faux) problème, de même que... l'interdiction de l'exportation de cuisses de grenouille (en raison des conditions d'abattage de ces batraciens), qui tient beaucoup à cœur à M. Desai. L'interdiction de la vente de spiritueux pourrait priver certains États de ressources financières importantes et, d'autre part, entraîner une poussée de la consommation d'alcool clandestin, cause chaque année de nombreux décès par empoisonnement.

Le gouvernement s'efforce d'autre part de redonner aux couples confiance dans le contrôle des naissances. « *Si les familles sont nombreuses, elles ne peuvent espérer avoir une vie heureuse* », dit le premier ministre. Mais, pour l'heure, le « facteur Sanjay » — l'effet de dissuasion des campagnes de stérilisation forcées provoquées par le fils de Mme Gandhi — continue de faire obstacle à des mesures simplement incitatives. En un an, le nombre de stérilisation est tombé de 1,5 à 0,8 million. Le gouvernement Desai a fait voter la loi, préparée par l'ancien régime, relevant de dix-huit à vingt et un ans, pour les garçons, et de quinze à dix-huit ans, pour les filles, l'âge légal du mariage dans le but de faire baisser la natalité. Condition élémentaire pour que cette réforme soit appliquée, un autre texte va être déposé qui rendra les déclarations de mariage obligatoires. Mais quelle législation peut empêcher la tradition des unions précoces dans un pays où les lois sont généralement tournées ?

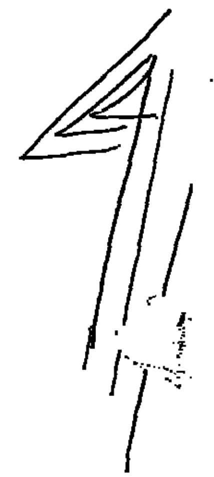
C'est sans doute dans le domaine diplomatique que le gouvernement a le plus innové. Il a rétabli des relations plus confiantes avec les pays voisins, s'est rapproché des Etats-Unis, où M. Desai se rendra en visite officielle en juin, sans compromettre la coopération avec l'U.R.S.S. Cette politique est identifiée ici à un « *véritable non-alignement* ». Et la fermeté avec laquelle M. Desai a montré à M. Carter sa volonté de poursuivre le programme nucléaire indien à « usage pacifique » l'a rendu populaire auprès de l'opinion nationale. Mais l'Inde jette un doute sur ce pacifisme et compromet ses projets de coopération économique asiatique (*le Monde* des 5 et 6 février) en voulant acheter cette année des avions d'interception modernes — New-Delhi hésite entre le Jaguar, le Mirage F-1 et le Viggen suédois. Le rédacteur en chef de l'*Indian Express,* M. Ajit Bhattacharjea, a fait remarquer que l'ensemble des dépenses en devises fortes qu'entraînerait cette opération représente l'équivalent des sommes requises pour augmenter, comme il est en principe prévu, de 18 000 MW en cinq ans la production d'énergie nécessaire pour faire face aux besoins du pays. Ces dépenses militaires sont-elles compatibles avec une politique économique dont l'objectif proclamé est pourtant de donner la priorité à l'agriculture, au développement rural et aux petites entreprises villageoises ?

Prochain article :

DES CHOIX DIFFICILES

(1) Parti du premier ministre, M. Desai.

Le Monde **politique**



La convention nationale du P.S.

Des nouveaux rapports de

La réunion de la convention nationale du parti socialiste, samedi 29 avril, a illustré à la fois le souci des socialistes d'éviter de se diviser et la nervosité qui règne cependant au sein de cette formation. Cette nervosité avait été encore plus nette la veille, lors de la session du comité directeur et des réunions séparées de la majorité et de la minorité du parti. Un incident a même opposé MM. François Mitterrand et Didier Motchane pendant la réunion du comité directeur. M. Pierre Mauroy avait demandé, au nom du secrétariat, que la règle limitant à 20 % le nombre des parlementaires au sein des instances dirigeantes du parti ne soit pas appliquée. M. Motchane, l'un des animateurs du CERES, a donné l'accord de la minorité en faisant remarquer qu'une fois de plus la direction du P.S. viole les statuts. M. Mitterrand a aussitôt quitté la salle des séances, suivi par quelques-uns de ses amis. Les autres responsables socialistes ont obtenu le retrait de ces propos et ont décidé qu'ils ne figureraient pas au compte rendu des travaux du comité directeur, dont la séance s'est poursuivie en l'absence du premier secrétaire.

Autre signe de nervosité, l'attaque lancée dans le cadre de la réunion du courant majoritaire, avant l'ouverture du comité directeur, contre la revue « Faire » et M. Gilles martinet, par deux proches de M. Mitterrand, MM. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, et Gérard Delfau, membre du secrétariat. M. Martinet s'est entendu notamment reprocher d'être le porte-parole de la C.F.D.T., et il a répliqué sèchement.

Certains des anciens membres de la Convention des institutions républicaines (le parti d'origine de M. Mitterrand) se montrent particulièrement tendus. Il est vrai que le sort de plusieurs d'entre eux est toujours lié à celui du premier secrétaire. Trois fédérations départementales du P.S. qui sont actuellement en crise (les Alpes-Maritimes, la Côte-d'Or et le Vaucluse) échapperaient probablement aux amis de M. Mitterrand si les « sous-courants » qui composent la majorité du P.S. pouvaient se manifester librement. L'existence de situations de ce genre renforce le sentiment de lassitude devant le phénomène de tendances perceptible dans de nombreux secteurs du P.S. De nouveaux rapports de forces tendent à se créer. Certains des nouveaux maires, élus en mars 1977, cherchent à se situer de manière autonome, sans référence aux courants « offi-

Les travaux de la convention nationale du parti socialiste, qui s'étaient ouverts samedi 29 avril sur un rapport de M. Pierre Mauroy (*le Monde* daté 30 avril-2 mai), ont été l'occasion d'un premier débat sur le fonctionnement du parti. Les représentants des fédérations de Vendée, du Val-d'Oise et du Puy-de-Dôme se sont montrés particulièrement critiques. Le porte-parole du CERES (la minorité du P.S.), M. Pierre Guidoni, député de l'Aude, a paru, par comparaison, modéré. Tout en rappelant que le CERES s'est opposé aux choix politiques effectués en juin 1977, lors du congrès de Nantes, il a indiqué que, la direction du parti les ayant respectés, la minorité voterait le quitus. Mais il a insisté sur le fait que, compte tenu de la situation actuelle du P.S., les notions de majorité et de minorité en son sein sont devenues caduques. Le CERES ne se considère plus comme une minorité.

Dans sa réponse, M. Mitterrand s'est surtout attaché à répliquer aux interventions des secrétaires fédéraux mettant en cause le fonctionnement interne du P.S. et le respect de la démocratie en son sein. Il a retenu huit points.

En ce qui concerne l'accord signé le 13 mars par les trois partis de gauche et qualifié par certains socialistes de « mascarade », il a noté que le comité directeur unanime avait souhaité un tel accord. A propos du mode de désignation de direction socialiste qui relève de la cooptation, il a rappelé que le P.S. s'est constitué par des apports successifs de groupes et qu'il convenait, en conséquence, d'assurer une représentation des minorités au sein de la tendance dirigeante.

Le rôle des experts ayant été jugé excessif, le premier secrétaire a affirmé qu'à aucun moment le groupe des experts n'est intervenu dans la vie interne du parti, ne s'est substitué à la direction ou aux commissions du P.S. M. Mitterrand a relevé ensuite que des reproches sont adressés à la direction en raison des retards dans l'envoi des documents internes. Il a remarqué que cette critique ne pouvait être faite du temps où les socialistes ne recevaient aucun texte, mais il a admis que des améliorations devraient être apportées.

En ce qui concerne le manque de formation des militants, il a indiqué que 50 % d'entre eux ont adhéré au P.S. depuis moins de trois ans et qu'il est difficile de former cent-mille personnes dans ce laps de temps. C'est ce qui explique, a-t-il noté, les retards et les insuffisances.

Il a ensuite invité ses amis à ne pas accorder trop d'importance aux prochaines élections présidentielles. Il a noté que pour sa part il n'a jamais posé ce problème, car il n'est pas actuel. Ceux qui le posent, a-t-il ajouté, ont tort. Le premier secrétaire s'est ensuite vigoureusement élevé contre ceux qui mettent en cause ces méthodes de direction et parlent à ce propos d'« impérialisme » ou de « présidentialisme ». Selon lui, le P.S. est le parti le plus démocratique de France. S'il admet qu'il est possible d'améliorer la situation, il récuse les critiques qui sont adressées à la direction.

Après avoir reproché à certains orateurs leur culte de la base, il a estimé que les propositions du règlement intérieur, pour intéressantes qu'elles soient, ne pourront résoudre toutes les difficultés. L'élection directe des dirigeants du parti n'empêchera pas par exemple des opérations de « courant » ou de « sous-courant ». Enfin, M. Mitterrand a invoqué le « projet de société » que les militants socialistes vont être invités à élaborer. Il s'est demandé s'il était possible de laisser la base travailler sans aucune proposition de la direction, et il a estimé qu'un cadre devait lui être fourni. Une commission de travail dirigée par M. Mitterrand va donc être mise en place, et elle devra avoir terminé ses travaux au mois de juillet.

Le premier secrétaire a souligné qu'il ne faudrait pas en conclure que la direction du parti cherche à imposer sa volonté aux militants.

Le quitus de la direction a été voté par 6 368 mandats contre 198 et 306 abstentions.

M. JOSPIN : une véritable stratégie de l'échec

Samedi après-midi, les délégués de la convention nationale ont entendu un rapport de M. Lionel Jospin consacré aux relations entre le P.C.F. et le P.S. « *Dans l'année qui précédait les élections*, a-t-il déclaré, *une victoire de la gauche paraissait possible. (...) Le recul opéré depuis les municipales et tout simplement le maintien de la droite au pouvoir ont conduit le parti et avec lui la masse des travailleur à ressentir le résultat des élections comme un échec politique. (...) Telle n'est apparemment pas l'appréciation de la direction du parti communiste. Le bilan des élections donné par M. Charles Fiterman ne parle pas d'échec et met en exergue exactement sur le même plan ces deux résultats essentiels des législatives : elles « ont permis à la coalition de droite au pouvoir de conserver la majorité à l'Assemblée nationale » et « le parti socialiste progresse et devance notre parti mais de manière limitée ». Les freudiens rêveront sur le parallélisme des formulations.* »

M. Lionel Jospin a ajouté : « *Même si nous avons souhaité et parfois cru le contraire, il est clair que la gauche, divisée au point où elle l'était, ne pouvait gagner les élections. Dès le début, où s'est engagée contre le P.S. et donc contre l'union du parti socialiste et du parti communiste une campagne systématique qui s'est poursuivie jusqu'au 13 mars, s'y sont ajoutées des attaques visant directement le candidat commun de la gauche aux élections présidentielles de 1965 et de 1974. Le parti communiste a planifié une campagne de polémique contre l'un de ses partenaires : le partenaire socialiste.*

» Les hésitations qui ont été les nôtres face à l'actualisation du programme commun s'expliquent par la crainte que nous avions de redonner au P.C. la clé de l'union de la gauche (selon qu'il refusait ou non l'accord sur le programme) et de lui fournir enfin un prétexte (ou des textes...) pour sa campagne contre nous. Ce qui était nécessaire à l'union, l'actualisation, dans un climat de confiance pouvait devenir mortel pour elle dans une atmosphère de procès. »

Le rapporteur socialiste a cependant estimé que le P.S. pouvait avoir commis des erreurs. Il a en particulier expliqué : « *Il y a eu des insuffisances : dans la préparation politique et technique de la négociation ? Dans l'expression politique de certains ? Sur la question du SMIC ? La convention pourra en débattre, mais nous n'avons en rien alimenté la polémique mais seulement répondu, en rien renié nos engagements politiques vis-à-vis de nos partenaires. S'il est vrai que nous avons insisté beaucoup dans la dernière période sur le rôle du P.S., son importance, c'est qu'il devenait difficile de continuer à défendre devant l'opinion celui qui nous attaquait tous les jours et que la crédibilité de l'union diminuant, nous tentions de la restaurer en faisant du P.S. un pôle d'attraction. (...)*

» Accepter l'intégralité des propositions communistes (en particulier sur la défense, où elles mettaient en pièces le compromis de 1972) ne nous aurait pas garanti l'accord du P.C., la fin de toute polémique contre nous et donc la reprise de la dynamique unitaire, mais aurait donné à l'opinion le sentiment que nous perdions notre autonomie politique, ce qui était fatal à notre parti et aux chances de la gauche à court terme et à moyen terme. La solution résidait comme en 1973 dans un compromis politique. Pourquoi le P.C.F. n'avait-il pas posé en 1973 la question des filiales ? Pourquoi avait-il fait preuve de tant de souplesse tactique aux présidentielles de 1974 ? Parce que la volonté politique de préserver l'union ne lui faisait pas défaut à cette époque. (...)

» Ne point parvenir à un accord sur l'actualisation était nécessaire à la direction du P.C. Ne plus avoir d'accord sur le programme redonnait au parti communiste la distance par rapport au P.S. dont il avait besoin. D'où le blocage de la négociation. (...) Une telle orientation a conduit la direction du P.C.F. à s'éloigner sur plusieurs points de l'orientation définie à son vingt-deuxième congrès. Tous les thèmes susceptibles de gagner à la gauche de nouveaux appuis dans les classes moyennes frappées par la crise ont été systématiquement laissés de côté. (...) Tout visait à faire peur, rien ne donnait la dimension d'un vaste rassemblement. (...)

» Jamais le P.C.F. ne s'est situé dans la perspective de la victoire de la gauche. (...) On peut conclure au choix de la part du P.C. d'une véritable stratégie de l'échec. »

M. Jospin s'est alors attaché à tenter d'expliquer l'attitude du P.C. Il a jugé que ne pouvait être écartée « *une dimension internationale* ». Tout en notant que cette dimension propose « *plus d'hypothèses que de faits précis* », qu'elle « *garde sans doute un caractère second* », à ses yeux il est clair néanmoins que les positions de politique étrangère défendues par le parti communiste, particulièrement dans la dernière période, recoupent pratiquement toujours les orientations de la politique extérieure de l'Union soviétique. Il a ajouté : « *Il faut constater que malgré les critiques émises sur certains aspects de la réalité des pays de l'Est, la reconnaissance du caractère authentiquement socialiste de ces pays n'a pas jusqu'ici été mise en doute. Or il semble bien que le P.C. d'Union soviétique ait opéré dans la dernière période un durcissement idéologique non seulement à l'égard de la social-démocratie internationale, mais aussi à l'égard*

M. Rocard : finalement, le P.C.F. ne sert à rien

M. Michel Rocard, qui était dimanche 30 avril l'invité du club de la presse d'Europe 1, a commenté en ces termes la politique économique de M. Barre :

« *Cette politique est certainement celle d'un capitalisme moderne qui sait ce qu'il veut. Elle est antisociale au sens où sa priorité absolue est une reconstitution du profit de l'entreprise sans passer par une relance de la demande. Le grand projet pour faire cette reconstitution du profit dans l'entreprise, c'est la hausse des prix, c'est-à-dire une ponction sur le pouvoir d'achat des salariés, puisqu'il n'y a pas de relance. Le prix sera une espèce de vérité de la productivité des firmes dans la règle du jeu capitaliste, sans contrepartie : on n'aidera plus les entreprises en difficulté, ce qui signifie donc une augmentation importante du chômage.*

» Il n'y a pas de politique qui soit plus directement définie comme contraire aux intérêts du monde du travail. Socialement, elle aura des conséquences que je crois lourdes, que je crois dramatiques. Nous les verrons économiquement.

» (...) C'est une politique de l'avant-guerre ou des débuts du capitalisme sauvage, des débuts des années 50. Mais elle est cohérente, brutale et courageuse, du point de vue du capitalisme concentré et moderne. »

M. Rocard a aussi parlé du P.C. en déclarant : « *En France — et c'est vrai dans l'Europe entière, — on n'a jamais vu le parti communiste accepter de gouverner avec d'autres forces de gauche et, quand on a vu un parti communiste au pouvoir, c'est toujours dans des situations d'union nationale.*

» Par conséquent, le parti communiste français, comme les autres partis communistes, depuis un demi-siècle, n'accepte pas une victoire de gauche. Autrement dit, la réalité politique du parti communiste français, c'est finalement qu'il ne sert à rien. Et c'est la tristesse profonde des militants communistes sincères d'aujourd'hui.

» Ce que je crois, c'est que l'effondrement de la référence soviétique stalinienne pose un terrible problème d'identité au parti communiste français, qu'il ne l'a pas encore résolu et que, ne l'ayant pas encore résolu, il n'est pas prêt à acepter la dominance d'autres que lui dans la gauche, c'est-à-dire nous. »

M. Rocard conserve, toutefois, des raisons d'espérer. « *Mon ambition, mon espérance reste la même*, déclare-t-il. *Je crois même que ce que vient de faire la direction communiste, c'est-à-dire assurer l'échec de la gauche, maintenir la droite au pouvoir, elle ne peut pas se le permettre deux fois, le monde du travail ne le lui pardonnerait pas.*

» Il faut tout de même songer au bilan de cette élection. C'est la première fois en France depuis quarante ans tout de même que le parti socialiste est devant le parti communiste. Nous avons espéré la victoire, il y a défaite. Je ne sous-estime pas ce que veut dire défaite. Mais n'oublions pas que c'est la première fois que nous sommes en position de parler fort dans la gauche et de conduire le projet.

» Deuxième élément : c'est sans doute la première fois que la direction du parti communiste va avoir des comptes à rendre aussi forts sur le résultat de sa politique. Et là, je fais un pronostic. L'augmentation de trois cent mille ou quatre cent mille du nombre de chômeurs due à la politique de M. Barre, c'est dans six mois ou un an qu'elle sera constatée.

La généralisation des hausses de prix avant un nouveau palier qu'espère M. Barre, et sur lequel j'émets des doutes, va se traduire par une sérieuse accélération temporaire. A l'automne prochain, le monde du travail paiera le prix du maintien de M. Barre au pouvoir. Le prix n'est pas encore grand maintenant, c'est pour l'automne. A ce moment-là, on se demandera à qui revient la faute d'une continuation de la politique de M. Barre. C'est alors qu'il faudra parler projet et que l'on verra si, en effet, la direction communiste veut continuer à vouer la gauche à l'échec avec autant d'impunité et autant de persévérance. »

M. JOXE : formule puérilement agressive.

M. Pierre Joxe, député socialiste, a estimé, le 1er mai, à Chalon-sur Saône, que la formule de M. Rocard sur l'inutilité du P.C. est « puérilement agressive ». Il a ajouté : « *Il n'y a pas d'autre stratégie que celle d. l'union de la gauche qui, dans l'avenir, se reconstruira peut-être sur de nouvelles bases. Le parti socialiste n'est pas partisan de l'invective. Il doit, au contraire, appeler l'opinion à la réflexion.* »

RENÉ ANDRIEU (P.C.) : voilà une infamie

Commentant les propos tenus par le premier secrétaire du P.S., René Andrieu écrit, lundi 2 mai, dans *l'Humanité* :

« *Pour éclairer sa pensée, il* [M. Mitterrand] *a cru devoir évoquer la bataille de Leipzig, où Napoléon vit, au dernier moment, les troupes saxonnes retourner les armes contre lui.*

» Disons-le en pesant les mots : c'est franchir les bornes de la décence. Que François Mitterrand se compare à Napoléon, passe encore — tout ce qui est excessif étant sans importance — ; mais qu'il reprenne contre nous, sous une forme allusive et hypocrite, la vieille injure du parti de l'étranger, voilà une infamie qu'on ne peut relever sans mépris.

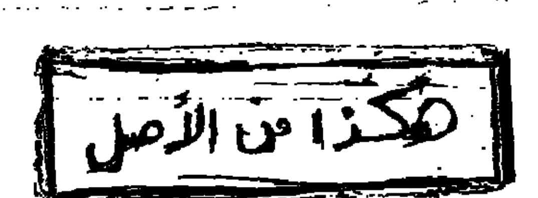
» Mieux vaudrait, vraiment, laisser au vestiaire des arguments de ce niveau dont le seul mérite est de montrer involontairement que le premier secrétaire du parti socialiste n'a jamais voulu de véritable alliance avec nous et que son unique objectif était de se servir de l'idée de l'union de la gauche comme d'un tremplin pour arriver au pouvoir, et poursuivre, contre nous, la politique actuelle. »

Le rédacteur en chef du quotidien du P.C. ajoute : « *On peut se demander, dans ces conditions, si l'union de la gauche dont continuent à se réclamer les dirigeants socialistes n'est pas un simple alibi destiné à masquer un changement de stratégie.* »

M. Rocard a servi à faire échouer la gauche

« *La réalité profonde du parti communiste*, assure Michel Rocard, *c'est finalement qu'il ne sert à rien.* » *On ne saurait en dire autant en tout cas de Michel Rocard. Il a servi d'une manière constante et presque caricaturale à faire échouer l'union de la gauche. En se battant contre le programme commun dès la signature de celui-ci : « Tout ce qui aurait pu être authentiquement mobilisateur est absent de ce programme », écrivait-il en 1972. En poursuivant ses attaques directes contre lui en 1974 : « Nous n'entendons toujours pas le signer et nous sommes même aujourd'hui plutôt confirmés dans cette position. » En s'ingéniant à le vider de sa substance à partir du moment où il avait dû se rallier à lui du bout des lèvres. (...)*

» A quoi sert le parti communiste ? A défendre les intérêts des travailleurs que les amis de Rocard ont tendance à oublier dès qu'ils sont au gouvernement... »



ports de force s'établissent entre les différents courants

ciels » du parti socialiste. C'est aussi le cas de certaines fédérations départementales.

Si la convention nationale a été plus calme, M. François Mitterrand a dû néanmoins se défendre des critiques visant à la fois sa manière de diriger le parti et certains des choix qu'il a effectués au cours des derniers mois. Le premier secrétaire a mis dans ses réponses une part d'humour mais ce n'est pas sans un certain déchirement qu'il se voit à présent contraint de se justifier devant ses propres amis. Il s'est d'ailleurs étonné que « certains » qui ont participé aux décisions émettent à présent des critiques. Cette remarque, qui visait M. Michel Rocard, a amené le CERES à dire, à l'issue de la convention nationale, que l'évocation de la trahison de Leipzig à laquelle s'est livré le premier secrétaire visait également le député des Yvelines. En réalité, M. Mitterrand songeait au parti communiste. Le fait de répandre une telle rumeur illustre malgré tout le degré de tension qui existe entre certains courants du parti socialiste.

M. Mauroy a lui aussi été au passage égratigné par le député de la Nièvre, puisque celui-ci a déploré que l'on parle déjà de l'élection présidentielle de 1981. Or le maire de Lille avait le matin même expliqué que M. Mitterrand serait le meilleur candidat pour ce scrutin. Il apparaît dans ce domaine que le premier secrétaire du P.S. considère que si la gauche a, en 1981, une chance réelle de l'emporter, il se portera candidat. Dans le cas contraire, il s'éviterait un nouvel échec sauf si sa candidature était l'unique moyen de faire passer le représentant du parti socialiste devant celui du parti communiste. La concurrence avec les communistes va être l'un des grands soucis des socialistes dans les années qui viennent. Ils ne se font plus guère d'illusions sur leurs alliés d'hier, ils semblent décidés à exploiter les tensions qui se manifestent actuellement au sein du P.C.F. Ils s'efforcent de relayer sous forme de questions publiques certaines des critiques adressées par des communistes à la direction de leur parti. Il n'en demeure pas moins que le parti socialiste a du mal à se mobiliser en dehors des périodes électorales. Pour tenter de meubler le vide, un projet de société va être élaboré. Il sera soumis à une convention nationale qui doit siéger en février prochain. Mais, à leur manière, et M. Mitterrand et M. Rocard ont témoigné d'un certain scepticisme sur l'utilité d'un tel projet.

THIERRY PFISTER.

du mouvement communiste européen. (...) Certains signes montrent également que la pression du P.C. d'Union soviétique sur les P.C. extérieurs s'est sans doute accrue. (...) Cette pression s'est-elle exercée sur le P.C. français ? Y a-t-elle trouvé des défenseurs dès lors que la direction du P.C.F. avait déjà ses propres raisons pour opérer un tournant stratégique qui n'entrait pas en contradiction avec la volonté soviétique de maintenir le statu quo *politique et social en Europe ?* »

M. Jospin a cependant jugé que le problème du rapport des forces dans la gauche reste fondamental pour le P.C.F. Il a déclaré : « *Le parti communiste n'accepte pas que s'instaure un nouveau rapport de forces, non seulement dans la classe ouvrière mais même plus largement dans la gauche. Il prend ses distances par rapport à l'alliance conclue si ses chances de la diriger diminuent. Qu'il le fasse parce qu'il ne veut pas être une force d'appoint est parfaitement compréhensible. Qu'il le décide parce qu'il pense avoir le devoir de diriger n'est pas acceptable par nous. Le P.C. n'a pas encore rompu avec la vieille conception « du parti de la » classe ouvrière », justifié à être « le parti guide ». Donc, si le parti socialiste progresse trop c'est lui qui devient l'adversaire principal. La dialectique du développement de l'union qui nourrit la croissance du P.S. conduit le parti communiste à rompre avec elle. (...)*

» *La direction du P.C. est sans doute de bonne foi quand elle dit qu'elle ne remet pas en cause l'union de la gauche comme stratégie du long terme. Elle peut s'en écarter dans les faits en 1978 et provoquer la défaite aux élections pour la reprendre plus tard avec un P.S. qu'elle espère « cassé » (par exacerbation des divisions internes) ou « discrédité » (par une alliance avec la droite à laquelle on le pousse). Mais une telle attitude a sa logique négative. Si le parti socialiste est trop faible, notamment électoralement, la gauche ne peut en France être majoritaire. Si le parti socialiste est trop fort selon les critères du P.C., le parti communiste s'oppose au succès de l'union. La victoire n'est donc jamais possible. L'opinion de gauche, les travailleurs, les socialistes et de nombreux communistes sont donc fondés à demander à la direction du P.C.F. : que voule-vous ? Quelle est votre véritable stratégie de l'alternance et du passage au socialisme en France ? Quand les conditions seront-elles plus favorables qu'en 1978 ?* »

Le premier secrétaire du P.S. a également évoqué les reports de voix au sein de la gauche. Il a relevé que le report des électeurs communistes sur les candidats socialistes s'est effectué pleinement et que les électeurs socialistes ont permis l'élection de quatorze députés communistes supplémentaires. « *Cela montre la ligne à suivre* », a-t-il noté.

M. Mitterrand a, en conclusion, évoqué son entrevue avec M. Giscard d'Estaing. Il a une nouvelle fois précisé qu'il n'y a dans cette démarche aucun « *virage à droite* ». « *Aucune avance ressemblant à une concession politique ne sera acceptée*, a-t-il ajouté, *mais les socialistes seront toujours disponibles si la nation a besoin d'eux* ». Il a déclaré : « *Personnellement je n'attends rien, je ne demande rien, je refuse tout. Je finirai mes jours sans décoration. Mais il faut que les hommes du parti se préparent à diriger l'État.* »

M. Michel Rocard a expliqué au cours de son intervention que les socialistes sont unanimes à approuver la stratégie d'union de la gauche. Il s'agit, selon lui, d'une nécessité de la situation française. Il s'est toutefois montré sceptique sur les possibilités de relancer l'union en recréant en son sein un climat de confiance ou même en faisant des concessions au parti communiste. Celui-ci ne les percevrait que comme un aveu de faiblesse. Seule, a-t-il expliqué, la pression des travailleurs peut faire changer le parti communiste. Il appartient donc aux socialistes de présenter un projet de société susceptible de convaincre les Français. Encore faut-il tenir compte de leur psychologie. Il ne faut pas non plus oublier les réalités économiques et internationales. Ce n'est qu'une fois cette tâche accomplie qu'il sera possible de négocier des compromis, d'établir des programmes.

M. Rocard a toutefois souligné que ce projet de société ne peut en rester à un niveau de généralités. Il a constaté que jusqu'à présent le P.S. a trop souvent énoncé des principes sans étudier suffisamment les moyens de leur mise en œuvre. Il a noté que s'il est exact qu'un besoin de changement existe dans le pays, il convient de ne pas sous-estimer le besoin de sécurité. La rupture avec le capitalisme ne peut être que progressive.

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, porte-parole de la *minorité* (le CERES) a expliqué que la signature du programme commun avait constitué « *un défi à l'audace* ». Il a constaté que rien n'était possible avec le parti communiste, mais que rien n'est possible contre lui. Le porte-parole du CERES a critiqué le réformisme de M. Michel Rocard et il a souhaité que la date du prochain congrès socialiste soit avancée. Il a également regretté une certaine dérive du parti socialiste depuis trois ans et il a réaffirmé la nécessité d'engager un processus de rupture avec le capitalisme.

La résolution finale de la convention nationale comprend trois parties. La première partie, qui constitue la critique de la politique gouvernementale, a été adoptée à l'unanimité ainsi que le calendrier du parti qui est mentionné dans la troisième partie de la motion. Il prévoit que la convention chargée de la réforme des statuts se réunira au mois d'octobre et que le prochain congrès sera convoqué au mois de mai 1979.

La seconde partie de la motion porte approbation du rapport présenté par M. Lionel Jospin. Les représentants du CERES ont refusé de participer au scrutin sur ce texte. Ils ont estimé qu'il n'y avait pas lieu d'approuver un tel rapport. Pour leur part, il fallait se borner à en prendre acte.

Un problème d'identité

M. Lionel Jospin a ensuite déclaré : « *Le P.C.F. a des traits de conservatisme. Conservatisme de l'héritage marxiste-léniniste revu par Staline. Conservatisme de sa propre histoire puisqu'il n'a jamais fait le bilan du stalinisme en France même. Conservatisme des structures puisque le fonctionnement du « centralisme démocratique » et la puissance exceptionnelle de l'appareil permanent interdisent que tout débat, critique, puisse sortir de la cellule de base ou de la haute direction elle-même.* »

Il a également noté que, avec le déclin du modèle de l'Union soviétique, le P.C.F. connaît un « *problème d'identité* ». Il ne peut retourner à l'ancienne, il a du mal à s'en forger une autre, a-t-il déclaré. « *Les choix actuels du parti communiste,* a-t-il poursuivi, *étant clairs, c'est le parti socialiste qui tient la clé de la situation. Beaucoup spéculent sur sa fragilité ou les tentations qui pourraient y naître. Si nous résistons à la pression conjointe de notre partenaire et de la droite, c'est au P.C. que s'approfondiront les problèmes. Car, si le parti communiste a le temps pour lui, ce n'est pas un temps sans crise (...). N'exagérons pas les conséquences possibles du processus de critique engagé. Dans son histoire, la direction du P.C.F. a eu à affronter d'autres vagues de protestations et même a toujours su y faire face, la puissance de l'appareil et l'interdiction des courants aidant. D'ailleurs, ce n'est pas la crise en soi qui nous intéresse, mais son issue, politique ou non (...). Le caractère hétérogène, voire contradictoire, des critiques exprimées, la valeur un peu mythique qu'elles semblent accorder au XXII[e] congrès, la façon un peu abstraite dont elles sont parfois menées, offrent un grand champ de récupération. Les articles de Jean Elleinstein* dans le Monde *sont très intéressants, mais c'est à la conférence de janvier de son parti qu'il avait la possibilité d'accomplir — s'il le souhaitait vraiment — un acte politique (...).* »

En conclusion, M. Jospin s'est interrogé : « *Le parti socialiste récuse toute alliance avec les forces conservatrices. Sa politique reste celle de l'union de la gauche. Est-ce le cas du parti communiste ? Pourquoi n'a-t-il jamais critiqué le parti communiste italien, qui prône l'austérité et a conclu une alliance avec la démocratie chrétienne (en passant, quel est le parti du grand capital en Italie ?). Le P.C.F. récuse-t-il la perspective d'une politique de « compromis historique » ?*

» *L'Union soviétique et les autres pays de l'Est sont-ils des pays socialistes ? Si oui, pourquoi ? Jusqu'à quel point ? Quelle est la position officielle du parti communiste sur ces questions ?* »

M. Lionel Jospin a évoqué le rapport présenté mercredi 26 avril devant le comité central du P.C.F. par M. Georges Marchais. Il a estimé qu'aucune réponse aux questions qui se posent n'a été apportée. « *Le rapport de Georges Marchais*, a-t-il noté, *est un texte dur et fermé prononcé au nom d'une direction qui n'accepte aucune critique.* »

M. MITTERRAND : la trahison

M. François Mitterrand, qui a pris la parole en fin d'après-midi, a expliqué que le parti socialiste ne souhaite pas l'instauration d'une société communiste, mais qu'il entend créer, avec le P.C.F., une société socialiste. Tout en insistant sur le fait qu'il convient de pratiquer l'union de la gauche, il a souligné qu'il est également nécessaire de songer à battre la droite. Constatant que le programme commun signé en 1972 est arrivé à son terme, le premier secrétaire du P.S. a invité les membres de son parti à prolonger l'action dans laquelle ils sont engagés, et qui aurait abouti « *s'il n'y avait pas eu trahison* ». Il a ajouté : « *J'ai mieux compris l'embarras de Napoléon à Leipzig lorsqu'il a vu les troupes saxonnes retourner leurs armes contre lui, et personne ne se souvient du nom du vainqueur de Leipzig, sauf un nom abstrait : la trahison.* »

M. Mitterrand a également répondu à sa minorité, qui critique volontiers la « *ligne de Nantes* » (du nom du congrès de juin 1977). « *Il n'y a pas de ligne de Nantes*, a-t-il souligné, *mais une ligne d'Epinay* ». (du nom du congrès socialiste de juin 1971). Le premier secrétaire a ensuite expliqué que le parti communiste a voulu la défaite de la gauche. Les communistes n'acceptent une alliance, selon M. Mitterrand, que dans deux hypothèses : ou bien une alliance de gauche qu'ils dominent ou bien une alliance d'union nationale. Le P.C.F. refuse en revanche toute alliance dominée par un P.S. comme le parti socialiste français. « *Le choc était inévitable* », a ajouté M. Mitterrand, en expliquant qu'il s'y attendait dès lors que le P.S. était devenu le premier parti de la gauche. Ce que le député de la Nièvre ignorait, c'est quand cet affrontement interviendrait : avant ou après le scrutin.

M. Mitterrand a également relevé les attaques portées contre les socialistes par M. Georges Marchais, « *installés par le pouvoir à la télévision* ». Il a déclaré : « *Je me fais honneur et orgueil d'avoir, avec vous, maintenu jusqu'au bout l'union de la gauche, y compris au prix de la dérision au lendemain du premier tour.* »

POLITIQUE

LES SOCIALISTES RENCONTRERONT LE 11 MAI M. GISCARD D'ESTAING A PROPOS DU DÉSARMEMENT

C'est par une communication téléphonique entre M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République et MM. Mitterrand et Defferre que M. Valéry Giscard d'Estaing a convié, pour le jeudi 11 mai, une délégation du parti socialiste à le rencontrer au palais de l'Elysée en vue d'un entretien sur les problèmes de la sécurité et du désarmement.

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale ,a indiqué, dimanche 30 avril, à France-Inter : « *Nous considérons que lorsque le président nous invite à discuter d'un problème très important pour la politique internationale de la France, notre devoir est de lui rendre visite et de lui dire clairement ce que nous pensons.*

» *Cette visite à l'Elysée ne doit, cependant, pas être interprétée comme un ralliement ou un rapprochement du P.S. Au contraire, cela va nous donner l'occasion d'exposer, avant un événement important, les positions du P.S. en matière de politique étrangère et de désarmement.* »

M. Gaston Defferre sera accompagné de trois députés, MM. André Chandernagor, responsable socialiste à la commission des affaires étrangères, Jean-Pierre Cot, spécialiste des problèmes de désarmement, et Charles Hernu, responsable socialiste à la commission de la défense nationale.

« TEMPS NOUVEAUX » A RÉUNI SON PREMIER CONGRÈS

Le mouvement Temps nouveaux, qui compte parmi ses dirigeants Mme Odette Thibault, maître de recherches au C.N.R.S., MM. Théodore Monod, membre de l'Institut, et Haroun Tazieff, les professeurs H.-P. Klotz, chef de service à l'hôpital Beaujon, et Henri Laborit, a réuni à Paris, le 30 avril, son congrès constitutif et précisé ses objectifs. Temps nouveaux se veut solidaire du combat global de la gauche, seule capable, dit-il, d' « *engendrer des changements profonds dans la société* ». Mais il veut dépasser les schémas traditionnels de pensée et d'action des partis actuels, « *qui ont été incapables de prendre en charge les problèmes des Français de ce temps* ».

Le mouvement va proposer des solutions « *pour une économie des besoins et non plus des profits, une justice qui ne soit pas celle sauvegardant la société de Napoléon, un enseignement qui prépare les jeunes à leur existence, une santé publique préoccupée de prévention et non de rentabilité, une décentralisation effective donnant aux collectivités locales leur liberté, une culture vivante et ouverte à tous, une défense répudiant l'arme nucléaire qu'aucun pays civilisé ne peut ni utiliser ni revendiquer, et expérimentant les nouvelles techniques de non-violence active, une politique étrangère basée sur la confiance et la coopération et non sur le chantage, la corruption et le vil commerce des armes* ».

● *Le Sénat* sera appelé à se prononcer le jeudi 11 mai sur la déclaration de politique générale du gouvernement. Ce débat commencera à 15 heures et se terminera en séance de nuit. Le conseil des ministres du 19 avril avait autorisé le premier ministre à engager la responsabilité du gouvernement devant les deux Assemblées.

RÉUNIE EN CONGRÈS A BREST

L'Union démocratique bretonne entend se montrer plus critique à l'égard des partis de gauche

De notre envoyé spécial

Brest. — Le quatorzième congrès de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.) s'est réuni, du 22 avril au 1er mai, à Brest (Finistère). Les résultats « décevants » du parti autonomiste et socialiste aux élections législatives et la rupture de l'union de la gauche ont conduit les cent quatre-vingt-cinq délégués présents à revoir la politique d'union systématique avec les partis « hexagonaux » de gauche que menait l'U.D.B. depuis plusieurs années. Celle-ci refuse de renouveler les sacrifices — notamment sur le plan culturel — que nécessitait cette politique d'union.

Abandonnant l'espoir de voir rapidement résolus par la voie électorale les problèmes économiques et sociaux que connaît la Bretagne, l'U.D.B. a décidé de prendre davantage en considération « les préoccupations quotidiennes du peuple breton ». Elle retrouve ainsi les thèmes traditionnels des organisations d'extrême gauche : culture, condition féminine, armée, énergie nucléaire. L'U.D.B. espère également « retrouver sa spécificité » en s'affirmant plus que jamais autonomiste.

Face au programme commun de la gauche, qu'elle jugeait trop peu ouvert aux *idées régionalistes*, l'U.D.B. avait proposé un « *programme démocratique breton* », rédigé dans la perspective de la victoire de la gauche, et *présentant les* exigences minimales des autonomistes. Ni le parti socialiste ni le parti *communiste* ne se sont prononcés sur ce programme. Ils en ont accepté toutefois quelques idées, telles l'élection au suffrage universel d'une assemblée régionale et la suppression des préfets.

L'U.D.B. *n'en* avait pas demandé davantage au cours de la campagne électorale. Elle avait accepté de se désister pour le candidat de la gauche le *mieux placé* au second tour.

En ne rassemblant sur ses candidats qu'un peu plus de vingt mille voix (soit moins de 2 % des suffrages exprimés là où il était représenté), le parti n'a pas réalisé en mars dernier la percée électorale qu'il espérait. « *Nous devons reconnaître que nous subissons aussi l'échec de la gauche et nous devons en tirer les conclusions* », reconnaissent aujourd'hui les dirigeants autonomistes.

De nombreux militants n'avaient pas attendu les résultats pour manifester leur mécontentement face aux « sacrifices » que l'U.D.B. avait acceptés dans la perspective électorale, et ils l'ont répété fermement à Brest.

Désormais, « en cas de désunion de la gauche, l'U.D.B. mènera une action autonome ». Ainsi, lors des élections municipales partielles, qui auront lieu à Saint-Malo le 21 mai, l'U.D.B. présentera une liste autonome face à une liste socialiste et à une liste communiste. Si elle accepte, toutefois, de « *s'intégrer dans l'union de la gauche lorsqu'elle existera* », l'U.D.B. ne cache pas sa volonté de critiquer de manière spécifique certaines positions du P.C. et du P.S., et ainsi *de « recevoir l'appui de l'un contre l'autre et réciproquement ».*

En fait, le parti pourrait bien recueillir, en Bretagne, les fruits de la désunion de la gauche. Pour l'instant, l'U.D.B. s'apprête à *ouvrir un débat de fond tant* sur le plan économique que sur le plan culturel.

Ses militants retiennent particulièrement trois grands thèmes : l'industrialisation de la Bretagne, indispensable à son développement, est-elle compatible avec une politique cohérente de l'environnement ? Comment s'exerce le rôle « colonialiste » de l'armée en Bretagne ? L'énergie nucléaire utilisée à des fins industrielles est-elle indispensable ?

Après plusieurs années d'union privilégiée avec les partis de gauche, cette nouvelle orientation pourrait rapprocher l'U.D.B. des mouvements d'extrême gauche. Libérée de ses engagements électoraux qui la liaient aux « partis jacobins » de gauche, l'U.D.B. redécouvre, avec plus de clarté que jamais, sa vocation autonomiste. Suite au « programme démocratique breton », elle s'est donné pour mission d'élaborer un « programme autonomiste socialiste breton » qui « *ne sera pas récupérable par la gauche française* ».

ANDRÉ MEURY.

● *La Fédération des combattants républicains,* réunie en congrès national aux Sables-d'Olonne le 30 avril, souhaite dans sa résolution finale que le gouvernement dépose au cours de la session parlementaire un projet de loi qui rétablisse le rapport constant entre les pensions des anciens combattants et le traitement des fonctionnaires, et qui accorde la retraite aux anciens combattants à 60 ans.

Les combattants républicains ont d'autre part confirmé leur volonté de voir le 8 mai devenir une fête nationale chômée, payée et fériée pour les scolaires.

AUX JOURNÉES ROYALISTES DE LA NAF

M. Renouvin : seule la monarchie peut accomplir les révolutions nécessaires

Organisées par la Nouvelle Action française (NAF, monarchiste) et son bimensuel *Royaliste*, les quatrièmes journées royalistes se sont tenues samedi 29 et dimanche 30 avril à Paris. Près d'un millier de personnes ont participé aux débats organisés sur le thème suivant : « *Repenser la politique* ». Les animateurs de la NAF considèrent en effet que « *la faillite des idéologies et des modèles socialistes, l'échec des bureaucraties partisanes, la lassitude post-électorale qui s'est emparée du pays* » obligent de poser la question du politique, c'est-à-dire du pouvoir, et de la politique, c'est-à-dire du dialogue entre les citoyens et leur pouvoir.

MM. René-Victor Pilhes, Pierre Pannequin, Philippe de Saint-Robert et Jean-Marie Domenach, conviés par la NAF à s'exprimer sur ce thème, sont convenus que les « *professionnels de la politique* » tendent à « *confisquer la parole* » et à se comporter comme de simples « *rouages de l'appareil d'Etat* ».

Dimanche, M. Maurice Clavel, au cours d'un dialogue avec M. Pierre Boutang, a évoqué la révolte de mai 1968, « *symbole de la liquidation de deux siècles d'idéologie de l'Etat et de pouvoir de l'homme sur l'homme* ». Parmi les auditeurs figurent notamment MM. Marcel Jullian, Paul Thorez, fils de Maurice Thorez, et Jean-Loup Bernanos.

L'objectif de la NAF, qui prévoit autant qu'elle appelle de ses vœux un nouveau « soulèvement de la vie », est en effet de multiplier les contacts avec des personnalités qui lui sont extérieures, afin de sensibiliser l'opinion à la question du pouvoir et de susciter des convergences susceptibles de préparer l'arrivée au pouvoir du comte de Paris. Il ne s'agit pas pour autant de devenir le « parti du prince », mais de faire admettre que la monarchie peut seule rassembler les Français et dépasser la droite et la gauche, pour débloquer la société.

Au cours de la réunion de clôture, M. Bertrand Renouvin, directeur politique de *Royaliste*, a notamment indiqué :

« *Les mêmes forces économiques et sociales pèsent sur un pouvoir dépourvu de tout projet pour la France et les Français. Le giscardisme demeure tel qu'il était avant les élections : il exprime le pouvoir de l'argent, la protection des privilégiés, la gestion au jour le jour d'une société qui ressent le besoin d'une profonde transformation.* »

Evoquant la rupture de l'union de la gauche, et la « crise » du P.C. et du P.S., il a estimé : « *La leçon du 19 mars est claire : pour changer la politique, il faut commencer par se libérer des partis.* » L'ancien candidat à la présidence de la République a conclu : « *Il est urgent de repenser la politique. Les royalistes n'accompliront pas cette tâche tout seuls. Mais ils veulent participer au débat. Car on ne repensera pas sérieusement la politique sans poser la question du pouvoir. Le conserver en l'état est contraire aux exigences de justice et de liberté. Mais sa destruction instaurerait le règne de la violence. Il faut donc trouver ou retrouver un pouvoir libérateur et arbitral capable d'accueillir, d'accompagner et d'accomplir les révolutions nécessaires. Tâche immense qui ne peut se réaliser sans l'indépendance de l'Etat, sans un large consentement populaire, et sans un dialogue constant entre les citoyens et le pouvoir* ».

UNE ÉLECTION CANTONALE

LOIRE : canton de Saint-Symphorien-de-Lay (1er tour).

Ins., 8 628 ; vot., 4 428 ; suff. ex., 4 354.

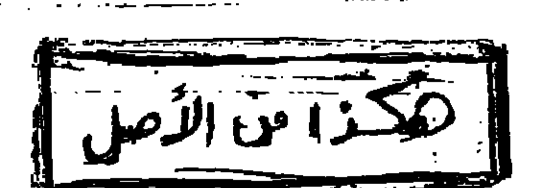
MM. Claude Metton, maj. prés., m. de Neulise, 2 297 voix. *ÉLU* ; Albert Lescure, div. g., maire de Saint-Priest-la-Roche, 1 515 ; Paul Guilhou, P.C., 542.

Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Honoré Ouillon (modéré majorité), conseiller régional, maire de Cordelle, décédé en mars dernier, qui avait été réélu au premier tour, en mars 1976, avec 3 088 voix, contre 1 674 à M. Joseph Magat (U.G.S.D.) et 794 à M. Roger Dumiller (P.C.).

Dans ce canton à prédominance rurale où sont implantées, toutefois, des usines textiles, le P.C.F. régresse. Il recueille, en effet, 12,44 % des suffrages exprimés, contre 14,39 % en mars 1976, et 13,36 % au premier tour des dernières élections législatives, à l'occasion desquelles, il est vrai, s'étaient affrontés neuf candidats, parmi lesquels figurait déjà M. Guilhou.

Représentée par un membre de l'association départementale des élus socialistes et républicains n'adhérant pas pour autant au P.S., la gauche non communiste progresse, elle, de plus de quatre points et demi par rapport aux précédentes cantonales, tandis que la majorité présidentielle perd près de trois points.

● *Les élections municipales de mars 1977 à Saint-Malo* ayant été annulées par le Conseil d'Etat en raison de l'inégibilité de M. Bruno Baron-Renault (M.R.G.), élu conseiller municipal sur la liste d'union de la gauche (*le Monde* du 7 avril), le premier tour du nouveau scrutin aura lieu le dimanche 21 mai, le second tour se déroulera, si nécessaire, le 28 mai. La liste d'union de la gauche, conduite par M. Louis Chopier (P.S.), l'avait emporté au second tour en mars 1977.



Le Monde

société

ÉDUCATION

La grève dans les écoles normales

Des élèves maîtres envisagent de boycotter l'examen de fin d'études

De notre correspondant

Limoges. — Après Grenoble, Le Bourget et Rouen, une quatrième coordination nationale des élèves des écoles normales a eu lieu, samedi 29 et dimanche 30 avril à Limoges (Haute-Vienne). Vingt-cinq écoles sur cent quarante étaient représentées.

A Limoges, au cours des débats, qui ont duré treize heures, les principales revendications des normaliens ont été reprises. En ce qui concerne l'emploi, la « coordination » a insisté sur la nécessité de créer des postes budgétaires, qui seuls permettent la titularisation. Une vaste banderole à l'intérieur de la salle proclamait : « *Pas de remboursement en cas d'échec au C.A.P.* », rappelant que les élèves maîtres demandent l'abrogation de la circulaire du 10 août 1976, qui permet le licenciement des élèves après deux échecs au C.A.P., les obligeant à rembourser le salaire perçu à l'école normale (60 000 F environ). Autre bête noire de la coordination, le C.F.E.N. (certificat de fin d'études normales), accusé d'être un barrage et une sélection. A Limoges a été reprise avec force la revendication que le C.F.E.N. devienne un simple certificat attestant de deux années de formation et qu'il soit attribué à tout normalien par le conseil des professeurs. Si cette revendication n'est pas satisfaite, la coordination appelle à boycotter l'examen par différents moyens, y compris l'occupation des locaux.

Enfin, la coordination nationale de Limoges a rédigé une lettre pour appeler les enseignants et les parents d'élèves à se joindre à la demande faite aux organisations syndicales, en particulier au Syndicat national des instituteurs et au Syndicat national des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.-FEN), afin d'ouvrir à tous les niveaux des discussions avec les normaliens et d'obtenir des négociations avec le ministère de l'éducation.

La coordination de Limoges avait invité les parents d'élèves à assister à ses travaux. Un représentant de la Fédération Cornec est seul venu. Un délégué national du S.G.E.N.-C.F.D.T. est venu apporter son appui. En revanche, si la coordination a obtenu « *un soutien nuancé* » des délégués locaux du S.N.I. — qui appartiennent à la tendance minoritaire, — elle rappelle, non sans amertume, qu'aucune réponse ne lui a été donnée provenant de la direction nationale de ce syndicat.

La prochaine coordination aura lieu à Melun les 13 et 14 mai.

MARCEL SOULÉ.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans la lettre du comité de soutien de l'association « le Patriarche » publiée dans *le Monde* du 27 avril. Il fallait lire au deuxième paragraphe : « *Un entretien publié en mai 1974, à une époque où la Boère avait deux ans d'existence et vingt pensionnaires.* »



UN CONGRÈS A NICE

Les surdoués sont-ils les premières victimes de l'école ?

De notre envoyé spécial

Nice. — « Mon enfant est surdoué, comment le guérir ? ». Les parents qui assistaient à Nice, les 28, 29 et 30 avril, au premier congrès nationale pour les enfants surdoués, qui réunissait cent-cinquante personnes, brûlaient de poser la question.

Le climat n'était pas à l'optimisme. Au contraire. Pères et mères laissaient percer une inquiétude réelle, que ne parvenait nullement à tempérer l'orgueil d'avoir donné naissance à un individu « hors du commun ». Au fil des interventions, des discussions de couloirs, « le » surdoué — on l'est en principe au-dessus d'un quotient intellectuel de 130 — devenait un cas, un « oiseau rare » à qui l'école avait coupé les ailes : au point qu'une mère, saisie de vertige, finit par s'exclamer : « *J'aimerais autant qu'il soit handicapé.* »

A juste titre, l'Association nationale pour les enfants surdoués (ANPES) (1), organisatrice du congrès, a mis l'accent sur les difficultés que pouvaient rencontrer, au cours de leur scolarité, des enfants précoces ou exceptionnels dans certains domaines de l'activité intellectuelle et dont elle estime le nombre à trois cent mille en France.

M. Jean-Charles Terrassier, psychologue niçois, président de l'Association, explique : « *Leur développement hétérogène est dû au fait que leur croissance intellectuelle trop rapide les isole, cela provoque un syndrome de dissynchronie. Ils ont un âge mental qui les pousse à rechercher des compagnons plus âgés qu'eux, mais ces derniers, plus grands et plus forts, les rejettent. En classe, comme ils comprennent très vite, ils s'ennuient et ne suivent plus. Ils connaissent alors des troubles de la personnalité. Le système éducatif en fait donc des inadaptés, en définitive des malheureux.* »

M. Terrassier étudie, depuis 1971, les cas de ces enfants dont les parents ou les maîtres n'ont pas su déceler assez tôt les facultés exceptionnelles. C'est évidemment l'enseignement qu'il met en cause.

Une théorie dépassée

Aussi l'ANPES se mobilise-t-elle pour démontrer que les surdoués subissent un handicap scolaire comparable à celui des déficients intellectuels. Peut-on dire toutefois que la démonstration soit convaincante ? Des réticences sur ce point sont apparues au cours du congrès, notamment à l'occasion du débat public qui réunit, outre les surdoués et leurs sympathisants, des enseignants venus protester contre une théorie des dons « *dépassée depuis plus de cinquante ans* ». Les mères se tordant les mains pour leurs génies en herbe et en danger d'être fauchés n'ont pu convaincre ces champions de « l'école égale pour tous ».

Pendant le congrès, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a d'ailleurs, à l'occasion d'une interview à R.T.L., à Paris, fait connaître son sentiment : « *Pas de classes spéciales pour les enfants surdoués.* » De leur côté, les dirigeants des syndicats de l'éducation sont opposés à un enseignement élitiste. M. André Ouliac, ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, qui devait participer au débat, y avait finalement renoncé. Tout en reprenant l'argument d'après lequel chaque enfant scolarisé doit pouvoir aller à son rythme et tout en revendiquant pour les siens un enseignement à la carte, l'ANPES évoque, non sans habileté, la situation des enfants surdoués issus de milieux sociaux défavorisés, « *premières victimes*, selon elle, *du système actuel* ».

Si ces enfants sont plus doués que les autres, s'ils ont un plus grand pouvoir de synthèse, comment admettre en effet qu'il faille de surcroît les aider avant même que ne soient aplanies les difficultés de ceux qui n'ont pas des avantages intellectuels comparables ? Est-il décent d'accorder au problème des surdoués une telle importance, d'y voir une « urgence », alors que l'école rejette encore un grand nombre d'enfants sur de simples critères socio-culturels ? On ne comprend la démarche de l'ANPES que si on accorde aux surdoués — et le nom même tend à accréditer ce point de vue — une plus grande *valeur* qu'aux autres, que si l'on fonde sur leur quotient intellectuel l'espérance de la nation.

Si le congrès n'a pu calmer l'angoisse des parents — il n'a fait plutôt que l'augmenter en insistant sur les dangers de l'éducation actuelle, — en revanche, il a été l'occasion, pour les partisans de l'intelligence innée ou de l'amélioration de la race, d développer longuement leurs thèses. M. Rémy Chauvin, professeur de sociologie animale à l'université René-Descartes (Paris-V), souhaitait que, à partir du repérage des enfants surdoués, on puisse, un jour, former des « synthétiseurs » qui connaîtraient plusieurs domaines scientifiques et qui deviendraient indispensables pour faire progresser le savoir.

« *Depuis Hitler, on ne peut plus faire de recherches sur l'eugénisme sans être accusé des pires intentions* », nous a déclaré M. Chauvin, auteur d'un ouvrage sur *les Surdoués* (2), dans lequel il propose que, sans les y contraindre, bien entendu, les individus à quotient intellectuel élevé se marient entre eux. « *Avec les drosophiles, je l'aurais déjà fait.* »

M. Pierre Debray-Ritzen, chef de service de psycho-pédiatrie à l'Hôpital des enfants malades, à Paris, s'est appuyé sur de nombreuses observations pour trancher dans le débat entre l'acquis et l'inné. « *Le quotient intellectuel mesure l'intelligence, ou alors expliquez-moi pourquoi les chirurgiens cardiaques ou les pilotes de ligne ont tous des quotients intellectuels élevés ?* »

Des représentants des Etats-Unis, d'Israël et de l'Iran sont venus témoigner sur ce qui a déjà été entrepris dans leurs pays. Un Conseil international des surdoués a déjà vu le jour, il y a trois ans, à Londres. L'Union soviétique, depuis longtemps, organise les Olympiades de l'Akademgorodok pour recruter ses futurs mathématiciens. M. Iraj Broomand, représentant iranien, responsable du programme pour d'éducation des enfants doués et talentueux de son pays, explique : « *Pour nous, ils sont plus importants que le pétrole. Déjà plusieurs écoles fonctionnent. Les tests n'interviennent qu'assez tard, car nous voulons repérer des individus non seulement surdoués, mais ayant du caractère pour en faire des chefs.* » « *Du point de vue du régime iranien*, commente un participant, *on comprend cette sélection qui permet au pays de faire l'économie d'une école démocratique et en même temps d'obtenir dans les meilleurs délais les médecins et les techniciens dont l'Iran a besoin.* »

« *Un pays qui se livre à une telle sélection est voué à la mort* », devait conclure, dans son exposé très critique, le professeur Albert Jacquard, chef du département génétique de l'Institut national d'études démographiques. Pour lui, non seulement l'intelligence n'est pas mesurable et n'est pas héréditaire, car elle dépend du milieu autant que des gènes, mais le terme même de surdoué est doublement choquant :

« *Il implique à la fois une notion de supériorité, donc d'inégalité, et l'existence de dons innés.* » Le professeur Jacquard écrivait dans *le Monde* (3) : « *Le débat sur l'inné et l'acquis, qui apparaît comme un problème sans solution biologique, au moins actuellement, pose en revanche une réelle question politique.* »

La question n'a cessé d'occuper le congrès. Les dénégations des organisateurs n'ont pu, en l'absence de définitions convaincantes du surdoué, empêcher que ne se profilent à l'horizon de leurs propos *le Meilleurs des mondes* et *l'Aristocratie des « Alpha »*.

Les membres de MENSA, le « club des génies » — il faut avoir 138 de Q.I. à l'échelle de Standford-Binet pour y appartenir, — venus là en force, ne facilitaient guère la tâche des parents de surdoués, qui auraient aimé s'en tenir à la remise en cause de l'enseignement. « *La difficulté, c'est d'entretenir son Q.I.* », reconnaissait « un » MENSA. Un autre confiait : « *Oui, je suis un MENSA. Ce n'est pas nécessairement un défaut* », avec la modestie feinte à laquelle doit bien s'obliger un mutant ou un extraterrestre. Les parents, admiratifs et touchants, il est vrai, loin de tirer vers le bon sens, n'ont cessé de leur côté de s'en prendre aux assassins de leur petit Mozart, qui désormais — pas si bêtes — sauront d'où vient leur échec : du « *mythe de l'école égalitaire* ». Dès la fin du congrès, les MENSA préparaient une autre manifestation : l'Année de la sottise.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) 366, avenue de Fabron, 06 Nice. Tél. : (93) 88-40-16.
(2) *Les Surdoués*, éditions Stock, 212 pages.
(3) *Le Monde* du 30 mars 1977.

« Vous voyez comme elle est maline »

De notre envoyé spécial

Nice. — Corinne a sept ans et court entre les chaises tandis que ses parents, visiblement dépassés, racontent l'aventure : « *Voilà comment ça nous est arrivé*, dit le père, conducteur de travaux. *Elle avait deux ans. J'ai retiré les petites roues de son vélo et tout de suite elle a su faire de la bicyclette toute seule. Au même âge, elle chantait des chansons niçoises.* »

M. et Mme Giunti ignoraient alors qu'elle était surdouée. Depuis, la petite a passé des tests. Elle a « récolté » un Q.I. de 136 et ils se posent des questions. « *Tout va bien en classe mais tout de même... Ce sont des enfants si différents. Quand elle veut attraper une encyclopédie, je l'arrête*, dit le père. *J'ai peur qu'elle aille trop vite. Vu les problèmes qu'on découvre, si une école pour surdoués existait, on l'y mettrait. Pourtant nous ne gagnons pas beaucoup d'argent.* »

Corinne s'amuse à courir à cloche-pied, comme toutes les petites filles de son âge. On parvient à s'approcher : « *Qu'est-ce que c'est, Corinne, qu'un enfant surdoué?* » Un doigt dans la bouche et d'une petite voix avec l'accent : « *Je ne sais pas.* »

M. Giunti la prend alors par le bras avec d'infinies précautions : « *Dis à papa. Ne regarde pas le monsieur. Dis à papa qu'est-ce que c'est qu'une enfant surdouée ?* »

— *Je ne sais pas*, répète la fillette qui se dégage et s'échappe.

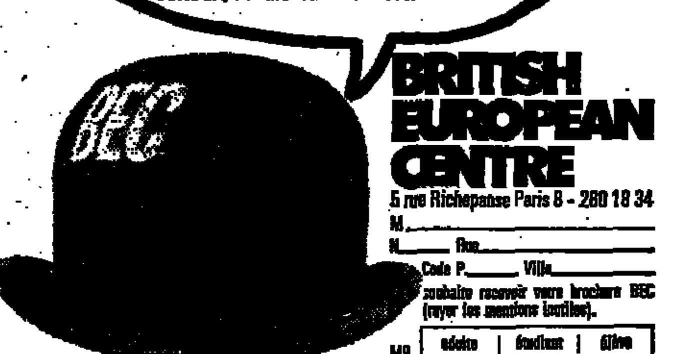
— *Elle ne veut pas répondre. Vous voyez comme elle est maline*, dit le père.

* * *

— *Fabien n'a pas bien travaillé en classe*, raconte une mère.

« *Je ne vous dirai pas son Q.I. mais vous pouvez croire qu'il est fort.* » Il n'arrive pas à suivre pourtant. « *J'ai été obligé de me fâcher. Je lui ai dit :* « Tu sais que tu es surdoué. Tu » te souviens de ce qu'a dit de » toi T..., le psychologue. » *Et voilà ce que Fabien m'a répondu :* « Oui, mais T..., lui, il » fait passer les tests et moi je » passe le bac. C'est plus dif- » ficile. »

C. C.





RELIGION

Le soixante et onzième synode de l'Église réformée de France

Un nouvel essor pour les facultés de théologie ?

Sainte-Foy-la-Grande. — Le synode national de l'Eglise réformée de France (E.R.F.), qui s'est achevé à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), dans d'anciens chais, ne fut guère attrayant. Il parut d'autant plus morose, titubant, écartelé entre des options dont aucune ne s'imposait tout à fait et dépourvu de « ténors » qu'il succédait au synode de 1977 qui fut exceptionnellement chaleureux et brillant, animé par une femme de talent, sur un des thèmes les plus audacieux : la sexualité. Cette année, il s'agissait de la formation des étudiants, de l'implantation des facultés, de l'articulation souhaitable avec la faculté d'Aix-en-Provence.

Un synode protestant représente un exercice particulièrement périlleux de la démocratie dans l'Eglise. Rarement ce pari conforme aux fondements mêmes de la Réforme est apparu aussi ingrat. Bien qu'elles soient composées d'une proportion non négligeable de pasteurs et de laïcs de valeur, de telles assemblées n'évitent pas le double risque de laminer les personnalités et d'enliser les débats dans les labyrinthes de la procédure et du juridisme. Au Saint-Esprit, qui est censé souffler sur les participants, le synode n'a guère simplifié la tâche...

Il y a pourtant quelques motifs de réconfort. Par rapport à 1578 — la seule autre fois où le synode des Eglises réformées de France a eu lieu à Sainte-Foy-la-Grande, — on peut enregistrer des progrès œcuméniques spectaculaires. En 1578, le synode d'alors — neuvième dans la série — stipulait qu'il fallait éviter dans toute la mesure du possible d'élire des « anciens » ou des diacres qui avaient épousé des femmes catholiques. La guerre de Religion sévissait durement dans cette région dite de la Vallée de la Dordogne avec son cortège de martyrs de la foi. C'était l'époque des « goulags » chrétiens.

A ce jour, Mgr Marius Maziers, archevêque de Bordeaux, a pris la parole devant le synode pour dire que les problèmes de l'E.R.F. étaient fort voisins de ceux de l'Eglise catholique ; il a fait lire dans les églises de son diocèse une note demandant de prier pour le succès des travaux du synode, et il a appelé à *« la réconciliation dans la vérité et dans un meilleur service de l'Evangile »*.

Autre motif de se féliciter : le temps est passé des interventions fracassantes des extrémistes — des deux bords — qui mettaient l'assemblée mal à l'aise. Actuellement, les héros semblent fatigués, ou, plus exactement, ils se sont assagis. Les hommes de tradition ont fini par admettre les vertus de l'évolution, tandis que les progressistes y regardent à deux fois avant d'accabler leurs amis du côté adverse, car les uns et les autres ont pu expérimenter les inconvénients de mutations trop rapides ou inconsidérées. Un des mots-clés de ce synode fut celui de *« théologie inductive »*. Expression à la mode dont il ne faut pas abuser mais qui a l'avantage d'indiquer que le meilleur moyen d'accéder à la pensée est de partir de l'expérience, du « vécu » selon le jargon en vigueur. Encore faut-il ne pas en faire une panacée ni opposer démarche inductive et démarche déductive, qui seraient plutôt complémentaires.

L'intendance d'abord

Faute d'une visée d'ensemble claire et d'une perspective suffisamment dégagée, le synode ne donnait pas l'impression de savoir très bien où il voulait aller ni les chemins qu'il entendait emprunter. L'intendance semble avoir pris le pas sur la théologie et, *a fortiori*, sur la spiritualité. Finalement, après bien des hésitations, l'assemblée s'est résolue à confirmer les principes de la loi d'orientation des études de théologie adoptée au synode de Pont-à-Mousson en 1972. Mais était-il pensable de revenir en arrière ?

Les objectifs de cette réforme étaient notamment la nécessité d'un enseignement théologique qui ne soit plus coupé des réalités du monde, l'insistance sur les stages

De notre envoyé spécial

des étudiants en cours d'études — stages aussi bien profanes qu'ecclésiastiques, — l'instauration d'une formation permanente et l'élargissement de la pluralité des ministères.

Les membres du synode ont adopté pratiquement à l'unanimité les points suivants :

1) Mettre fin à un certain « bricolage » concernant l'« évaluation théologique » des stages. L'exploitation de ceux-ci requiert à la fois une réelle compétence théologique et une ouverture au monde actuel ;

2) Donner résolument la priorité à la recherche, trop souvent sacrifiée ;

3) Renforcer les structures de l'Institut protestant de théologie (I.P.T.), créé en 1972, qui coiffe les facultés existantes de l'E.R.F. (Paris et Montpellier), de telle sorte qu'il apparaisse comme *« le véritable organisme de direction »* et que ces facultés deviennent des « sections » de l'I.P.T., n'ayant à leur tête que des vice-présidents.

Changer les implantations

Le synode, après bien des détours, a *finalement décidé*, par 38 oui contre 24 non, de demander au conseil national de s'atteler à l'« inversion » de l'implantation actuelle des deux facultés de Paris et de Montpellier. Ce qui revient à fixer le premier cycle des études à Montpellier et le deuxième à Paris, soit le contraire de ce qui existe aujourd'hui. Motifs : les locaux de Montpellier sont mieux équipés et plus spacieux ; les professeurs habitent sur place ; l'école préparatoire se trouve déjà dans cette ville. Paris, de son côté, offre de plus longues possibilités aux étudiants du deuxième cycle (facilités sur le plan culturel, pour les stages, etc) ; une meilleure collaboration avec des luthériens qui y sont implantés.

Toutefois, si le conseil national rencontrait des difficultés du côté de l'Eglise luthérienne, l'ordre du jour voté prévoit une solution de repli : *« la mise en œuvre d'un maintien amélioré du statu quo »*.

Cela n'a pas été dit au synode, mais c'est évident, la création du premier cycle à Montpellier permettrait d'attirer les étudiants méridionaux qui, aujourd'hui, vont à Aix-en-Provence, où il existe, depuis 1973, une faculté de théologie réformée strictement fidèle à la théologie calviniste.

Cet établissement autonome s'est créé sans l'accord de l'E.R.F., et ses options traditionnelles font souvent problème. Il serait indécent de comparer Aix-en-Provence au séminaire d'Ecône de Mgr Lefebvre, mais il faut bien reconnaître que la faculté d'Aix a été fondée en réaction contre le *« modernisme »* des facultés de l'E.R.F. et pour les contrebalancer.

Ici encore on constate une décrispation entre les tenants des deux tendances. Le pasteur Pierre Courthial, doyen de la faculté d'Aix-en-Provence, était officiellement invité au synode de Sainte-Foy-la-Grande et pouvait y prendre la parole. Ce qu'il a fait d'une manière modérée. Sagesse réciproque : en effet, il est logique de dégager des débouchés à la trentaine d'étudiants d'Aix-en-Provence qui sont sur le point de terminer leurs études et qui désirent *« servir »* dans l'E.R.F. D'autre part, l'E.R.F. manque de pasteurs (10 % des postes sont vacnats), et l'originalité des étudiants d'Aix est précisément de vouloir devenirs pasteurs, alors qu'un grand nombre d'étudiants de Montpellier aspirent à des ministères hors paroisse.

Non sans confusion et quelque peu à la sauvette, étant donné l'engorgement de l'ordre du jour, le synode a décidé, par quarante-neuf voix, de charger le conseil d'administration de l'Institut protestant de théologie *« d'examiner, en liaison avec la faculté de Strasbourg, les modalités selon lesquelles sera effectuée cette intégration »*. Cela revient à dire que les cas seront examinés un par un par l'I.P.T., quant au niveau des études, la commission des ministères, qui est le lieu d'embauche, se réservera de jauger les aptitudes sur le plan ecclésial.

Cette décision de bon sens laisse entrevoir le début d'un *« réajustement fraternel »* après cinq ans de frictions et parfois de polémiques.

Il convient de ne pas oublier le caractère minoritaire du protestantisme français ni son démembrement institutionnel qui résiste allégrement à des efforts de plus en plus sporadiques pour tendre à son unité. En ces temps de pluralisme et de désintégration des structures les mieux établies (Eglise romaine), l'unité fait de plus en plus souvent figure, hélas ! de parente pauvre. Il éeste que la modicité des effectifs des protestants ne facilite pas l'impact de leurs micro-Eglises.

Les étudiants inscrits en 1977-1978 se répartissaient de la manière suivante : *dans le premier cycle*, 61 présents, 34 *in absentia*, formation permanente 25, divers, 19, doctorat 4. Neuf licences ont été délivrées fin 1977. *Dans le deuxième cycle*, 26 étudiants inscrits à Montpellier, dont 17 proviennent de Paris. Le corps professoral est minime et a bien du mal à assumer sa tâche. Les fonds sont insuffisants, alors qu'à Strasbourg le régime *« concordataire »* offre de grandes possibilités.

La coupole et la corolle

On a dit parfois que la parenthèse de la Réforme était sur le point de se fermer parce que les grandes intuitions de Luther et de Calvin avaient enfin pénétré dans l'Eglise catholique depuis Vatican II. Peut-être. Mais c'est aller un peu vite en besogne. L'histoire est faite de patience, surtout dans le domaine religieux. L'E.R.F. notamment continue à présenter un visage du christianisme original. Il est empreint de modestie et parfois d'humour. *« Les fiers-à-bras de la vérité »* y sont l'exception. Le pasteur Marc-Alain Chevallier, président du conseil national de l'E.R.F., terminait son message en disant : *« A Brasilia, Oscar Niemeyer a conçu deux édifices parlementaires, l'un en forme de coupole, l'autre de corolle. La coupole évoque la clôture sur une vérité qu'on possède ; la corolle évoque l'ouverture à partir d'une vérité qui s'offre. L'architecture de notre Eglise est plutôt corolle que coupole. »*

Il est bon que cette mission continue à être assumée.

HENRI FESQUET.

JUSTICE

LES REMOUS AUTOUR DES CASINOS DE NICE

Des événements qui affectent toute une profession

Nice. — Dans une déclaration, faite le 30 avril à la station FR3 Nice-Côte-d'Azur, M. Jacques Médecin, maire de Nice et député des Alpes-Maritimes (P.R.), a paradoxalement estimé que l'affaire des croupiers indélicats du Ruhl et du palais de la Méidterarnée avait constitué « un excellente publicité pour la Côte-d'Azur ». L'ancien secrétaire d'Etat au tourisme a souhaité d'autre part que soit élaborée une nouvelle réglementation des jeux. Les affaires des casinos niçois inquiètent cependant les responsables de la profession à un moment où ils vont devoir affronter de nouveaux concurrents étrangers, et alors que des négociations d'ordre financier avec le gouvernement semblaient avancer favorablement.

« Dès qu'un événement se produit sur la Côte d'Azur ou dans le midi de la France, a notamment déclaré M. Médecin, *il est amplifié, il est grossi et on y voit le reflet d'une sorte de laisser-aller ou de je ne sais quelle nonchalance méridionale. Je pense pour ma part que le gang des Lyonnais n'a pas à prendre de leçons sur la Côte d'Azur. (...) Mais depuis que l'on a beaucoup parlé du Ruhl*, a ajouté le maire de Nice, *je n'ai jamais vu autant de monde autour des tables de jeu, ce qui tendrait au contraire à démontrer que c'est là une excellente publicité pour la Côte d'Azur et je souhaite que les touristes viennent très nombreux cet été. »*

M. Médecin a émis le vœu *« que l'on aille jusqu'au bout dans ces affaires et même que l'on aille vers une nouvelle réglementation des jeux en France. Cette réglementation*, a-t-il expliqué, *date du dix-neuvième siècle et on veut l'appliquer aux données du vingt et unième. (...) »* Le maire de Nice a suggéré que l'on autorise l'ouverture de salons privés, comme il en existe à Monte-Carlo. *« Il faut que les fonctionnaires du plus haut niveau de l'Etat*, a-t-il conclu, *cessent de croire qu'ils connaissent tout et qu'ils veuillent bien s'entourer des conseils des maires des stations classées et des professionnels des jeux qui seront en mesure de leur fournir des informations permettant de dégager une réglementation véritablement adaptée à notre époque. »*

En fait, la réglementation des jeux ne remonte pas au dix-neuvième siècle, comme l'affirme M. Médecin, puisque le texte de base est constitué par la loi du 15 janvier 1907, modifiée par l'ordonnance du 7 janvier 1959 et par plusieurs autres textes de loi, décrets ou arrêtés ministériels, dont le dernier date du 9 juin 1977. Cette réglementation, très complète, très pointilleuse et en perpétuelle évolution, a d'ailleurs été prise pour modèle par la plupart des gouvernements qui ont récemment légalisé les jeux sur leur territoire (Grande-Bretagne, pays d'Afrique noire, Espagne, Iran, etc.). Encore faut-il qu'elle soit rigoureusement appliquée...

De notre correspondant régional

Le syndicat des casinos autorisés de France, pour sa part, ne remet en cause que le calcul des prélèvements de l'Etat et des communes sur les recettes brutes. Ces prélèvements varient (après un abattement de 25 %) de 10 % jusqu'à 90 000 francs, à 80 % au-dessus de 31 500 000 francs. Ils sont devenus beaucoup trop lourds, estiment les exploitants de casinos, d'où leur demande d'un *« étalement des paliers »* que le gouvernement semblait, depuis quelques semaines, examiner favorablement. Quant aux salons privés, ils sont souhaités par les grands casinos pour y accueillir des joueurs importants tenant — surtout en période d'austérité économique — à leur incognito. La loi, malgré certains accommodements, les interdit pour des raisons de contrôle et de sécurité, ce qui fait, il est vrai, le bonheur de Monte-Carlo.

La démission de M. Buchet

L'interminable bataille juridico-financière qui oppose les deux établissements de la promenade des Anglais, et les détournements qui y auraient eu lieu, ont créé, quoi qu'il en soit, un véritable malaise au sein d'une profession vouée à la discrétion. A la récente assemblée générale du syndicat des casinos (*le Monde* du 22 avril), on a déploré les méthodes de certains responsables de casinos, par exemple la modification de la répartition des pourboires introduite au casino Ruhl... Dans la plupart des établissements, 75 % de la masse des pourboires reviennent aux *« employés collecteurs »*. Mais au Ruhl, la direction a abaissé ce taux à 50 %. Certains croupiers, dans une période de diminution sensible du volume des jeux, ont alors pu être tentés *« de reprendre ce qu'on leur avait soustrait »*.

Les casinos de la principauté de Monaco paraissent avoir été, sur la Côte d'Azur, les bénéficiaires de la situation. La Société des bains de mer (S.B.M.) annoncerait prochainement, pour l'exercice clos au 31 mars 1978, des résultats en progression de plus de 30 %. Les responsables des casinos français vont avoir, de surcroît, à affronter de nouveaux concurrents étrangers, en particulier l'Espagne, où est prévue à partir de juillet 1978 l'ouverture échelonnée de dix-sept établissements de jeux...

Un nouvel élément enfin est intervenu dans l'affaire du Palais de la Méditerranée avec la démission, le samedi 29 avril, lors de l'assemblée générale des actionnaires de la société, du P.-D.G. M. Jean Buchet, qui était en fonctions depuis le 30 juin 1977, et le retrait de deux autres administrateurs, MM. Honoré Otto et François Lusetti, cooptés dans des conditions paraissant illégales, le 20 février 1978 (1). Aucun autre actionnaire n'ayant fait acte de candidature, le conseil d'administration s'est trouvé réduit à deux membres, Mme Agnès Le Roux — dont on est sans nouvelles depuis le 25 octobre 1977 (*le Monde* du 21 février 1978) — et sa sœur, Mme Patricia Blot. Le minimum de trois membres exigé par la loi n'étant plus atteint, le tribunal de commerce de Nice va donc être amené à désigner un administrateur judiciaire. Mme Renée Le Roux, ancienne P.-D.G. et principale actionnaire, a rappelé pour sa part que la société vivait depuis dix mois *« en pleine illégalité »* et que *« tout ce qui s'était passé depuis le 30 juin 1977 était nul »*. Mme Le Roux devait déposer, ce mardi 2 mai, par l'intermédiaire de l'un de ses avocats, Me Boubal-Smidt, une nouvelle plainte devant le tribunal de grande instance de Nice pour abus de biens sociaux. Elle a précisé qu'avec *« l'assistance de spécialistes avertis »*, elle déployait ses efforts pour permettre à un groupe extérieur de reprendre l'ensemble des activités du Palais de la Méditerranée dans le cadre d'une société nouvelle d'exploitation.

GUY PORTE.

(1) MM. Otto et Lusetti, démunis l'un et l'autre d'actions de garantie, étaient salariés de la société depuis le 1er *février 1978*, ce qui constitue une violation de la loi du 24 juillet 1966 et entraîne la nullité de leur nomination.

FAITS ET JUGEMENTS

Armes à Nice.

Les policiers niçois viennent d'arrêter quatre hommes qui détenaient ou manipulaient des armes et du matériel radio. Après la découverte de sept fusils de guerre, un fusil-mitrailleur, un pistolet-mitrailleur, des munitions, des postes-émetteurs, ainsi que la contre-valeur en billets anciens angolais, de 650 000 F, MM. Guy Mouial, Robert Ramilien, Dominique Bel et Michel Sebbane ont été inculpés, les trois premiers de vol et recel, le dernier de détention d'armes illégales. Seul, M. Ramilien a, pour le moment, été laissé en liberté.

● *Suicide d'un détenu.* — Un jeune détenu âgé de vingt-trois ans, M. Philippe Jacquet s'est pendu, vendredi 28 avril, dans sa cellule du centre de détention de Mulhouse (Haut-Rhin). Originaire du Midi de la France, il avait été condamné, le 16 novembre 1976, à huit ans de réclusion criminelle pour parricide par la cour d'assises de Gap. Ce suicide est le troisième survenu dans les prisons mulhousiennes depuis le début de l'année.

M. Peyrefitte, les huissiers et Balzac.

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, s'est rendu, vendredi 28 avril, à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, pour assister au congrès national des huissiers de justice qui a commencé lundi 1er mai. M. Peyrefitte, qui a séjourné pendant trois jours aux Antilles, a visité les cours d'appel et les juridictions de la Guadeloupe et de la Martinique. C'est la première fois qu'un garde des sceaux se rend aux Antilles.

Dans le discours qu'il a prononcé durant le congrès des huissiers de justice, M. Peyrefitte a assuré que la réforme, en préparation, de cette profession ne se ferait pas « sans » les huissiers de justice ou « contre » eux.

M. Peyrefitte a dénoncé la « fausse image » qu'a l'huissier auprès de l'opinion, apparaissant souvent comme un personnage « sorti d'un roman de Balzac ou d'Eugène Sue, homme sans cœur qui vient, implacable, saisir au petit matin les rares et tristes meubles d'une famille misérable ». « Ce qui est vrai, a-t-il ajouté, c'est que votre profession n'a pas assez affirmé sa véritable identité. La raison en tient sns doute à la très rapide évolution de notre société, et particulièrement de la justice. Essayons néanmoins d'opposer à la caricature romanesque de l'huissier son véritable portrait. »

En conclusion, le garde des sceaux a réfuté l'erreur selon laquelle « la dignité de la fonction judiciaire ne s'incarne que dans les seuls magistrats. Les auxiliaires de justice, avocats, huissiers, a-t-il souligné, permettent d'assurer, autant que les magistrats, l'égalité des citoyens devant la loi. De même que l'indépendance des juges est une garantie d'impartialité, de même votre souci de l'équité et de l'humanité offre au justiciable une protection dans l'exécution des décisions de justice ».

Attentats contre les agences pour l'emploi.

Plusieurs attentats ont été commis en France au cours du week-end du 1er mai. Des explosions ont partiellement détruit, samedi soir après 23 heures, à Paris, les locaux de trois agences nationales pour l'emploi dans les neuvième, treizième et quinzième arrondissements. Ces attentats, qui n'ont fait aucune victime, ont été revendiqués par un « groupe pour l'extension du 1er mai aux jours suivants », vraisemblablement d'inspiration « autonome ». Les policiers attribuent à des groupes similaires un attentat — non revendiqué — contre le lycée Marie-Curie, à Sceaux (Hauts-de-Seine), où trois « cocktails Molotov » ont, en effet, été lancés, ce mardi matin 2 mai, provoquant un début d'incendie qui n'a causé que quelques dégâts matériels.

Enfin, dans la nuit de lundi à mardi, des engins explosifs ont endommagé les locaux de la société Shell-France de Lorient (Morbihan). Ce dernier attentat n'a pas été revendiqué.

● *Nomination de magistrat.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 2 mai 1978, M. François Luciani, procureur de la République à Brive, est nommé procureur de la République à Bastia.

A Orléans

« JÉSUS-CHRIST EST LE ROI DE LA FRANCE » déclare Mgr Lefebvre

(De notre correspondant.)

Orléans. — Mgr Marcel Lefebvre a célébré le 30 avril une messe solennelle devant 1 700 fidèles environ, au Parc des expositions à Orléans.

« *Nous devons lutter*, a dit le prélat, *contre ceux qui veulent nous réduire au pire des paganismes, ceux qui veulent nous livrer non plus aux barbares, non plus aux Anglais, mais aux communistes, ce qui est bien pire. (...)*

» *Au ciel il n'y aura pas de temples pour les protestants, ni pour les juifs, ni pour les musulmans, ni pour les bouddhistes ; il n'y a qu'un seul temple, celui de l'Eglise catholique.*

» *Jésus-Christ est le roi de la France. Si Jésus-Christ n'a plus le droit de régner sur nos sociétés, ce sera le règne du diable.* »

Mgr Lefebvre a donné la confirmation à onze enfants, dont certains avaient déjà reçu ce sacrement.

Mgr BOUCHEX EST NOMMÉ ARCHEVÊQUE D'AVIGNON

Mgr Raymond Bouchex, auxiliaire de Mgr Charles de Provenchères, archevêque d'Aix-en-Provence, a été nommé archevêque d'Avignon par Paul VI, pour succéder à Mgr Polge, dont la démission avait été acceptée pour raison de santé.

[Mgr Raymond Bouchex, né à Lugrin (Haute-Savoie) le 25 janvier 1927, fut ordonné à Annecy en 1950. Nommé au grand séminaire d'Annecy, il devint docteur en théologie à Rome en 1958. Professeur de théologie, il assura de 1952 à 1962 la fonction d'aumônier de l'Action catholique indépendante et de la Jeunesse indépendante chrétienne. En 1964, il fut chargé de la formation permanente du clergé. Nommé évêque auxiliaire d'Aix-en-Provence, il fut ordonné en 1972.]

● *Le Conseil permanent de l'épiscopat* a nommé Mgr Henri Bodet, originaire du diocèse d'Angers, actuellement attaché à la secrétairerie d'Etat du Vatican, président du conseil central de Paris de la propagation de la foi et de saint Pierre apôtre. Mgr Albert Malbois, ancien évêque de Corbeil, devient président du conseil central de Lyon du même organisme.

FAITS DIVERS

● *Attentat en Corse contre des gendarmes mobiles : deux blessés.* — Deux hommes circulant à moto ont commis, le samedi soir 29 avril, vers 20 h. 30, un attentat contre un hôtel du centre d'Ajaccio occupé par des gendarmes mobiles. Les deux motocyclistes, qui portaient des casques « intégraux », se sont arrêtés devant l'hôtel Bella Vista, situé boulevard Lantivy, près du cours Napoléon. L'un d'eux a jeté un paquet contenant une charge explosive devant l'entrée de l'établissement. La déflagration a brisé la quasi-totalité des vitres de l'hôtel et soufflé plusieurs portes. Deux gendarmes mobiles ont ét blessés superficiellement par des éclats de verre. Les deux motards ont réussi à prendre la fuite.

● *Naufrage dans la baie de Saint-Brieuc : trois morts.* — Le naufrage d'un bateau de pêche en baie de Saint-Brieuc, le *Marco-II*, a fait trois morts, samedi 29 avril, tous de la même famille. Il s'agit de M. Joseph Jégu, quarante-deux ans, patron pêcheur, demeurant à Pléneuf-Val-André, de son épouse, Annie, trente-neuf ans, et du dernier de leurs trois enfants, Philippe, quatorze ans. — *(Corresp.)*

● *Carambolage sur l'A 10 : dix* gendarmes mobiles ont été blessés blessées, dont cinq grièvement, lors du carambolage qui s'est produit le samedi 29 avril sur l'autoroute A 10 dans le sens Bordeaux-Paris, à la hauteur de Saint-André-de-Cubzac (Gironde). Cinq voitures sont entrées en collision sur le pont de la Dordogne.

D'autre part, deux accidents qui se sont produits le dimanche 30 avril, en fin de journée, à moins d'un kilomètre de distance, près de Chabournay (Vienne), ont fait quinze blessés, dont onze grièvement atteints.

● *Quatre morts dans les Alpes.* — Trois alpinistes ont été précipités dans le vide d'une hauteur de 700 mètres après l'effondrement de la corniche de l'aiguille d'Argentière. Les corps des victimes, dont les identités n'ont pas été révélées, n'ont pas encore été retrouvés. Le skieur qui effectuait avec une dizaine d'amis la descente de la Vallée Blanche s'est tué en tombant dans une crevasse profonde de 45 mètres. D'autre part, une avalanche a causé la mort de cinq personnes dans le massif de l'Œtztal, près d'Innsbruck, en Autriche.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

SCIENCES

● *Paul VI* a nommé quatre nouveaux membres à l'académie pontificale des sciences : MM. André Blanc-Lapierre, professeur de physique à l'université de Paris-Orsay, Feodor Lynen, directeur de l'Institut Max-Planck pour la chimie cellulaire de Munich, Mme Johanna Dobereiner, professeur à l'université fédérale rurale de Rio-de-Janeiro, et M. Crodowaldo Pavan, professeur de génétique à l'université de San-Paolo-du-Brésil. — *(A.F.P.)*

[Né le 7 juillet 1915 à Lavaur (Tarn), M. André Blanc-Lapierre a dirigé, de 1956 à 1969, l'institut d'études nucléaires de l'université d'Alger et, de 1961 à 1969, le laboratoire de l'accélérateur linéaire de l'Ecole normale supérieure. En mai 1969, il est désigné comme directeur général de l'Ecole supérieure d'électricité.]

Le Monde DE LA MÉDECINE

Le centenaire de la mort de Claude Bernard

Le sens et le pourquoi des choses de la vie

Un siècle après sa mort, Claude Bernard reste avec Pasteur une référence universelle dans le domaine de la pensée scientifique. La célébration du centenaire de sa mort (le 10 février 1878) est l'occasion de nombreuses manifestations en France et à l'étranger, qui reflètent autant la permanence de l'esprit d'expérience et d'observation dont Claude Bernard a jeté les bases définitives dans son livre « Introduction à la médecine expérimentale », que la marque d'amitié et de reconnaissance de la communauté scientifique internationale.

L'Académie française, la première, a célébré la mémoire de l'homme de lettres, au cours d'une séance solennelle sous la Coupole, le 10 février 1978 : le professeur Robert Debré — mort le 29 avril — et le professeur Etienne Wolf ont prononcé des conférences.

Quelques heures plus tard, des cérémonies de commémoration étaient organisées à l'université de Stanford (Californie) et à Utrecht, aux Pays-Bas ; la Fondation Marcel-Mérieux et le syndicat d'initiative de Saint-Julien-en-Beaujolais, village natal de Claude Bernard, ont eux-mêmes célébré l'événement. La petite ville organisera, pendant tout l'été, des visites guidées de la maison où est né Claude Bernard.

Enfin, l'Académie de médecine, à laquelle Claude Bernard avait appartenu à partir de 1861, a rendu hommage à son illustre membre au cours d'une cérémonie le 25 avril, en présence du ministre de la santé et de la famille, Mme Simone Veil.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le témoin d'une époque

Le professeur Debré avait fait aux académiciens le récit humaniste de la vie de Claude Bernard, en insistant en particulier sur les relations personnelles du savant.

Né le 12 juillet 1813 dans un village du Beaujolais, Claude Bernard eut une enfance paysanne ; c'est au hasard qu'il doit d'avoir reçu, grâce à l'appui d'un abbé du voisinage, une éducation dans un collège à Thoissey (Ain). La faillite de son père, marchand de vin, oriente le jeune homme vers un emploi précoce de garçon de pharmacie. L'anecdote de la thériaque, rapportée par E. Renan, fut interprétée comme une origine possible des doutes de Claude Bernard sur l'obscurantisme qui régnait alors dans l'art de guérir :

« Toutes les fois que Claude Bernard apportait à l'apothicaire des produits gâtés : « Gardez cela » pour la thériaque, lui répondait » ce digne homme, ce sera bon » pour faire de la thériaque. » Ce mélange affreux était appliqué dans maintes circonstances et jouissait à l'époque d'une grande faveur », a précisé le professeur Debré, en ajoutant que ces tâches n'avaient aucun intérêt pour le jeune homme.

« Entraîné par le grand vent du romantisme, il se passionne pour le théâtre, assiste avec son compagnon aux spectacles du Théâtre des Célestins et du Grand-Théâtre de Lyon et puis se met à écrire. Une pièce de lui, Rose du Rhône, *est jouée à Lyon. Le texte en a été perdu, mais nous savons qu'il gagna ainsi 100 francs. Encouragé par ce succès il aborde une œuvre plus vaste, un drame en cinq actes, classique par son obéissance aux règles d'Aristote, mais romantique par l'aventure, les sentiments, le style ; cette œuvre de jeunesse a pour titre* Arthur de Bretagne. »

Désillusions théâtrales

« A vingt et un ans, il part pour Paris, a raconté le professeur Debré. *Claude Bernard, porteur de son précieux manuscrit, caresse en secret l'espoir que sa pièce sera peut-être jouée. Il est reçu par Saint-Marc Girardin, l'un des critiques littéraires les plus connus de son temps. Celui-ci, après avoir lu la tragédie, déclare à Claude Bernard tout net qu'il n'a pas le tempérament dramatique et lui conseille même de renoncer à écrire. Puis, touché par l'impression de déception désespérée qu'il lit sur le visage de ce jeune homme si audacieux dans sa modestie, si passionné de théâtre et d'une allure si charmante, il ajoute : « Vous » avez fait de la pharmacie, » faites de la médecine, vous » gagnerez plus sûrement votre » vie. » Cette phrase décide de tout. Claude Bernard obéit, donne des leçons pour préparer son baccalauréat. Il est refusé, recommence, est reçu avec des notes très médiocres. Il poursuit son travail d'étudiant pauvre sans goût pour la médecine et sans dégoût non plus. Il est reçu externe à vingt-trois ans, puis interne parmi les derniers. Les hasards guident ses pas vers tel ou tel hôpital. Il est douteux que ses maîtres aient exercé quelque influence sur lui.*

» Le voici à l'Hôtel-Dieu, interne de Magendie, qui est dans le même temps professeur de médecine au Collège de France. »

Magendie est un personnage original, d'abord chirurgien, puis médecin, enfin physiologiste. Il remarque l'habileté manuelle du jeune Claude Bernard, le fait entrer comme préparateur au Collège de France et cette action décide de l'orientation définitive de sa carrière.

« Malgré les difficultés, Claude Bernard entreprend dès lors des recherches personnelles, et déjà ses démonstrations aboutissent à mettre en lumière des faits nouveaux d'une très grande importance, de véritables découvertes physiologiques. En 1847, il devient le suppléant de Magendie au Collège de France. C'est pendant cette longue période que se forment peu à peu les éléments de son génie. Se développe alors en lui la soif inextinguible de la connaissance des faits physiologiques, la capacité d'observer, puis de tirer des observations rigoureuses et patientes l'idée de connexion entre les phénomènes. Enfin la lumière de l'imagination jaillit. Se formulent les hypothèses fondées sur les faits qui ont été vus et bien vus. Puis l'expérience viendra confirmer ou infirmer l'hypothèse.

» Il va explorer ainsi jusqu'à la fin de sa vie les champs les plus divers de la physiologie. »

L'amitié d'une femme

En 1854, une chaire de physiologie générale est créée pour lui à la faculté des sciences. L'année suivante, il succède à Magendie au Collège de France. « C'est là, comme le rapporte le professeur Debré qui lui-même cite Ernest Renan, *que Claude Bernard a trouvé l'établissement qui seul pouvait convenir au développement de son génie.* »

A partir de 1869, Claude Bernard, dont la vie conjugale n'a pas été une réussite, vit désormais seul entouré de quelques élèves fidèles.

« Il aurait vécu sans autre affection proche que celle de sa mère et sans autre dévouement que celui de sa servante, Marguerite Rey, si n'était intervenu dans son existence, à partir de 1859 — il a cinquante-six ans et a déjà vieilli — une amitié d'une rare valeur.

» Mme Raffalovitch, femme d'un banquier d'Odessa installé à Paris, est à la fois une mondaine gracieuse et une intellectuelle raffinée. Correspondante bénévole d'un journal de Saint-Pétersbourg, elle a ouvert un salon, comme c'était alors la mode, où se rencontraient savants et hommes politiques. (...)

» Elle fréquente le cours de Claude Bernard. Un jour, elle s'approche de lui et lui demande un conseil pour sa santé. Claude Bernard l'adresse à son ami, le chirurgien Alfred Richet. C'est le début d'une amitié en même temps que d'une collaboration. Mme Raffalovitch traduit pour Claude Bernard des publications écrites en allemand et en russe. L'une de ses filles en fait de même pour la langue anglaise et l'autre pour la langue italienne. Claude Bernard prend l'habitude de lui rendre visite, parfois le jeudi ou bien le dimanche. Aux longs entretiens se mêlent souvent les enfants. Une correspondance s'établit entre eux. On ne peut lire sans émotion les quelque cinq cents lettres qu'il lui écrivit. » (...)

***

Il enseigne au Collège de France jusqu'en décembre 1877, et succombera en février 1878 d'une pyélonéphrite. Gambetta obtint pour lui des obsèques nationales.

L'hommage des États-Unis

Stanford University, située à 50 kilomètres environ de San-Francisco, est l'université privée la plus glorieuse (et la plus coûteuse) de la côte ouest des Etats-Unis. C'est là que s'est tenu, en février dernier, un symposium consacré à Claude Bernard.

Organisé par le professeur Eugène D. Robin, directeur du département de physiologie de cette université, ce colloque de trois jours a réuni prix Nobel et professeurs d'université français et américains.

Par la clarté des exposés, par le nombre de jeunes chercheurs présents, cette commémoration est apparue comme un témoignage des plus émouvants de l'actualité de la pensée bernardienne.

« L'œuvre de Claude Bernard est un grand fleuve de la culture internationale », devait dire le professeur Robin qui, dans son introduction, a montré son emprise sur la littérature de son temps. Il rappela un dialogue des *Frères Karamazov* sur ce *« Karl Bernard... non, je me trompe, ce n'est pas Karl... »*, ce Claude Bernard, ce Français qui empêche l'envol vers le mysticisme. *« Il est,* ajoute E. D. Robin, *la fin du charlatanisme dénoncé par Daumier, la racine, la source de la médecine comme science. »*

Le professeur Jean Bernard y prononça une conférence souriante et spirituelle accompagnée de documents photographiques : Claude Bernard comme si on y était, de la pharmacie provinciale du début à la gloire du maître montrant, le scalpel dans la main gauche, les réalités de l'organisme. Ses auditeurs viennent de partout, y compris de Russie. L'un d'eux, Darsonval, propagera l'enseignement de son « patron » jusqu'en 1940, car il vivra près de quatre-vingt-dix ans. Un autre appliquera la méthode expérimentale dans un tout autre domaine : il se nommait Georges Clemenceau.

Passant en revue les découvertes du grand homme, le biochimiste de Yale, Joseph F. Fruton, en marqua les bornes, dues surtout à l'état des connaissances, ainsi qu'aux limites de l'expérimentation. La rigueur de sa méthode, Claude Bernard — ses notes de laboratoire en font foi — ne pouvait guère l'appliquer dans le tâtonnant pas à pas de ses découvertes. D'ailleurs, rappelle J.-F. Fruton, il fallut Bergson, en 1913, pour que les philosophes reconnaissent la pensée conceptuelle de l'*Introduction*.

François Morel, professeur au Collège de France, parlant de la *« Régulation osmotique »*, replaça Claude Bernard dans l'ensemble de la pensée scientifique de son temps, avec des dons d'exposition dignes de l'*Introduction*. Jean-Pierre Changeux, de l'Institut Pasteur, parla du *« curare et des vues contemporaines sur la régulation neuromusculaire »*, et Roger Guillemin exposa les travaux sur l' *« hypothalamus, les hormones et la régulation »*, qui lui ont valu le prix Nobel en 1977.

André Cournand, « professeur émérite » de Colombia, prix Nobel, a exalté avec esprit et passion *« Claude Bernard, créateur de la technique et du concept de la physiologie cardiaque »*.

Ces Français hors série que la France a (négligence ? impécuniosité ? sclérose hiérarchique ?) « donnés », sans le savoir ni le vouloir, aux Etats-Unis, jouent à présent, par leur seule double appartenance, un rôle de trait d'union, de pont, de levain. Un échange constant, dont cette commémoration commune de Claude Bernard présente le symbole de fait aujourd'hui. Mais quel est dans l'échange le rôle de la France ? Celui, seulement, de « patrie d'origine », de source vive alimentant le « melting-pot » américain ? Ou celui de partenaire ? Rien n'est clair, rien n'est dit, et le « french accent » peut à chaque instant dominer ou se réduire au charme discret des gourmets et des modélistes.

DOMINIQUE DESANTI.

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

A la manière de...

A l'Académie de médecine, quatre orateurs ont successivement pris la parole. Le professeur Alexandre Monnier a parlé de « Claude Bernard et la physiologie » ; le professeur Jean Bernard fit un « à la manière de Claude Bernard », sous la forme de lettres imaginaires que Claude Bernard écrirait à sa correspondante, Mme Raffalovitch, après un retour en ce monde, à notre époque.

Le professeur Lazorthes a évoqué, pour sa part, le rôle du grand physiologiste dans la chirurgie moderne ; enfin, le professeur Worms décrivit le rôle de Claude Bernard dans les différentes sociétés savantes auxquelles il a appartenu.

Nous publions ci-dessous quelques extraits des lettres imaginaires de Claude Bernard :

Chère madame, les hautes autorités qui gouvernent les champs Elysées viennent d'accorder, aux ombres que nous sommes devenus, une année non pas sabbatique mais séculaire, une année de vacances, de retour sur terre tous les cent ans.

Depuis le 10 février 1978, je suis revenu à Paris. J'ai, en premier, vous ne serez pas surprise, visité les laboratoires. Ils sont vastes, propres, nets, occupés par des appareils nombreux, divers, dont brillent les métaux et les verres. Je n'ai jamais approuvé le luxe d'instruments dont s'entourent certains physiologistes. Plus un instrument est compliqué, plus il introduit de causes d'erreur dans les expériences. J'avais indiqué fortement que l'expérimentateur ne grandit pas par le nombre et la complexité de ses instruments. C'est le contraire. Sur ce point je n'ai pas été suivi. Les compteurs, les microscopes, encombrent non seulement les laboratoires, mais les couloirs. Rien de commun entre les laboratoires modernes et les caves-taudis de mes débuts. Rien de commun en apparence. Les murs, les instruments, sont différents.

L'esprit qui anime les chercheurs est bien le mien. Tout au long de ma vie de physiologiste, j'ai affirmé l'unité de la nature : que les lois de la matière étaient les lois de la vie, que la même physique, la même chimie, gouvernaient les pierres, les plantes, les animaux, les hommes. J'ai rejeté les idées de caprice vital, de spontanéité de la matière vivante. J'ai combattu la force vitale et ses tenants. J'ai, longtemps, souvent, combattu seul. En 1978, tous les physiologistes, tous ces hommes, toutes ces femmes vêtus de blanc, que j'ai rencontrés, utilisent pour leurs travaux de biologie la même mathématique, la même physique, la même chimie que les physiciens, les chimistes de la matière. Sans y penser. Et avec cette sorte d'ingratitude que donne l'habitude. Et en notant, comme je l'avais fait avant eux, la grande complexité des phénomènes de la vie. Pour exprimer et l'unité de la science et la complexité de la vie, des mots nouveaux ont été forgés que j'aurais pu inventer. On parle de biophysique, de biochimie, de biomathématique.

« Le sang est fait par les organes »

Dans une seconde « lettre inédite », le professeur Jean Bernard fait écrire par Claude Bernard :

La médecine est sortie des ténèbres de l'empirisme et du surnaturel. J'ai compris son orientation en visitant un service d'hôpital voué aux maladies du sang.

Depuis une assez malheureuse leçon d'agrégation que je vous ai contée et en dépit de mon échec, je me suis souvent penché sur les questions du sang. (...)

Les médecins de 1978 raisonnent au chevet de leurs malades, comme j'essayais de le faire au laboratoire. La diminution du sang peut être due à la déperdition du sang, à sa destruction excessive, à l'insuffisance de sa formation. Le sang est fait pour les organes, c'est vrai, mais aussi et surtout il est fait par les organes. On ne saurait trop le répéter. Mes successeurs ont confirmé mes indications. Ils connaissent dans le détail les conditions de la formation dans les organes des éléments du sang. Le mot de physiologie pathologique, que j'approuve, a été proposé pour désigner ce mode de raisonnement qu'utilisent actuellement les secteurs les plus avancés de la médecine. (Il y a encore des territoires arriérés.) La physiologie pathologique est la méthode de la physiologie appliquée à la médecine. C'est, pour reprendre l'expression d'un de mes successeurs au Collège de France, un des avatars de ce bon vieux déterminisme.

J'avais prévu aussi une autre évolution. L'hôpital n'est pas seulement le vestibule de la médecine scientifique. Il est aussi le lieu où se fait cette médecine scientifique. Ainsi — m'explique ce médecin du sang — la coagulation normale nécessite l'intervention de plusieurs substances appelées facteurs. Telle maladie hémorragique est due à l'absence d'un facteur. Telle autre à l'absence ou à l'insuffisance d'un autre facteur.

La physiopathologie permet une véritable dissection de ces facteurs, enrichit notre connaissance de la physiologie normale, connaissance qui, par un heureux retour, inspirera un traitement précis, spécifique de chaque maladie hémorragique. La physiologie, la pathologie, la thérapeutique qui, pendant la période empirique de la médecine, avaient pu marcher séparément, sont maintenant étroitement associées. Le traitement est efficace lorsqu'il agit sur la cause, lorsqu'il corrige un trouble reconnu par l'analyse physiopathologique. Son efficacité peut être mesurée.

Le vrai est ce qui est vérifiable. De même qu'au laboratoire je comparais les résultats obtenus en faisant varier tel ou tel des facteurs de l'expérience, de même les médecins de 1978 comparent des malades traités par des médicaments différents. C'est ce qu'ils appellent essais thérapeutiques. La méthode des essais thérapeutiques est aussi éloignée qu'on peut l'imaginer de l'empirisme des pseudo-thérapeutes de 1870 ; elle est très proche de mes méthodes expérimentales.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Le comité du centenaire de la mort de Claude Bernard coordonne pendant toute l'année les manifestations de commémorations. Les principales sont les suivantes :

— En juin : exposition, cérémonie et inauguration du nouveau laboratoire de physiologie au Muséum d'histoire naturelle.

— En septembre : départ d'une exposition itinérante dans toutes les académies de France.

— Du 19 au 22 septembre : la Fondation Marcel-Mérieux organise un symposium à l'école vétérinaire de Lyon sur « Les animaux de laboratoire au service de l'homme ».

— 3 décembre : émission d'un timbre « Claude Bernard » à Paris et à Saint-Julien-en-Beaujolais.

— Du 5 au 7 décembre : colloque organisé au Collège de France par le professeur B. Halpern.

— Décembre : exposition au musée d'histoire de la médecine à l'université René-Descartes à Paris.

AVANT LE CONGRÈS MONDIAL DE BUENOS-AIRES

De nombreux cancérologues refusent de se rendre en Argentine

A peine sortie des remous qu'aura provoqués la préparation de la Coupe du monde de football, l'Argentine du général Videla devra affronter une nouvelle épreuve : l'éventualité du boycottage du XII[e] congrès mondial de cancérologie, qui doit avoir lieu à Buenos-Aires du 5 au 12 octobre.

Ce mouvement, qui prend depuis quelques semaines, à travers le monde, une ampleur croissante, n'est pas né d'hier. Dès juin 1977, en effet, le cancérologue américain Henry Rappaport — qui a échappé de peu à la mort, en Autriche, sous le régime nazi — rencontre à Paris un scientifique argentin exilé en Grande-Bretagne. Ce chercheur — dont le nom doit rester secret car sa famille n'est pas totalement à l'abri — lui relate les persécutions auxquelles il a dû personnellement faire face en Argentine, ainsi que ses proches. Henry Rappaport, bouleversé, joint, dès son retour aux États Unis, quatre des plus grands noms de la cancérologie américaine : David Baltimore, Howard Temin (tous deux prix Nobel), Henry Kaplan, Emil Frei ; le groupe décide aussitôt d'animer un boycottage du congrès mondial.

Un tel mouvement n'est pas une mince affaire. La dernière réunion du même type, en effet, organisée à Florence il y a quatre ans, n'avait pas rassemblé moins de 9 000 cancérologues venus du monde entier. Dès ce moment, Buenos-Aires avait été choisie pour l'organisation du futur congrès, manifestation quadriennale dont l'organisation même requiert plusieurs années.

Mais le mouvement, aux Etats-Unis, prend forme rapidement : actuellement, quelque cinq cents cancérologues américains ont signifié à l'Union internationale contre le cancer (U.I.C.C.) organisatrice du congrès, qu'ils ne se rendraient pas à Buenos-Aires. Des initiatives analogues ont pris forme, notamment dans d'autres pays européens.

En France, c'est à Villejuif que s'est constitué — au moment même où il se formait aux Etats-Unis — le noyau originel de la contestation, notamment autour des docteurs Louise Harel, Jean-Claude Salomon, maîtres de recherches au C.N.R.S., José Uriel, directeur de recherches, et du professeur Léon Schwarzenberg. Ce dernier vient d'adresser à 40 000 médecins français une lettre — dont on trouvera le texte ci-dessous — cosignée par 17 personnalités du monde médical et dans laquelle il écrit notamment : « Les prisons et les camps de concentration argentins sont devenus la réincarnation de Nuits et Brouillards. »

Le professeur Schwarzenberg et les 17 personnalités demandent à tous les médecins français d'appuyer la protestation mondiale engagée contre le régime argentin afin qu'il soit « mis fin aux enlèvements, emprisonnements arbitraires, tortures et autres sévices dont sont victimes cent prisonniers politiques », cités dans l'appel. Une liste, indiquent-ils, malheureusement fort incomplète. « Nous demandons à tous nos confrères, spécialistes ou non, de manifester leur solidarité, leur appui à cette démarche. »

La participation « avec réserves »

Les cancérologues, pour leur part, se sont également mobilisés : deux cent quatre-vingt-onze d'entre eux, dont nous publions les noms, ont signé un texte dans lequel ils se déclarent solidaires du mouvement de boycottage. Ils ont décidé, d'autre part, d'organiser à Paris, au moment même du congrès, une manifestation parallèle, un « contre-congrès ».

Certes, ce mouvement est loin d'être unanime. Un certain nombre de cancérologues français et étrangers, ont décidé de se rendre à Buenos-Aires. L'Association française pour l'étude du cancer, dont le professeur Tubiana est actuellement président, après avoir succédé au professeur Lwoff en 1973, a en effet adopté le principe d'une « participation avec réserves ». Il s'agira, en substance, d'assister à l'ensemble des manifestations « purement scientifiques » à l'exclusion des cérémonies mondaines qui ne manqueront pas d'être organisées, et auxquelles assisteront nécessairement les hauts dignitaires du régime argentin. Ceux qui souhaitent se rendre à Buenos-Aires font valoir que la première victime du boycottage serait la communauté scientifique argentine, privée d'échanges et de contacts. A l'Union internationale de lutte contre le cancer, que préside le professeur Pierre Denoix, directeur général de la santé, on estime également que les manifestations de ce type provoquent des effets bénéfiques sur l'« éducation du public » et « des améliorations des équipements, auxquels les pouvoirs publics sont incités par la pression de l'opinion ainsi mobilisée ». Dans ces mêmes milieux, on rappelle que le choix de Buenos-Aires comme siège du congrès mondial est antérieur à la prise de pouvoir par la junte, et qu'il est trop tard pour faire machine arrière. Enfin, dit-on de même source, « grâce à ce congrès, on peut espérer libérer de l'injustice que représente le cancer un plus grand nombre des sept à huit cent mille nouveaux cas qui apparaissent chaque année en Amérique latine ».

A l'ensemble de ces arguments, les partisans du boycottage opposent le plus complet scepticisme. Ils rappellent que la situation sanitaire de l'Argentine est devenue si déplorable (« le Monde » du 19 avril), compte tenu de la recrudescence des maladies transmissibles et de la suppression des soins gratuits, que la lutte contre le cancer y apparaît presque comme un luxe. Il est illusoire, estiment-ils, d'imaginer que les congressistes pourront voir à Buenos-Aires autre chose que ce qu'on leur montrera. D'autant que les pouvoirs publics argentins ont d'ores et déjà entrepris une vigoureuse contre-offensive contre ce que l'ambassade d'Argentine en France appelle, dans une note de décembre 1977, « la campagne déchaînée dans quelques pays contre la réalisation de ce congrès ». Il s'agit tout au plus, estime l'ambassade, de « l'action déployée par des terroristes argentins auto-exilés en Europe » et qui mènent « une campagne de discrédit contre leur propre pays ». D'ailleurs, écrivait dès décembre 1976, dans le bulletin de l'U.I.C.C. le professeur Abel Canonico, président du congrès mondial, « les participants constateront que l'Argentine peut leur offrir à la fois une foule de contrastes issus de l'héritage historique de l'époque coloniale espagnole et les attraits variés d'une métropole moderne et dynamique ». Le tout se déroulera, écrit le professeur Canonico, « dans une ambiance franche et détendue ». Ces deux adjectifs ne sont pas précisément ceux qu'inspirent les témoignages des Argentins exilés ni les rapports d'Amnesty International.

Toujours est-il que le débat centré autour de ce boycottage soulève une question de fond. Dans quelle mesure la communauté scientifique internationale pourra-t-elle, à l'avenir, se désintéresser du contexte politique et humain dans lequel se situent les réunions qu'elle organise ? Le congrès mondial de psychiatrie d'Honolulu avait, l'été dernier, montré, en condamnant l'usage par l'Union soviétique de traitements psychiatriques à des fins politiques, que l'indifférence, désormais, se révèlera de plus en plus difficile, contestable et contestée. Le congrès de Buenos-Aires en fournira une nouvelle preuve.

CLAIRE BRISSET.

La torture, ce cancer

par le professeur ANDRÉ LWOFF (*)

LA décision de tenir un congrès du cancer à Buenos-Aires a été prise en 1974 au cours du congrès de Florence (l'organisation d'un grand congrès, qui peut grouper de trois mille à six mille personnes, représente un travail considérable qui s'étale sur au moins deux ans). En 1974, l'Argentine remplissait les conditions requises. En 1976, un changement brutal de gouvernement est intervenu. Le point de non-retour n'était pas encore atteint. Une certaine évolution pouvait être prévue, mais l'on n'annule pas un congrès en fonction d'hypothèses, aussi fondées soient-elles. Quelle est la situation en 1978 ?

La junte a promulgué une loi en vertu de laquelle toute personne « non nécessaire » peut être licenciée du jour au lendemain. Il est alors interdit à cette personne d'occuper un poste gouvernemental durant cinq ans. Des centaines de scientifiques ont ainsi été révoqués par le fait du prince et se sont retrouvés sans travail. En Argentine, les scientifiques ne sont pas plus actifs politiquement que les autres citoyens, mais la société argentine est à ce point politisée que la plupart des intellectuels ont été conduits à prendre position un jour ou l'autre, et ont été particulièrement persécutés. Cela est sérieux, mais il y a plus grave. Les arrestations, les assassinats, les disparitions, se sont multipliés et la torture est pratiquée de façon systématique. Les membres de la communauté universitaire ont été les victimes privilégiées de ces mesures, les physiciens, en particulier. Egalement les médecins, surtout les psychiatres, car les militaires argentins associent manifestement psychiatrie et subversion.

La répression touche non seulement les médecins, mais aussi les assistants sociaux. C'est ainsi que la totalité du personnel d'un centre pour enfants handicapés, dépendant de l'enseignement technique, a été licencié, et le centre fermé. Licenciements, disparitions, assassinats, tortures, se multiplient.

Un congrès international a de multiples aspects ou implications. C'est tout d'abord un hommage public rendu à quelques chercheurs éminents qui ont illustré la discipline en cause. C'est aussi une consécration pour la communauté scientifique du pays qui reçoit. C'est enfin, un événement politique. Car la tradition veut qu'un grand congrès soit ouvert par des personnalités gouvernementales du plus haut niveau. Qu'on le veuille ou non, ceux-ci utiliseront la tribune qui leur est offerte pour leur justification et pour leur publicité. Il y aura, en effet, à Buenos-Aires, beaucoup de journalistes (ceux-ci seront « libres » à la condition de ne pas trop s'intéresser aux autres aspects de la vie en Argentine).

Les médecins cancérologues, dont la vocation est de soigner, de soulager, de guérir, seront ainsi amenés à rencontrer les responsables de l'assassinat et de la torture de milliers de personnes, parmi lesquelles un nombre particulièrement élevé de leurs confrères ; contraints aussi d'exprimer à ces responsables leur gratitude pour l'hospitalité qu'ils reçoivent et pour les attentions dont ils ne manqueront pas d'être l'objet. Peut-être même, seront-ils invités à visiter une prison modèle.

On conçoit pourquoi des centaines de cancérologues, en particulier aux Etats-Unis, en France, en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves, ont décidé de ne pas participer au douzième congrès de cancérologie et ont rendu leur décision publique. Que des joueurs de football aillent disputer un match en Argentine, cela est certes choquant. Que des médecins et des chercheurs cancérologues se rendent à Buenos-Aires, apportant ainsi leur caution morale à un pays où règnent l'assassinat et la torture, cela est beaucoup plus difficile à comprendre et à admettre.

(*) Directeur honoraire de l'Institut de recherche scientifique sur le cancer. Prix Nobel de médecine.

L'appel du Pr Schwarzenberg et des 17 personnalités médicales

Le Pr Léon Schwarzenberg a adressé à quarante mille médecins français la lettre suivante qu'ont cosignée dix-sept personnalités du monde médical :

Mon cher confrère,

Le prochain congrès international de cancérologie doit se tenir à Buenos-Aires en octobre prochain. Or *« l'Argentine est devenue depuis quelques années le pays du monde où les droits de l'homme sont le plus méprisés »* (Science, 24 décembre 1976). Je sais qu'on peut malheureusement répondre à cette affirmation : *« Dans quel pays les droits de l'homme ne sont-ils pas bafoués ? »* Mais il y a des degrés dans l'infamie, la torture et la bêtise. Mettre en prison pour des délits d'opinion des physiciens, des médecins, des psychiatres, des étudiants, des ingénieurs et des ouvriers en laissant leurs familles sans nouvelles ; se livrer à des exécutions sommaires ; recourir à la torture systématique, coups de pied et coups de poing sur des prisonniers enchaînés, électrodes au niveau des parties génitales, écartèlement public jusqu'à dislocation du corps, vivisection à la scie électrique : les prisons et les camps de concentration argentins sont devenus la réincarnation de *Nuit et Brouillard*.

Le congrès sera inauguré par le chef de la junte militaire actuelle, le général Videla. Pouvez-vous assister sans rien dire ? Toute effraction du silence qui entoure les torturés argentins leur est utile, et votre voix a de l'importance : les criminels ont toujours peur de la lumière.

Une demande insistante préalable aux dirigeants argentins, faisant état de votre douloureux malaise et de votre désir de voir les prisonniers dont les noms suivent (liste malheureusement non exhaustive), et posant cette condition pour votre venue à Buenos-Aires, serait d'un grand secours. Vous vous honoreriez en même temps que vous respecteriez la raison d'être de tout médecin : soulager ceux qui souffrent.

Est-il possible sans protester de tenir un congrès destiné à épargner aux hommes l'esclavage de la maladie dans un pays où ils subissent tous les jours l'esclavage de la torture physique et morale ? On serait alors en droit de vous dire que vous choisissez le cancer contre lequel vous luttez.

Je vous demande de comprendre cette supplique et vous prie de croire, mon cher confrère, à l'assurance de mes sentiments fidèlement dévoués. — L. S.

Jean Ayme, médecin des hôpitaux psychiatriques (Moisselles) ;
Gérard Bles, psychiatre ;
Charles Brisset, psychiatre (Rothschild) ;
Jean-Claude Dreyfus, professeur (Cochin) ;
Gaston Ferdière, psychiatre ;
Pierre Gonnard, professeur (Henri-Mondor) ;
Marcel-Francis Kahn, professeur (Bichat) ;
Théophile Kammerer, professeur (Strasbourg) ;
Henri-Pierre Klotz, professeur au Collège de médecine ;
Cyrille Koupernik, professeur associé au Collège de médecine ;
Paul Milliez, professeur, doyen honoraire à l'UER Broussais-Hôtel-Dieu ;
Alexandre Minkowski, professeur (Port-Royal) ;
Jacques Monier ;
Albert Netter, professeur au Collège de médecine ;
Jacques Panijel, professeur, directeur de recherche au C.N.R.S.
Raphaël Rappaport, professeur agrégé (Necker - Enfants malades) ;
Robert Zittoun, professeur agrégé (Hôtel-Dieu).

★ Secrétariat : Mme Le Gay, 205, boulevard Vincent-Auriol, 75013 Paris. Tél. : 589-36-94.

La pétition des « 291 »

Deux cent quatre-vingt-onze médecins et chercheurs en cancérologie ont signé la pétition suivante :

« Les cancérologues soussignés sont très inquiets de la situation en Argentine, où règnent de plus en plus l'insécurité des personnes et le mépris des droits les plus élémentaires et où la répression et l'arbitraire policier frappent lourdement la communauté scientifique. Ils refusent de participer dans de telles conditions au XII[e] Congrès international sur le cancer, qui est prévu du 5 au 12 octobre 1978, à Buenos-Aires, et demandent à tous les membres de la communauté scientifique et médicale internationale de se joindre à eux en n'acceptant pas d'assister à ce congrès.

» Les signataires s'engagent aussi à refuser de participer à toute réunion organisée dans des pays soumis à l'oppression policière et où les droits de l'homme sont systématiquement violés. »

MM. André Lwoff et François Jacob, prix Nobel.

Mmes et MM. A. Aget, J. Antoine, Apelbaum, J. Aubry, F. Audubert, d'Auriol, C. Aussel, A. Avril, C. Bachelot, L. Bachner, A. Ballone, J.-C. Baizon, D. Berbieri-Weil, M. Bay, M. Belpomme, Benaroua, L. Benedetti (dir. rech. C.N.R.S.), Benbunan, J. Berges, P. Bertoin, J.-M. Biquard, D. Blangy (maître conf. Paris-Villejuif), D. Bodganovsky, H. Boobink, M. Bornens, C. Boucheix, Boulihol, A. Bridier, E. Briot, J. Brugère, B. Brun, R. Brunet, M. Buendia, D. Buffe (maître de rech. C.N.R.S. Villejuif), D. Burricault, M. Canivet, N. Capelle, Y. Carcassone, M. Castes, J. Cebrian, Chaouat, M.-L. Chatôt, J. Chauvergne, J. Chavaudra, F. Cheix, A. Chevrier, S. Choustermann, J.-P. Clauvel, H. Cohen, M. Cohen-Solal, D. Coupez, Coutard, P. Cramer, F. Cuzin (prof. Nice), A. Daban, L. Dandolo, G. Danglot, Danon, A. Dazord, F. Decloître (maître rech. C.N.R.S. Villejuif), Y. Decroix, Defer, L. Degos, E. Delain, Delange, C. Delaporte, Delesane, B. Delpech, Demanblanc, E. Dempoux, Deutsch, E. Devoret (direct. rech. C.N.R.S.), J.-C. d'Halluin, Dhermain, M.-H. Dilhuy Dy, Dimitrijevic, B. Dreyfus (prof. Paris), J.-C. Dreyfus (prof. Paris), J. Dronard, Duchet-Sochaux, J. Dumont, F. Duprey, A. Duprez (prof. Nancy), M. Durand.

Mmes et MM. Elion, J.-C. Ehrhart, B. Favre, M. Fellous, B. Ferrua, Feuillette, D. Fière, I. Florentin, J. Foa, N. Fossar, C. Frayssinet, Ch. Frayssinet (maître rech. C.N.R.S. Villejuif), H. Fridman, G. Gaboriand, Gacon, E. Gluckman, B. Goud, Y. Graic, L. Gresland, I. Gresser (direct. rech. C.N.R.S. Villejuif), J. Grillet, C. Grobon, C. Gros, L. Grosjean, M. Guévineau, M. Guillemin, Guimezanes, O. Halle Pannenko, Haour, J. Harel (direct. rech. C.N.R.S. Villejuif).

Mmes et MM. L. Harel (maît. rech. C.N.R.S. Villejuif), Hassanian, Hayat (prof. ag. méd hôpitaux Villejuif), Henin, Herzog, B. Hoerni (prof. ag. Bordeaux), G. Hoerni-Simon, D. Hollard (prof. C.H.U. Grenoble), T. Horno-Palanche, A. Hugues (prof. Bordeaux), V. Izraël, H. Jacquemin-Sablon, A.-M. Jaffre, C. Jasmin (prof. ag. Villejuif), C. Jaulery, M. Jausseran, Jimenez, J.-Y. Jollery, M. Jouve, M. Jullien, Junien, A. Kanoui, Kanoui-Grandmougin, Kaplan, E. Karsenti, N. Kiger, J. Kitesqui, B. Klein, S. Korach (maît. rech. Villejuif), M. Kress, J. Kruh (prof. Paris).

Mmes et MM. J.-P. Labat, Labie, G. Lacoste-Royal, J.-M. Lang, A. Langlois, I. Laprevotte, C. Larsen (maître rech. C.N.R.S., hôpital Saint-Louis), A. Laugier (prof. C.H.U. Saint-Antoine), D. Lawrence, P. Lazar, M.-C. Le Bouteiller, Le Bousse, M. Lebret, A. Lecam, E. Legrand, J. Leibowitch, B. Le Mevel (prof. ag. méd. hôpital Nantes), G. Lespinats, A. Le Trent, A. Levine, Levy, A. Lobera, J. Loeb (maître rech. C.N.R.S. Villejuif), F. Loisillier, Loybran, R. Maiolini, A. Marcelli, D. Marée, J.-P. Marie, B. Maro, P. Martin.

Mmes et MM. Marty, A. de Mascarel, I. de Mascarel, R. Massayeff (prof. U.E.F. méd. Nice), A. Mazabraud, J.-J. Mazeron, M. Mechali, Melle, F. Mennecier, G. Meyer, M. Montcondnit, R. Monier (prof. Paris, dir. inst. rech. scient., cancer Villejuif), J. Montagnon, P. Moreau, G. Moyne, M. Moncany, C. Nadal, A. Najman (prof. ag. méd. hôpital St-Antoine), J.-C. Nardeux, C. Nauciel (prof. Strasbourg), C. Neauport, B. de Néchaud, Oberling, S. Orbach, A. Paraf (dir. rech. C.N.R.S., dir. lab. INRA, Grignon), C. Parmentier (prof. ag. méd. inst. Gustave-Roussy Villejuif), Parsi, P. Pauchet, Penna, R. Perez, G. Periès (dir. rech. C.N.R.S. hôpital Saint-Louis), Philip, A. Picot, M. Pierra, J. Pierre-Hebert, G. Pietu, J. Pigneux, M. Pinto, M.-F. Poupon, P. Pouillart (prof. ag. méd. fondation Curie), J.-L. Preud'homme (maître rech. INSERM hôpital Saint-Louis), C. Prot, E. Puvion, F. Puvion.

Mmes et MM. P.-C. Quan, Quiot, Rabiet, C. Rabourdin, R. Ravicovitch (maître rech. C.N.R.S. hôpital Saint-Louis), J.-L. Renaud Salis, B. Revet, F. Reyes, P. Richaud, C. Rimbaut, J. Robert, Robert, H. Rochant, P. Romestang, J. Rosa, C. Rosenfeld (maître rech. INSERM Villejuif), J.-C. Rosenwald, M. Rosset, J.-M. Rossignol, M. Roussel, E. Sabbadini, S. Saez, B. Salles, J.-C. Salomon (maître rech. C.N.R.S. Villejuif), A. Samso, A. Sarasin, M. Sasporte, R. Schaerer, F. Schapira (dir. rech. C.N.R.S. inst. pathologie moléculaire), G. Schapira (prof. C.H.U. Cochin), Scheider, M. Schlienger, L. Schwarzenberg (prof. ag. méd. hôpital Paul-Brousse Villejuif), M. Seligman (prof. méd. hôpital Saint-Louis), M. Semmel (maître rech. C.N.R.S. Villejuif), A. Senik, B. Serrou, Sicard, M.-C. Simmler, F. Smadja-Joffe, P. Soubiran, J.-J. Sotto, R. Soukin, F. Spira, O. Sthandler, M. Stanislawski, D. Stehelin, R. Stoll, C. Stroa, Surugue, P. Tambourin (maître rech. INSERM inst. radium), A. Tavitian (dir. rech. INSERM hôpital Saint-Louis), M. Toldero, Touati, Toubiana, N. Tubiana, J. Touchard, Toujas, Treisser, M. Trojani, Tsapis, J. Uriel (dir. rech. C.N.R.S. Villejuif), H. Vainier, P. Vigier (dir. rech. C.N.R.S. inst. radium), Vilcoq, Wajman, A. Zadjela, J. Zittoun, R. Zittoun (prof. ag. méd. Hôtel-Dieu), J.-M. Zucker, Zylbersberg.

(Liste des noms parvenus jusqu'au 13 avril. Les signatures sont recueillies par le Dr J.-C. Salomon, B.P. n° 8, 94800 Villejuif.)

هكذا من الأصل

La mort du professeur Robert Debré

Devoirs et vertus

(Suite de la première page.)

Au-dessus de nous, la paysanne en jupon rouge cultive son champ entre les fumées des foyers troglodytes. Dans sa chambre rocheuse, un futur premier ministre, autre troglodyte, prépare son brillant destin.

Robert Debré m'entraîne vers son bureau. Il s'agit de revoir le texte d'un mémoire pour la quatrième, la cinquième, la sixième fois peut-être : ses exigences sont fameuses. Dans sa bibliothèque, les grands sont là, avec leurs livres aux ailes déployées. Mais hier, ils étaient eux-mêmes présents, Paul Valéry, Charles Nicolle, l'abbé Mugnier, couvert de bonté et d'anecdotes. Nous travaillons, mais à chaque détour de la phrase ou de la page, sa pensée court vers les continents, les siècles et les sciences, revient chargée de comparaisons et de jugements, s'épanouit en brusques ouvertures, en rapprochements inattendus et définitifs, en synthèses éclatantes. M'en retournant plus tard vers mon coteau, je songeais à ces humanistes universels de la Renaissance qui, au temps d'Erasme et du Vinci, s'en vinrent vivre et méditer sous ce même ciel d'Amboise.

La troisième image est tirée de temps plus troublés. Janvier 1944. Je trouve Robert Debré rue de Rennes. Il a changé, il entre dans son époque espagnole et commence de ressembler à ces seigneurs tolédans qui emportent au ciel le corps du comte d'Orgaz. Tous deux, nous étions alors quelque peu repris de justice. Je sortais de prison. Plus adroit, il avait évité l'arrestation, s'échappant très classiquement par un escalier dérobé tandis que les sbires étaient amusés à l'entrée principale. Je traversais alors une période de profond abattement ; les liens si péniblement tissés sont brutalement déchirés ; les meilleurs parmi nous sont arrêtés, tués, ou, pis encore, torturés, déportés. Sans paraître remarquer mon émoi, Robert Debré m'a parlé avec une fermeté si tranquille, une assurance si apaisée que j'ai repris courage et, tirant une bicyclette aux pneus aussi fatigués que nous-mêmes, je suis reparti vers les tâches nécessaires. Quelques mois plus tard, ses pronostics se trouvaient vérifiés, comme toujours. Et pendant la libération de Paris, au poste de secours de la place Saint-Michel, il pansait les blessés, comme un jeune médecin auxiliaire, donnant un nouvel exemple du patriotisme le plus discret, le plus actif, le vrai, le sien.

1960. Dans son salon, rue de l'Université, quelques hommes sont réunis autour de lui, doyens de faculté, jeunes chefs de clinique, administrateurs venus du Conseil d'Etat ou de l'Inspection des finances. Les arbres un peu tristes du jardin voisin assombrissent la pièce. Ce groupe de travail — c'est le jargon de l'époque — a mission de transmutation. Il s'agit de transformer en lois, décrets, arrêtés, les principes de la réforme des études médicales conçue par Robert Debré. Les principes sont simples. Tout étudiant en médecine doit, pendant ces études, apprendre à soigner des malades. Tout chef de service d'un hôpital universitaire doit à la fois soigner, enseigner, inspirer des recherches. L'unité de lieu est essentielle et tout ce travail doit se faire toute la journée et au même endroit. Ces principes simples pourront permettre au système hospitalo-universitaire de s'adapter aux prodigieux progrès de la médecine. Pendant quinze ans, Robert Debré combattra, souffrira de la méchanceté des uns, déjouera les ruses des autres : il deviendra, selon le mot d'un illustre médecin, le plus remarquable législateur mondial de l'enseignement de la médecine.

Au sommet de la pédiatrie

Il fut pendant quarante ans, dans le monde, l'un des plus grands, probablement le plus grand pédiatre de son temps. Des centaines de milliers d'enfants lui doivent la vie, soit qu'il les ait soignés lui-même, soit que ses élèves les aient soignés, soit que ses travaux aient inspiré le traitement salvateur. Il transforma la pédiatrie sentimentale, empirique, inefficace du début de ce siècle en une discipline rigoureuse, active, solidement fondée sur la biochimie et la génétique. C'est qu'il n'avait jamais cessé d'allier la médecine aux sciences fondamentales. De cet effort de précurseur, de cet effort constant témoignent ses premières recherches, son amitié avec les grands Pastoriens et ce traité de virologie, qui fut son dernier ouvrage scientifique.

Naître à Sedan peu d'années après la défaite ; connaître, à Neuilly la vie du petit monde d'autrefois ; découvrir à dix-huit ans la misère, commencer de brillantes études de philosophie ; participer, au côté de Charles Péguy, à la grande aventure des *Cahiers de la Quinzaine* ; se détacher brusquement de la philosophie et de la littérature pour entrer en médecine ; faire la guerre à Verdun, le long de la Voie sacrée, au bord des Bois-Bourrus ; prononcer en 1919, à l'université de Strasbourg, la première leçon en français ; créer la pédiatrie moderne en se fondant sur cette pensée que chaque enfant est un être unique, à aucun autre semblable et irremplaçable ; se promener le dimanche matin au Bois avec Paul Valéry ; supporter le cruel désordre de la débâcle de 1940 ; organiser la résistance tout au long des années noires ; prendre une part active à la libération de ce « *Paris qui n'est Paris qu'arrachant ses pavés* » ; inspirer a transformation de a médecine française ; savourer, de son vivant, le double bonheur d'être le père d'un grand homme d'Etat, le père d'un grand peintre, novateur et émouvant ; utter contre es malheurs, contre l'alcoolisme, contre la souffrance des enfants ; assembler dans le monde les bonnes volontés, les volontés qui permettront d'atténuer les malheurs : telle fut, telle est la vie de Robert Debré, vie dominée par le sens de l'honneur qui donne à l'un de ses derniers livres son beau titre, vie au cours de laquelle, comme il l'a rappelé lui-même dans un autre livre, l'agnosticisme fut ancien, constant, total. Au sommet de l'échelle des valeurs, on ne trouve pas la religion, mais d'autres vertus, d'autres devoirs, l'amour de la patrie avant tout, la volonté de se battre pour de justes causes (les justes causes de Péguy), la fermeté de l'âme dans le malheur, le respect de l'homme, le désir passionné de lui porter secours, la confiance dans son destin, « *l'espérance, enfin, qu'apporte chaque heure de la vie* ».

JEAN BERNARD.

M. Giscard d'Estaing : une curiosité, une lucidité et une générosité d'esprit hors de pair

M. Giscard d'Estaing a adressé le télégramme suivant à M. Michel Debré, fils du professeur Robert Debré :

« *Mon cher premier ministre,*

» *C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai appris le décès de votre père, le professeur Robert Debré. Par ses qualités scientifiques et humaines exceptionnelles, par l'importance de son œuvre médicale et sociale, par le rayonnement international de sa pensée et de son action, Robert Debré restera comme l'un des très grands noms de la médecine française du vingtième siècle.*

» *Fondateur de l'Ecole française de pédiatrie, il a consacré à l'enfance le meilleur de lui-même, à la fois comme médecin et comme homme. En même temps, il n'a cessé de faire porter sa réflexion sur les conditions de l'exercice de la médecine et sur l'organisation du système français de santé. La force et la justesse de ses vues lui ont permis d'inspirer avec précision la réforme fondamentale de notre système hospitalo-universitaire telle que vous l'avez vous-même décidée et mise en place. Il n'a cessé de faire preuve jusqu'à ses derniers jours, d'une curiosité, d'une lucidité et d'une générosité d'esprit hors de pair.* »

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a rendu hommage pour sa part « *au fondateur de l'Ecole de pédiatrie de notre pays, à l'ambassadeur de la médecine et de la pensée scientifique française à travers le monde* ».

« *Cet esprit d'une rare qualité scientifique*, a ajouté Mme Veil, *a su passer sans cesse de la pensée à l'action, de l'élaboration des doctrines à leur application au service des plus déshérités. Sa participation à la création des organismes internationaux de protection de l'enfance en est l'éclatante illustration.*

» *Le professeur Debré a mis la même rigueur, la même énergie à susciter la mise en place de structures de soins, d'enseignement et de recherche hospitalo-universitaire qui ont rénové en profondeur l'organisation sanitaire française, et dont se sont inspirés bien d'autres pays.* »

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a déclaré : « *Le professeur Debré était le grand patriarche de la médecine française et le conseiller écouté de tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement, à la recherche médicale et à la santé publique.* »

Le docteur Benjamin Spock, célèbre pédiatre américain, s'est déclaré profondément attristé de la mort du professeur Debré. « *Le professeur Debré*, a-t-il déclaré, *a contribué largement à la santé et au bien-être, non seulement des enfants de France mais de ceux du monde entier.* »

De nombreuses personnalités du monde médical, parmi lesquelles le professeur Pierre Lépine, membre de l'Institut, et le professeur Emile Aron, ancien doyen de la faculté de médecine de Tours, ont également rendu hommage au professeur Robert Debré.

Le patriotisme médical

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

« *Je me sens médecin pour l'éternité.* » Robert Debré, dont la vocation fut tardive et qui vint à la médecine par le combat social, restera, en effet, « pour l'éternité » l'un des plus grands pédiatres de l'histoire.

Rien, pourtant, ne semblait devoir prédisposer ce fils et petit-fils de grands rabbins, originaires d'Alsace, à l'engagement militant pour le syndicalisme, la laïcité, la décolonisation et la justice sociale, qui marquèrent une adolescence fougueusement vécue aux côtés de Péguy, de Maritain et du « père Sorel ».

La conviction qu'un tel combat, pour être efficace, ne pouvait se cantonner dans la diatribe du verbe et de la plume, le besoin impérieux du contact humain et de l'action, conduisent Robert Debré vers des études médicales qui, d'emblée, lui font découvrir, au début de ce siècle, la misère, l'horreur hospitalière et l'impuissance scientifique et sociale devant une intolérable injustice.

Certes, « *le rêve de l'égalité est une absurdité biologique* » que ne saurait défendre un homme aussi lucide et rigoureux. Mais qu'au moins aucun effort ne soit ménagé pour que soient atténués — et non aggravés — les effets de cette inégalité héréditaire, irréductible, essentielle, devant l'intelligence, la souffrance et la mort.

La médecine, et plus précisément celle de l'enfant, offre les armes de ce combat, plus concrètement qu'aucune doctrine politique.

Dernier survivant de la révolution scientifique, pasteurienne, dont il avait vécu, intégré, appliqué toutes les étapes, dernier chef d'école qui puisse avoir la prétention de dominer tous les domaines de la médecine des enfants, Robert Debré est aussi le seul qui ait, en son temps, désiré, au point de les pressentir, l'avènement de la médecine sociale et le triomphe du droit à la santé.

Ne vivant le présent qu'en fonction de l'avenir — un avenir synonyme, pour lui, de service public, — il consacre alors et jusqu'à sa mort toutes les ressources d'une prodigieuse mécanique intellectuelle, d'une mémoire encyclopédique, d'une rectitude et d'une clarté d'esprit peu communes, d'une obstination et d'une faculté d'émerveillement jamais démenties, au patient échafaudage d'un système de santé reposant sur des données sociales et scientifiques précises, et qui puisse, au-delà des nationalismes, inspirer la pensée politique.

Le culte et la vertu

« *Il est*, dit un célèbre savant américain, *le seul homme d'Etat que la médecine mondiale ait jamais connu.* »

Création de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), du Centre international de l'enfance, organisation des systèmes de protection de la mère et de l'enfant dans le tiers-monde, conception radicalement nouvelle de l'enseignement médical, affirmée bien au-delà des frontières par les centres hospitalo-universitaires et la généralisation du plein-temps, instigation d'une politique familiale qui tienne compte à la fois au nom de la vérité et de l'humanité, du droit à la contraception et du péril démographique, sa passion réformatrice, sa perspicacité, son engagement total au service de la nation et son idéal moral rigoureux le portent inlassablement d'une entreprise à l'autre, au mépris des tempêtes et des injures soulevées par ce qui se heurte souvent — et en médecine plus que partout ailleurs — à la puissance des traditions, des privilèges et des intérêts privés.

Rayé, au moment de la guerre, des cadres de l'Université, c'est dans la clandestinité qu'il élabore son « *projet de réforme et d'organisation de la médecine* », cependant que Vercors écrit *le Silence de la mer*...

Tout ce qui compte en France a défilé jusqu'à sa mort dans le vieil immeuble de la rue de l'Université où le contraste était si grand entre le conservatisme du cadre et la passion révolutionnaire d'un hôte que le doute n'effleura jamais, tout au moins dans l'exercice du magistère moral qu'il assurait sur la médecine.

Comment d'ailleurs le doute aurait-il effleuré une conviction si claire, une confiance si tranquille, une ligne de pensée « *droite comme les routes* » et qu'inspirait une impérieuse idée du devoir social, du destin national et des vertus civiques ?

Le « salut de l'empire »

La même clarté d'esprit, la même confiance et la même certitude inspiraient le fameux *Salut de l'Empire* où l'on présentait tous les mardis, aux Enfants-Malades, en un étonnant spectacle, les cas difficiles et les problèmes cliniques.

Un salut qu'il poursuivait l'été à sa façon sur la terrasse des Madères, sa propriété tourangelle, lorsque orné de la lavallière rurale, il ne parlait aux quatre générations pressées autour de lui que d'un avenir dont, pour la première fois en un siècle, et à la veille de sa mort, il vint à douter.

Le *Ce que je crois*, qui fut le dernier ouvrage de Robert Debré, est le constat lucide mais révolté de l'écroulement d'une civilisation.

Ne pouvant croire, pour des motifs scientifiques évidents, à la banalisation des hommes, à l'avènement universel d'un collectivisme à la russe ou à la chinoise, c'est sur « *une recherche désespérée des motifs d'espérance* » que butait, après un diagnostic glacé, la rédaction du chapitre consacré aux années qu'il ne connaîtrait point.

Après avoir connu et décrit durant un siècle *l'Honneur de vivre* reposant sur des valeurs morales ou civiques qui lui semblaient intangibles, parce qu'elles étaient justes, le plus célèbre pédiatre du monde, le serviteur par excellence des grandes causes nationales ou internationales s'éteint en pleine basse époque.

Une basse époque dont il décrit les signes, au nom de cette intransigeante lucidité qui disparaît avec lui, mais dont il décrit aussi l'utopique issue au nom de cette foi révolutionnaire qui, elle, lui survivra.

Le chef de file de la pédiatrie française

Né le 7 décembre 1882, à Sedan (Ardennes), où son père était grand rabbin, Robert Debré fit de sérieuses études littéraires et philosophiques à la Sorbonne, avant de mener brillamment des études de médecine.

Orienté tout d'abord vers la bactériologie et l'immunologie, il dirigea pendant un an l'institut d'hygiène et de bactériologie de Strasbourg, puis devint professeur de bactériologie clinique, à Paris, en 1933.

Passionné par la pédiatrie, il fût nommé professeur de clinique des maladies des enfants à la faculté de Paris en 1940 et médecin-chef à l'hôpital des Enfants-Malades, le plus ancien hôpital d'enfants du monde, qu'il modernisa entre 1946 et 1956.

Avec ses maîtres de l'Institut Pasteur et son ami G. Ramon, il consacre, à l'aube de sa carrière, d'importants travaux aux maladies infectieuses. Ses recherches sur la tuberculose de l'enfant et du nourisson et sur la vaccination par le B.C.G. ont contribué à éclairer un domaine alors obscur, et le préparaient, dès la découverte de la streptomycine, à la première application du traitement à la méningite tuberculeuse.

La prévention de la rougeole par le sérum de convalescent, celle de la diphtérie par l'anatoxine, l'emploi de la sérovaccination, la nécessité des injections de rappel (qu'il indiqua le premier), la transmission des anticorps maternels, la rougeolisation vaccinante, les viroses dans la pathologie de l'enfant, notamment la poliomyélite, la maladie des griffes de chats, qu'il identifiat, autant de thèmes de travaux liés à son nom et dont la richesse est, à cette époque de l'ère pastorienne, prodigieuse.

Une seconde orientation des recherches de Robert Debré s'est imposée à lui lorsqu'il pris la tête de l'école de pédiatrie française : l'introduction, dans la clinique, des sciences fondamentales, biochimie et génétique notamment. De nombreux syndromes, qui portent son nom, sont alors décrits, et l'étude des causes des anomalies, héréditaires ou congénitales, est entreprise.

Robert Debré assuma très tôt les plus hautes responsabilités en France et dans le monde : Société d'études et de soins des enfants poliomyélitiques, Centres de séroprophylaxie, Conseil supérieur de la recherche scientifique, Haut Comité d'études sur l'alcoolisme, Conseil supérieur de l'éducation nationale, membre du Comité des programmes de radiodiffusion à l'O.R.T.F. (à partir de 1965), membre de l'Institut (Académie des sciences) depuis 1961, membre et président (1959) de l'Académie nationale de médecine, membre du Haut Comité de la population et de la famille, membre de l'Assemblée de l'Institut Pasteur, membre du conseil d'administration et du conseil scientifique de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), président du Comité interministériel de l'étude des problèmes de l'enseignement médical, de la structure hospitalière et de l'action sanitaire et sociale...

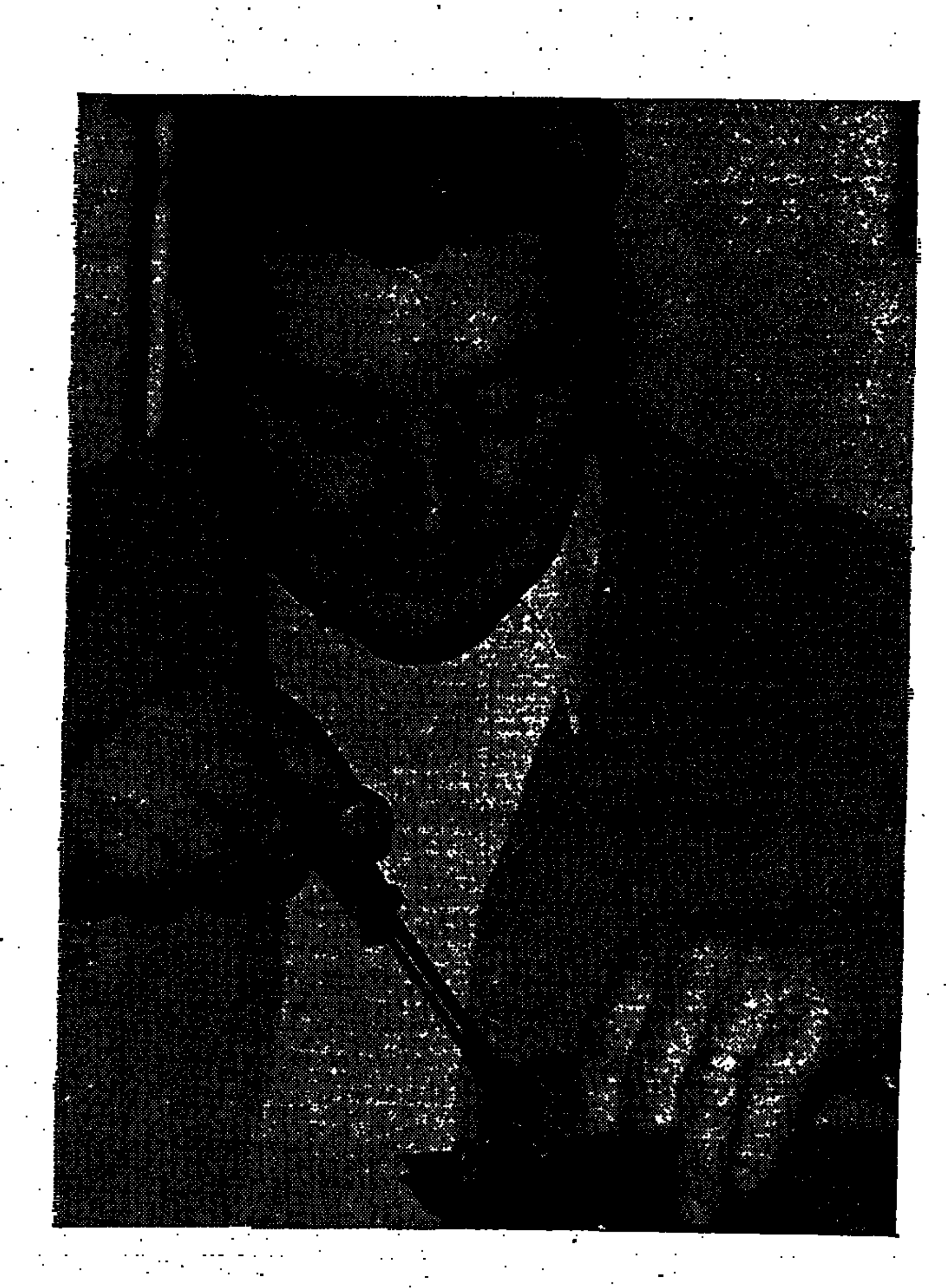
Il devait se soucier aussi des problèmes de démographie française et participer à la rédaction du code de la famille. Son rôle dans la création du Centre international de l'enfance et du Fonds international de secours à l'enfance fut essentiel et s'inscrivit dans le cadre d'une action sociale inlassable.

Enfin, pour accomplir une promesse qu'il s'était faite dans sa jeunesse, il devait apporter, par l'élaboration d'une réforme substantielle des études de médecine, un renouveau indispensable à la structure des hôpitaux et des facultés françaises.

Les Mémoires qu'il publia en 1974, sous le titre l'Honneur de vivre *rencontrèrent un succès considérable, comme ses deux ouvrages suivants,* Venir au monde *et* Ce que je crois.

Père de Michel Debré, ancien premier ministre et actuel député de la Réunion, le professeur Debré était grand-croix de la légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, médaillé de la Résistance et commandeur des palmes académiques.

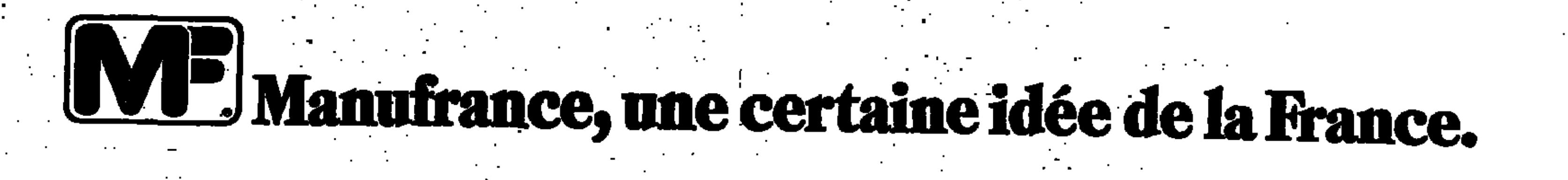
Y-a-t'il encore en France une place pour le travail bien fait?



Chez MANUFRANCE, artisans, ouvriers qualifiés et employés ont pour premier objectif d'élever la qualité de leurs produits au niveau le plus haut. Dans un marché troublé par le mercantilisme à tout-va, c'est plus qu'une gageure : c'est une philosophie.

Alors, la réponse à la question posée dépend beaucoup de vous. Mais nous avons bien des raisons d'être optimistes.

Après tout, ce texte vous l'avez lu, n'est-ce pas?





Le Monde

Modes du temps

Confort

EN CANAPÉ

L'APRÈS-JOURNÉE de travail se passe généralement devant la « télé ». Sur un canapé où l'on s'assied. calé bien droit, ou allongé à demi. ou carrément vautré sur les coussins. Ce coin de détente a pris une telle importance dans la maison que les sièges sont l'achat auquel on consacre le plus d'attention... et d'argent.

Dans son magasin « 7 fois 7 », îlot de contemporain parmi les antiquaires du Village suisse. Catherine Dechamps remarque: « *Les nouveaux canapés ont un confort très douillet. On s'éloigne de la rigueur des lignes italiennes pour retrouver un certain classicisme feutré. Mais la nouveauté, c'est la possibilité de changer l'habillage du siège. Les femmes sont très tentées à l'idée de pouvoir rénover le décor en conservant leur canapé.* » Ainsi, des canapés de deux ou trois places, sans accoudoirs, ont leur structure recouverte d'un jersey gris perle, housse de fond sur laquelle se fixe par Velcro un habillage à choisir dans une gamme de tissus (« Panama », deux places, 3 230 F plus 10 mètres de tissu). Autre formule avec le canapé « Timos », grand deux places dont le socle est gainé de tissu mais qui peut recevoir, ultérieurement, un autre « vêtement » à fixer sur celui d'origine (3 380 F plus 11,50 mètres de tissu et, pour l'habillage supplémentaire, le même métrage de tissu et 1 000 F de façon).

C'est dans le même esprit qu'Henri Béchard a créé ses canapés Laetitia, garnis de coussins de dossier et d'assise et de petits coussins supplémentaires adossés aux accoudoirs droits. On peut choisir par exemple un lainage pour recouvrir ces canapés, de deux ou trois places, et en plus un jeu complet de housses (de structure et de coussins) dans une percale imprimée pour changer totalement l'aspect du siège pour l'été. Le canapé de deux places vaut 3 500 F plus 13,40 m de tissu ; le prix de façon des housses supplémentaires est de 860 F. Il existe des chauffeuses assorties, tous ces sièges se faisant en « convertibles » : chauffeuse-lit, canapé deux places transformable en lit de 140 cm ou canapé trois places en deux lits jumeaux.

Martine Nourissat, qui propose dans sa boutique des canapés et des tissus de sa création, constate aussi une demande accrue de jeux de housses. « *Mais les femmes ne les achètent pas d'emblée, en même temps que le canapé ; elles reviennent plus tard, lorsque l'envie de renouveau se fait sentir.* » Pour l'instant, Martine Nourissat redécouvre le charme utile des banquettes et vient d'en créer deux modèles. « Mathilde », de 1,30 m de long, a deux accoudoirs rembourrés, en forme de crosse, un long coussin d'assise en plumes et deux petits coussins de côté : cette banquette très confortable convient à une petite pièce ou peut servir de complément à un canapé.

JANY AUJAME.

(Lire la suite page 18.)

UN CRAYON NOUVEAU STYLE

Tendre Reiser

TOUT ce que la France compte de contestataires se reconnait dans les dessins de Jean-Marc Reiser. Affreux Jojo de la bande dessinée, il envoie à la tête de ses lecteurs, semaine après semaine dans *Charlie-Hebdo* et *B.D.*, mois après mois dans *Hara-Kiri* et *Charlie-Mensuel*, les pires horreurs, les rats les plus lubriques, les gnomes à bretelles les plus repoussants, les harpies les plus revêches les mioches les plus hideux, les situations les plus immondes qu'un esprit moderne puisse concevoir. Beaucoup de ses dessins sentent les latrines, les dessous crasseux s'y exhibent : nul apect de l'humaine condition n'échappe à son redoutable talent.

Jean-Marc Reiser est un homme fin, timide et plutôt gentil. Il sait qu'il a contribué — avec toute la bande de *Hara-Kiri* réunie derrière Cavanna et Bernier (Cabu, Wolinski, Gébé...) — à faire que la B.D. s'évade du domaine de l'enfance. Le succès venu, Reiser n'en fait pas un plat : « *Je voulais réussir dans la vie, sortir de la merde. Il faut avoir connu la pauvreté.* » Il l'a connue. Fils unique d'un mère sans mari, né près de Longwy il y a trente-sept ans dans un pays où « *les ouvriers étaient de la même couleur que le paysage* », il a connu les fins de semaine difficiles. « *Quand ma mère, qui faisait des ménages, avait payé la chambre d'hôtel et la nourriture, il ne restait rien. Il fallait économiser pendant des mois pour me payer une paire de chaussures.* » Dans ces conditions, les études... A quatorze ans, il quitte le collège.

A dix-sept ans, il monte à Paris. « *J'ai toujours dessiné et voulu en faire mon boulot.* » Il place quelques dessins dans *Ici-Paris*. (« *A l'époque*, dit-il comme pour s'excuser, *c'était nettement mieux comme journal.* ») Peu de temps après une rencontre marquera sa vie, celle de Cavanna, prophète de la contestation, prince de l'anticonformisme. Cavanna le fait entrer dans l'équipe d'un journal au titre on ne peut plus modeste : *Zéro*. A la fin de 1959, l'équipe lance un mensuel « *bête et méchant* » qui depuis dix-neuf ans n'a cessé de l'être et diffuse aujourd'hui cent mille exemplaires. On est loin de mai 1968. Pourtant *Hara-Kiri*, journal qui n'a peur ni du mauvais goût ni de la provocation, lance des thèmes dont on n'a pas fini de parler, irrespect tous azimuts. Partout ailleurs on refuse les dessins de Reiser : « *Aujourd'hui encore nous sommes des maudits même si les thèmes lancés ensuite dans* Hara-Kiri hebdo, *devenu* Charlie-Hebdo, *ont été apparemment récupérés.* »

Maudits mais contents : « *Le journal, c'est une révolte. Notre agressivité, notre mauvais goût, l'absence de respect pour qui que ce soit nous rend maudits, mais nous permet d'avoir une liberté et un sens critique que n'ont pas les autres. A partir du moment où on est seul et libre, on peut se permettre — si on a un peu de sensibilité — de critiquer lucidement tout ce qui conditionne notre vie. Un prêtre, un politique, un homme d'affaires : ils ont tous un carcan.* »

Une critique sociale par la dérision. Les œuvres de Reiser, réunies en album, ne laissent à l'écart aucun aspect de la vie moderne. Les aliénations du quotidien y sont décortiquées, les grands sentiments caricaturés, les puissants ridicules et les pauvres abjects. « *Il y a eu un côté boy-scout dans* Charlie-Hebdo, *par rapport à* Hara-Kiri : *on y respectait des gens, les pauvres, les humbles, les gentils, les immigrés. On est en train de tout réviser :* Charlie-Hebdo *était d'une époque, maintenant il va évoluer.* »



Né prolétaire — « *je n'en suis ni fier ni pas fier, ce qui conditionne la vie c'est la volonté* », — sorti de la misère grâce au talent et à l'amitié, Reiser est inclassable. La politique politicienne le laisse froid, mais il vibre à l'évocation du Front populaire. Contestataire, il n'est pas révolutionnaire : « *La révolution, c'est pour moi comme la charcuterie : je suis d'accord avec le résultat, mais pas pour tuer le cochon.* » Pionnier de l'énergie solaire, propriétaire d'une petite maison dans les Pyrénées, équipée de photopiles, Reiser n'est pas tendre pour les écologistes : « *Ils ont un tort, presque tous sont des littéraires qui méprisent au fond d'eux-mêmes la technique. Ce n'est pas mon cas.* » Reiser veut que l'homme profite des ressources techniques. Point de retour à la nature : « *J'ai connu le sort des prolétaires. Gamin, je me lavais dans une cuvette. Aujourd'hui tous les ouvriers ont accédé à la salle de bains !* »

Réactionnaire et individualiste, ce dessinateur malotru aux personnages irrespectueux ? Ce serait lui coller une étiquette et il les refuse toutes. Parlons donc, sans y insister, d'un anarchisme hédoniste et vaguement passéiste : « *On nous fait une société qui nous vole tous nos plaisirs. On nous fait manger à notre faim, mais des nourritures de plus en plus dégueulasses. Les camemberts n'ont plus de goût, les pommes golden, c'est monstrueux ! La charcuterie est fade. On trouve les mêmes baraques partout, avec des toits hypocrites qui ne sont pas de vrais toits, des murs qui ne sont pas des murs. Je suis très réactionnaire à propos des maisons.* » Celles de jadis pouvaient durer cinq siècles. Pourquoi pas les nôtres ?

Au-dessus de tout, Reiser place le soleil et l'énergie gratuite qu'il nous envoie chaque jour. Il y a des années qu'il s'y intéresse — vingt et une exactement. « *Les copains se demandaient où je voulais en venir quand, il y a sept ans, j'ai fait ma première bande là-dessus. Deux ans après, c'était la crise du pétrole ! Vraiment on a tout prévu.* »

« *L'énergie solaire*, dit-il, *ce n'est pas une idéologie, c'est une simple question de logique toute bête. Une société — l'histoire le montre — ne se développe que si l'énergie est gratuite : le bois, le travail humain, l'eau, le charbon de terre, étaient gratuits. Au sujet du nucléaire, les écolos font une erreur en faisant peur aux gens. Le problème est le coût : l'énergie nucléaire ne sera jamais gratuite.* »

Non content de rêver, Reiser met son talent de dessinateur au service de sa conviction. Il produit régulièrement des bandes didactiques expliquant comment capter, stocker, utiliser l'énergie solaire. Tout se tient : « *A la base de la politique, il y a l'économie, à la base de l'économie il y a l'énergie.* » Et l'énergie sans le soleil est un combat perdu d'avance : les plantes le savent bien. Naïveté ? Anticipation ? Reiser ne plaisante pas avec le soleil. Il distribue volontiers à ses amis des autocollants où l'on voit — dessiné par lui — sourire un soleil brêchu mais c'est un dessin plein de gentillesse. Quand, au gré de ses pérégrinations solitaires, il prend le volant de sa B.M.W. jaune (comme le soleil), c'est souvent du côté du couchant qu'il se dirige. Ce féroce est un tendre.

BRUNO FRAPPAT.

★ Reiser vient de publier, à cinquante mille exemplaires, un nouvel album intitulé *Vive les femmes* aux éditions du Square (80 pages, 28 F.). Celles-ci ont déjà publié cinq ouvrages de ce dessinateur : *Ils sont moches*, *Mon papa*, *la Vie au grand air*, *la Vie des bêtes* et *On vit une époque formidable*.

Mots d'époque

Quand la groupie se défonce...

ALBERT DOILLON n'est pas de ces *musicos*, fanas de la *gratte*. Il n'est pas non plus jeunot-jeunot. Non, son *truc à lui*, c'est d'être *superbranché* sur le *voc*. Il collectionne les mots en liberté, qu'il pique un peu partout dans les bouquins, à la radio, à la télé. Pas vraiment *coll le mec !* Bossant dur dans sa piaule, en solo, parmi ses dicos. Mais *sure* qu'il s'éclate. *Périodicos*, il publie ses trouvailles à l'intention de ses *fans* (1).

Un coup de filet dans la revue *Underground*, aujourd'hui disparue, lui a rapporté un millier de mots utilisés par les jeunes en 1974. Le butin suscite chez ce spécialiste d'intéressantes observations. Ainsi, le vocabulaire se durcit. *Mec* et *nana* écrasent définitivement *gars* et *nénette*. Le chercheur en a compté soixante-neuf et vingt et une dans un même numéro. *Mais le mec* peut être un *gourou*, un *charlot* ou un *ringard mal barré*. Question de tempérament. Parfois *homo* ou *hétéro*. Souvent *sado-maso*. Ces derniers temps, il se fait encore plus expéditif. Soucieux de rapidité, il qualifie sa *nana* de *meuf*, inversion probable de femme. Le terme *cageot* — signifiant « qu'est-ce qu'elle trimbale » — semble se balader, peu. « *Il y a des mots qui n'ont pas de chance* », soupire Albert Doillon.

Le langage est, bien entendu, le carrefour du temps. C'est la vie d'aujourd'hui, *pourrie*, *tarée*, *débile*, *pas possible*, mais qui peut aussi être *géniale* et même *la crise*, le temps d'un fou-rire. C'est la mode des *déverbaux* — la *déprime*, la *déplane*, la *démerde* — la répétition des onomatopées jaillies à la B.D. — *bof et berk*, plus surannés et moins expressifs que *waouh*. C'est la débâcle du *oui* devant le *ouais*, l'interpellation de l'interlocuteur sous forme de *hais*, le triomphe du superlatif qui culmine superbement avec *superdoucement*, et enfin le *pied* du *pied*, dont on commence à avoir *ralbol*.

Fix-shit-trip-flip : la drogue se confond avec la musique. Le *cool reste relax*, le *speed flashe* et la *groupie se défonce*. La moto règne. Elle est la *bécane*, la *bête*, le *tas de boue*, cette *Kawa*, cette *Susuk*, cette *Yam* avec laquelle parfois on se *bouffe une glissière*. Curieusement jusqu'à présent, l'écologie demeure timide comme une violette. Elle n'a produit que deux petits mots : *écolo* et *bio*.

La politique, au contraire, s'avère prolixe. Les *manifs* sillonnent nos villes *fliquées*. C'est la grande marche des *anars* et des *situs* (2), le *clash* des *gauchos*, des *orgas* et des *inos* — leur contraire — tous ensemble contre les *fachos*, les *fafas*, les *fafs*. Il y a ceux qui *bombent* des slogans sur les murs (3). Il y a les durs du Molotov qui *cokent*. Foncez les mecs aujourd'hui, le *comité d'accueil* c'est les *casquettes* (4).

Jolie récolte ! Albert Doillon reste malgré tout modeste. Le lexicologue, estime-t-il, a toujours un temps de retard sur les mots. Langage et syntaxe se peuplent et se transforment de plus en plus vite. Ils suivent le rythme de la vie qui s'accélère. Cette discussion prise sur le vif dans un café, un après-midi d'avril 1978, le prouve. Bruno, vingt ans, préparateur en pharmacie, raconte à Jean-Marc, vingt-deux ans, garçon de bureau, sa soirée de la veille.

« Concert hier soir ? — *Oui, en sortant de la tôle* (5). *Max Roach. Hyperbien ! Meuf accepté de venir. Connaissait déjà. — Intéressant. Public ? — De vieux. Cool. Ce qui fait chier; cinquante tickets. — Concert ? — Dingue. Ce qui m'a le plus tordu, mec à un moment a pris les balais. A commencé un accord qui fait que tu pars dans la galère. — « Cool » ? — Non, speed. Quelque chose de pas classique. Vachement de nouveaux rythmes. A un moment tenu un morceau rien qu'à la basse claire. Après, un truc de batterie pratiquement militaire. On swinguait vachement. Aussi un temps de longue plage mélodique. Phantasme de rêve New-York* (6). — *Interruption ? — Oui, buvette merdique. — Places attitrées ? — Non, assis par terre. — Pas mal ! — Mais avec joint circulant, conditions de confort précaires. — Pas de caillante* (7) ? — *Non. Rentré en taxi. Séparément.* »

Silence. Bruno reprend : « *Je viens d'avoir une bonne surprise. Pote qui revient de l'armée. Coursier dans une banque. Deux cent trente sacs. Bonne cheville. — Et pour les vacances ?* demande Jean-Marc. — *Si on a une bagnole, je serai à deux. Grande possibilité dingue avec cette meuf. Voir sur la carte. Les Landes, connais pas. — Oui, intéressant. Tu te projettes sur la carte. Aventure, découverte géographique. Remarques, autre routine créée par aventure.* »

Avec les nanas, comment ça se passe ? « *Echange réciproque*, répond Jean-Marc. *Si nana hyperpossessive, trop bloquant, pas possible. Alors, stop à l'échange !* »

FLORENCE BRETON.

(1) 81 bis, rue Lauriston, 75016 Paris. Tél. : 727-79-39. Abonnement à un fascicule : 20 F. (2) Situationnistes. (3) Peindre à la bombe. (4) La police qui matraque et qui n'est pas en tenue de combat. (5) Boite. (6) On rêvait qu'on était à New-York. (7) Pas froid ?

Clin d'oeil

Ceux qui croient vraiment au ciel

LES destins des mortels étant tous, paraît-il, inscrits dans les astres, il n'y avait aucune raison pour que les princes qui nous gouvernent et ceux qui aspirent à nous gouverner échappent au cercle enchanté du zodiaque. En lançant *l'Astropolitique* (1), un certain Verlan, pseudonyme derrière lequel se cache un religieux, membre d'un ordre prêcheur, vient d'ouvrir une voie nouvelle.

Dans son ouvrage abondamment illustré de caricatures, l'astrologue se garde de tirer les horoscopes d'une cinquantaine de célébrités élues, ce qui se fait couramment. Recherchant la difficulté, il établit des mariages astrologiques et constate simplement que les natifs du même signe peuvent avoir, par-delà les siècles, des ambitions, des réussites et des échecs comparables.

Ainsi, M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, figurerait au rayon des grands réincarnés du Verseau dans le sillage du président Franklin D. Roosevelt (que l'auteur affuble, on ne sait pourquoi, d'un w). Intelligence logique, goût de l'économie et de l'efficacité furent les qualités de l'Américain et se retrouvent chez le Français. Et l'astrologue d'en déduire que Valéry Giscard d'Estaing peut fort bien assurer quatre mandats comme son frère astral.

Jacques Chirac, Sagittaire bon teint, se retrouve accouplé, si l'on peut dire, à Henri IV. Quand le Béarnais astucieux, raisonneur, ambitieux mais vulnérable, lança le fameux slogan « *Paris vaut bien une messe* », pouvait-il imaginer que près de quatre siècles plus tard son jumeau zodiacal réussirait lui aussi la conquête de la capitale en provoquant un schisme politique opportun ?

François Mitterrand, un Scorpion ascendant Balance : nature riche et intériorisée, émotif et tourmenté, capable de réalisme et de mysticisme, qu'on retrouve jumelé avec Danton sur le Zodiaque n'étonnera personne.

Ainsi, au fil des pages de ce petit livre, on apprend que Simone Veil est la sœur astrale de Calvin, que M. Edgar Faure n'est qu'un double d'Edouard Herriot, M. Barre de Thiers, M. Debré de Disraeli, M. Rocard de Gandhi et Mme Françoise Giroud... d'André Gide !

On regrette que le bon père, soutenu par le crayon vigoureux de Quinson, et lui-même doué d'une plume ironique, n'ait pas cru nécessaire de classer par ordre alphabétique ou zodiacal, par hiérarchie, par sexe ou par taille, les personnalités qui firent l'objet de ses investigations. Son ouvrage, plein de citations et de coq-à-l'âne, de réminiscences oiseuses et de définitions érudites, n'a rien de la rigueur d'un dictionnaire ou d'un horaire des chemins de fer. C'est un exercice un peu confus mais drôle, qui n'est peut-être pas à mettre dans les mains de tous les séminaristes.

Car en matière d'astrologie, bien sûr, c'est comme en matière de religion. Il y a ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas.

MAURICE DENUZIÈRE.

(1) Editions Bijois, 8, rue des Fabres à Marseille.

Des hommes sur mesure

LE costume sur mesure se porte bien en France, merci ! Près de six cents adhérents sont regroupés dans la Chambre syndicale nationale des maîtres tailleurs, dont cent quatre-vingts dans la seule région parisienne. Claude Berceville, son président, définit ce genre de vêtement comme « *étant conçu, coupé et monté essentiellement à la main* », avec un minimum de deux essayages, sinon plus pour la première commande.

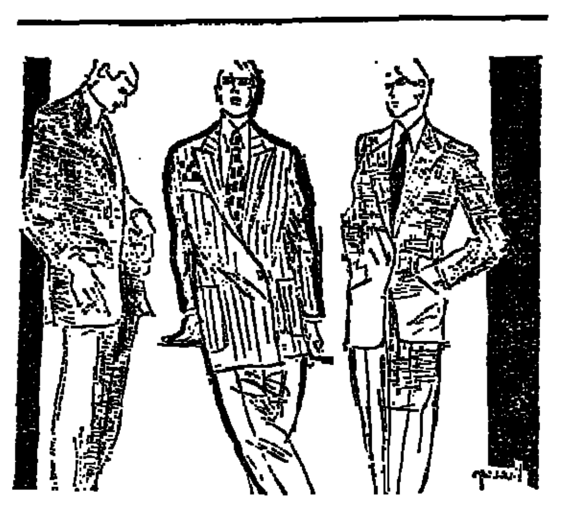
On compte un minimum de soixante-dix heures pour ce travail artisanal, que l'acheteur paiera entre 2 000 francs et 5 000 francs le costume sans gilet. Les adhérents du syndicat comptent de deux ouvrières à quatre-vingts ouvrières pour quelques grandes maisons parisiennes. Les délais de livraison vont de trois à cinq semaines, en moyenne, une fois le « carton » du client établi. Après, le renouvellement se fait plus rapidement, au vu des liasses de tissu qu'on envoie en province ou à l'étranger.

Claude Berceville (4, boulevard Malesherbes), *Lanvin* (15, faubourg Saint-Honoré) et *Marcel Bur* (138, faubourg Saint-Honoré) se rejoignent sur l'importance du service après-vente. Les tailleurs remplacent, en effet, les boutons, les doublures et autres accrocs. Ils assurent le nettoyage et l'entretien de leurs costumes et recoupent éventuellement leurs vêtements selon les changements de silhouette. Ces services prolongent la vie et l'élégance du costume tout en soulageant la maîtresse de maison de ces tâches pour professionnels. En somme, un investissement vestimentaire vite amorti !

Certains tailleurs proposent aussi des costumes « aux mesures ». Il s'agit ici de vêtements coupés à la pièce sur des patronages existants auxquels on ajuste les variantes nécessaires. Les doublures et les finitions sont exécutées à la machine, de façon plus ou moins industrielle, même si les tissus se choisissent sur les liasses d'exclusivités. Un costume, dans ces conditions, ne demande que cinq heures de main-d'œuvre environ et coûte la moitié de son homonyme artisanal.

La mode de printemps se caractérise de petits dessins fondus dont les plus nouveaux sont les pieds-de-poule nains en tons doux de deux couleurs sur fond grège. Les prince-de-galles suivent aussi cette tendance, de même que certains carreaux fenêtre plus vifs sur fonds neutres. Les revers perdent de leur importance, tandis que les carrures s'étoffent en souplesse, avec un net retour des poches aux vestes et aux pantalons droits, montés à plis.

NATHALIE MONT-SERVAN.



BERCEVILLE : costume à un bouton et deux fentes latérales dans un peigné léger de Hunt et Winterbotham, à dessin prince-de-galles marron, orange et beige. 4, boulevard Malesherbes.

LANVIN : blazer en gabardine de laine à chevrons de Scabal, blanc cassé rayé de bleu en filigrane, sur un pantalon uni en laine et tergal, à plis d'aisance et quatre poches. 15, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

MARCEL BUR : fin peigné de laine de Harrisson, en pied-de-poule nain rouille, lavande et grège, pour ce costume à deux boutons, fentes latérales, col et revers moyens. 138, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

EN CANAPÉ

(Suite de la page 17.)

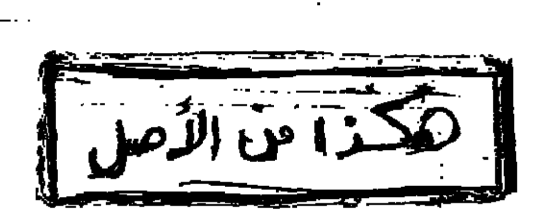
Siège d'appoint également que ce banc, tout capitonné, à disposer au pied d'un lit ou devant une fenêtre ou près d'une cheminée, pour compléter un coin de conversation (1 370 F plus 3 mètres de tissu).

Patrick Dollfus vient d'introduire des meubles dans son magasin Arcasa, jusqu'à présent consacré aux objets de table. « *Comme je ne peux vendre que ce que j'aime vraiment, j'ai choisi les nouveaux sièges de Jean-Michel Wilmotte. J'apprécie la simplicité de leurs lignes et leur confort moelleux qui contribue à une certaine douceur de vivre.* » Les chauffeuses d'angle et les canapés ont leurs accoudoirs et leurs dossiers, à même hauteur, rembourrés et gainés de tissu. Celui-ci est à léger dessin de grillage, gris sur fond blanc ou blanc sur gris. Les coussins d'assise sont bien bombés sur leurs deux faces pour les rendre réversibles ; le canapé de deux places vaut 7 200 F.

Pour Pierre Perrigault, de « Meubles et Fonction », la beauté d'un siège dépend de la pureté de ses formes. Deux exemples de cette rigueur architecturale qu'il affectionne se trouvent actuellement dans son magasin. L'un, signé Pierre Paulin, est un canapé de trois places, à dossier bas et manchettes droites, soulignées à l'avant par un tube d'acier chromé de section carrée se prolongeant pour former le pied (10 350 F) — recouvert d'un beau lainage). L'autre canapé, de l'Italien Marco Zanuso, a des accoudoirs plats et larges, légèrement en retrait pour permettre aux coussins d'assise de s'étaler à l'avant du siège. Un grand confort, allié à la sobriété un peu austère du cuir qui recouvre ce siège, mais qui a toujours ses partisans.

JANY AUJAME.

★ « 7 fois 7 », Village suisse, avenue de Suffren, 75015 Paris. Henri Béchard, 17, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Martine Nourissat, 108, rue de la Tour, 75016 Paris. Arcasa, 219, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Meubles et Fonction, 135, boulevard Raspail, 75006 Paris.



Le Monde

culture



LE JOUR DES ARTS

Le vent du futur à Arc-et-Senans

La grande fête du futur, le 6 mai, à Arc-et-Senans, sera placée sous le signe du vent, le vent « changeant, et porteur d'espoir ». Le peintre Jean Messagier, grand ordonnateur des festivités qui se dérouleront, comme les années précédentes, dans la saline royale de Ledoux, prévoit un ensemble de manifestations sur ce thème. Notamment trois expositions : « Le vent, paysages du vent », préparée par le Centre international de recherche et de création artistique (la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon) ; « Moulins à vents », prêtée par la Caisse nationale des monuments historiques, et « Les éoliennes du futur », présentée par le Centre de réflexion sur le futur d'Arc-et-Senans. Des ateliers fonctionneront pendant la fête : fabrication de mini-montgolfières, de cerfs-volants et de costumes « du futur ». Des chars et des planches à voiles, des cerfs-volants, un éléphant, des bannières évolueront dans l'air et sur l'herbe. Il y aura des concerts, par les musiques et harmonies de Franche-Comté (l'après-midi), et de musique traditionnelle (à partir de 20 h.), et un spectacle pyrotechnique de Pierre-Alain Hubert et Bernard Lubat (à la nuit, bien sûr).

Enfin la fête coïncidera avec le championnat de France de montgolfières, qui réunira plus de quarante équipages, à Arc-et-Senans, du 5 au 7 mai. En espérant que la pluie ne sera pas de la partie, bon vent !

Estampes à Beauvais

Une initiation intéressante au musée municipal de l'Oise, que dirige avec entrain et compétence Mlle M.-J. Palmar. La réfection prochaine du corps principal du palais épiscopal, une belle construction du seizième siècle, va permettre de donner aux collections lapidaires et aux tableaux anciens (Caron...) une présentation noble. Dans un des locaux libérés sera installé un cabinet des estampes, qui sera une nouveauté provinciale ; alimenté par des dons, et des acquisitions, il exposera les développements originaux de l'estampe. L'occasion de cette création est l'actuelle présentation de gravures de Roger Vieillard, et de son épouse, le peintre Anita de Caro. Le grand buriniste a fait don de son œuvre complète au musée.

Pour des pots de peinture

A l'entrée du Salon de mai, à la Défense, un artiste invité, Pedro Uhart, avait placé sous sa toile — un « floating mural » de 2,40 mètres sur 2 mètres, — en noir et blanc, une table en bois, des pots de peinture et des pinceaux, et une notice expliquant comment procéder pour peindre la toile. Cet appel à la participation du public a déplu, semble-t-il, puisque les organisateurs du Salon ont défait l'installation le 27 mai, avant même le vernissage. « Depuis quinze ans, je me donne à la recherche de la couleur. Il était évident que ma démarche n'était pas une provocation aux peintres ni au comité du Salon, mais une invitation à dialoguer avec le public sur le langage de la couleur », *explique l'artiste, qui conclut :* « Il est aberrant que, en 1978, un artiste doive se battre encore et encore pour la liberté d'expression et de création. La censure existe toujours en France. »

Lumières de Leo-Marchutz à Aix

Né à Nuremberg en 1903, le peintre Leo Marchutz se fixait à Aix en 1928, où il mourait il y a deux ans. Pour marquer le cinquantenaire de son arrivée dans la ville, le Musée des tapisseries a voulu lui rendre un juste hommage. En 1962, Marchutz avait exposé sur le cours Mirabeau, et Georges Duby notait : « On chercherait en vain un artiste aujourd'hui qui, plus exactement que Leo Marchutz, se situe dans le prolongement des recherches de Paul Cézanne. » *De fait, il s'était fixé au Château-Noir, face à Sainte-Victoire, et comme le maître d'Aix, mais en suivant sa propre voie, il fit de la fameuse montagne le motif de diverses recherches sur les effets de la lumière. Jusqu'au 18 juin.* — (Corresp.)

Danse

"YEAR OF THE HORSE" A L'OPÉRA

Un moment dans la vie de Carolyn Carlson

Carolyn Carlson ne sépare pas son art de *sa vie ; la danse n'est pas pour elle une représentation* de schémas, de sentiments, d'idées, mais un état qu'elle vit intensément. La source de son inspiration *est vaste car elle la trouve* en elle-même et l'on peut suivre son évolution chorégraphique comme on suit l'œuvre d'un peintre ou d'un écrivain : d'abord la recherche du temps perdu (« Sablier - prison »), la plongée dans l'onirisme (« les Fous d'or »), *la référence aux éléments* (« Wind, Water, Sand »), le *sentiment* tragique et dérisoire du destin (« le Voyage »), et maintenant, l'épanouissement dans la contemplation.

Placée *sous le* signe du cheval, selon le calendrier zen, l'année 1978 est pour Carolyn Carlson prétexte à nous livrer l'image d'un moment privilégié de sa vie, moment de transition et de plénitude — l'arc tendu à l'extrême — avant d'autres recherches. Fini l'onirisme ; comme le cheval libre qui traverse *tout* droit *sans se* laisser arrêter, *elle a* conçu un spectacle qui tend vers le dépouillement.

« L'Année du cheval » se *déroule* à l'intérieur d'un univers pictural, une *suite de dégradés*, de *découpes de montagnes, rehaussés* d'effets de transparences et de signes calligraphiques que le peintre japonais Hachiro Kanno transforme en *ballet* de lignes, de plans et de couleurs. En totale harmonie avec ce paysage intérieur, d'une beauté magique, Jean Schwarz, le musicien du film « Providence », a *mixé* des sons naturels de pluie, d'orage des bruits de galop, des voix d'enfants, des tintements de cloches et *des prières* bouddhistes qui *élargissent* l'espace.

Le thème du cheval a permis à Carolyn Carlson de renouvler entièrement ses *images* ; pas de style descriptif, d'analogies ou de symboles, tout est schématisé poétisé, transcendé. La troupe manie ce langage en toute spontanéité. Comme dans chaque ouvrage, un comédien (cette fois c'est Petrika Ionesco) sert de contrepoint aux danseurs. Il est là, *référence stable* dans cet univers mouvant. On retrouve les *thèmes, les mouvements* chers à Carlson *et aussi une gestuelle* nouvelle (jambes fléchies, bras anguleux) inspirée par la mythologie du cheval. On regrette pourfant que, dans son souci de dépouillement, elle ait parfois négligé la danse au profit d'allées et venues. de vacations pures et simples. Ces ruptures dans la tension scénique ont l'inconvénient de précipiter brutalement le spectateur des hauteurs où il planait. *Mais, dans l'ensemble, la beauté* émouvante de l'environnement, les interventions de Carolyn Carlson et Larrio Ekson, nerveux et vifs, et les cavalcades de tous les personnages à travers des brouillards de rideaux que dissipe une lune ronde nous plongent dans une jubilation extrême. Et toujours *cette nostalgie* d'une beauté évanouie à peine *entrevue* qui est le propre de la danse : « The now moment. It is only this and nothing else. » C'est l'exergue du ballet.

MARCELLE MICHEL.

(1) 19 h. 30 : les 4, 8, 11, 23, 25, 27 et 30 mai.

Cinéma

« L'AFFAIRE MORI » de Pasquale Squitieri

Présenté au dernier Festival de Paris sous un autre titre *(le Préfet de fer)*, le film de Pasquale Squitieri s'inscrit dans la longue lignée des productions italiennes inspirées par l'histoire du fascisme.

Au centre du récit, un personnage authentique, Cesare Mori, qui fut préfet de Palerme pendant les premières années du régime mussolinien. Homme de devoir, ayant une conception quasi mystique du service de l'Etat, Cesare Mori entreprend, dès son arrivée à Palerme, une lutte impitoyable contre la Mafia. Grâce à sa fermeté et à son courage personnel, il obtient des résultats inespérés : le brigandage est supprimé et l'ordre public rétabli en Sicile. Mais, quand Mori veut s'attaquer aux chefs de la Mafia, ceux-ci, dont la collusion avec le pouvoir fasciste date de la marche sur Rome, commencent à s'inquiéter. Ils interviennent en haut lieu. Pour réduire à l'impuissance ce préfet trop scrupuleux, auquel rien ne peut être reproché, Mussolini le nomme alors sénateur.

C'était un beau sujet que le destin de ce fonctionnaire incorruptible qui tombe, finalement, victime de la plus louche et de la plus sordide raison d'Etat. Moins inventif que Rosi, moins lyrique que Scola, Squitieri ne réussit malheureusement pas à s'élever au-dessus de la simple description des événements. A l'image du héros, son récit est probe, solide, efficace, mais il lui manque la dimension qui en eût fait un vrai drame politique. Il n'est pas non plus certain que Giuliano Gemma, peu habitué à ce genre de rôle, était exactement le comédien qui convenait pour exprimer l'intransigeance et la rudesse du préfet Mori.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Ermitage, U.G.C. Odéon (v.f.), Rex, Rotonde, Napoléon, Magic Convention, U.G.C. Gobelins (v.f.).

Musique

Le cinquantenaire des ondes Martenot au Printemps musical de Paris

Le Printemps musical de Paris s'est achevé vendredi soir en commémorant le cinquantième anniversaire des ondes Martenot. C'est en effet en 1928 qu'était présenté à l'Opéra de Paris cet instrument de musique électronique — l'un des tout premiers — conçu pendant la guerre de 1914 par Maurice Martenot. Rappelons qu'il se compose d'un clavier à sept octaves et d'un ruban (qui se déplace latéralement, donnant une musique de caractère vocal) reliés à des lampes électroniques dont les oscillations créent les sons à travers un diffuseur ; la main gauche commande par des boutons les changements de timbre et d'intensité.

Cet instrument, de caractère essentiellement monodique et réputé pour sa richesse de coloris, obtint un rapide succès comme soliste et surtout comme instrument d'orchestre chez Florent Schmitt, Honegger (Jeanne au bûcher), *Milhaud, Messiaen* (Turangalila), *Landowski, bien d'autres, et atteignit à la plus grande notoriété grâce au fameux concerto d'André Jolivet. Il semble quelque peu plafonner depuis vingt ans, en partie sans doute à cause du grand développement de la musique électronique.*

C'était tenter le diable que de célébrer ce cinquantenaire la veille du long week-end du 1ᵉʳ mai, avec des œuvres de sept compositeurs : une soixantaine d'auditeurs tout au plus, et malheureusement les œuvres, écrites en circuit fermé, toutes pour l'excellent sextuor d'ondes Martenot de Jeanne Loriod, ne donnaient pas une idée très flatteuse de ce que les créateurs d'aujourd'hui attendent de l'instrument.

La monotonie des effets (trémolos incessants, cris d'oiseaux, sonorités aquatiques, sifflements, moteurs, glissando en fusées, mélodies vibrionnaires, etc.) illustrait mal les capacités protéiformes du Martenot. Encore Nicole Lachartre s'efforçait-elle de diversifier les sonorités, les modes d'attaque, le jeu polyphonique des six instruments (sans oublier de faire racler la grille des haut-parleurs et de faire chanter les ondistes), mais en juxtaposant les séquences assez naïvement sans vraiment leur assigner une forme d'ensemble.

Le comble de l'immobilité était atteint avec 3 × 3 de Giacinto Scelsi, pièce basée sur une note fondamentale autour de laquelle tournent des chuintements en micro-intervalles et de petites attaques sforzando, avec une seconde partie très semblable, mais un ton plus haut... Du moins cette musique, qui prédispose au sommeil, était-elle rigoureusement composée, dans un univers où le musicien italien s'est toujours complaisamment enfermé.

On notera encore que Michaël Levinas, en plaçant des tambours devant les haut-parleurs, a obtenu un charivari de ces sonorités épaisses et brutales qu'il aime manipuler. Mais le seul moment de poésie véritable fut créé par Accalmies d'Akira, qui, avec les mêmes moyens que ses collègues, sut composer un ravissant tableau agreste, fourmillant de vie et d'une polyphonie subtile, où l'on croyait entendre un « chœur des petites voix » et un animal au travail dans les roseaux, de violents battements d'ailes, des chants et des cris d'oiseaux, portés par un lyrisme qui, pour la première fois, nous faisaient oublier l'instrument pour n'entendre que la musique.

JACQUES LONCHAMPT.

A propos du concert en hommage à Miguel Angel Estrella *(le Monde* du 26 avril), signalons que le comité de soutien est animé par M. Yves Haguenauer auquel nous avons prêté, par erreur, le prénom de son fils Jean-Louis, qui fait d'ailleurs également partie de ce comité.

Notes

Cinéma

« La Raison d'État » d'André Cayatte

Du dernier film d'André Cayatte on se dit par avance qu'il sera sans surprise, comme les précédents : un pamphlet un peu simpliste contre une des tares de notre société — cette fois-ci le commerce des armes — par le truchement d'un solide mélodrame aux ficelles bien grosses et de personnages carrés, les méchants d'un côté, les bons de l'autre ; bref, le vieux style, celui d'un didactisme qui n'a pas peur d'en faire trop et qui est parfois efficace : question de métier.

« La Raison d'Etat » ne décevra pas les amateurs : Jean Yanne est un directeur de l'armement cynique à plaisir, Michel Bouquet un chef des services secrets machiavélique à souhait, François Périer un savant pacifiste aussi honnête qu'il est possible et Monica Vitti une innocente victime aussi courageuse qu'il convient. L'histoire est sans mystère, les sentiments sans nuances et la dénonciation sans faiblesse : les Etats, et la France en particulier, sont des monstres sanguinaires qui, par une absurde surenchère, encouragent les tueries *sur* toute la planète.

Reste une aventure policière vivement menée, au rythme effréné des séries américaines dont la télévision est si prodigue. Dans les limites du genre, André Cayatte retrouve comme une seconde jeunesse.

THOMAS FERENCZI.

★ Voir Les films nouveaux.

« Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses » d'Anthony Page

Cette histoire n'a pas la dimension de « Vol au-dessus d'un nid de coucous », qui a remporté tant d'Oscars. Mais, dans sa maladresse, elle est peut-être plus attachante, moins mystificatrice. Anthony Page, pour la mise en scène, n'a pas les roueries de Milos Forman. La réalisation est classique, elle en devient transparente.

Il ne s'agit pas ici de décrire l'enfer des hôpitaux psychiatriques, mais de suivre la progression intérieure d'une schizophrène de seize ans, Deborah (Kathleen Quinlan, qui jouait dans « American graffiti »). Le titre est d'origine, et affublait déjà le best-seller d'Hannah Green, en 1964. C'est la femme qui soigne Deborah, le docteur Fried (Bibi Andersson), qui la prévient, en somme, que la voie de la guérison est pleine d'épines. Le mérite du film est en effet de mettre en valeur les souffrances, de ne pas faire de la folie une marginalisation esthétique et douce.

Les résistances de Deborah à l'intrusion de la réalité sont illustrées un peu naïvement. On voit les monstres qui la peuplent, la retiennent dans leur monde, on assiste à leur défaite comme dans un film de science-fiction. La violence de ce cauchemar tire sa force de l'impassibilité de Deborah chaque fois qu'elle essaie de se suicider. Dans ce contraste, plus que dans la lourde grille qui tombe sur l'écran quand Deborah se ferme, on croit comprendre quelque chose qui ressemblerait à la schizophrénie.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir Les films nouveaux.

Rock

Alvin Lee et le Ten Years Later

Tête d'affiche, il y a dix ans, des festivals rock aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, Alvin Lee et son groupe, *dénommé* alors Ten Years After (Dix ans après), utilisaient quelques bonnes vieilles recettes, composant une mixture efficace et servant celle-ci, avec une force et une densité singulières, une sonorité dure et pleine. Homme-orchestre, à la fois guitariste, chanteur et compositeur, Alvin Lee exécutait des chorus spectaculaires.

Depuis quelques années, Alvin Lee recherche une nouvelle voie et a cru ressusciter la vieille magie avec un nouveau groupe baptisé nostalgiquement Ten Years Later (Dix ans plus tard), mais cela paraît, en *fait*, terriblement ironique. Les temps sont toujours en train de changer. Et les musiques aussi.

C. F.

★ Pavillon de Paris.

Les Flamin' Groovies au Stadium

Depuis plus de douze ans, les Flamin'Groovies mènent une carrière à l'emporte-pièce, jalonnée de multiples déboires, de succès musicaux inespérés aussi. Originaires de San-Francisco, ils ont toujours suivi une démarche singulière, créant les modes trop tôt, les suivant trop tard. Ils sont aujourd'hui une sorte de *légende* vivante, un groupe auquel on fait souvent référence. Les différentes compagnies discographiques avec lesquelles ils ont travaillé, les remaniements internes, les diverses options musicales n'ont su entamer ni leur énergie ni leur authenticité.

Après avoir enregistré des disques qui restent des modèles de puissance et de violence, ils rendent hommage à présent aux Beatles et aux Rolling Stones, reprenant avec brio certains de leurs morceaux, calquant leur image sur la leur. Les Flamin'Groovies ont su retrouver la sonorité spécifique des années 60, ils manient à la perfection un rock simple et efficace qui s'appuie sur des mélodies suaves et des interventions incisives. Les voix s'alignent subtilement, les chœurs soutiennent les thèmes de base et les souvenirs défilent au rythme des morceaux.

Les Flamin'Groovies ne sont pourtant pas seulement un groupe nostalgique, ils invitent au mouvement et créent l'événement avec juste ce qu'il faut de spontanéité. — A. W.

★ Ce mardi 2 mai au Stadium.

La saison 1978-1979 de l'Orchestre de Paris

Daniel Barenboïm a rendu public, vendredi, les programmes de l'Orchestre de Paris pour la prochaine saison. Les concerts auront toujours lieu tantôt au Palais des congrès, tantôt au Théâtre des Champs-Elysées. Les chefs engagés seront : Pierre Boulez, Cl. Abbado, K. Tennstedt, P. Dervaux, S. Ozawa, J.-Cl. Casadesus, G. Solti, E. Jochum, C.M. Giulini, R. Barchai, C. Davis et Z. Mehta, Daniel Barenboïm dirigeant dix séries sur les vingt-six. Parmi les solistes, on notera M. Pollini, R. Serkin, Y. Loriod, A. Brendel, J. Norman, E. Guilels, M. Freni, R. Raimondi, V. Ashkenazy, M. Béroff, M. Haas, Y. Minton, P. Zukerman et R. Lupu.

Ce sera l'« année Schubert » pour l'Orchestre de Paris, qui jouera huit des neuf symphonies et la Messe en la bémol. *On remarquera aussi la création d'une œuvre de Boulez* (Notations) *et d'une œuvre de Messiaen (dont on retrouvera aussi la* Turangalila-Symphonie). *Le répertoire sera surtout orienté vers Brahms (les trois concertos et deux symphonies), Mahler* (Première, Troisième et Cinquième Symphonie), *Berg (op. 6,* Der Wein, Concerto pour violon, Altenberglieder, Suite lyrique), *Ravel, Berlioz* (Requiem, Tristia), *avec bien d'autres symphonies* (Cinquième *de Beethoven,* Septième *de Bruckner,* Troisième *de Roussel,* Première *de Dutilleux) et puis le* Stabat Mater *de Rossini, le* Concerto pour orchestre *de Bartok,* le Sacre du printemps, Alexandre Newsky, *des concertos de Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Schumann, Liszt, Tchaïkosky, Bartok, etc.*

Le cycle Barenboïm des Champs-Elysées (douze concerts) sera lui aussi largement dominé par Schubert, accompagné surtout par des œuvres contemporaines (Janacek, Lutoslawski, Jolivet, Dutilleux, Messiaen, Hindemith).

★ Renseignements et abonnements : Orchestre de Paris, C.I.P., nº 4, 75853 Paris Cedex 17 (téléphone 758-27-39).

LES BOURSES D'AIDE A LA CRÉATION MUSICALE

Sur proposition de la commission consultative des bourses d'aide à la création musicale, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a décidé d'attribuer trois bourses, pour un an, d'un montant de 73 000 francs, à Pierre Henry, François-Bernard Mâche et Yoshihisa Taïra. Ces bourses, en augmentation de 7 000 francs sur l'an passé, doivent permettre aux compositeurs de se consacrer entièrement à la création. Quarante et un dossiers avaient été examinés.

D'autre part, vingt-trois compositeurs ont été retenus parmi cent deux candidats pour l'attribution de bourses de recherche d'un montant de 5 000 francs à 30 000 francs qui leur permettront de réaliser un projet spécifique, de composition ou d'étude. La liste de ces compositeurs comprend aussi bien des noms connus (Boeswillwald, Chion, Dao, Drogoz, Grisey, Manoury, Mestral, Miereanu, Savour et T. Scherchen, etc.) que des musiciens inconnus à qui le ministère donne justement leur chance.

On ne peut que se réjouir quant à l'attribution des bourses annuelles à trois compositeurs de grand talent, de vrais créateurs. — J.L.

■ M. Michel Guy, ancien secrétaire d'État à la culture, vient d'être élu président du Festival cinématographique international de Paris par le conseil d'administration. M. Pierre-Henri Deleau a été reconduit dans ses fonctions de délégué général.

Tout en gardant l'Empire comme centre, les prochains festivals devraient concerner de nombreuses salles dans Paris, afin de faire participer un plus vaste public.

Egalement directeur du Festival d'automne, M. Michel Guy vient de négocier une importante participation japonaise pour les prochaines manifestations de septembre.





CONCERTS

Radio france

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Auditorium 105 — Mardi 2 mai à 20 h 30
DE FALLA - KOMIVES
MOUSSORGSKY
ALBIN
NIKIPROWETZKI
Solistes : R. SIEGEL, G. DEPLUS, M. SARTOVA, C. DEBRUS
Ensemble Instrumental
Direction : Roger ALBIN

SAISON LYRIQUE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Mercredi 10 mai à 20 heures
CIMAROSA
LES AMANTS TURCS
Solistes : C. Château, J. Chamonin, M. Bérel, L. Pezzino, M. Sieyes, J.-M. Fremeau, J.-C. Benoit
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Direction : Roger NORRINGTON

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

EGLISE ST-LOUIS des INVALIDES — Jeudi 11 mai à 20 h 30
Dir. : Nino BONAVOLONTA
Sol. : J. Chamonin, M. Zakai
Chœurs et Maîtrise de RADIO-FRANCE
PERGOLESE
CHERUBINI

Location : RADIO-FRANCE, Salle et Agences

CALENDRIER DES CONCERTS

CHAPELLE ROYALE SAINT-FRAMBOURG SENLIS — Samedi 6 mai à 17 heures (P.e. Dandelot.)
Fondation Cziffra Auditorium Franz-Liszt
G. BURGOS (flûte)
P.-M. VIGNEAU (harpe)
P. DUMAY (piano)
Rens. et Loc. 18/4, 453-39-59

EGLISE des BILLETTES — Dimanche 7 mai à 17 heures (P.e. Kiesgen.)
ENSEMBLE 12
violon solo : Ph. BRIDE
Ph. PELISSIER, hautbois
J.-S. BACH
Ctos pr violon, BW 1041, 1042, 1043, 1060 (avec hautbois)

ATHENEE LOUIS-JOUVET — Lundi 8 mai à 21 heures (P.e. Valmalète.)
LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHENEE
Rafael OROZCO
(piano)
Beethoven, Liszt, Marco, Chopin

PALAIS des ARTS 325, rue Saint-Martin — Lundi 8 mai à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.)
ORCH. du CONSERVAT. de PARIS
Direction : DOMINIQUE
DEBART
J. LORIOD (Ondes Martenot)
et S. HEINTZ (piano)
Brahms - Jolivet - Bartok

THEATRE de l'EST PARISIEN 636-79-09 — Lundi 8 mai à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)
Groupe de Musique expérimentale de Bourges
R. COCHINI, F. BARRIERE, A. SAVOURET, R. LACHARTRE, C. CLOZIER, P. BOESWILLWALD

CHOPIN-PLEYEL — Mardi 9 mai à 21 heures (Kiesgen.)
Le violoncelliste LAURIEN
LAUFMAN
avec C. RIVERA, pianiste
Bach, Franck, Hindemith, Messiaen, Davidoff

SALLE GAVEAU — Jeudi 11 mai à 21 heures (Werner, p.e. Saint-Ours.)
COMITE NATIONAL pour les COMMEMORATIONS MUSICALES
LIEDER de
SCHUBERT
UDO
REINEMANN
CHRISTIAN
IVALDI

SALLE PLEYEL — Mercredi 17 mai à 20 h 30 (Valmalète.)
Rentrée à Paris du Pianiste SEQUIERA
(LES 24 ETUDES)
COSTA
Chopin

C.I.P. PALAIS des CONGRES — Lundi 22, Mardi 23 mai à 21 heures. Loc. ouverte (Kiesgen, p.e. Werner.)
LUMBROSO et A.L.A.P présent.
BBC Symph. Orch.
22 : Direction CHARLES
MACKERRAS
Sol. E. NOVITSKAYA
Hamilton - Mozart
Mahler
23 : Direction PIERRE
BOULEZ
Sol. F. PALMER
Stravinsky
Schoenberg - Berg

EGLISE ST-SEVERIN (Mo St-Michel) — TOUS LES MARDIS à 21 heures. Loc. : Durand et face Eglise (Werner.)
Saison Parisienne 1978
ORCHESTRE ET CHORALE
KUENTZ
TRICENTENAIRE
VIVALDI
2 mai : Double Chœur
9 mai : Estro Armonico

TH. LUCERNAIRE
PUNK ET PUNK ET COLEGRAM
ARRABAL
« Rire non-stop. »
(Pierre Bouteiller)

THEATRE DE LA VILLE
ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE
saison de danse
20 h 30
places 18 F et 32 F
du 2 au 8 mai
murray louis dance company
du 10 au 21 mai
pilobolus dance theatre
du 23 mai au 10 juin
nikolaïs dance theatre
du 13 au 25 juin
ballet de l'opéra de stuttgart
18 h 30
une heure sans entracte 14 F
du 2 au 6 mai
Xe semaine internationale de guitare
du 9 au 13 mai
le groupe hongrois
kolinda
2, place du Châtelet
tél. 274.11.24

Cathédrale d'Evreux 6 Mai 20 h 30
Coriolan
IXe SYMPHONIE
BEETHOVEN
CONCERTS LAMOUREUX
Direction
J. Cl. BERNEDE

Salle CORTOT
78, rue Cardinet - 75017 PARIS
Les 9, 11, 17, 24, et 31 mai à 21 h.
Intégrale SCHUBERT
pour piano quatre mains par le
DUO CROMMELYNCK

du 9 au 28 mai
jennifer muller and the works
THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
59 bd jules-guesde loc. 243.00.59 fnac agences copar

THEATRE MONTPARNASSE
PEINES DE COEUR D'UNE CHATTE ANGLAISE
PAR LE GROUPE TSE
"le triomphe de Paris"
matinées samedi 17 h dimanche 15 h

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande.
Comédie-Française, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
T.E.P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Comment ça va Zanni ? doucement.
Centre Pompidou : Autoportraits des minorités.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Kibbutz Dance Company. — Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Semaine internationale de guitare; 20 h. 30 : M. Louis Dance Cy.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Si l'été revenait. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30, David Copperfield.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : les Trois Hyènes.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Ecrits de Laure.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : Punk-Rats.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : Dom Juan.
Orsay, I, 18 h. 30 : Quilapayun ; 20 h. 30 : Beckett.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Zazoni le rose-croix.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : les Mystères de Paris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : l'Etoile.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 29 - Dimanche 30 avril

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : B. Vitse.
Café d'Edgar, I, 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : Plantons sous la suie.
Campagne-Première, 20 h. : le Prix du Nobel ; 21 h. 30 : P. Chatel ; 22 h. 45 : la Matriarche.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Burton ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kursner.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, 21 h. : J. Antonin ; 22 h. 30 : Tchouk, tchouk Nougah.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. : Ringard and Co. ; 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 15 : les Etoiles.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés, 21 h. : Flash dingue ; 21 h. 45 : Bonbons acidulés ; 22 h. 45 : M. Fontenay.
Le Plateau, 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : R. Favey.
Le Point Virgule, 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Splendid, 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Zartong ; 23 h. : J. Couttureau. — II, 20 h. 30 : Claude Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blue.

Les théâtres de banlieue

Cachan, C.C., 20 h. 45 : les Parents terribles.
Joinville-le-Pont, C. J.-Prévert : la Grammaire ; les Deux Timides.

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : le Troisième Tour.

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta flamenca.

Les concerts

Salle Cortot, 20 h. 30 : D. My-Deville, piano (Beethoven, Schubert, Chopin, Debussy).
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Fresque audiovisuelle (Venise et Vivaldi).
Lucernaire, 19 h. : J. McLean et K. Besson (musique du Moyen Age et de la Renaissance).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : S. Accardo, violon (Bach, Paganini).
Radio-France, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Radio-France, dir. R. Albin (Albin, Komives, Moussorgski, Nikiprowetzky).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : M. Jonth et K. Aberg (Mozart, Liszt, Ravel, Rorem, de Frumerie, Karkoff, Soderman).
Palais des arts, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik (Allbright, Boucourechliev, Portner Tabachnik).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : orchestre et chorale P. Kuentz (Vivaldi).

Jazz, pop', rock et folk

Palais des arts, 18 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat.
American Center, 21 h. : Monsieur Dupont, rock.
Le Drugshow, 20 h. : Asia Minor, jazz-rock oriental.
Stadium, 20 h. : Flamin' Groovies.
Radio Birdman Stadium, 20 h. : The Flamin' Groovies.

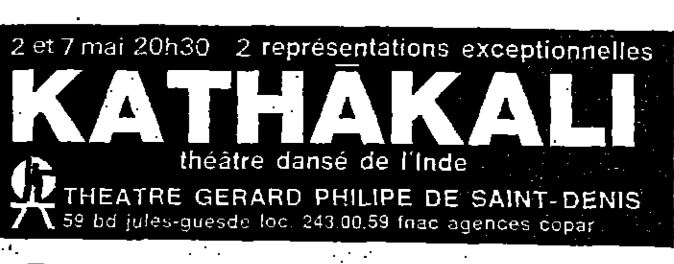
SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 2 au 9 mai)

Cirque de Paris, jardins du Ranelagh (224-00-12), mer., sam., dim., 15 h. : la Famille Pepinos.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), Dim. 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; merc., jeud., sam. 15 h. et 16 h. : le Cirque en folie.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam. 15 h. : Marottes.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mardi, ven. et sam., 20 h. 30 ; sam. et dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux (277-42-51), mer. et sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.
Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : Brin de ballade.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer. et dim., 15 h. : l'Enfant avec un oiseau sur la tête.
Théâtre des Bouffes-Parisiens (073-04-24), ts les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), ts les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 30 : le Barbier de Séville.
Théâtre Mouffetard (336-02-87, mer. et sam., 14 h. 30 : les Aventures de Camelo le chameau.
Théâtre Campagne-Première (322-75-93), mer. et sam., 15 h. : Un roi de papier.
Sélénite (686-73-34), sam. à 15 h. : les Cornemuseux.
Le Manuscrit (887-82-60), mer. et sam., 15 h. : la Fête au village
Jardins du Ranelagh (224-00-12), ts les jours, sauf mardi, de 15 h. à 18 h. 30 : Premier musée ambulant de la musique mécanique.
Théâtre de la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. : dim. 15 h. : le Trésor de la planète Musicalis.
Centre Georges-Pompidou, ts les mer., 15 h. : Cinéma surprise : le 3, 15 h. 30 : l'Enfant sauvage de F. Truffaut.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) la Guerre des étoiles, la Planète sauvage, Bernard et Bianca, l'Incompris, Commencez la révolution sans nous, les Trois Caballeros, les Lumières de la ville, Gizmo ; (adolescents) le Crabe-Tambour, Barberousse, le Miroir, Alice dans les villes, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?, Qui a tué le chat ?, Tournant de la vie, Harold et Maude, Phantom of the Paradise, Vera Romeyke n'est pas dans les normes, la Fièvre du samedi soir, Sale rêveur, American Graffiti.

théâtre de la tempête cartoucherie 328 36 36
adamov
si l'été revenait
compagnie les ateliers gilles chavassieux



MERCREDI
ÉLYSÉES LINCOLN - QUINTETTE - 14-JUILLET BASTILLE - 14-JUILLET PARNASSE
Le Chef-d'Œuvre de Serge PARADJANOV
LES CHEVAUX DE FEU

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

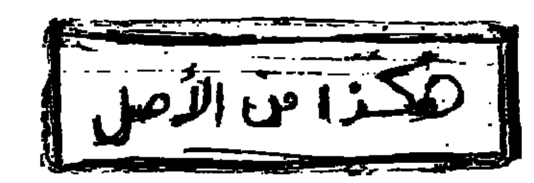
Chaillot, 15 h. et 18 h. 30 : Le cinéma et les arts : l'architecture ; 20 h. 30 : Michel-Ange, la vie d'un titan ; 22 h. 30 : la Vie passionnée de Vang Gogh, de Minnelli.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AMOUR VIOLE (Fr) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can. (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

COMMENT ÇA VA ? film français de Jean-Luc Godard : Palais des arts, 3e (272-62-98), le Seine, 5e (325-95-99), la Pagode, 7e (705-12-15).
LA RAISON D'ETAT, film français d'André Cayatte : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'AFFAIRE MORI, film italien de Pasquale Squitieri : v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE, film français de Christian Gion : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE ROTI DE SATAN, film allemand de Rainer Werner Fassbinder : v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD, films américains d'animation : v.o. : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE, film français de Jean-Luc Voulfow : ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; National, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES, film amér. d'A. Page : (*) v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE, film américain de Just Jaeckin : v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD, film français de Joseph Losey : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).



SPECTACLES

ANNIE HALL (A., v.o.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT (Fr) (*) : Paramount-Odéon, 16e (325-59-83); Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; jusqu'à J., Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; jusqu'à J., Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), jusqu'à jeudi.

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (H Sp)

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)

LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ : Palais des arts, 3e (272-62-98) (H. Sp.)

COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS ((A., v o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Calypso, 17e (754-10-68)

ELLES DEUX (Hong.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) . Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) . Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'EPREUVE DE FORCE (A.) (*) v o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi. — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) . Boul'Mich, 5e (033-48-29), jusqu'à jeudi . Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) . Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) . Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), jusqu'à jeudi . Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), jusqu'à jeudi ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00), jusqu'à jeudi

EQUUS (A., v o) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)

L'ETAT SAUVAGE (Fr) . Panthéon, 5e (033-15-04) , Saint-Germain-Studio 5e (033-42-72) Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) . Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43) , Lumière, 9e (770-84-64) . Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) . Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) . Wepler, 18e (387-50-70) , Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*) v.o : Saint-Michel, 5e (326-79-17) . U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) : Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) , U G C Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) , Mistral, 14e (539-52-43) , Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) Murat, 16e (288-94-75) , Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) . Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria 1er (508-94-14).

FREDDY (Fr) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) . Paramount-Montparnasse 14e (326-22-17)

LA GUERRE DES ETOILES (A., v f) Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann 9e (770-47-55)

L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), jusqu'à J ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), en matinée et jusqu'à J

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) - Le Paris 8e (359-53-99)

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) — V f : Impérial, 2e (742-72-52)

IPHIGENIE (Grèce, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JESUS DE NAZARETH (It.), prem. partie ; v.f : Madeleine, 8e (073-56-03 , 2e partie, v.f : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) — V.f. : Français, 9e (770-33-88)

LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**); Ermitage, 8e (359-15-71); Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).

LE MIROIR (Sov., v.o.) . Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)

LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES (Mex., v f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Les Images, 18e (522-47-94)

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v o) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive-Gauche 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) — V.f : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96)

L'ŒUF DU SERPENT (A., v o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)

POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h sp.

POURQUOI PAS ? (Fr) (**) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)

QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f : Bretagne, 6e (222-57-97)

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A.), v o Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v f : Richelieu 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) , Athéna, 12e (343-07-48) . Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) , Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

SALE REVEUR (Fr.) . Omnia, 2e (233-39-36) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29).

STAY HUNGRY (A.), v.o : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac - Mahon, 17e (380-24-81).

SYBIL (A.), v o. Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), jusqu'à jeudi . l'Arlequin, 6e (548-62-25).

TENDRE POULET (Fr.) ; U G C.-Marbeuf 8e (225-47-19).

LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl.) (*), v.o Studio Logos, 5e (033-26-42)

LE TOURNANT DE LA VIE (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA TRAPPE A NANAS (A.) (*), v.o. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Mazéville, 9e (770-72-86)

TRAS OS MONTES (Port.), v.o. : Action-République, 11e (805-51-33).

VA - VOIR, MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Colisée, 8e (359-29-46); Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13)

VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All.), v o le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) . Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47)

VIOLANTA (Suisse), v it. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

VIVA ABBA (Suède), v.f. : Mazéville, 9e (770-72-86).

VOYAGE A TOKYO (Jap.), v.o. : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr) : le Seine, 5e (325-95-99), h sp.

LA ZIZANIE (Fr) . Ambassade, 8e (359-19-08); Athéna, 12e (343-07-48); Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) , Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A. v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).

CADAVRES EXQUIS (It., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).

LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).

EASY RIDER (A., v.f.) ((**) : Eldorado, 18e (208-18-76).

ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v o.) : Lucernaire, 6e.

FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

HEAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IVAN LE TERRIBLE (Sov., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

MON ONCLE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

MURIEL (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

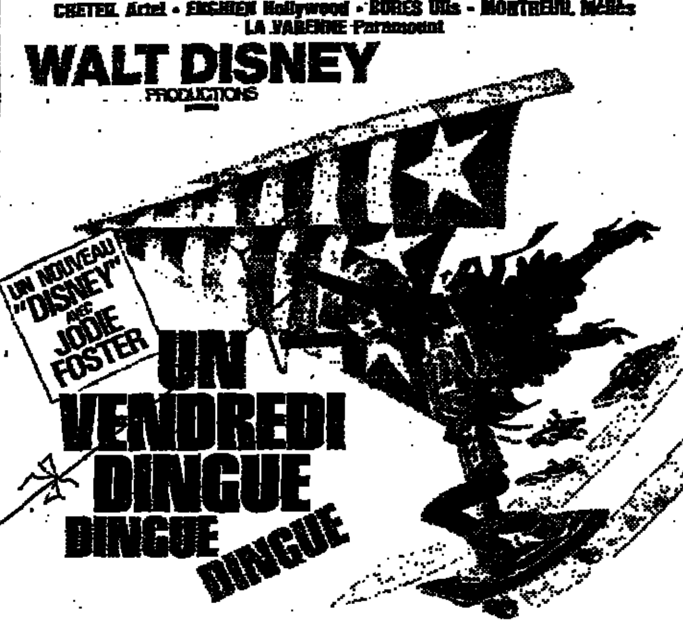
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

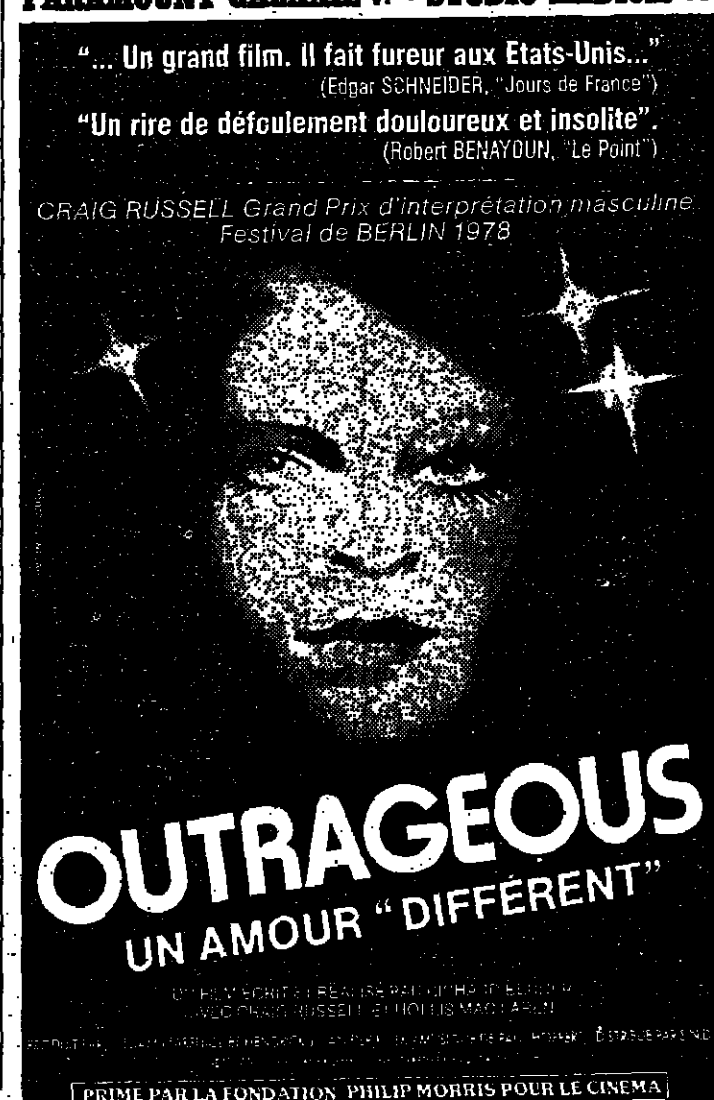
LA VALLEE (Fr.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).











RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 2 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 50, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Emission ouverte aux formations politiques : la majorité (le P.R.) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Les Claudine (quatrième partie : Claudine s'en va), d'après Colette, adapt. et dial. de D. Thomson et B. Plot, mus. de C. Bolling, avec M.-H. Breillat, G. Marchal, réal. E. Molinaro.

Claudine et Renaud sont de retour à Paris, où ils sont à la fois l'objet d'admiration et de méfiance.

22 h., Titre courant, de P. Sipriot (à propos de l'œuvre de Colette).

22 h. 10, Série documentaire : Journal de voyage d'André Malraux (le dernier voyage, saint Soleil en Haïti), par J.-M. Drot (rediff.) ; 23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sacha Distel) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : MAI 68 DANS LE MONDE, de P. Cardinal et F. Grou-Radenez, comment. dit par M. Auclair.

Un montage de documents sur la révolte des étudiants dans le monde en 1968. Un montage qui ressemble plutôt à une accumulation indigeste et sans véritable signification.

Vers 22 h., Débat : Un phénomène de société.

Avec MM. I. Fetscher, professeur de philosophie politique à l'université de Francfort ; A. Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire ; F. Ferrarotti, professeur de sociologie à l'université de Rome, etc.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Union des femmes françaises ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : UN JOUR, LA FETE, de P. Sisser (1974), avec M. Fugain, C. Gérard, N. Baye, D. Kaminka, M. Beaune, G. Staquet, P. Fuger et le Big Bazar.

Dans une cité H.L.M. de banlieue, une bande de jeunes, qui cherchent à vivre dans une atmosphère de fête, se heurtent à l'ordre établi.

Pâle essai de comédie musicale française à la manière de West Side Story. *Film superficiel et démagogique dans la critique sociale.*

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de J. von Eichendorff, adapt. R. Barthe ; 19 h. 25, Sciences : le darwinisme ;

20 h., Dialogues : Mythologies et oppressions, avec Roger Dadoun et Christian Delacampagne ; 21 h. 15, Musique de notre temps, par Georges Léon ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Asie ma mère, par Gérard Drecq.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ; 20 h., Thèmes variés... Evolution des sonorités des orchestres : Berlioz ; 20 h. 30, En direct de l'Auditorium 105, M. Bartova, soprano ; C. Debrus, piano ; R. Veyron-Lacroix, claveçin ; P. Fontanarosa et J. Prat, violons ; B. Pasquier, alto ; R. Fontanarosa, violoncelle ; M. Takahashi, flûte ; M. Crouquenoy, hautbois ; G. Depius, clarinette ; D. Bourgue, cor ; dir. R. Albin : « Concerto pour claveçin, en ré majeur » (de Falla) ; « Flammes pour clarinette seule » (J. Komives) ; « les Enfantines » (Moussorgski) ; « Septuor pour flûte, clarinette, claveçin et quatuor à cordes » (Albin) ; « Voix nocturnes pour soprano » (Nikiprowetski) ; 22 h. 45, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents... Jupiter : Holst, Mozart, Bach ; 23 h., Jour « J » de la musique : Boïeldieu, Amadei ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Palestrina, Pergolèse ; 0 h. 5, Les chantres et les mystiques du soleil... Lully, Trenet, Debussy, Guezec.

MERCREDI 3 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : la mécanique ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 16 h. 45, Dessins animés ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 40, Journal.

20 h. 10, Football : Anderlecht-Austria (1re mi-temps).

Finale de la Coupe des vainqueurs de coupe, commentée par P. Cangioni et J. Raynal. En direct.

21 h., Eh bien, raconte ; 21 h. 15, Football (2e mi-temps) ; 22 h., Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et C. Collange.

Avec Mmes F. Mallet-Joris (pour les Enfants de la violence, *de D. Lessing) ; F. Mallet (pour* Tristes banlieues, *de W. Prévost) ; MM. H. Amouroux (pour* le Désert de Metz, *de J. Roy) ; F. Nourissier (pour* l'Itinéraire du fou, *de S. Bramly) ; J. d'Ormesson (pour* Nuit glacée, *de Pa-Kin) ; A. Bourin (pour* Comoedia Israël, *de J.-L. Jacob) ; R. Fallet (pour* le Mari de maman, *de L. Jyl).*

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure... Monsieur seul (6e épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sacha Distel) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Septième Avenue.

Jay Blackman s'est fiancé avec Rhoda Gold. Mais les ennuis économiques commencent.

21 h. 25, Magazine : Questions de temps : le trentième anniversaire d'Israël, de J.-P. Elkabbach et L. Bériot.

Des bandes d'actualité sur le véritable Exodus seront montrées au cours de ce magazine, où seront interviewées différentes personnes ayant vécu ce « voyage ».

22 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.C. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : SOUS LES YEUX D'OCCIDENT, de M. Allégret (1936), avec P. Fresnay, D. Parola, M. Simon, J. Copeau, P. Renoir, G. Gabrio, R. Karl, J.-L. Barrault (N., rediff.).

Mêlé malgré lui à un meurtre politique, un étudiant trahit un ami et se trouve forcé d'espionner un groupe de révolutionnaires exilés en Suisse.

Atmosphère Europe centrale et conflit psychologique d'après un roman de Joseph Conrad. Un certain style des années 30, une réunion de grands acteurs.

22 h., Journal.

22 h. 50, Magazine Ciné regards : Objectif cinéma (avec J. Losey, A. Aimé).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Le Gac (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales, avec L. Shild et S. Nair ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le monde du poète M. Piazzola ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le journal de Cosima Wagner (Wagner et la musique des autres) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : Prague ;

13 h. 30, Tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Monsieur Chain », de G.-H. Chateaureynaud ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... A quoi sert l'ENA ? ; à 16 h. 25, En direct, avec E. Dumaurier (la psychologie expérimentale) ; 17 h. 32, Le journal de Cosima Wagner (extraits) ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de J. von Eichendorff, adaptation R. Barthe ; 19 h. 25, La science en marche : la vulgarisation ;

20 h., La musique et les hommes : le journal de Cosima, par P. Flinois et M. Demet ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Asie, ma mère, par Gérard Drecq.

FRANCE-MUSIQUE

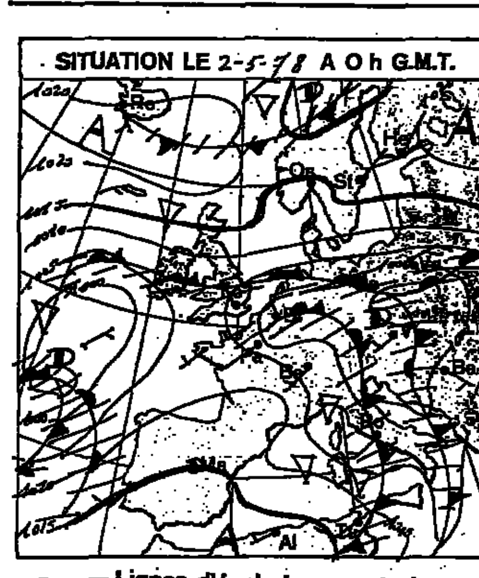
7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Verdi et le Risorgimento ; Verdi, Rossini, Liszt, Davide ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

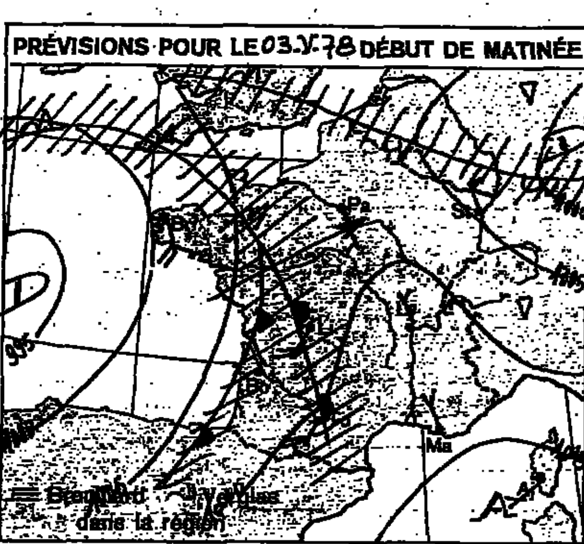
13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : Berlioz, Arriaga, Gade ; 15 h. 30, Concert du mercredi... Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan : Sibelius, R. Strauss ; 17 h., Postlude : Werner, Bartok, Debussy ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Evolution des sonorités et des orchestres : Wagner, Mahler, R. Strauss ;

20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. K. Sanderling, avec S. Bishop : « Symphonie n° 86 en ré majeur » (Haydn), « Concerto pour piano n° 2 » (Bartok), « Symphonie n° 6 en si mineur, opus 54 » (Chostakovitch) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents : Constant, Holst ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 45, Les chants et les mystiques du soleil : de Ventadour, Wagner, Borenstein, Henry.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 mai à 0 heure et le mercredi 3 mai à 24 heures :

Un courant perturbé persistera du proche-océan à l'Europe. Dans ce courant, une nouvelle perturbation, située mardi matin à l'ouest du Portugal, traversera la France du sud-ouest au nord-est mercredi, en prenant parfois un caractère orageux.

Mercredi, cette perturbation donnera le matin un temps très nuageux à couvert de la Bretagne et du Cotentin aux Pyrénées occidentales et centrales. Cette zone se déplacera vers l'est dans la journée et s'étendra le soir des frontières du Nord et des Vosges aux régions méditerranéennes en prenant localement un caractère orageux. Cette aggravation sera précédée le matin par des éclaircies sur le quart Sud-Est, mais avec des brouillards de vallées et par quelques précipitations résiduelles près des frontières du Nord et du Nord-Est. Après son passage, le temps deviendra progressivement plus variable par l'ouest. Ce type de temps gagnera le soir les régions s'étendant de la Manche au nord du Massif Central et au Bassin aquitain, avec des averses orageuses séparées par quelques éclaircies.

Les vents, de sud à sud-ouest, se renforceront ; ils deviendront assez forts à forts sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche occidentale.

Les températures maximales de la journée seront sans grand changement par rapport à celles de mardi.

Le mardi 2 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 004,4 millibars, soit 753,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er mai ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 17 et 10 degrés ; Biarritz, 14 et 6 ; Bordeaux, 16 et 5 ; Brest, 14 et 6 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et 7 ; Dijon, 14 et 9 ; Grenoble, 14 et 7 ; Lille, 16 et 8 ; Lyon, 11 et 8 ; Marseille, 16 et 10 ; Nancy, 11 et 8 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 9 ; Pau, 14 et 4 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 17 et 6 ; Strasbourg, 14 et 10 ; Tours, 14 et 5 ; Toulouse, 15 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 8 degrés ; Amsterdam, 17 et 8 ; Athènes, 25 et 12 ; Berlin, 15 et 7 ; Bonn, 17 et 10 ; Bruxelles, 18 et 11 ; Le Caire, 15 (min.) ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 12 et 3 ; Genève, 11 et 6 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 10 et 7 ; Madrid, 15 et 4 ; Moscou, 7 et 1 ; Nairobi, 24 (max.) ; New-York, 12 et 2 ; Palma-de-Majorque, 18 et 7 ; Rome, 19 et 13 ; Stockholm, 8 et — 3.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 30 avril 1978 :

● UNE LOI

— Autorisant l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international.

● DES DECRETS

— Portant publication des accords de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Tchad, signés à N'Djamena les 6 mars, 19 juin, 6 et 19 octobre 1976.

— Conférant les rang et appellation de général de corps d'armée et de général de corps aérien, nomination, affectation et remise à disposition (active et réserve).

— Portant modification de la réglementation et des tarifs des télécommunications dans le régime intérieur.

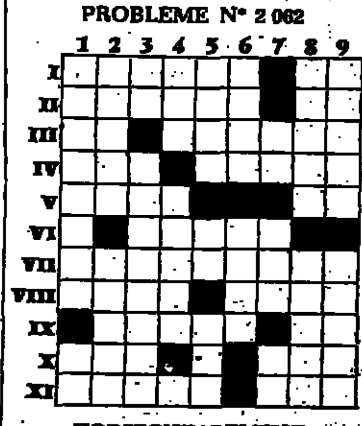
Est publié au *Journal officiel* des lundi 1er et mardi 2 mai 1978 :

● UN DECRET

— Portant définition du régime des congés administratifs et des passages applicables à certaines catégories d'agents de coopération.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 062



HORIZONTALEMENT

I. De quoi vous couper le souffle ! ; Résume un point de vue favorable. — II. Susceptibles d'être obsédées par la folie des grandeurs ; Résultat d'une contraction. — III. Lettres de félicitations ; Se nourrissent à bon compte. — IV. Capable de faire bonne impression ; Plante. — V. Voie d'eau ; Vis. — VI. Vosgienne de naissance. — VII. Quelques lignes d'intérêt local. — VIII. Envoyée ailleurs ; Département. — IX. Cercles ; Sur une enveloppe destinée au Vatican. — X. A souvent la gorge encombrée ; Récipient. — XI. Fait partie du paysage de la Ruhr ; Génie.

VERTICALEMENT

1. Abri d'un délateur ; Prend de l'importance en cours de route. — 2. Le beurre leur offre souvent une ultime occasion de nager. Emportent tout sur leur passage. — 3. Pronom ; Prendrai certaines précautions. — 4. Interjection ; Certaines ne manquent pas d'envergure. — 5. Titre religieux ; Ancien aveu ; Femme complaisante. — 6. Provoquait bien des chocs ; Autant en emporte le vent ! — 7. Participe ; Chante au paradis ; Possessif. — 8. Se débite en feuilles ; Anneaux. — 9. S'opposent aux aigles dans le domaine des connaissances ; Cherche à ne pas être pris au dépourvu.

Solution du problème n° 2 061

Horizontalement

I. Goujats ou (cf. *le Renard et les Raisins*). — II. Astuce ; Fi ! — III. Lé ; Sillon. — IV. Ointes ; Is. — V. Pilier ; In. — VI. Lès ; Al. — VII. Fer ; Crocs. — VIII. Abattis. — IX. Utile ; Eu. — X. Latent ; Le. — XI. En ; As.

Verticalement

1. Galop ; Foule. — 2. Oseille ; Tan. — 3. Ut ; Nierait. — 4. Justes ; Bleu. — 5. Acier ; Caen. — 6. Tels ; Art ; Ta. — 7. Ilot. — 8. Foin ; Ciel. — 9. Pins ; Ossues.

GUY BROUTY.

VU

L'affaire Zola

Evénements-chocs de notre histoire, l'exécution de Louis XVI et la dégradation de Dreyfus ont marqué plus qu'aucun autre, peut-être, l'inconscient collectif. Dans l'imagerie populaire, ces mesures extrêmes, quasi rituelles, cette tête tranchée et ce sabre brisé, ce roi et ce soldat, ce Capet et ce juif, symboles falots de deux forces violemment opposées, l'ordre et la liberté, figurent la France ravagée, bouleversée par le furieux ressac des passions déchaînées.

A y bien réfléchir, ce rapprochement n'est pas fortuit. De la place Royale à l'Ecole militaire, de 1793 à 1894, combien de temps aura-t-il donc fallu pour instaurer durablement la République au pays de la Révolution ? Un siècle. Et le vrai sens de la démocratie ? Bien davantage. L'affaire Dreyfus, voilà vingt ans que Stellio Lorenzi rêve de l'inscrire à l'écran (1). Rien à faire. Sujet dangereux. Il a fallu attendre la réforme pour que, avec Lanoux, il puisse enfin nous la raconter longuement, admirablement, sur Antenne 2. Il y en a pour quinze jours, quatre fois deux heures. Une durée, une écriture étrangères au cinéma, un grand moment de télévision.

∴

Pot-Bouille, Germinal, la Débâcle et l'Assommoir et la Terre et Nana et les autres, un binocle, une barbiche, Médan, Flaubert et Maupassant, ses deux ménages, Alexandrine et Jeanne, la jeune mère de ses enfants et cette mort stupide, suspecte — une cheminée qui tirait mal, — et « J'accuse » naturellement, pour l'immense majorité des gens, Zola, en gros, c'était cela. Quant à l'affaire Dreyfus, on la connaissait, bien sûr, du moins on le croyait, pour l'avoir étudiée — était-ce assez compliqué ! — dans les livres.

Ce qu'on ne savait pas, pas vraiment, c'est le rôle décisif qu'y a joué Zola, c'est cet invraisemblable procès, cette odieuse condamnation à un an de prison ferme, c'est la fuite, l'exil loin des siens en Angleterre, à Wimbledon, c'est le martyre et la gloire d'un homme vilipendé, haï, menacé, un homme indigné, dressé seul contre tous pour dire « non ». Non à l'intolérance, à l'injustice, au fanatisme. Avant lui, après lui, le Voltaire de l'affaire Calas, le de Gaulle de juin 1940, auront été, eux aussi, des « moments de la conscience humaine ».

A quoi, à qui ressemblait-il en 1895 ? A Jean Topart, son portrait vivant. Nervosité, maladresse, courage entêté, gentillesse, fragilité, douce lâcheté d'un quinquagénaire partagé entre deux foyers, deux nids cossus, douillets, un peu ridicule, assez touchant dans son désir de « porter beau » et d'entrer enfin — cela faisait sourire les amis — à l'Académie, sa onzième tentative ! Complètement indifférent à la politique, plutôt agacé par cette histoire d'espionnage dont on lui rebat les oreilles, il déplore cependant les relents d'antisémitisme qu'elle traîne après elle. Rappelez-vous ce dîner avec les Daudet, Léon tout excité, il vient d'assister à la dégradation de ce « juif immonde ». Zola, un peu choqué, mais vite rassuré : « Il a fait des aveux ? Ah ! bon. »

∴

C'est un document rare, un drame exaltant que ce « docudrame », miracle de scrupuleuse fidélité dans la reconstitution du dix-neuvième siècle finissant, enfiévré par une presse fielleuse, délirante de haine vengeresse. Quelle époque ! Et quelle affaire ! On en pénètre enfin les dessous, on en voit jouer les ressorts secrets, on assiste aux réunions d'état-major, on court les salles de rédaction, on accompagne la femme de ménage qui vient remettre au lieutenant-colonel Picquart le fameux « petit bleu » trouvé dans une corbeille de l'ambassade d'Allemagne. Passionnant.

Et jeudi prochain ce sera la fameuse lettre au président de la République. Clemenceau, c'est bien lui, avec son sourire mongol — ressemblants, tous les acteurs le sont et tous sont excellents, — penché sur l'article de Zola... « Ça fait sous-préfecture, ce titre... Voyons... » Et, avec la rapidité, le réflexe du rédacteur en chef écrivant d'une main ferme : « J'accuse » en tête du papier destiné à la « une » de l'Aurore.

Et puis viendra le procès, mélange explosif de mauvaise foi et de bonne conscience. On y verra défiler toutes ces ganaches, le doigt sur la couture du pantalon garance, raidis dans leur morgue de défenseurs privilégiés de la patrie. Et à la sortie on hésitera à descendre les marches du Palais de justice, cernées par une foule terrifiante, une houle de mépris vengeur pour « Zola l'Italien », « Zola le vidangeur ». Zola si sublime, et si mesquin avec ses hôtes britanniques (« Ils ne peuvent donc pas parler comme tout le monde ! »), exaspéré, méprisant pour ces « étrangers », lui ! Et plus tard, quand il invitera à dîner un Dreyfus anti-dreyfusard retour de l'île du Diable — « Il ressemble, disait Clemenceau, à un marchand de crayons ». — on sera aussi émus, aussi déçus que lui. Une scène à voir absolument. Au même titre que tout le reste, d'ailleurs.

CLAUDE SARRAUTE.

★ « Emile Zola ou la conscience humaine », prochaine émission jeudi 4 mai, A 2, 20 h. 35.

(1) Voir l'article de Claire Devarrieux dans *le Monde* daté 23-24 avril 1978.

A Rennes, une rue Capitaine-Alfred-Dreyfus a été inaugurée par M. Edmond Hervé, maire socialiste de la ville, en présence de Mme Lévy, fille du capitaine Dreyfus et des membres de sa famille.

Le conseil municipal avait décidé de donner ce nom à l'ancienne rue du lycée, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la Ligue des droits de l'homme, fondée après le procès intenté à Emile Zola pour sa « Lettre au président de la République », publiée dans *l'Aurore*, sous le titre « J'accuse ».

LES « KANGOUROUS D'OR » 1978

Les « Kangourous d'or » du magazine *Télé-Poche*, qui récompensent chaque année des artisans de la radio et de la télévision, ont été remis le 30 avril à Hammamet (Tunisie). Au cours d'une soirée de gala, donnée en présence de MM. Nouira, premier ministre tunisien, et Masmoudi, ministre de l'information — avec le concours de l'Office national du tourisme tunisien — Mme Cino del Ducca, P.-D.G. des Editions mondiales, a remis leurs récompenses aux vingt-quatre lauréats, parmi lesquels Mmes Martine Allain-Regnault et Francine Buchi, MM. J.-C. Bourret, M. Drucker, J. Dumesnil, M. Failevic, A. Jérôme, Y. Mourousi, B. Pivot, M. Sardou.

RADIO-100 : le rock en Tchécoslovaquie

Radio-100 annonce pour ce mardi 2 mai, à partir de 22 heures, une émission sur la musique pop et rock en Tchécoslovaquie et sur des aspects de la vie des intellectuels de ce pays, avec des enregistrements inédits. Mercredi, dans la série « Afrodisiac », elle présente les impressions d'un reporter de retour d'Afrique du Sud. Tous les soirs, vers 23 heures, les spectacles de Paris et de la banlieue sont commentés en direct depuis le journal *Libération*.



MAI 68

MOINS DE 21ANS voici votre bulletin de VOTE

Un an à peine après l'événement, on recensait déjà plus de deux cents ouvrages consacrés aux journées de mai-juin 1968 en France. Ce n'était pourtant qu'un début. Récits, témoignages, recueils de documents, essais d'élucidation, ont continué de s'accumuler pendant dix ans, et les articles, et les revues, et les débats,

Une révolution un peu fête Une fête un peu révolution

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

et les thèses, et les films, des milliers de tonnes de papier, des kilomètres de bandes sonores et de pellicule.

C'est dire qu'il ne peut être question ici que d'indiquer quelques points de repère et, à la lumière des données et interprétations nouvelles, assez rares d'ailleurs, apportées par cette masse d'ouvrages et de documents, d'ébaucher quelques remises en question ou en perspective.

Les journées de mai ont de bien longues racines. Elles plongent en France jusqu'à la guerre d'Algérie, et même au-delà. Sans cesse, la politisation, puis la contestation étudiantes, débordent l'organisation de l'Université pour déboucher sur l'écœurement, l'indignation, la colère que suscite l'état des affaires du pays et du monde. La passion, l'aventure et la fureur se nourrissent de tous les refus, de toutes les révoltes, de la geste du « Che » au combat du « black power » américain, du printemps de Prague à la protestation contre la guerre du Vietnam et à la sympathie pour la cause des Palestiniens.

Déjà, bien avant leurs camarades français, des étudiants américains, japonais, allemands, ont manifesté avec violence des réactions, des sentiments analogues. Demain, ce sera le tour des Italiens, des Espagnols, des Mexicains, des Anglais... Toute une jeunesse à travers le monde éprouve la même impatience, la même fureur indignée, qui la fait vibrer, crier, défier toutes les idées dominantes pour marcher, rire, pleurer et chanter ensemble, pour vivre enfin.

Mais ce qui donne au mai français son caractère original et son aspect le plus surprenant, ce qui ne s'est produit nulle part ailleurs et que personne n'avait prévu, c'est qu'à l'agitation *étudiante* dérivant vers l'émeute va s'ajouter une *considérable* et longue grève, fruit d'un extraordinaire enchaînement.

Le premier drapeau noir que l'on ait vu depuis bien longtemps flotter dans une grande manifestation populaire parisienne, à côté des drapeaux rouges du socialisme et du communisme, est soudain brandi par un petit groupe d'étudiants venus se mêler, le 1er mai 1968, au cortège organisé par la C.G.T. et le parti communiste, qui défile pour la fête du travail de la République à la Bastille. Vite et durement refoulés aux cris de « *Les fils à papa au boulot !* », ces « gauchistes », comme on dit, ne troublent qu'un instant le serein déroulement de la manifestation, scandée des slogans habituels : « *Augmentez nos salaires !* », « *Pompidou, des sous !* », « *Abrogation des ordonnances* » », « *Sécurité sociale !* »... Il y a quelques jours à peine, le vieux mentor de la C.G.T., M. Benoît Frachon, moquait « *les brillants annonciateurs de grèves générales à répétition* », tandis que la Confédération signait le premier accord d'intéressement des travailleurs d'une entreprise, en présence de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'emploi.

Demain 2 mai, les députés vont voter à l'unanimité la généralisation de la quatrième semaine de congé payé. Le 3 mai, les centrales ouvrières, C.G.T. en tête, signeront l'accord conclu dans la sidérurgie lorraine pour la réduction des horaires. Bref, le climat social est plutôt détendu, peu combatif, nullement menaçant : d'autant moins que les autres syndicats et partis de gauche ont refusé de se mêler au cortège cégétiste et célébré le 1er mai de leur côté.

(Les reproductions sont tirées de : Cinq cents affiches de mai 1968, Editions Balland.)

Le premier ministre, Georges Pompidou, se prépare à partir, l'esprit en repos, le 2 mai, pour un voyage officiel en Iran et en Afghanistan, avec une suite nombreuse. Quant au général de Gaulle, il est particulièrement satisfait. Dans le domaine qui lui tient le plus à cœur, il va pouvoir annoncer un événement spectaculaire : Washington et Hanoï ont choisi Paris pour ouvrir enfin, le 10 mai, les négociations sur le Vietnam. Ce sera la participation de la France au dénouement de ce conflit.

Nul ne se soucie, dans ces conditions, de la fièvre qui règne une fois de plus dans l'une des facultés de la périphérie parisienne, celle de Nanterre. D'ailleurs, il y a des mois que cela dure. Mal située et mal conçue, sinistre et surpeuplée, cette faculté est un bouillon de culture. Une psychose d'agression par les « fafs » (fascistes) d'Occident, le foisonnement de mouvements rivaux — trotskistes, maoïstes, situationnistes, anarchistes de diverses tendances s'y affrontent en champ clos, — la fréquence des manifestations de toutes sortes, engendrent sans cesse des incidents parfois violents, un climat constamment tendu.

Le 2 mai, on a appris que huit étudiants de Nanterre qui avaient lancé quelques semaines plus tôt, le 22 mars, un nouveau mouvement contestataire sont convoqués devant le conseil de discipline de l'université. L'agitation reprend, s'enfle, déborde. On casse tout. C'est Nanterre - la - folie. Bah ! Un chahut de plus, voilà tout, mais un peu plus vif qu'à l'habitude, pensent les autorités.

Elles réagissent en faisant d'abord cerner le campus par d'imposantes forces de police, ce qui n'a pour résultat que d'exacerber la fureur des « enragés », ainsi qu'ils se nomment eux-mêmes. En fin de journée, le recteur Roche — Nanterre est rattaché à la Sorbonne — et le doyen Grappin rendent compte à leurs supérieurs du ministère, qui prennent la décision d'éteindre ce foyer d'agitation en fermant tout simplement la faculté. Les cours, annonce M. Grappin, sont désormais « suspendus ».

La mesure sera largement approuvée, et notamment par M. Georges Marchais, qui rédige aussitôt l'éditorial qui paraîtra le lendemain 3 mai dans *l'Humanité*. Le secrétaire général du parti communiste expose ainsi l'affaire :

« *Comme toujours, lorsque progresse l'union des forces ouvrières et démocratiques, les groupuscules gauchistes s'agitent dans tous les milieux...* (à l'université de Nanterre) *ces groupuscules — quelques centaines d'étudiants — se sont unifiés dans ce qu'ils appellent « le mouvement du 22 mars - Nanterre », dirigé par l'anarchiste allemand Cohn-Bendit... Un des maîtres à penser de ces gauchistes est le philosophe allemand Herbert Marcuse, qui vit aux Etats-Unis.* » Groupuscules, anarchistes allemands : des mots qui feront fortune. Et M. Marchais continue d'aligner les attendus : « *fils de grands bourgeois* », « *malfaisante besogne* », « *aventurisme gauchiste* », « *phraséologie révolutionnaire* »... Le pouvoir, de son côté, n'en juge pas autrement.

Comment les bouffonneries de ces agités pourraient-elles ébranler la classe ouvrière, inquiéter le pouvoir gaulliste ? Cependant, foyer d'agitation et camp retranché, Nanterre était aussi l'abcès de fixation. Chassés de leur campus, les enragés vont porter leurs psychoses, leurs clameurs et leurs défis au quartier Latin, et leur combat dans la rue. Ils ne le savent pas eux-mêmes mais ils seront le détonateur de cette révolution un peu fête, de cette fête un peu révolution qui va devenir émeute, puis, presque insurrection, embraser Paris et plusieurs grandes villes pendant un mois et davantage, rencontrer le relais d'une grève quasi générale, faire vaciller le pouvoir du général de Gaulle et basculer l'Etat.

A midi, le vendredi 3 mai, les Nanterrois, Daniel Cohn-Bendit en tête, campent dans la cour de la Sorbonne. Un meeting a été improvisé à l'appel de l'UNEF et de son vice-président, Jacques Sauvageot, pour protester contre les citations en conseil de discipline. Il réunit quatre cents participants : sur les cent soixante mille étudiants que compte l'agglomération parisienne, c'est peu. Après quelques discours enflammés, on se disperse vers 13 heures.

Au début de l'après-midi, les Nanterrois qui ne savent où aller sont toujours là et à nouveau les orateurs se succèdent. Le ton monte. La psychose d'agression reparaît : les « fafs » vont attaquer. Dans la confusion, les fausses nouvelles, les bruits alarmistes, la foule étudiante grossit rapidement. Comme la veille à Nanterre, les autorités font fermer à clef les portes des amphithéâtres, puis encercler la Sorbonne par la police, ce qui attire une masse de curieux. Les cours sont annulés, libérant d'autres étudiants. Enfin, à la requête du recteur, qui a pris l'avis et les instruction de son ministre, M. Alain Peyrefitte, les forces de l'ordre pénètrent dans la vieille université pour « nettoyer » la Sorbonne. Entre une double haie de gendarmes mobiles casqués, munis de boucliers et armés de longues matraques — les « bidules », — les occupants sont poussés dans les cars.

Deux « mai » sans trois ?

(Suite de la première page.)

Le général de Gaulle s'était bien gardé de le condamner, quitte par la suite à s'empresser de réduire au silence ceux-là mêmes dont l'action avait permis son retour au pouvoir.

Le paradoxe de 1978, c'est que la consécration de la République gaulliste intervienne alors qu'elle n'a jamais été moins gaulliste, encore que l'on puisse s'amuser à relever des traits de plus en plus gaulliens dans le comportement d'un président de la République qui s'était permis, *de Gaulle regnante*, de condamner l' « exercice solitaire du pouvoir ». Les principaux postes de l'Etat échappent maintenant au R.P.R. Si la présidence de l'Assemblée nationale a échu à un « compagnon », c'est celui que M. Giscard d'Estaing a voulu, et non le candidat de M. Chirac. Nul ne sait comment se terminera cette entreprise de récupération des institutions gaullistes par les antigaullistes : il eût suffi d'un déplacement de quelques dizaines de milliers de voix, en mars dernier, pour que les choses se passent tout à fait différemment. Pour le moment, il faut reconnaître à celui qui s'y est consacré, en même temps que beaucoup de chance, une grande constance dans ses desseins et l'acuité de coup d'œil du chasseur de gros gibier.

Désillusion

Un autre paradoxe de 1978, c'est que les Français se soient résignés à maintenir en selle le même groupe social contre lequel avait déferlé, il y a dix ans, une fantastique vague de fond, malgré que le pays soit, entre-temps, passé de la croissance exponentielle, du plein emploi, de la stabilité économique et de la prospérité financière, à l'austérité, au chômage, à l'inflation. Malgré aussi que l'âge de la majorité ait été abaissé, ce qui aurait normalement dû permettre aux jeunes, principales victimes de la récession, de manifester leur mécontentement.

Les explications ne manquent pas, à commencer par la désillusion, le découragement dont on a déjà parlé. Bon nombre de jeunes n'ont pas cherché à se faire inscrire sur les listes électorales et, traditionnellement, ils s'abstiennent plus que les plus âgés. Beaucoup de partisans résolus du changement ont douté de la possibilité pour les socialistes et les communistes de gouverner ensemble dans le climat de défiance mutuelle qu'avaient révélé six mois de procès et d'invectives. Mais pourquoi ne pas admettre aussi qu'un nouveau mai n'aurait plus beaucoup de sens dans la mesure où celui de 1968 a, dans une large mesure, rempli son rôle et perçu ses limites ?

Rien n'était plus flou, plus diffus, plus romantique que les objectifs du mouvement de mai. Mais les résultats des vagues de fond de l'histoire, correspondent rarement aux buts que leur assignent ceux qui provoquent leur déferlement. Elles déclenchent des enchaînements sans fin, bien difficilement prévisibles, même par ceux qui se targuent d'avoir appris dans Lénine à faire « l'analyse concrète d'une situation concrète ».

Une révolution à froid

Les insurgés de mai se croyaient pour la plupart des matérialistes conséquents. Le gaulliste André Frossard et le gauchiste Maurice Clavel n'ont pourtant pas eu tort de voir d'abord chez eux une exigence de nature spirituelle, une réaction exubérante contre la platitude et l'égoïsme d'un monde qui avait cru trouver dans la seule consommation des biens matériels la clé du bonheur. L'abondance débouchait sur l'écœurement. Ce qu'ont cherché les révoltés c'est un « supplément d'âme » et d'imagination. Un « autrement », un « ailleurs ». Mais peu avaient la prétention d'en dessiner les contours. Ils auraient pu faire leur ce propos de l'*Illustre Magicien* de Gobineau : « *Ce que je veux, c'est ce que je ne connais pas. Ce que je connais est immense. Il me faut le par-delà. Il me faut le dernier mot.* »

Malgré les pavés et les barricades, malgré l'extrême violence du langage, la révolution de mai sera demeurée une révolution à froid, où le sang n'aura pratiquement pas coulé, grâce notamment, il faut bien le dire, aux forces de l'ordre qui, loin de suivre l'exemple de ces SS auxquels les assimilait la passion du moment, ont su garder dans l'ensemble un grand sang-froid. Elle n'en a pas moins été une révolution qui, à défaut des détenteurs du pouvoir, a changé les conditions et l'environnement de son exercice. Surtout si l'on veut bien envisager la notion de pouvoir sous son aspect global, sans le réduire à sa seule dimension politique.

NOUS SOMMES TOUS DES JUIFS ET DES ALLEMANDS

Le concept même d'autorité a été remis en cause et nous n'avons pas fini d'en mesurer les effets. De plus en plus, l'autorité ne mérite son nom que si elle est acceptée, que si l'on reconnaît à celui ou à ceux qui l'exercent les compétences et les qualités requises. Le galon ou la tradition ne suffisent plus à entraîner l'exécution d'un ordre. Et d'ailleurs, aujourd'hui, qui, en dehors de l'armée, donne véritablement des ordres ? Le patron, le chef, grand ou petit, quel qu'il soit, dans l'Etat, dans l'entreprise, partout, sait que pour s'imposer il faut convaincre et qu'à se contenter d'invoquer les prérogatives de sa fonction il court le risque de se faire rire au nez.

A certains égards, la société d'avant 1968, celle dans laquelle le sexe était un tabou, la contraception un délit, l'avortement et l'objection de conscience des crimes, où l'Université, la médecine, la vie culturelle étaient dominées par les mandarins, où la vie syndicale était souvent entravée dans les usines et les bureaux, où les magistrats étaient dociles, où le mot même d'écologie était presque inconnu, cette société-là paraît remonter à avant le déluge. Mais n'est-ce pas justement d'un déluge qu'il s'est agi ? Pendant deux mois il a englouti le Vieux Monde, balayant des structures vermoulues, montrant à l'évidence que le pilier de respectabilité sur lequel il reposait était totalement taraudé.

Cinq ans plus tard, la guerre d'octobre et l'embargo pétrolier devaient faire apparaître que l'autre pilier de l'Occident, le mythe de la croissance indéfinie sur lequel il avait assis son hédonisme matérialiste, n'était pas moins fragile. L'univers d'abondance qu'avait attendu, puis découvert, fascinée, l'Europe libérée de l'occupation nazie, a perdu la séduction de son chatoiement illusoire. Derrière le décor en trompe l'œil s'est révélée la réalité d'une crise générale qu'une série d'autres événements, de la Tchécoslovaquie au Chili, du Vietnam au Watergate, des guerres d'Afrique à l'enlèvement d'Aldo Moro, ont fait apparaître plus aveuglante encore. Des flammes ont continué certes à brûler ici ou là, de Cuba à la Chine, auxquelles ont cru pouvoir se raccrocher un temps ceux qui ne peuvent se passer de certitudes terrestres. Mais la déception là aussi est venue.

Dès 1968, à vrai dire, la démonstration avait été faite, pour ceux qui voulaient tout, que tout n'était pas possible. La ruée des habitants des villes sur les pompes à essence pour le week-end de la Pentecôte, après le retour de de Gaulle de Baden-Baden, avait montré que la révolution n'est pas facile à faire dans un pays où une grande partie de la population vit dans un confort au moins relatif. N'avait-il pas suffi d'un discours du général, quelques heures auparavant, pour rendre l'Etat à lui-même ? Bientôt l'invasion de la Tchécoslovaquie venait rappeler la dure réalité du partage du monde.

Rien n'illustre mieux l'ampleur de la désillusion que le caractère infiniment prosaïque du programme commun de 1972, où nulle trace ne souffle du grand vent de mai, même si c'est mai qui a rendu son adoption possible. La mode n'est pas moins instructive. Tout un chacun, il y a dix ans, se réclamait du marxisme. Aujourd'hui règnent les iconoclastes, au premier rang desquels un ancien de 1968 : André Glucksmann.

Une « grande querelle » à soutenir

Faut-il en conclure qu'aurait sonné mai digéré, la gauche éclatée, le P.C. en plein repli sur soi, ce que Brasillach appelait « *l'heure de l'embourgeoisement des anarchies* » ? L'exemple, si l'on peut dire, de l'Allemagne et de l'Italie, pousse à ne pas sous-estimer le risque de voir des militants, trop épris d'absolu pour se soumettre à la terne loi du relatif, s'engager eux aussi sur la voie ouverte par les *Brigate Rosse* et la *Rote Armee Fraktion*, quitte à déclencher une réaction de nature à remettre en question une partie des conquêtes de 1968.

Les frontières sont trop ouvertes, aux hommes, aux idées, aux armes, à l'argent, pour que les dirigeants de ce pays — majorité comme opposition, patronat comme syndicats, intelligentsia, Eglises — n'y songent pas à chaque instant : l'une des leçons de mai, c'est qu'une société, un pays, tout comme un être humain, ne se passe pas impunément d'un but. De Gaulle l'avait compris mieux que quiconque, dont on a rappelé récemment qu'il voulait que la France eût toujours, comme le rêvait Hamlet, une « *grande querelle* » à soutenir.

Le président de la République nourrit l'ambition légitime de réconcilier ses compatriotes avec eux-mêmes. Il ne le fera pas en ne leur parlant que de lutte contre l'inflation ou d'augmentation raisonnable du pouvoir d'achat des plus défavorisés. Ce pays, comme toute l'Europe, a besoin qu'on lui insuffle une nouvelle ambition. Avec les moyens dont il dispose, avec les besoins qui sont ceux de la planète, la seule qui puisse aujourd'hui avoir encore un sens est celle de se savoir utile à la communauté des hommes. C'est pour le coup, si cette ambition se répandait, qu'on pourrait parler de victoire, à long terme, de mai 1968. Rarement, en effet, mouvement populaire aura été aussi éloigné de la simple défense d'intérêts immédiats, rarement il aura autant communié avec l'espoir d'un monde plus juste et plus fraternel.

ANDRÉ FONTAINE.

DEUX LEADERS

Alain Geismar : le passage du témoin

MAI 1968 : flanqué de Daniel Cohn-Bendit et de Jacques Sauvageot, Alain Geismar, vingt-neuf ans, défile en tête d'un de ces cortèges qui sillonnent Paris presque quotidiennement. Sur le cliché jauni qui retrace l'événement, le secrétaire général du SNE-Sup, les traits tirés, le visage poupin, ressemble davantage à un de ces étudiants dont il est devenu en quelques jours un des leaders.

Mars 1972 : second cliché, autre manifestation. Accompagné de ses camarades maoïstes, le visage grave, Alain Geismar, qui vient de passer dix-huit mois à la prison de Fresnes pour reconstitution de mouvement dissous, porte en terre le corps de René-Pierre Overney, abattu quelques jours auparavant aux portes des usines Renault. Forêt de drapeaux, cortège immense où communient tous ceux que la fin du beau rêve a divisés. Mai 1968 jette ses derniers feux.

Mai 1978 : centre universitaire Jussieu, tour quarante-cinq. Le visage poupin s'est épaissi. Quelques cheveux blancs sont apparus çà et là. Radié en 1970 de l'Université, Alain Geismar vient d'obtenir, après plusieurs années de procédure, sa réintégration. Maître-assistant de physique, il continue d'enseigner à Paris-VII, qui l'employait jusque-là comme contractuel. Le ton est posé, presque détaché.

Du militantisme auquel il a renoncé, Alain Geismar dit :

« Les groupes qui, comme la Cause du peuple ou Vive la révolution, qui se sont « autodissous », ont permis que les foyers allumés en 1968 ne soient pas recouverts ou ensevelis. Mais en même temps nous en étions arrivés à sécréter un modèle politique presque identique à celui que nous combattions. C'est, je crois, le danger qui guette toute organisation révolutionnaire. La lutte des « Lip », les rassemblements du Larzac, la naissance du mouvement des femmes, ont été pour nous le signe que notre tâche était achevée, que le relais de mai avait été passé.

— La lutte des « Lip » est en train de tourner court ; au Larzac, l'armée grignote les terrains que les paysans refusaient de lui céder ; n'êtes-vous pas en train de masquer l'échec ou l'impuissance d'une génération de militants ?

— C'est vrai que, dix ans après, le mouvement de mai n'a pas eu de débouchés politiques Mais avec ce qu'on avait dans la tête à l'époque, cela vaut peut-être mieux. On voit ce que donne la pureté révolutionnaire des Khmers rouges. La richesse de mai, c'est qu'il n'y a pas eu de solutions immédiates, mais que le mouvement s'est diffusé dans la société

— Vous pensez que tout pouvoir engendre inévitablement une forme de terrorisme ?

— Il faut se méfier des formules comme celles-là. Elles peuvent être une incitation à ne rien faire. Je veux seulement dire qu'il est difficile d'agir sur une totalité. Nous avons davantage besoin d'une sorte d'agence de voyages qui fasse circuler l'information sur les mouvements sociaux que d'un parti communiste. Il y a partout des « micro-Lip », mais on ne les connaît pas.

— On s'étonne de la facilité avec laquelle, en juin 1968, après un moment de vide, le gouvernement a repris les choses en main. Quelles erreurs ont été commises ?

— Il nous manquait l'idée de ce que pouvait être une autre société. On chantait l'Internationale, *on défilait, drapeaux rouges et noirs en tête. Mais, même les « anar » continuaient à tenir le vieux discours léniniste : ce ne sont pas les étudiants qui feront la révolution, mais la classe ouvrière et paysanne. Malgré notre pratique, notre discours était vieux.*

— A l'époque de la gauche prolétarienne, vous privilégiez pourtant le combat au côté de la classe ouvrière, et plus particulièrement des immigrés ?

— Je ne dis pas que la classe ouvrière n'est pas révolutionnaire en soi, ou qu'elle l'est. Posée de cette façon, la question n'a d'ailleurs pas d'intérêt. Je pense seulement qu'il ne faut pas faire de hiérarchie entre le mouvement des O.S et celui des juges. L'important, aujourd'hui, le sel de la terre, c'est tout ce qui privilégie les zones de liberté. »

Jacques Sauvageot : le combat continue

« C'est formidable les gosses. » Lorsqu'il parle de ses trois enfants, Jacques Sauvageot n'en finit pas de s'émerveiller. Mais ceux qui, voici dix ans, analysaient les « événements » comme un conflit de générations et prédisaient que les meneurs s'assagiraient rapidement lorsqu'ils seraient à leur tour pères de famille ont perdu, en ce qui concerne l'ancien président de l'UNEF (1), leur pari.

A la fin de son service militaire, à Solenzara (Corse), (le service au titre de la coopération ne lui a pas été accordé), Jacques Sauvageot essuie sous des prétextes variés plusieurs refus dans ses candidatures à différents emplois. Après quelques enquêtes réalisées à titre de vacataire sur l'élevage en agriculture, il devient ouvrier spécialisé. *« C'était par nécessité, car je ne croyais pas à l' « établissement », surtout dans une petite boîte : aller évangéliser trois ou quatre personnes, ce n'est pas toujours valable. »* Au bout d'un an, il est licencié, avec d'autres, par suite des difficultés économiques que rencontre l'entreprise. Il réussit alors un concours de recrutement pour l'école des beaux-arts de Nantes.

Ses relations avec cette école, où il est professeur d'histoire de l'art et des civilisations, sont calmes : *« C'est un gagne-pain. »* Le mi-temps qu'il a obtenu pour mieux aider, à force d'exercices patients, un de ses enfants à surmonter son handicap accentue encore le détachement.

« J'aurais préféré travailler à l'école d'architecture : la dimension sociale y est importante. Tandis qu'aux beaux-arts, si quelqu'un met un tableau à l'endroit ou à l'envers, cela ne dérange pas beaucoup de monde »

Après avoir quitté le P.S.U. en 1972 (et par la même occasion Paris), parce que *« la situation politique y était bloquée par la majorité Rocard »*, Jacques Sauvageot milite au sein du groupe « Pour le communisme » de la Gauche ouvrière et paysanne puis à l'Organisation communiste des travailleurs, qu'il a abandonnée au lendemain des dernières élections législatives, après s'être présenté comme suppléant sous l'étiquette « Pour le socialisme et le pouvoir aux travailleurs ».

Aujourd'hui, il s'interroge : *« Le problème est de savoir comment, en dehors des réformistes ou des tentatives pour « changer la vie » chacun dans son coin, créer une alternative politique révolutionnaire qui réalise la conjonction des différentes forces de contestation, mouvement des femmes, écologique, anti-nucléaire, etc, avec la radicalisation apparue dans de larges couches du mouvement ouvrier populaire. Ce n'est pas facile, mais il ne faut pas oublier qu'en 1968 le mouvement révolutionnaire était inexistant.*

» L'Université n'est plus le foyer de contestation que nous avons connu, mais elle est plus profondément en crise. Surtout, l'idée que ce monde est pourri est plus répandue aujourd'hui qu'en 1968. »

Jacques Sauvageot n'a pas revu Daniel Cohn-Bendit ni Alain Geismar. *« La photo où on nous voit tous les trois lever le poing était de circonstance, nous n'avions pas d'affinités particulières et nous n'avons pas de réunions d'anciens combattants. »* Mais, pour lui, le combat continue.

MICHEL SIDHOM.

(1) En mai 1968, Jacques Sauvageot, licencié en droit et en histoire de l'art, membre des étudiants P.S.U., vice-président de l'UNEF, dirigeait effectivement le syndicat étudiant à la suite de la démission de son président M. Michel Perraud. En 1969, il a accédé à la présidence officielle de l'UNEF.

Une révolution un peu fête, une fête

(Suite de la page 23.)

La vue de la sombre muraille policière, évocatrice de l'Ordre noir, a fait surgir dans toutes les têtes la même image : le cri « C.R.S.-SS » retentit spontanément. Cinq cent soixante-quatorze arrestations. Tout commence.

A l'extérieur, les badauds, qui ne sont pas tous étudiants, loin de là, se rassemblent. Ils sont bientôt plusieurs milliers. Ordre est donné de les disperser. Grenades lacrymogènes, matraquages. De spectateurs, ils deviennent à leur tour des manifestants. Une grêle de cailloux, de bouteilles, de morceaux de grilles d'arbres, de pavés descellés en hâte, s'abat sur les policiers, qui réagissent brutalement. Une ébauche de barricades, vite emportée, surgit au carrefour des boulevards St-Michel et St-Germain. Les charges se succèdent quatre heures durant, suivies de « ratonnades ». Vingt-sept des jeunes et des étudiants arrêtés seront placés en garde à vue ; parmi eux Daniel Cohn-Bendit et Jacques Sauvageot qui font ainsi connaissance. Douze seront condamnés le lendemain samedi et le dimanche 5 en audience de flagrants délits, dont quatre à des peines de prison ferme.

Désormais, le mouvement est lancé. Il faudrait un livre entier — un de plus ! — pour raconter jour par jour, heure par heure, les péripéties de ces journées. Schématiquement, on peut diviser ce mois de mai en trois épisodes;

Du 3 au 13 mai, la révolte étudiante est lyrique et dynamique, les gouvernants et la classe politique sont inquiets, parfois débordés, mais présents, l'opinion attentive et plutôt sympathique.

Du 14 au 24, les grèves débutent spontanément puis s'organisent, tandis que l'émeute va déboucher sur l'insurrection en face d'autorités qui oscillent entre la fermeté et la stupeur.

Du 24 au 30, c'est la décomposition, bientôt l'effondrement de l'Etat, la débâcle du régime dans le discrédit des partis et des syndicats, enfin la disparition du général de Gaulle. Il reparaît et, en trois heures, reprend le contrôle au moins apparent de la situation.

Dès lors, la liquidation du mouvement étudiant, la reprise progressive du travail, encore marquée de heurts violents, conduisent à une victoire électorale dont on mesure, moins d'un an plus tard, le caractère artificiel.

Le grand chambardement

Au matin du samedi 4 mai, les protestations s'entrecroisent contre la brutalité de la répression policière tandis que les rumeurs les plus folles se répandent : on parle de tortures dans les locaux de la police, de tués dont les corps auraient été dissimulés et enlevés secrètement, de jeunes gens mutilés ou rendus aveugles à jamais par les gaz, d'emploi d'armes nouvelles et terribles... Le Syndicat national de l'enseignement supérieur, le S.N.E.-Sup, a lancé aux enseignants un ordre de grève générale par la voix de son secrétaire général, M. Alain Geismar. Dès les premières condamnations de manifestants, les tendances rivales ou disparates se rallient au vieux cri de *« libérez nos camarades »*, qui sera, avec l'appel *« étudiants, travailleurs solidaires »*, l'un des slogans de mai.

Le lundi 6, presque toute l'université est en grève, et plusieurs lycées parisiens où les élèves ont formé des Comités d'action, les CAL, s'agitent. Les incidents commencent dès le matin avec la comparution des Nanterrois devant le conseil de discipline, qui ajourne ses décisions. Dans le quartier Latin, étroitement quadrillé par d'imposantes forces de police, les bagarres, les chocs, les tirs de grenades et les matraquages revêtent, jusque tard dans la nuit, l'aspect de véritables combats de rue. Vingt-neuf compagnies républicaines de sécurité, soixante-treize escadrons de gendarmerie mobile sont venus prêter main forte aux brigades spéciales et aux gardiens de la paix. On évaluera à plus d'un millier le nombre des blessés, dont un tiers dans les rangs des forces de l'ordre, qui ont procédé à environ quatre cents arrestations.

Les manifestations vont, chaque jour, se répéter, se développer tout en changeant de forme. Ainsi le mardi 7, c'est « la nuit des marcheurs ». Près de vingt mille étudiants et lycéens auxquels se mêlent nombre de jeunes travailleurs et des enseignants, formés en cortège à partir de la place Denfert-Rochereau, parcourent, quatre heures durant, la moitié de Paris. Boulevard Raspail, rue de Rennes, boulevard Saint-Germain, les Invalides, le quai d'Orsay, les Champs-Elysées, l'Etoile, où ils sont peut-être quinze mille assis par terre autour de l'Arc avec leurs drapeaux rouges et noirs. Se heurtant aux barrages de police, ils regagnent, à la nuit, la rive gauche, où les affrontements reprennent, acharnés, violents, avec une police surexcitée et brutale.

Pourtant, le 8, le 9, si l'on tient d'ardents meetings à Censier, au Luxembourg, à la Mutualité, s'il se produit encore quelques accrochages, il semble que le cœur n'y soit plus. Est-ce le reflux ? La fermeté que le pouvoir affiche avec éclat devant les députés qui l'interpellent sur les événements aurait-elle été payante ? La police se fait plus discrète. Est-ce l'effet de l'écho que rencontrent les démonstrations étudiantes dans une opinion indignée des excès de la répression ? Du télégramme de protestation adressé par les cinq Prix Nobel français au général de Gaulle ?

Non. Une bonne partie des C.R.S. et gendarmes mobiles ont dû être retirés de la capitale par le ministre de l'intérieur M. Christian Fouchet. Ils ont été dirigés sur la Bretagne, où les partis de gauche et les syndicats ont lancé pour le mercredi 8 mai un ordre de grève générale très largement suivi. Et le vendredi 10 au soir, dans un quartier Latin à nouveau en état de siège, c'est la première nuit des barricades.

« Dix ans ça suffit »

La Sorbonne solidement gardée, les ponts bouchés, les accès partout fermés par crainte de voir les émeutiers envahir tout Paris, le cortège, parti comme chaque soir de Denfert-Rochereau, se voit pris au piège. Qu'importe : on « occupera » le quartier Latin, que faire d'autre ? Les curieux, alertés par les informations que diffusent les radios, affluent par milliers. Les lycéens sont là. La première barricade, faite de voitures poussées au milieu de la voie, de morceaux de palissades, de grilles d'arbres et de pavés, surgit vers 21 heures, rue Le Goff. Une demi-heure plus tard, on en compte trois au carrefour Médicis. Passé minuit, on en dénombrera plus de trente, énormes ouvrages de plus de 3 mètres de hauteur hérissés de pieux et défendus par un réseau serré de fils de fer tendus à hauteur d'homme ou simples tas de débris, de gravats et d'objets hétéroclites. Leur implantation traduit l'improvisation et l'inexpérience.

Les ministres, autour de M. Louis Joxe, qui assure l'intérim de M. Georges Pompidou, toujours en Afghanistan, le préfet de police, M. Grimaud, les responsables de l'Université et de l'ordre, se livrent à une sorte de ballet dans l'anxiété et l'incertitude. Le général de Gaulle dort et nul n'osera le réveiller. Des négociations se nouent, puis se défont, les émissaires vont des chefs gauchistes — qui ne contrôlent plus rien — aux autorités. On se défie, on s'insulte, on menace et on implore. Toute la France, à l'écoute, voit littéralement monter les barricades, grossir la foule, se tendre l'atmosphère à travers les récits haletants des radioreporters. A 2 heures du matin, l'ordre est donné de déblayer le quartier. La première muraille compacte, et quasi monstrueuse, d'hommes noirs s'ébranle lourdement boulevard Saint-Michel.

En cinq heures, cinq mille grenades seront tirées. Les escadrons, précédés de bulldozers et d'autopompes, avancent matraques levées, dans les nappes de gaz, la fumée des voitures incendiées, le fracas des explosions, bombardés de pavés, de projectiles de toutes sortes. Pas à pas, ils gagnent du terrain, en reperdent, emportent une barricade, puis une autre, se replient, reviennent en force, donnent la chasse aux manifestants. Miracle : si l'on relève, cette fois encore, un millier de blessés au moins dont une cinquantaine grièvement atteints parmi les manifestants, quatre cents du côté des forces de l'ordre, pas un coup de feu n'est tiré. On n'aura pas un mort, pas un seul, à déplorer.

Le lendemain, samedi 11, les syndicats ouvriers, la FEN et l'UNEF avancent au lundi l'ordre de grève qu'ils avaient déjà lancé pour « une journée nationale de protestation contre la répression ». De Gaulle consulte, prêche la fermeté. Mais au début de la soirée, le premier ministre débarque à Orly retour de Kaboul, se rend à l'Elysée, arrache au général des concessions. *« Il ne faut pas mégoter »* dit-il. Sur le champ, Georges Pompidou annonce à la télévision que les manifestants seront graciés et libérés, la Sorbonne rouverte librement dès lundi, il condamne *« les provocations de quelques agitateurs professionnels »*, il appelle à *« un apaisement rapide et total »*. C'est trop tard.

Le lundi, dès 8 h 30, la Sorbonne, rouverte, est envahie par les étudiants. Censier a été occupé la veille, l'Odéon le sera à son tour le surlendemain. Dans ces trois places fortes du « pouvoir étudiant », un extraordinaire meeting commence qui va durer pratiquement sans interruption pendant plus d'un mois, jusqu'à la mi-juin. A défaut de prendre le pouvoir, on a pris la parole, comme jadis la Bastille, et on ne la lâchera plus. Des comités d'occupation et d'organisation sans chefs et sans mandat, issus d'assemblées générales permanentes qui les révoquent à peine nommés, président à une sorte de kermesse débridée, doublée d'une foire aux idées et aux slogans que des dizaines de milliers de Parisiens iront contempler, stupéfaits. Les réformistes discutent de la transformation de l'Université, les révolutionnaires cherchent le contact avec les ouvriers, rêvent de la Commune, de la prise du palais d'Hiver, et de la longue marche en préparant le « grand soir ».

Dans l'après-midi de ce lundi 13, cependant, la manifestation, ordonnée par les syndicats et les partis de gauche qui ont dû accepter de se plier aux exigences des organisations étudiantes, déferle en un interminable cortège de la République à Denfert-Rochereau. En tête, Cohn-Bendit, Geismar, Sauvageot et les « groupuscules ». Puis viennent, autour de Georges Séguy (pour la C.G.T.) et Eugène Descamps (pour la C.F.D.T.), les syndicalistes. Loin derrière, les dirigeants communistes, socialistes et radicaux, tous présents autour de MM. Waldeck Rochet, Guy Mollet et Mitterrand. M. Mendès France défile avec le P.S.U.

Partout des banderoles *« Etudiants, enseignants, travailleurs solidaires »*, *« 13 mai 1958, 13 mai 1968 : dix ans, ça suffit »*, *« Gouvernement populaire »*, *« La victoire est dans la rue »*. On chante : *« Adieu de Gaulle, adieu de Gaulle, adieu. »* On laisse un espace se créer entre deux délégations et on comble le vide ainsi créé en quelques bonds rapides, le « banzaï » étudiant : *« Hop ! hop ! hop ! »* Un million de manifestants disent les organisateurs. Deux cent trente mille, estime le préfet de police, M. Grimaud.

Cette démonstration, paradoxalement, rassure le pouvoir : allons, la récupération par les formations organisées est en bonne voie. On va se retrouver devant l'opposition de gauche, les centrales syndicales, dans un schéma classique et plus rassurant. Les étudiants ont couronné la journée par un *sit-in* au Champ de Mars, sans incidents. On n'a pas vu un casque au quartier Latin. De Gaulle, après avoir hésité et malgré l'avis de son ministre de l'intérieur, décide de maintenir un voyage officiel prévu de longue date en Roumanie. Il quitte Paris le mardi 14 à l'aube, serein et rassuré. Il ignore qu'en trois jours, à la stupeur du gouvernement, mais aussi des partis et des syndicats, dix millions de travailleurs vont basculer dans la grève.

C'est l'usine de Sud-Aviation à Château-Bougon, près de Nantes, qui sera la première à s'arrêter, le 14 au matin. Une petite usine : deux mille ouvriers. Mais une région « dure », une entreprise en flèche dans la revendication. Le directeur, les cadres, sont enfermés dans les bureaux — ils y resteront, séquestrés, jusqu'au 29 mai — malgré l'opposition des délégués C.G.T., et l'usine est occupée.

Le lendemain, l'usine de Cléon de la régie Renault, aux portes de Rouen, s'arrête à son tour. Puis, Lockheed à Beauvais, UNELEC à Orléans, et de proche en proche, une foule d'entreprises, aussitôt occupées par leur personnel en grève. Partout, il s'agit d'usines où des incidents se sont déjà produits, où les problèmes de salaires, de cadences et d'emploi sont particulièrement aigus ; où surtout de jeunes ouvriers, parfois travaillés par les ferments anarchistes, trotskistes, gauchistes, et attentifs à la révolte étudiante, prennent spontanément l'initiative du débrayage contre l'avis des responsables syndicaux, malgré l'opposition de la C.G.T., « grande force tranquille ».

De l'émeute à l'insurrection

La grève ainsi lancée, il ne reste plus aux confédérations ouvrières qu'à prendre le train en marche, et, faute d'avoir pu l'empêcher, de tenter de la contrôler. Le jeudi 16, à 17 heures, à l'appel du secrétaire de la C.G.T., l'usine de Billancourt de la régie Renault entre à son tour dans le mouvement. Et la liste s'allonge. Le 16, au soir, il y a soixante-dix mille grévistes ; le 17, à 15 heures, trois cent mille ; à 22 heures, cinq à six cent mille ; le samedi 18, deux millions. Le lundi 20, on évalue leur nombre à six millions. A partir de là, on ne sait plus qui est en grève et qui est empêché de travailler par les arrêts des transports, les coupures d'électricité, les grèves des autres ateliers, des fournisseurs et des clients. Ce qui est sûr, c'est qu'au point culminant, le 24 mai, de neuf à dix millions de salariés auront cessé le travail.

Pendant ces jours où la France se paralyse rapidement, une sorte de trêve semble régner au quartier Latin et dans les villes universitaires de province où la révolte avait fait tache d'huile Car on s'agite aussi, et on se bat, on occupe, on défile, à Marseille et à Toulouse, à Lyon et à Rennes, à Nantes et à Strasbourg, où les incidents sont nombreux, parfois violents. Cependant, le petit nombre et l'isolement relatif des étudiants dont la révolte, guère comprise, n'est que malaisément admise, peu réprimée au surplus, car les effectifs de maintien de l'ordre ont été concentrés à Paris, suscitent l'inquiétude de la « France profonde », des ruraux et de la population des petites villes, foncièrement hostiles aux émeutiers et horrifiés de leurs propos révolutionnaires. A cet égard, le débat qui oppose, à la télévision, Cohn-Bendit, Geismar et Sauvageot à trois journalistes, s'il offre aux gauchistes l'occasion de marquer des points, est désastreux pour eux dans l'esprit de millions de téléspectateurs.

A la Sorbonne, à Censier, à l'Odéon, citadelles du mouvement, le *happening* continue et on essaie quasi désespérément de trouver un langage commun, d'inventer des structures, d'imaginer des bouleversements et surtout de rencontrer la classe ouvrière. On a appris depuis que la liaison étudiants-ouvriers, demeurée mythique à la Sorbonne, s'était au moins nouée à Censier sous l'égide des CATE (Comité d'action travailleurs-étudiants) dont un ouvrage tout récent analyse les archives récemment mises au jour (1) Mais la conduite de Grenoble faite aux délégations qui tentent d'être entendues des grévistes de Renault-Billancourt, où ils se heurtent aux grilles obstinément closes de l'usine, et dix autres épisodes analogues marquent la reprise en main des masses par la C.G.T. et le P.C., qui ne veulent à aucun prix être entraînés encore par les gauchistes, ces trublions. Pour une fois, c'est Billancourt qui désespère la Sorbonne et non l'inverse.

On s'installe donc, sans trop de violences et de manifestations, dans la grève et l'attente, tandis qu'au Palais-Bourbon de graves débats se déroulent dans l'indifférence générale du public. Mais le retour du général de Gaulle, le samedi 18, va déchaîner à nouveau la tempête. Le général est furieux. *« La récréation est terminée »*, annonce-t-il à son arrivée à Orly. *« C'est le bordel partout »*, lance-t-il au premier ministre. Et il ordonne l'évacuation par la force, et sur-le-champ, de la Sorbonne et de l'Odéon, proclamant : *« La réforme, oui; la chienlit, non ! »*



Toute la journée du dimanche, ployant l'échine sous un déluge de reproches, ministres et collaborateurs s'efforcent de fléchir le chef de l'Etat. Ils n'y parviennent qu'à moitié, gagnent un peu de temps, puis un peu encore, tandis que la France s'enfonce dans la crise, que la grève prolifère sans consignes et parfois sans revendications précises.

L'opposition a déposé à l'Assemblée nationale une motion de censure, qui s'est discutée les 21 et 22 mai et recueille 233 voix, onze de moins que la majorité absolue.

Les étudiants continuent de défiler, de se rassembler, de discourir et de couvrir les murs de graffiti, mais la fièvre semble se calmer. Ces propos enflammés pèsent peu au regard de la grève. Mais voici pourtant que le 22 mai au soir on apprend soudain qu'une mesure d'interdiction de séjour a été prise à l'encontre de Daniel Cohn-Bendit, parti imprudemment répandre la bonne nouvelle en Allemagne et qui sera refoulé quand il tentera de rentrer en France. Aussitôt, après douze jours d'accalmie, les échauffourées et les violences reprennent. On arrive ainsi au vendredi 24 mai, seconde journée des barricades au quartier Latin, mais surtout tournant essentiel de toute l'affaire, le jour où tout, d'un côté comme de l'autre, aurait pu être gagné et où tout va être perdu.

De cette étrange et décisive journée du 24 mai, on retiendra, sans plus entrer dans le détail, qu'elle revêt un caractère franchement insurrectionnel. Des groupes d'émeutiers parcourent Paris, attaquent plusieurs commissariats de police et y mettent le feu, forcent les portes de la Bourse, menacent de prendre le ministère de la justice, refluent vers le champ clos du quartier Latin, où ils abattent les arbres — cent trente sont jetés à terre, — cassent tout et élèvent derechef des barricades. Une

un peu révolution

nouvelle tactique de harcèlement, méditée et coordonnée sinon vraiment dirigée, désoriente et affole les forces de l'ordre.

De Gaulle a annoncé, dans une allocution radiotélévisée, un référendum accueilli par un énorme éclat de rire : *« J'ai mis à côté de la plaque »*, reconnaîtra-t-il, penaud. Encore une fois, des blessés par centaines, mais un degré de violence jamais atteint, des destructions, des pillages. Le ministre de l'intérieur incriminera *« la pègre descendue des faubourgs »* et *l'Humanité* parle de *« la lie »*. Les étudiants protesteront, mais l'opinion leur donnera tort. Car elle bascule : le mouvement cesse d'être populaire. Il a atteint son zénith. La grève aussi. La roue tourne.

C'est l'instant cependant où le régime va se liquéfier, l'Etat trébucher. De Gaulle s'est disqualifié, il est visible qu'il ne comprend pas, qu'il doute, qu'il se trompe. Autour de lui, c'est le vide, le désert : un climat de trahison et de fin de règne. Seul Georges Pompidou entouré de quelques hommes, au premier rang desquels M. Michel Jobert, fait front et garde son sang-froid.

Le premier ministre a noué patiemment et en secret les fils de la négociation avec le patronat et les syndicats, par l'intermédiaire de M. Jacques Chirac.

Les pourparlers s'ouvrent le samedi 25 au ministère du travail, rue de Grenelle. Ils s'achèveront après un marathon de trente-six heures sur un accord prévoyant l'augmentation par étapes de 10 % des salaires, le relèvement de 35 % du salaire minimum, et quelques avantages supplémentaires, notamment la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise. Les deux leaders syndicalistes, Georges Séguy et Eugène Descamps, viennent, le lundi 27 au matin, présenter cet accord aux ouvriers de Renault-Billancourt, qui le rejettent et décident de poursuivre la grève. C'est un moment étrange qui n'a pas encore livré tous ses secrets. La grève continue donc, partout. Comment en sortir ?

Nul ne le sait plus. Au stade Charléty, le même lundi 27, en présence de Pierre Mendès France, silencieux, les éléments révolutionnaires ont commencé d'esquisser les lendemains qui, c'est juré, chanteront. La police a disparu. Le premier ministre appuie sur les leviers de commande : ils ne répondent plus, personne n'obéit plus. Parmi les possédants, c'est la panique, chez les politiciens la débandade. Le pouvoir s'évapore littéralement.

Au nom de la gauche, M. Mitterrand propose de constituer un gouvernement provisoire que dirigerait M. Mendès France. Ce dernier insiste pour qu'Alain Geismar soit ministre. Les communistes refusent, multiplient les objections et les conditions. Pour sa part, M. Mitterrand sera candidat à l'Elysée. Cohn-Bendit, narguant l'Etat, a reparu à minuit à la Sorbonne, les cheveux teints et l'air hilare. De Gaulle, terré dans son palais, se tait.

Le coup de théâtre

Et soudain, c'est le coup de théâtre. Le mercredi 29 au matin, alors que les ministres convoqués comme chaque semaine pour le conseil commencent d'arriver à l'Elysée, le général fait annuler la réunion du gouvernement et s'en va. Où ? Il n'en a pas fait confidence, pas même à son premier ministre auquel il a annoncé simplement son départ, concluant la conversation d'une formule — « Je vous embrasse » — qui laisse son interlocuteur stupéfait. Symbole : le général mime-t-il sa propre mort ? Ou prend-il du champ pour se mettre à la tête de ses troupes et reconquérir par la force Paris et le pouvoir ? Est-ce une ruse ou la guerre civile ?

Toute la journée, dans une extrême agitation, au milieu des rumeurs les plus fantastiques, la classe politique s'interroge et se bouscule. De Gaulle va-t-il se retirer ou revenir ? Et d'abord *où est-il et que fait-il ?* On suit avec angoisse — une angoisse sans fondement — les douze meetings organisés, en douze places différentes de la capitale, par la C.G.T. Le bruit court que les militants ont reçu des armes, qu'ils vont s'emparer de l'Hôtel de Ville, proclamer la Commune, se saisir d'un pouvoir que personne n'exerce plus.

La psychose de révolution communiste s'enfle de la peur des gauchistes. Il n'y a plus de gouvernement, plus de police — y a-t-il encore une armée ? Et obéirait-elle ? — plus d'administration, plus de transport, plus d'essence, plus de télévision, plus rien. Toutes les cartes — celle de la répression, celle des concessions, celle du référendum, celle des négociations — ont été jouées. Et perdues. Le pouvoir est bien « dans la rue ». Il est à ramasser.

Disparu à 11 h. 20, de Gaulle reparaît à 18 h. 15. A Colombey. On apprendra par la suite qu'il est allé à Baden-Baden chez son vieux camarade, le commandant supérieur des troupes françaises d'Allemagne, le général Massu. Plus tard, il dira à la télévision : *« Oui, le 29 mai, j'ai eu la tentation de me retirer... »*

Le 30 mai, comme la veille, les réactions, les proclamations, les injonctions, s'entrecroisent. Georges Pompidou rédige sa lettre de démission. M. Lecanuet, des gaullistes même, réclament « un gouvernement de salut public ». M. Giscard d'Estaing demande le maintien du général et le départ du gouvernement, son remplacement par une équipe plus large, qu'il semble prêt à diriger. La gauche s'efforce de pousser ses pions sur l'échiquier.

A 12 h. 25, le général arrive à l'Elysée. Il reçoit son premier ministre, refuse sa démission, mais écarte d'abord la requête insistante qu'il lui présente : prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. Une heure de discussion, de Gaulle cède. Un rapide conseil des ministres. A 16 h. 30, à la radio, le général annonce ses décisions : maintien du premier ministre, remaniement du gouvernement, ajournement du référendum, dissolution de l'Assemblée. Il affirme sa légitimité et sa détermination, attaque le parti communiste — excellent et dérivatif habituel — menace de se saisir par l'article 16 de tous les pouvoirs. Assurance et gravité, ni alarmisme, ni illusions. Le ton juste, enfin.

Un dernier choc psychologique encore, après ce sensationnel retournement. Les gaullistes et, à leur appel, la foule vont déferler sur les Champs-Elysées, monter à l'Etoile. Manifestation tricolore qui réplique au grand défilé de la gauche le 13 mai et qui, quoi qu'on en ait dit, n'est nullement improvisée à la dernière minute. Un million de participants assurent les organisateurs. De trois à quatre cent mille, estime le préfet de police. Peu importe. C'est fini.

Dans la nuit du 30 au 31 mai, les dépôts de carburant de la région parisienne sont dégagés, les pompes approvisionnées. Le week-end de la Pentecôte commence : il fera soixante-dix morts et six cents blessés sur les routes. Quatre Frances sont séparées comme les galaxies par des millions d'années-lumière.

A Deauville, la cohue : plus une chambre libre pour les nuits du samedi et du dimanche, plus une table dans les cafés et les restaurants, plus un mètre carré de sable inoccupé.

Dans les usines, les chantiers, les magasins, les bureaux, neuf à dix millions de grévistes qui sentent venir la fin du mouvement et, relâchant leur vigilance, quittent les piquets pour aller passer le dimanche en famille. Les syndicats s'efforcent de maintenir le moral des troupes par des manifestations antigaullistes à Clermont-Ferrand, à Nantes à Caen, à Limoges...

En face, les gaullistes qui manifestent aussi, dans vingt, trente villes, où des cortèges prolongent l'écho du rassemblement des Champs-Elysées : Lyon, Nice, Rennes, Toulouse, Marseille...

Enfin à Paris, à l'appel de la seule UNEF et malgré la réaction hostile de la C.G.T. et la réserve des partis de gauche, quinze à vingt mille manifestants vont de la gare Montparnasse à la gare d'Austerlitz à travers le quartier Latin en scandant : *« Ce n'est qu'un début. Continuons le combat »* et *« Elections-trahison »*.

Frances des indifférents, des partisans de l'ordre, des grévistes et des contestataires : entre chacune d'elles, des murs épais d'incompréhension, de peur, de hargne et de colère. Il faudra quelques semaines encore, et cette fois quelques morts, hélas ! pour liquider la révolte et conclure la grève. La France qui s'en fout rejoindra le camp de l'ordre à l'heure du scrutin, ce qui produira la plus forte majorité parlementaire — trois cent soixante sièges sur quatre cent quatre-vingt-cinq — qui soit jamais sortie des urnes sous la République.

Ainsi s'achève ce mois de mai 1968 qui vit se dérouler *« une révolution plus philosophique que politique, plus sociale qu'institutionnelle, plus exemplaire que réelle ; détruisant tout sans rien de destructeur, détruisant, plutôt que le passé, le présent même où elle s'accomplissait et ne cherchant pas à se donner un avenir, extrêmement indifférente à l'avenir possible, comme si le temps qu'elle cherchait à ouvrir fût déjà au-delà de ces déterminations usuelles* (2) ».

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(1) *Mai retrouvé*, de Jacques Baynac, Robert Laffont.

(2) Maurice Blanchot, cité par Jacques Baynac.

DES BILANS

Économie

Sous la plage... les pavés

par PIERRE DROUIN

PARMI les slogans lancés par une jeunesse souvent en état de grâce poétique, on lisait en mai 1968 : *« Sous les pavés, la plage. »* Il faudrait l'inverser aujourd'hui. La France paraît lisse comme une plage après les élections de mars. Les mots, l'action gouvernementale, coulent comme si rien ne s'était passé. Non seulement l'ouverture, le changement promis pendant la campagne, paraissent infimes et les mêmes hommes ou presque sont en place, mais l'éruption de mai 1968 semble avoir eu lieu sur une autre planète. M. Giscard d'Estaing entend faire avancer la démocratie, mais à petits pas. Sa suprême ambition est de réconcilier les Français en les faisant tous regarder vers le centre, d'où l'on gouverne. C'est dans une ville de mesure, Blois, que le premier ministre a lancé son « programme ».

Le néo-libéralisme est en excellente santé. Essayant de se faire porter par la vague des « nouveaux philosophes », des « nouveaux économistes » ont lancé un défi au programme commun de la gauche. Leurs écrits, tant la pression de la mode est puissante, pourraient bien se lire comme on lisait Marcuse en mai 1968. On redécouvrira les vertus du marché, du profit, de l'initiative individuelle et de la concurrence...

A gauche, comme à droite, on est toujours pour le « centralisme ». Il s'appelle « démocratique » au P.C., et l'Etat n'a rien perdu de ses galons, du côté de la majorité, malgré des discours sur l'abus et la paperasse et le développement des responsabilités locales.

Les multinationales se portent bien, merci, et la consommation pas mal non plus, si l'on en juge — malgré la crise — par les achats des particuliers. On n'a jamais tant vendu d'automobiles, en dépit de la forte hausse de leurs prix.

Alors, mai 1968, un feu de paille, une vaste entreprise de défoulement collectif sans lendemain économique et social ? Il faut y regarder de plus près. Sous la plage, il y a des pavés fortement incrustés, des lignes dures dont tout gouvernement doit aujourd'hui tenir compte. Récupération ? Il est des thèmes qu'il vaut mieux ne pas garder sous cloche. Elle pourrait exploser cette fois et faire mal.

Mai 1968 n'a pas engendré un nouveau Keynes qui aurait marié la fête et la comptabilité nationale, mais des pulsions fortes traduites en écrits et en actes.

De l' « effet de Grenelle » aux revendications qualitatives

L' « effet Grenelle » n'est peut-être pas le plus significatif : c'est un changement de degré, non de nature, qu'il a traduit dans la réponse aux revendications des travailleurs. Néanmoins, les accords signés à la fin de mai 1968 ont imprimé sur le cours des rémunérations une marque indélébile. La brusque envolée du SMIG (+ 35 %) a signifié qu'il n'était plus possible d'accepter que les bas salaires croissent seulement au rythme de la hausse des prix, mais qu'il fallait abolir ces normes. Ce que l'on a fait par la suite, puisque les gouvernements se sont efforcés de faire grimper ce qui est devenu le SMIC plus vite que la moyenne des salaires. Mieux, la réduction de l'éventail hiérarchique s'inscrit dans l'évolution sociale. Si, dans un premier temps, on constate plutôt une stabilisation de la grille, petit à petit, les écarts de rémunérations encore très sensibles en France se rétrécissent. Incontestablement, comme l'écrivait Jacques Méraud (1) : *« L'éventail des salaires avant impôts, qui s'ouvrait dans la majeure partie des décennies 50 et 60, se referme depuis cinq ou six ans ; après impôts, l'éventail des revenus salariaux et non salariaux se resserre davantage encore. »*

Cela dit, mai 1968 a surtout laissé des traces et des aspirations qualitatives dans la vie professionnelle et il n'a pas fini — loin de là — de prolonger ses effets. « Changer la vie » a été répété jusqu'à satiété, et l'opposition comme la majorité ont voulu prolonger cet écho rimbaldien.

On a beaucoup parlé de la réforme de l'entreprise mais on a peu agi. Le rapport Sudreau, excellent exercice intellectuel, n'a enthousiasmé ni les syndicats ni les partis. Certains y ont vu les premiers signes d'une impensable collaboration de classe, d'autres un dangereux brûlot contre l'autorité.

Voici que le mot « participation » ressort de ses oubliettes pour être accolé au titre du ministre du travail. M. Barre n'a pas voulu seulement couper l'herbe sous le pied de M. Chirac. Le besoin de réviser les cellules de l'entreprise, de les adapter à une conception plus démocratique de la société, existe partout, même s'il s'exprime de manière très diverse.

Pour les socialistes et la C.F.D.T., l' « autogestion » est devenue un véritable mythe, et la fortune du mot date de 1968. Le contenu est toujours aussi flou, mais le désir d'une nouvelle répartition des pouvoirs et de la remise en cause des rapports hiérarchiques de la firme est puissant.

Des patrons d'avant-garde l'ont fort bien ressenti de leur côté. Ainsi, dès mai 1973, le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.) lançait des recherches sur « un projet d'entreprise pour 1985 ». On y lisait notamment : *« Il n'y a plus... d'un côté un projet économique et de l'autre des revendications sociales... Le* social *n'est plus ressenti comme une charge mais comme un élément positif du projet... Les hommes seront coresponsables de son élaboration et de sa réalisation. »*

1985, ce n'est pas encore demain. Si les comités d'entreprise ont vu depuis mai 1968 le champ de leur investigation grandir en France, si, dans quelques petites ou moyennes entreprises, le pouvoir a su « descendre » en application du « principe de subsidiarité » (la décision doit être prise au plus bas niveau possible), la grande firme est encore très centralisée.

C'est, sans doute, hors de France, chez Fiat, que les accords de 1974 ont le mieux reflété l'esprit de mai 1968. Pour la première fois dans une entreprise capitaliste, le personnel a partagé avec la direction le pouvoir sur les investissements, en l'espèce la création de 12 000 postes de travail, dont 3 000 pour fabriquer des autobus dans le Mezzogiorno. En outre, la Fiat s'engageait à créer, avec l'aide de gouvernements régionaux, des crèches et des transports collectifs à la mesure des nouveaux établissements qu'elle décidera d'implanter.

Ce sont surtout les conditions de travail qui ont retenu l'attention des syndicats, des pouvoirs publics et des chefs d'entreprise depuis mai 1968. L'analyse des principaux conflits de la dernière décennie montre à quel point ce sujet a préoccupé les travailleurs (2). De 1969 à 1973, on enregistre de véritables révoltes d'O.S. et de manœuvres contestant les cadences et, plus généralement, le découpage « taylorien » des travaux d'exécution. A partir de 1973, les luttes pour l'emploi l'emportent, les travailleurs refusant de considérer leur outil de fabrication comme non rentable (conflits Griffet, Rateau, Teppaz, Grandin). L'affaire Lip constitue le sommet de ces affrontements. La manière dont le personnel combat est directement inspirée des suggestions... et des rêves de mai 1968.

De même c'est en 1974 qu'ont lieu les premières grandes grèves du « tertiaire », celles des banques au printemps, la grande grève des P.T.T. à l'automne. Des milliers de jeunes découvrent qu'en échappant à l'usine ils n'ont pas pour autant fui les contraintes des cadences, de la division des tâches et de la hiérarchie.

En confiant à M. Stoléru un secrétariat d'État à la condition des travailleurs manuels, en créant une Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), les pouvoirs publics ont voulu prendre en charge une revendication issue de mai 1968. Des expériences-pilotes dans l'industrie ont été ainsi aidées (prêts bonifiés) et des réalisations positives ont été également innovées dans certaines sociétés d'assurances ou banques.

Sans attendre au reste les coups de pouce du gouvernement, des chefs d'entreprise lançaient pour leur compte des systèmes d'amélioration du travail : horaires mobiles, équipes semi-autonomes, etc. Dès 1971, le C.N.P.F. publiait un document autocritique sur les O.S., et les assises nationales de Marseille en 1972 s'efforçaient de sensibiliser les patrons sur ces questions avant même que syndicats et C.N.P.F. échangent leurs vues à ce sujet pour aboutir le 17 mars 1975 à un accord-cadre sur l'amélioration des conditions de travail, gorgé de recommandations novatrices (3). Une exposition « portes ouvertes sur l'entreprise » présentait fin 1977 deux mille cas d'amélioration intéressant un million de salariés.

Les efforts ont porté essentiellement sur l'information, la formation, la concertation, le renforcement de la sécurité, l'aménagement du temps de travail, la restructuration des tâches (notamment dans l'automobile). On a été jusqu'à la suppression du travail à la chaîne dans des usines qui produisaient des appareils pas trop encombrants, mais très rarement ailleurs. Enfin, on constate un lent reflux du taylorisme (4).

Où l'on dissocie progrès et avancée technique

Les souvenirs de mai 1968 ne sont sûrement pas étrangers à la révision des méthodes de production. Mais ce qu'il y a peut-être de plus remarquable, c'est de constater que certains thèmes agités par les étudiants de mai et qui paraissaient ne pas pouvoir franchir les grilles de Billancourt, comme la remise en cause de la croissance telle qu'on la pratiquait alors, sont repris en compte par certains travailleurs. Il est en effet beaucoup plus singulier de lire *les Dégâts du progrès* (2) sous la signature de la C.F.D.T., que le plaidoyer de M. Giscard d'Estaing pour une « nouvelle croissance » dans *Démocratie française*.

La foi dans les bénéfices de l'expansion tous azimuts était jusqu'alors chevillée au cœur de la classe ouvrière. Des doutes se sont insinués, c'est le moins qu'on puisse dire, quand Edmond Maire, dans la préface du livre cité plus haut, parle du *« formidable facteur de rigidité qu'est l'héritage technologique »* ; et d'écrire : *« Dans tous les domaines de la vie, il est urgent de dissocier progrès et avancée technique, de faire éclater les mythes de la rentabilité de la technique, et, en définitive, de changer les critères qui régissent la notion même d'avancée technique pour en faire réellement un moyen de progrès. »*

Encore un pavé dans la mare des « productivistes », ou, si l'on veut, sous la plage des bonnes manières que piétinèrent si fortement les acteurs de mai 1968.

(1) *Le Monde* du 4 avril.

(2) Lire dans la revue *Autrement* n° 12 : « 68-78, dix années sacrilèges », l'article de Dominique Wolton ainsi que le livre *les Dégâts du progrès*, à la rédaction duquel il a participé pour la C.F.D.T. Ed. du Seuil.

(3) Lire l'article de J.-P. Dumont dans le *Monde* du 14 octobre 1977.

(4) *Le Monde* du 17 janvier.

Régions

L'essor des cultures minoritaires

« POUR la jeune génération alsacienne, mais 68 a permis de sortir du silence, de constater que le monde officiel était branlant et de pouvoir ironiser sur lui. »

Ce point de vue d'un militant culturel alsacien, aujourd'hui âgé de trente-deux ans, est très largement répandu chez ses homologues des autres « minorités » de l'Hexagone : Basques, Corses, Bretons, Occitans, Flamands et Catalans (1).

A leurs yeux, le pouvoir central est apparu comme le roi du conte d'Andersen : parfaitement nu.

Au Boul' Mich et à la Sorbonne, les étudiants avaient contesté le Pouvoir avec un grand P, mais fort peu le pouvoir dans ses rapports avec les autres « nationalités » de l'Hexagone (pour reprendre l'expression utilisée par M. Alain Alcouffe, professeur à Toulouse et militant du mouvement occitaniste). Certes, quelques drapeaux corses, bretons, etc., avaient été brandis dans un ou deux amphis. Une organisation fédéraliste avait même vu le jour au niveau national, avec pour président un Alsacien célèbre, le professeur Kastler, prix Nobel de physique.

Mais c'est à la base que la prise de conscience a eu lieu et que les changements psychologiques sont intervenus. Car les événements ne se sont pas déroulés dans la rue, mais dans les esprits. *« Tout ce qu'on a fait, c'est la révolution par transistor interposé »*, dit ironiquement un militant de V.V.A.P. (Volem Viure Al País), qui ajoute : *« Aujourd'hui, on n'attendrait plus les consignes de Paris pour manifester ou faire la grève. »*

1968 n'a certes pas déclenché le mouvement de réveil culturel, qui se manifestait déjà dans les années 60 dans des cercles combien restreints, et parfois quelque peu académiques. Les « événements de mai » ont pour la première fois porté sur la place publique de vieilles revendications : défense de la langue ancestrale, du « travail au pays » et de la démocratie locale et régionale.

Sans parvenir à conquérir la majorité de l'opinion — qui, semble-t-il, continue à croire à la nécessité de la centralisation, — ces thèmes revendicatifs ont sensiblement modifié le climat : *« Avant 68*, dit l'abbé Keppi, de Strasbourg, président du cercle René Schickele (2), *l'Alsace était une espèce d'étouffoir psychologique. »*

« Maintenant le carcan s'est desserré, justement grâce à 68, et grâce aussi à la démocratie, ajoute M. André Weckman, écrivain et professeur, auteur de *Fonse ou l'Education alsacienne* (3). *Un exemple du « desserrage » ? L'introduction de la langue allemande, parlée depuis quinze siècles en Alsace, à partir du cours moyen de l'école élémentaire, dans la plupart des établissements d'Alsace et de Moselle. »*

Et puis, il y a la chanson. Avant 68, on chantait fort peu, en public, dans les sept langues non françaises de France. Et en tout cas très exceptionnellement des chants autonomistes. Depuis sont apparus des vedettes régionales ; tels Marti, Siffer ou Stivell.

Autre évolution : avant 68, les équipes contestataires étaient différentes. Les éléments conservateurs jouaient, ici et là, un rôle éminent dans la défense des langues ancestrales. Depuis, la gauche a, par endroits, rejoint la vieille droite maurrassienne, dont les manifestes au milieu du dix-neuvième siècle ne sont pas sans présenter quelque parentés avec les options du P.S.U. aujourd'hui. Mais ce n'est là que clin d'œil de l'histoire. Car l'originalité en 1978, c'est l'omniprésence des enseignants dans les organisations culturelles de ces peuples dits « minoritaires ».

La révolution s'est faite pédagogie : de Bastia à Colmar et de Brest à Montpellier, d'anciens étudiants et assistants de mai 68, devenus professeurs, « continuent le combat ». A grands coups de grammaires, de dictionnaires, de recherches philologiques et historiques. Dans leurs rangs, les linguistes ne sont pas rares, et plus particulièrement les anglicistes. M. Marcel Texcier, professeur à l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers et correspondant en France du Comité international pour la défense de la langue bretonne (4), en est un exemple : *« C'est en sortant de France — en séjournant en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis — que j'ai découvert l'intolérance de la société française à l'égard des minorités culturelles, ce qui m'a mieux fait comprendre mai 1968. »*

JEAN-PIERRE RICHARDOT.

(1) Cf. « Sept cultures minoritaires » dans *le Monde* du 26 octobre, p. 22.

(2) 31, rue Oberlin, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 36-48-30.

(3) Paris, Oswald, 1976.

(4) 11-13, parvis de Saint-Gilles, B. 1060, Bruxelles.

MAI 68

DES BILANS

Société

Il n'y a plus de marginaux

LA parole prise, que dire de plus qu'on l'avait prise ? Restait à vivre ces mots lancés vers le ciel, incarner dans sa chair quotidienne ces provocations. Aucun savant ne viendra détailler le perdu et le gagné de ces dix ans dans la sphère du quotidien.

S'il fallait établir la liste de tout ce qui s'est « parlé » depuis dix ans, et se cachait naguère, on n'en finirait pas d'aligner les tabous défaits, comme l'inventaire d'un brocanteur sociologique : sexualité, avortement, homosexualité, viol, folie, prostitution, divorce, drogue, cheveux longs, communautés, naissance, mort...

Il serait simpliste de prétendre qu'un tel alignement suffit à prouver que l'essentiel — dans nos vies — a changé. Une certitude en tout cas — mais indémontrable, car la *subjectivité* a, dans ces matières, une part prépondérante, — c'est que, depuis dix ans, *la société française* a dévoilé les parties d'elle-même qu'elle feignait d'ignorer.

Les marginaux — il y en a toujours eu — désormais s'affichent. D'abord pour annoncer qu'ils existent. Puis pour revendiquer l'exercice de telle ou telle liberté. Cela ne s'est pas fait sans mal. Le dérèglement des normes morales se fait dans la souffrance inquiète des rigides, et la révolte vibrionnaire des « opprimés ».

Du mouvement homosexuel qui s'immisce — malgré les coups de bâton — dans les cortèges du 1er mai et présente des candidats aux élections, à celui des prostituées qui occupent des églises, des féministes qui cassent les cinémas porno aux prisonniers qui créent des comités — comme les soldats, — la « prise de parole » est partout comme autant de petits mois de mai. Des fous nous accusent de l'être. L'antipsychiatrie fait écho à leur parole déréglée. Des institutions suivent. En dix ans, on a vu fleurir — et se défraîchir — d'innombrables comités de luttes « ponctuelles » au nom d'une marginalité qui se revendiquait comme telle (1). N'être pas comme les autres : l'horreur qu'inspiraient les « anormaux » s'est muée parfois en sympathie, souvent en moquerie et en répression *active*, mais, pour finir, ils ont réussi à se faire une petite place au soleil.

A chaque jour a suffi, en dix ans de dérive, son tabou descellé. Les marginaux prennent leur revanche. D'avoir été si peu écoutés jadis et de l'être aujourd'hui ne leur donne-t-il pas le droit — momentanément — de parler haut et fort ?

« Démédicaliser » la société



Allez, dans tout cela, prouver que mai 1968 est pour quelque chose. Cela se sent, mais ne se démontre point. Pourtant le dérèglement des normes a eu des conséquences visibles. Que des lois en aient tenu compte est le signe — puisque légiférer c'est souvent constater, aligner le droit sur le fait — que mai 1968 a laissé des traces sérieuses dans la société française. La contraception enfin autorisée dans des conditions qui respectent la liberté individuelle, l'avortement légalisé après une furieuse bataille d'arrière-garde, la majorité à dix-huit ans, le divorce réformé, l'éducation sexuelle reconnue et organisée : les tables de la loi sont chargées des fruits de mai.

Aucune de ces évolutions ne s'est faite par la bienveillance du pouvoir. Chacune a été le résultat d'une lutte d'abord minoritaire — parfois violente. Si, par exemple, l'on parle tant des femmes dans la société politique d'aujourd'hui, si l'on en fleurit le gouvernement comme un reposoir, ce n'est pas le résultat d'une élégance courtoise mais bien la conséquence de la vitalité du mouvement des femmes de France depuis 1968.

Tous les thèmes lancés par les féministes ont rencontré un écho dans le pays. Tous étaient orientés vers une revendication a l'autonomie et à la considération. Des femmes ont pris conscience du caractère non obligatoire de leur destin de jadis. Elles ont voulu avoir prise sur leur vie, à commencer par le corps : de la contraception à l'avortement, du débat sur le viol à la revendication d'une naissance sans violence, une seule et même aspiration que résume le beau titre d'un ouvrage féministe : *Notre corps, nous-mêmes.*

L'appui de certains hommes ne leur a pas manqué pour faire pièce aux railleries des autres. Quel chemin parcouru, semé d'excès démonstratifs ! Marginales majoritaires, les femmes ont pris en charge la définition de leur vocation, cessant de la laisser à d'autres.

Après l'Université et l'Etat, toutes les institutions qui traversent nos vies — de la naissance à la mort — ont senti le vent de la contestation. Certaines en ont été un peu secouées, d'autres beaucoup mais aucune n'a disparu dans la tourmente : il y faudrait un autre cataclysme ! Dix ans après, à la revue des institutions, il y a pourtant beaucoup d'éclopés : la nef de l'Eglise fait eau de toutes parts, les soldats revendiquent, l'Université vivote dans l'indifférence générale — usagers compris, — la justice n'est plus sacrée. Un bon point à la famille qui résiste en dépit des alarmes et des apparences : la proportion de jeunes qui vivent ensemble sans être mariés a crû de manière spectaculaire, mais la plupart d'entre eux finissent par se marier et rentrer dans le rang au moment d'avoir des enfants.

De toutes les turbulences de l'après-mai, c'est peut-être la révolte contre le « pouvoir médical » qui fut la plus continue. La désacralisation de la médecine a été au centre de plusieurs débats : contraception, avortement, sexualité, psychiatrie, acharnement thérapeutique, naissance et mort, drogue.

Si l'on analyse le mouvement de 1968 comme une révolte anti-autoritaire et un sursaut de l'individu contre sa prise en charge par des spécialistes, la fronde antimédicale apparaît comme une révolte contre ces pères symboliques que sont les médecins.

Il faut « démédicaliser » la société, ont répété, après Illich, tous les adeptes de l'autogestion du quotidien. Les débats récents sur la naissance sans violence sont l'aboutissement de cette évolution : le « spécialiste » doit se considérer comme au service du couple et non l'inverse. Les maternités qui admettent ce principe ne désemplissent pas.

Contestée de l'extérieur, la médecine l'a été aussi de l'intérieur, puisque dans chaque institution se sont levés des adversaires de l'intérieur. De l'affaire du docteur Jean Carpentier, sanctionné par l'ordre des médecins pour avoir distribué à la porte d'un lycée un tract intitulé *« apprenons à faire l'amour »* au manifeste de médecins contre le conseil de l'ordre et les cotisations obligatoires, une nouvelle génération de médecins a fait son apparition.

Les jeunes gens d'hier sont pères et mères de famille. Des trentenaires désabusés ? Voire. A de multiples indices on perçoit les traces de la révolte juvénile dans le comportement de l'adulte qui *mûrit* : l'ambition socio-professionnelle mise à sa juste place, la famille « nucléaire » poussant ses antennes à l'air libre, les enfants nés depuis dans un monde qui a cessé de vieillir, l'école contestée par des parents (qui, jadis, s'y serait risqué ?), des maîtres plus proches des inquiétudes de leurs élèves, des communautés — peu nombreuses, — mais qui ont parfois la vie dure, la fin du mythe parisien et la province considérée, la qualité de la vie revendiquée avant la richesse.

S'il fallait, d'une expression, résumer le sens commun de toutes ces évolutions dans le domaine des mentalités et des comportements, c'est d'affaiblissement des rôles qu'il faudrait parler. Depuis 1968, le rôle social n'apparaît plus à tous comme primordial et la carrière ne résume pas la vie. Le rôle des spécialistes est discuté s'il tend à transformer en sujet passif l'individu qui s'adresse à lui. Les rôles respectifs des hommes et des femmes cherchent un nouvel équilibre où bien des enfants devraient trouver leur compte. Le rôle des chefs en tous genres — du maître au contremaître, du syndicaliste à l'Etat — subit les assauts d'une base irrespectueuse. Les travailleurs sociaux — jeunes pour la plupart — n'acceptent plus d'être les rebouteux des maladies sociales.

Nulle mesure scientifique de ces phénomènes n'a été tentée et ne peut l'être. Il serait illusoire d'en conclure que ces évolutions n'ont aucune réalité. C'est dans la vie de chaque jour que se mesure le mieux la force du mouvement qui remua les jeunes d'hier. C'est devant sa glace que chacun peut le mieux lire l'effet de ces espérances d'hier et se demander lucidement : aurais-je été le même si ne s'était produit il y a dix ans — autour de moi mais aussi en moi — un grand craquement ? Peu importe la réponse : que la question puisse être posée est un merveilleux signe d'évolution. Qu'on ne s'y trompe pas : chacun, à trente ans, aujourd'hui, se la pose. Et beaucoup se disent : pourvu que, moi aussi, je reste marginal.

BRUNO FRAPPAT.

(1) On vient d'annoncer à Paris la création d'un groupe espérantiste homosexuel.

LA CONTESTATION A L'ÉTRANGER

États-Unis

Prélude américain

COMMENÇONS par un souvenir personnel. L' « été indien » de Nouvelle-Angleterre, cette arrière-saison tant vantée pour le délire coloré qui saisit le feuillage avant l'extinction hivernale connaît aussi les rages du ciel. Il pleuvait à verse ce soir-là sur le périmètre de l'université Harvard. Plusieurs centaines d'étudiants s'étaient engouffrés dans l'auditorium L., une foule d'autres, trempés jusqu'aux os, cherchaient à y pénétrer pour entendre les vedettes du meeting, deux éminents professeurs, stigmatiser le « bellicisme » de la politique américaine. La date ? Vers la fin octobre 1962, en pleine « crise des missiles » de Cuba.

Cette explosion de pacifisme, encore en vase clos, passée inaperçue dans l'émotion du moment, aurait dû faire pressentir ce qui pouvait couver dans une certaine jeunesse d'outre-Atlantique. Après tout, les présages n'avaient pas manqué. Les universités « coloniales » du XVIIIe siècle subirent maintes *turbulences* et secousses. La « génération silencieuse » et studieuse — dont un Henry Kissinger fut l'échantillon exemplaire — de cette après-guerre à tiroirs qui s'étendra symboliquement jusqu'à la dernière année de la présidence Eisenhower ne sera qu'une éclipse, une « divine surprise », l'ultime « rattrapage » scolaire de la grande dépression.

On revenait de plus loin qu'on ne le croit facilement. A la veille de l'entrée en guerre des Etats-Unis (décembre 1941), 25 % des étudiants interrogés avouaient un penchant pour le socialisme — déjà un mot synonyme de dissidence — et 40 % déclaraient qu'ils ne prendraient pas les armes si on les appelait sous les drapeaux. Pearl-Harbor étouffa ces dissonances. La démobilisation de 1945, après un intervalle de tensions héroïques, se traduisit par une sorte de débandade généralisée, une ruée vers les salles de cours (financée à une échelle sans précédent par le gouvernement fédéral) et une frénésie de procréation légitime, trois facteurs qui, à terme, allaient faire craquer les vieilles structures universitaires.

Il fallait néanmoins, après une trêve faussement languissante, un apprentissage, un banc d'essai de la parole étudiante. Ils s'établirent au cœur de la société américaine. En février 1960, quatre étudiants *noirs* inventent — ou réinventent — le sit-in dans un snack lugubre et « ségrégé » de Greensboro. Quelques mois plus tard, c'est la création du S.N.C.C. (Student non violent coordination committee), un des fers de lance de la campagne pour les droits civiques. En 1962, à Port Huron, dans le Michigan, la S.D.S. (Students for a democratic society), matrice du militantisme dur, se constitue.

Et puis, à l'automne 1964, c'est l'événement catalyseur : les autorités qui régentent le campus de Berkeley, dans la baie de San-Francisco, l'université qui produit le plus de doctorats d'Etat de tous les Etats-Unis, interdisent bêtement toute propagande politique, fût-ce sous la forme bénigne d'éventaires vendant de la littérature engagée. C'en est trop pour un campus où les étudiants déambulent déjà avec leur chien — grand de préférence — et sur lequel flottent des senteurs amères et capiteuses d'une « herbe » qui n'est pas l'honnête gazon de leurs parents. Grève, occupation des locaux administratifs, intervention de la police. Là aussi, une méthode se forge dans la chaleur communicative des défis et des injures, des professeurs bien intentionnés s'efforcent de jouer les arbitres, échouent, croient réussir, rechutent et, finalement, s'imposent comme seuls médiateurs entre une fronde qui n'est pas encore « radicalisée » et une « administration » complexe, confuse, largement extra-universitaire. La revendication a gagné sur le terrain du bon sens et de la « libre expression *(free speech)*, droit sacré de la démocratie américaine. L'épreuve de force californienne fera école : elle écrit pour la non-violence le scénario de la confrontation.

Les occasions de s'y lancer se multiplient. Le *crescendo* de la guerre du Vietnam, qui s'accompagne d'une conscription sévère menaçant de résiliation massive les sursis accordés aux étudiants, les réactions qu'engendre chez les Noirs comme chez les Blancs le recrutement universitaire des premiers, qui cachent sous un particularisme « racial » le malaise de n'être pas d'emblée « à niveau » — comment en irait-il autrement ? — la critique de plus en plus stridente dans sa polyphonie contestataire d'un « système » dont on découvre les rigidités et les aberrations interventionnistes, remplissent la chronique universitaire de conflits en chaîne. Les motifs s'entrecroisent et se fondent les uns dans les autres, sans que cette fusion se fige jamais en une « doctrine » oppositionnelle. La « cause » reste morale avant tout. Elle n'en n'a pas moins des prolongements politiques. La pression protestataire étudiante décide le sénateur Eugene McCarthy à descendre dans l'arène pour saboter les chances de réélection du président Johnson, qui ne peut plus se montrer en public sans s'exposer aux outrages des jeunes. Le 30 mars 1968, un Lyndon Johnson aux abois déclare qu'il ne briguera pas un nouveau mandat présidentiel. La convention du parti démocrate de Chicago, en août de la même année, point culminant de « manifs » sans nombre, choisit dans le tumulte et les bagarres Hubert Humphrey contre les partisans survoltés de McCarthy et de Robert Kennedy, assassiné à Los Angeles le 5 juin.

Nixon est élu contre le candidat démocrate aux élections de novembre 1968. Il vit dans la hantise d'une relance de l'agitation étudiante, qui a ravagé, entre autres, les campus de Cornell et de Columbia (à New-York) au printemps 1968. Il joue alternativement de l'apaisement et de la répression pour se retrouver définitivement débordé par les répercussions de l'invasion du Cambodge qu'il ordonne le 30 avril 1970. Une véritable insurrection étudiante lui répond. La « garde nationale » (force armée des Etats), à laquelle on a recours pour endiguer cette marée en furie, fait quatre morts et neuf blessés à Kent State, le 4 mai, deux morts et douze blessés à Jackson State au Mississippi, deux jours plus tard.

Bilan sanglant qui n'empêchera pas la réélection « triomphale » de Richard Nixon en novembre 1972.

La révolte étudiante n'était déjà plus qu'un souvenir quand il sera contraint à une honteuse démission, en août 1974. Aujourd'hui, ce ne sont plus les horreurs de la guerre, mais le spectre du chômage qui assombrit le milieu étudiant.

ALAIN CLÉMENT.

Mexique

La fusillade de la place des Trois-Cultures

LE *3 octobre 1968*, place des Trois-Cultures à Mexico, l'armée et la police ouvrent délibérément le feu sur une foule de plusieurs milliers de personnes qui assistent à un meeting du comité de grève étudiant. Le bilan exact de ce véritable massacre, décidé, semble-t-il, par un gouvernement aux abois, à la veille de l'inauguration officielle des Jeux olympiques, n'a jamais été connu. De plusieurs dizaines de morts au moins à plusieurs centaines de victimes au plus. Il marque en tout cas le point d'orgue d'une très longue série de manifestations antigouvernementales, animées essentiellement par les universitaires, qui a débuté au mois de juillet.

Point de départ des troubles, la manière brutale avec laquelle les forces de l'ordre ont réprimé les premiers signes du mécontentement étudiant. La contestation se généralise rapidement. Au nombre de cent mille dans les rues de Mexico au début août, les manifestants sont deux cent mille un mois plus tard. C'est la mise en cause globale et radicale de tout le système politique hérité de la révolution de 1910. Révolution « sacralisée », mais aussi « institutionnalisée » et manifestement inadaptée aux nécessités du Mexique de la seconde moitié du siècle. La contestation de 1968 est le signe spectaculaire du mécontentement des classes moyennes.

En septembre, de violents affrontements ont fait plusieurs dizaines de morts dans le pays. Mais la tuerie du 3 octobre à Tlatelolco est un traumatisme pour toute la nation. La majorité des intellectuels rompent ouvertement avec le régime. Le président Diaz Ordaz termine péniblement ses deux dernières années de mandat. Et la ligne politique adoptée par son successeur, Luis Echeverria, favorable au « dialogue » et plus nettement tiers-mondiste à l'extérieur, s'explique en grande partie par le souci du nouveau président d'effacer les séquelles des troubles de 1968. — M. N.

Allemagne fédérale

Au temps de Rudi le Rouge

QUI se souvient aujourd'hui de Rudi Dutschke, dit Rudi le Rouge ? Beaucoup d'autres noms ont estompé le sien dans le kaléidoscope de l'agitation estudiantine.

Et pourtant Rudi le Rouge eut dans les années 1967-1968 son heure de notoriété. Le 11 avril 1968 à la veille des fêtes de Pâques, le chef de file du S.D.S., l'organisation des étudiants socialistes allemands d'extrême gauche, était abattu à Berlin-Ouest en plein jour sur le Kurfuerstendamm par un jeune exalté d'extrême droite, un certain Josef Bachmann. De violentes émeutes éclatèrent aussitôt non seulement à Berlin-Ouest où la « maison Springer », siège du grand groupe de presse d'Axel Springer, fut assiégée plusieurs heures durant, mais aussi dans d'autres grandes villes, notamment à Hambourg, à Essen et à Hanovre.

Cette vague d'émeutes se produisait moins d'un an après un autre épisode tragique : la mort à Berlin-Ouest également, le 3 juin 1967, d'un étudiant allemand, Benno Ohnesorg, atteint d'une balle dans la tête au cours d'une grande manifestation dirigée contre la visite dans l'ex-capitale allemande du chah d'Iran.

Le cortège des étudiants, long de plus d'un kilomètre, reçut exceptionnellement des autorités allemandes de l'Est le droit de franchir la frontière entre les deux Allemagnes pour se rendre de Berlin-Est à Hanovre. L'Allemagne fédérale était alors dirigée par une coalition des trois partis représentés au Bundestag et présidée par le chancelier Kiesinger. L'absence de toute opposition parlementaire avait conduit à la formation d'un vaste mouvement animé par les étudiants de gauche, mais qui les débordait largement. Ce mouvement d' « opposition extra-parlementaire » (A.P.O.) servait en quelque sorte de soupape de sûreté pour tous les Allemands, notamment les jeunes, que révoltait la présence à la tête de l'Allemagne fédérale d'un chancelier ancien serviteur du régime nazi, auprès de qui M. Willy Brandt avait accepté de siéger.

Aucune des grandes questions qui commandaient sur le plan extérieur l'avenir de l'Allemagne fédérale n'était alors résolue, ni la reconnaissance mutuelle et définitive des deux Allemagnes, et l'existence de relations régulières entre les deux Etats, ni par voie de conséquence la normalisation des relations entre la R.F.A. et l'U.R.S.S. Bref, tout ce qui devait faire l'objet de l'effort essentiel du premier gouvernement social-démocrate-libéral, dirigé à partir de 1969 par M. Willy Brandt. L'Allemagne fédérale éprouvait tous les malaises d'une pénible transition, au cours de laquelle le long règne des chrétiens-démocrates paraissait être prolongé artificiellement.

Aussi bien l'agitation universitaire du S.D.S. était-elle surtout orientée, elle aussi, vers les problèmes extérieurs, en particulier contre l'« impérialisme américain » et sa manifestion la plus virulante aux yeux des étudiants allemands : la guerre du Vietnam.

Rien d'étonnant donc que ce mouvement ait finalement débouché sur des progrès décisifs dans l'ajustement de l'Allemagne fédérale aux réalités issues de la deuxième guerre mondiale. Le résultat n'est pas mince si l'on songe qu'il fallait, comme l'a écrit Alfred Grosser, faire admettre au peuple de la République fédérale la division de la patrie allemande. Rien d'étonnant non plus que ce mouvement profondément internationaliste ait fait cadeau, au moment de mai 1968, aux étudiants français d'un Daniel Cohn-Bendit...

Mais le fait même que le mouvement se soit surtout propagé selon des mots d'ordre venus de l'extérieur et pour des objectifs souvent extérieurs, l'a sans doute empêché, sinon de prendre sur le plan intérieur des positions conformes à ses idéaux, du moins de les avoir défendues avec la même énergie. Au-delà d'une condamnation générale de l'anticommunisme sommaire si répandu dans la société allemande d'après guerre, il eût fallu dénoncer les dangers que la psychose anticommuniste recelait. Le voisinage de la R.D.A. exposait l'Allemagne de l'Ouest à une activité d'espionnage dont le chancelier Willy Brandt lui-même devait être indirectement victime. De la chasse aux espions on passe facilement à la chasse aux sorcières, organisée aujourd'hui légalement.

Autre péril que le mouvement étudiant n'avait pas prévu : l'apparition d'un terrorisme d'extrême gauche dans un pays qui avait tant souffert du terrorisme d'extrême droite. Interrogé récemment sur son attitude à l'égard de la bande à Baader et de la R.A.F. (Fraction armée rouge), Rudi Dutschke, qui, après l'attentat dont il avait été victime, s'est finalement réfugié au Danemark, s'est exprimé à plusieurs reprises, notamment dans des interviews accordées à la revue allemande *Die Zeit* et, en France, au *Nouvel Observateur (1)*. Ce fut pour condamner sans appel le terrorisme à la Baader-Meinhof.

ROLAND DELCOUR.

(1) Voir *le Nouvel Observateur* du 26 septembre 1977.

Italie

Les étudiants seuls

MAI 1968, en Italie, a commencé en... octobre 1967, avec une série de manifestations et d'occupations de facultés par les étudiants. Ceux-ci, depuis la rentrée et durant tout le premier trimestre 1968, réclamaient une réforme profonde et rapide des universités, notamment l'adoption de nouvelles méthodes d'enseignement et la participation des élèves aux conseils de faculté. Un (modeste) projet de réforme avait bel et bien été préparé, mais son examen par le Parlement s'enlisait.

La révolte devait, durant des mois, conserver un caractère fort pacifique, sauf à Florence, puis à Turin. Mais, à la fin de février et au début de mars, la contestation se durcit brusquement à Rome. Un des accrochages les plus violents entre manifestants étudiants et policiers fit quelque deux cents blessés.

Très rapidement, la contestation toucha des universités demeurées jusqu'alors assez calmes. Elle toucha aussi les lycées, puis l'enseignement primaire lui-même, établissements confessionnels y compris. Dans le même temps se trouvait engagé l'escalade de la violence. Les étudiants d'extrême droite, d'autre part, lancèrent quelques opérations contre leurs condisciples d'extrême gauche.

Le mouvement étudiant parut ensuite se fragmenter en actions plus violentes mais plus isolées. Les revendications exprimées, et surtout la façon dont elles l'avaient été, avaient certes provoqué le désarroi des autorités politiques, universitaires et religieuses. Mais, dans le courant du mois d'avril 1968, il devint manifeste que la contestation universitaire, loin d'en tirer profit, allait provoquer la lassitude de la majorité des étudiants si elle persistait dans sa division et aboutirait à leur faire perdre l'année scolaire.

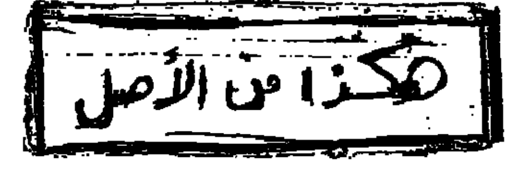
A aucun moment cette révolte étudiante ne fut vraiment relayée par d'autres organisations, politiques ou syndicales, que celles des étudiants eux-mêmes. Aucune liaison ne fut établie, par exemple à l'occasion du conflit, pourtant très dur, des usines Fiat, à Turin, en avril. Plus grave encore pour l'avenir de la contestation italienne : les étudiants qui l'animaient furent de plus en plus coupés de l'opinion publique.

C'est dans ce contexte de relatif désenchantement qu'on ne parvenait plus à masquer tout à fait que le « mai 68 » français a éclaté. Cet « exemple » devait donner un certain coup de fouet à la révolte étudiante italienne, notamment à Milan, où l'on réclamait *« une occupation active de type parisien »* de la faculté. Fin mai, la visite d'étudiants de Nanterre à l'université de Rome préluda à une relance des manifestations. D'autres contacts furent établis avec *« la France révolutionnaire en lutte »*, tandis que de violentes échauffourées avaient lieu autour de l'ambassade de France.

Mai 1968 devait d'ailleurs poser à la gauche italienne le même type de problèmes qu'à son homologue française. Un vif débat eut lieu au sein du parti communiste, en particulier sur la véritable nature du gauchisme. D'autant plus que, chez ce dernier, commençaient à se faire jour des tendances à l'action très violente qui devaient ensuite conduire une partie de ses militants à la clandestinité, puis au terrorisme de l'année suivante.

Les événements de 1968, en Italie, et à l'inverse de ce qui s'est produit en France, n'ont finalement pas revêtu l'aspect d'une contestation globale de l'Etat et de la société, d'une remise en cause générale des valeurs sur lesquels ils étaient fondés. Ce qui ne signifie pas que cette remise en cause n'ait pas eu lieu par la suite...

BERNARD BRIGOULEIX.



CARNET

Naissances

— Albert DAUSSIN-CHARPANTIER et Danielle, née Gache, partagent avec Cécile et Cyril la joie d'annoncer la naissance de

Jérémie,

le 29 avril 1978.
Les Sylphides C,
Place Fontaine-du-Temple, Nice.

— Catherine LABBÉ et Michel LECOMPTE ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

le 18 avril 1978.
1, rue de Marnes,
92410 Ville-d'Avray.

Mariages

— M. et Mme Yves BARBÉ,
M. et Mme François BEAUDONNET,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Pascale et Éric,

célébré dans l'intimité le 1er avril 1978 en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles.
119, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.
6, rue Madame, 78000 Versailles.

Décès

— Mme Moïse Cohen, ses enfants,
Les familles Cohen, Boussidan, Amar et Sebbag, parentes et alliées, ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Moïse A. COHEN,

survenu le samedi 29 avril 1978.
Il sera procédé à l'inhumation au cimetière parisien de Pantin, le mercredi 3 mai 1978, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

Le professeur Robert DEBRÉ,
membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine,
grand-croix de la Légion d'honneur,

est mort le 29 avril, dans sa quatre-vingt-seizième année.
La levée du corps aura lieu le mercredi 3 mai, à 10 heures, à son domicile parisien où un registre est ouvert.

Après une cérémonie simple dans sa maison des Madères le même jour, à 15 h. 30, il sera inhumé dans le cimetière de Vernou-sur-Brenne (Indre-et-Loire).

De la part de ses enfants,
M. et Mme Michel Debré,
Le professeur et Mme Philippe Monod-Broca,
M. et Mme Olivier Debré,
De ses beaux-enfants,
Le général et Mme J.-P. de Lassus-Saint-Geniès,
Le professeur et Mme Jean Auvert,
M. et Mme Yves Guéna,
M. et Mme Alain de la Bourdonnaye,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
De ses neveux et nièces et de leurs enfants,
De ses élèves et amis de France et de l'étranger,
De ses collaborateurs et collaboratrices,
De ses serviteurs.

(Lire pages 1 et 15.)

— La famille et les proches, ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FEUILLE,
expert des Nations unies F.A.O.,

survenu à Nice le 23 avril, dans sa cinquante-septième année.
Les obsèques ont été célébrées à La Gaude, le vendredi 28 avril, dans la plus stricte intimité.

14, rue Dalpozzo, 06 Nice.

— Son Éminence le cardinal Jean Guyot, chancelier de l'Institut catholique de Toulouse,
Mgr Pierre Eyt, recteur de l'Institut catholique,
Les professeurs et les étudiants, font part du décès de

Mgr Élie GRIFFE,
doyen honoraire
de la faculté de théologie.

Ses obsèques, présidées par Mgr Pierre-Marie Puech, évêque de Carcassonne, ont eu lieu le 26 avril en l'église de Sallèles-Cabardès (Aude).
Une messe sera célébrée le lundi 8 mai, à 11 h. 45, en la chapelle de l'Institut catholique, 31, rue de la Fonderie, Toulouse.
[Né en 1899, Mgr Griffe a été professeur d'histoire ecclésiastique et doyen, de 1955 à 1967, de la faculté de théologie de l'Institut catholique de Toulouse. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont une histoire, en trois volumes, de « la Gaule chrétienne à l'époque romaine ».]

— M. et Mme Eugène Weill, née Margo Meyer,
M. et Mme Jacques-Henri Gougenheim et leurs enfants,
M. et Mme André Adler et leurs enfants,
M. Jean Adler,
Mlle Léonie Isel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gilbert MEYER,
née Lucie Mayer,

survenu à Paris, le 28 avril 1978, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Les obsèques auront lieu à Strasbourg-Cronenbourg, le mercredi 3 mai 1978, à 15 heures.
21, rue Viète, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean SENDY,
homme de lettres,

survenu le 24 avril 1978 dans sa soixante-huitième année.
De la part de
M. et Mme André Abelson,
Marianne et Hélène Abelson,
Mme Eliane Chateau.

— Mme André Thaure,
M. et Mme Philippe Thaure,
Thierry et Frédéric Thaure,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André THAURE,

survenu le 23 avril 1978.
23, rue Massenet, Deuil-la-Barre.
Greenwich CT (U.S.A.).

Remerciements

— Le général d'armée G. MÉRY, chef d'état-major des armées, Mme G. MÉRY, et leurs enfants, remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs prières, se sont associées à leur peine et ont manifesté leur sympathie lors du décès de leur fils,

Philippe.

Anniversaires

— Le dimanche 1er mai 1977, à Saint-Dizier, Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de vingt-six ans,

M. Jean AMEYE,
ancien élève de l'ENSEM,
ingénieur à l'E.D.F.,

« Heureux ceux qui ont le cœur pur. »
(Matt., V, 8.)

En ce premier anniversaire, ses grands-parents, ses parents et sa famille le rappellent au souvenir de ceux qui l'ont connu et aimé, et confient à leurs prières sa femme et sa petite Anne-Laure, née le 11 juillet 1977.
Les Violettes-les Tilleuls,
15-17, rue de l'Imprimerie,
Montpellier.

— Pour le premier anniversaire de la mort accidentelle de

Jacques ANGAUD,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

— Pour le huitième anniversaire du décès de

M. Jean KLOBB,

une messe sera célébrée en la chapelle de Notre-Dame-du-Salut, 8, rue François-Ier, le samedi 6 mai, à 11 heures.

— Le 2 mai 1974,

Jacques WORMSER

nous quittait. Tous ceux qu'il aimait ne l'ont pas oublié.

— La direction et tous ses amis de Régie-Presse demandent à tous ceux qui ont connu et aimé leur président,

M. Jacques WORMSER,

d'avoir une pensée en ce quatrième anniversaire de sa disparition.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

M. Jean-François LE MAUFF,

une messe sera célébrée en l'église Sainte-Thérèse, 62, rue de l'Ancienne-Mairie, Boulogne-Billancourt, le 8 mai, à 19 heures.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Lyon-II, vendredi 5 mai, à 14 heures, salle du Conseil, 2e étage à droite, M. Alain Berrendonner, « *Les référents nominaux du français et la structure de l'énoncé* ».

— Université de Paris-IV, vendredi 5 mai 1978, à 14 h. 30, salle 18, M. Charles Boulay, « L'Expérience culturelle de Benedetto Croce dans ses premières manifestations (1882-1911 »

— Université de Paris-IV, samedi 6 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Claude Debon-Tournadre : « Guillaume Apollinaire de 1914 à 1918 ».

— Université de Paris-IV, samedi 6 mai, à 14 h. 30, salle 18, M. Antoine Ottavi, « L'itinéraire de Vasco Pratolini (roman et idéologie). »

— Université Paris-V, mardi 9 mai, à 14 heures à la salle Louis-Liard, M. Lucien Lefèvre, « L'observation psychopédagogique de l'élève par l'enseignant en milieu scolaire ».

— Université de Paris-III, jeudi 11 mai, à 14 heures, salle Liard, M. Duarte Mimoso Ruiz, « Médée antique et moderne dans la littérature et les arts de Grillparzer à nos jours »

— Université de Paris-IV, samedi 13 mai, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. Jean Nicolas, « L'anonyme Génois, étude grammaticale et édition critique ».

Visites et conférences

MERCREDI 3 MAI

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., métro Pont-Marie, Mme Bouquet des Chaux : « Sur les pas de Mme de Sévigné ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Garnier-Ahlberg : « Cadre de la vie parisienne au dix-huitième siècle ».

15 h., portail central Notre-Dame, Mme Guillier : « Les parties hautes de Notre-Dame ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « L'hôtel de Sully ».

15 h. 30 entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins et hôtels du Marais » (A travers Paris).

15 h., 15, place Saint-André-des-Arts : « Le quartier Saint-André-des-Arts et la cour de Rouen » (Anne Ferrand).

15 h., 2, place Sainte-Blaise : « Le quartier de Charonne ».

19 h. 45, Grand Palais : « Exposition Cézanne » (Promenades et conférences, M. Hager).

15 h., devant le portail : « Saint-Germain-l'Auxerrois ».

14 h. 30, Grand Palais : « Exposition Cézanne » (Paris et son histoire)

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les ateliers en activité » (Tourisme culturel).

18 h., Grand Palais : « Exposition Cézanne » (Visages de Paris).

14 h. 45, porte Denon, au Louvre : « Les appartements royaux » (M. de La Roche).

CONFÉRENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre)

15 h., musée de Versailles : « Appartements de Mme de Maintenon et de la reine » (Art et Histoire).

19 h., 19, boulevard de Port-Royal, Haïm Vidal Sephiha : « Djoha dans la littérature judéo-espagnole » (Centre Rachi)

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Est promu *officier* :
M. Jean-Maurice Herrmann.

Sont nommés *chevaliers* :
MM. Mohamed Ansri, Belkacem Benfatah, Chellali Cheibab et Mohamed Douis.

PRESSE

● *Au quotidien « le Point du jour »*, journal communiste édité à Lyon, les délégués du personnel C.G.T. ont été mandatés vendredi par l'ensemble du personnel (rédaction et administration) pour voter au sein du comité d'entreprise contre le projet de licenciement collectif présenté par la direction.

A la suite de la cessation de parution du quotidien (*le Monde* du 25 avril), le personnel explique que, « *en votant contre le projet de licenciement collectif, les délégués au comité d'entreprise entendent dénoncer la situation économique actuelle qui rend de plus en plus difficile en France et dans notre région toute création nouvelle d'un journal d'opinion et renforce le caractère monopoliste de la presse* ».

Les délégués au C.E. ajoutent que, « *compte tenu du bilan financier, il n'y avait pas d'autre solution que la cessation de parution. Ils prennent acte de la volonté de reclassement exprimée par la direction et se félicitent que le syndicat soit associé à cette procédure de reclassement* ».

● *L'assemblée générale des porteurs de parts de la « Sun Life »*, la plus importante société d'assurance-vie du Canada a approuvé mardi 25 avril le projet de transfert du siège de la société de Montréal (Québec) à Toronto (Ontario), en raison de la législation québécoise qui fait du français la langue de travail dans les entreprises. Cette affaire est néanmoins autant économique que linguistique (*le Monde* du 12 janvier).



POLICE

LE DÉPOT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

Une prison ignorée

On dirait une prison. Pour qui l'ignore, tout l'indique : une odeur de soupe refroidie et de peinture fraîche. Au centre, un grand espace vide qui va du sol au toit et, autour, trois étages de cellules aux portes étroites de couleur bleu ou marron. Le long des coursives, un rempart de grillage a été disposé. Comme dans une prison, comme dans les vieilles prisons. Et pourtant ce n'en est pas une, du moins pas officiellement. Cela s'appelle le « dépôt ». Un lieu aussi controversé qu'Arenc, à Marseille, où l'on enferme les délinquants avant de les déférer à la justice.

Ce local, situé en plein cœur de la Cité, dépend de la préfecture de police. L'accès en est bien gardé. Pour y pénétrer, il faut montrer patte blanche ou avoir enfreint la loi. Là, ce sont des gardiens de la paix et non pas des surveillants de l'administration pénitentiaire qui assurent les contrôles près de lourdes portes métalliques.

A l'intérieur, un mur de barreaux monte jusqu'au plafond. Cette grille franchie, le délinquant se retrouve sans lacets, sans ceinture, sans cravate et sans rien dans les poches, sur le carrelage froid qui le conduit à sa cellule. Une cellule située, en général, au rez-de-chaussée, les étages supérieurs étant, en principe, réservés aux « politiques ». Quelques mètres carrés aux murs d'un jaune sale, éclairés faiblement par un soupirail grillagé. Pour tout confort, un banc de bois, des w.-c. à la turque et un petit lavabo ; ni table, ni paillasse. Quelques-unes de ces cellules sont pour ainsi dire spécialisées : les infractions aux mœurs, les vagabonds...

Au fond, à droite, plusieurs de ces pièces ont été réunies en une salle commune où se trouvent plusieurs détenus. Certains sont accroupis contre le mur, d'autres dorment sur un banc de bois ou à même le sol, allongés sur leur veste. Dans un coin, l'un d'entre eux, pensif, grille une cigarette. Pas un mot. Un calme étrange. L'attente.

De temps à autre, un policier en blouse bleue passe et regarde. Le service est effectué par des pensionnaires reconvertis de la maison communale de Nanterre. Ils distribuent la nourriture, les restes du mess de la préfecture de police, ou ils actionnent les chasses d'eau depuis l'extérieur. Le prisonnier n'a aucune initiative. Même les commandes d'ouverture des fenêtres sont situées en dehors de ces alvéoles où tombe une lumière blanchâtre d'un plafonnier encastré dans la voûte. Un minuscule orifice a été percé dans la porte, afin d'y passer la cigarette que le policier allumera. Chacun tue le temps comme il peut. Au bout, c'est quelquefois le suicide, souvent le juge d'instruction ou la frontière.

Pour les étrangers en instance d'expulsion, l'ordinaire est un peu amélioré. Des lits superposés ont été installés dans deux pièces communes qui viennent d'être entièrement refaites. Même les portes sont neuves. Tout le dépôt a d'ailleurs été repeint. Un mélange de couleurs, vert, jaune, beige, bleu, marron, comme pour rompre la monotonie de cette prison sans nom. Un quartier est réservé aux femmes. Là, l'intendance est assurée par des sœurs de l'ordre de Marie-Joseph et de la Miséricorde. L'une d'entre elles, sœur Léocadie, a été récemment décorée de la médaille d'or de la Ville de Paris, après près de quarante-six ans passés au dépôt. Elle est maintenant à la prison de Fleury-Mérogis, où elle ne se plaît pas. Le dépôt, c'était sa vie.

Il y a longtemps qu'il existe, le dépôt. On prétend qu'il est nécessaire, qu'il faut bien un endroit pour mettre les délinquants que l'on vient d'arrêter : un « violon » à grande échelle, une prison sans mandat d'écrou, sans inculpation. Combien sont-ils, petits malfaiteurs, grands criminels, délinquants politiques à passer chaque année par cette antichambre de la prison officielle ? Pendant les périodes troublées, les cellules étaient combles. Maintenant, cela dépend de la fortune des policiers.

Pendant l'emprisonnement, chaque individu est fiché : mensurations, empreintes (le « piano ») et photos. Les trois photos que l'on retrouve dans chaque dossier ou à la une des journaux, de face, de profil et en pied. Une installation digne de Bertillon. En tout cas, la chaise sur laquelle le délinquant prend place doit dater de cette époque. Un siège tournant en bois, étroit, fixé au plancher, patiné par les ans, et qui fait plus penser à une chaise électrique qu'à un appareil d'anthropométrie. Fréquentes sont les réactions de peur devant cet objet insolite. Un jour, assis sur ce siège, un ivrogne, pris de panique en voyant l'objectif de l'appareil photographique, a cru qu'on allait le tuer avec un rayon laser. Certains, mal réveillés, aveuglés par le projecteur, culbutent, comme en témoignent les traces de doigts sur le mur réflecteur blanc. Leurs mains sont encore couvertes de l'encre épaisse utilisée pour prendre les empreintes.

C'est ainsi que débute la vie pénale de beaucoup de prisonniers. Le dépôt, un avant-goût du monde carcéral. Une prison ignorée.

MICHEL BOLE-RICHARD.

SPORTS

RUGBY

Finalistes l'an dernier

BÉZIERS ET PERPIGNAN SE RETROUVENT EN QUARTS DE FINALE

Si Béziers a donné une nouvelle preuve de sa domination sur le rugby français en éliminant de belle manière Oloron (33-11), les huitièmes de finale du championnat, disputés les 29 et 30 avril, ont néanmoins laissé place à quelques surprises. Ainsi les deux grands clubs du Sud-Est, Toulon et Nice, ont été respectivement éliminés par Valence (22-9) et par Bagnères-de-Bigorre (22-3), qui avait déjà surpris Graulhet au tour précédent. Narbonne, sorti deuxième des poules de classement, a dû avoir recours aux prolongations pour venir à bout de Brive (28-16). Par ailleurs, les deux représentants de la côte basque, Bayonne et Biarritz, n'ont pu vaincre Montferrand (7-0) et Perpignan (4-3).

Les quarts de finale auront un air de revanche pour Perpignan, qui retrouvera, le 5 mai, à Lyon, l'équipe de Béziers, contre laquelle les Catalans avaient échoué l'an dernier en finale de la compétition. Valence, qui atteint pour la première fois les quarts de finale, sera opposé à Lourdes, bien décidé à renouer avec son passé prestigieux.

Pour Narbonne et Montferrand, qui ont tous deux échoué en finale, il s'agira de conserver une chance de faire mieux cette année. Enfin, le Stade toulousain et Bagnères-de-Bigorre sont peut-être les moins ambitieux, mais devraient fournir un agréable spectacle.

UNESCO

LES GRANDES AGENCES D'INFORMATION SONT ACCUSÉES DE NÉGLIGER LE TIERS-MONDE

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Organisé par la commission d'étude des problèmes de communications que patronne l'UNESCO, un séminaire international sur la collecte et la diffusion des nouvelles dans le monde a eu lieu à Stockholm du 24 au 27 avril. Plus de cent vingt spécialistes et professionnels de l'information de quarante-sept pays y ont participé. Quatre groupes de travail ont notamment examiné les problèmes relatifs à la circulation, la perception et l'équilibre des nouvelles diffusées par les médias, les droits et les responsabilités des journalistes, ainsi que le développement des techniques à l'âge spatial.

Les participants ont constaté unanimement qu'il existe aujourd'hui un déséquilibre entre le flux de l'information dans les différentes parties du globe. Les échanges s'effectuent verticalement du nord vers le sud, et beaucoup moins dans le sens inverse. Plusieurs représentants des pays en voie de développement ont accusé les agences internationales d'information de ne reproduire qu'« *une certaine réalité* » et de négliger des aspects de la vie socio-culturelle du tiers-monde. Leurs critiques visaient plus le contenu et la sélection que le volume des nouvelles diffusées.

Pour M. Mujber, directeur de l'agence de presse libyenne Jana, la composition même du colloque reflétait bien la domination occidentale dans le monde des médias. « *Si les agences de presse ne changent pas d'attitude*, a-t-il dit, *nous développerons nos propres moyens d'information. Nous avons gagné toutes les guerres d'indépendance et nous gagnerons aussi la guerre de l'information.* » Tous ses collègues n'étaient pas aussi agressifs et se sont contentés d'indiquer que les agences de presse internationales ne faisaient pas assez leur autocritique.

Plusieurs orateurs ont proposé la création d'agences nationales de presse et de centres régionaux de distribution de nouvelles et d'informations. Les agences transnationales se sont déclarées prêtes à favoriser ce développement en offrant leur assistance technique.

La question du libre accès aux sources d'information a été vivement discutée, notamment entre les délégués des pays occidentaux et des pays socialistes. M. Abel, directeur de l'école de journalistes de l'université Columbia, aux Etats-Unis, a regretté que, dans certains Etats de l'Est, les journalistes ne puissent pas librement rencontrer les porte-parole de l'opposition. Ce à quoi l'ancien dirigeant de l'agence Tass, M. Zamiatine, a répondu : « *Vous savez bien qu'il n'y a pas d'opposition en U.R.S.S. depuis 1922. Les opposants au régime, ils ne sont pas chez nous, ils sont chez vous !* »

Le rapport final indique qu'« *un sentiment général s'est dégagé en faveur d'une atténuation des restrictions à l'accès aux sources d'information pour une collecte plus efficace et mieux adaptée des nouvelles* ».

ALAIN DEBOVE.

FOOTBALL

Plusieurs mouvements continuent de réclamer le boycottage de la Coupe du monde

En Argentine, le général Merlo redoute le comportement des journalistes

Le général Antonio Merlo, président du comité d'organisation de la Coupe du monde de football, considère que la campagne déclenchée à l'étranger par des agents de la subversion favorise dans certains milieux journalistiques le développement d'une hostilité à l'égard de l'Argentine. « *Je ne doute pas un instant*, a-t-il déclaré, *que certains envoyés spéciaux tenteront de tirer parti de n'importe quel incident, si futile soit-il, pour l'associer à cette campagne préalable de dénigrement.* »

Convaincu que les envoyés spéciaux de la presse étrangère peuvent devenir les alliés objectifs des guérilleros argentins, le général Merlo ajoute : « *Les guérilleros tenteront de secouer l'opinion publique par un fait sensationnel comme pourrait l'être l'enlèvement d'un journaliste étranger préalablement arrangé entre les terroristes et cette personne.* »

HIDALGO

Tout est paré pour la Coupe. On a même renforcé le cuir des ballons, par crainte qu'ils ne se crèvent aux barbelés. On envisage, pour épargner trop de va-et-vient aux arbitres, des miradors. Des rouleaux compresseurs sont prêts à niveler les renflements subits du terrain, des fois que les cadavres du voisinage feraient les taupes. Tout sera normal d'une cage des buts à l'autre.

Quant au public, je ne serais pas surpris que nous partions favoris, ce peuple ayant dans son cœur une certaine idée du nôtre, au point qu'il fêta, dit-on, la libération de Paris.

Bref, notre honneur français s'est tout entier réfugié dans le beau nom espagnol de notre entraîneur.

Est-ce qu'il y songe ?

MAURICE CLAVEL.

En France, le mouvement en faveur du boycottage se développe

Plusieurs manifestations ont eu lieu en France, ces jours-ci, en faveur du boycottage de la Coupe du monde de football. A Paris, des opposants avaient pris place dans le cortège traditionnel du 1er mai. Deux jours auparavant, une délégation du collectif pour le boycottage de la Coupe du monde de football (COBA) s'est rendue au ministère des affaires étrangères pour demander au gouvernement français « *qu'il ne permette pas que l'équipe de France cautionne par sa présence le massacre systématique opéré par la junte militaire du général Videla* ».

La délégation, composée d'un représentant du COBA et de MM. Paul-Henri Chombart de Lauwe, André Jacques, de la C.I.M.A.D.E., et Claude Mauriac, a remis au Quai d'Orsay les cinquante mille signatures déjà réunies sur les pétitions lancées par le COBA. Ce dernier organisait, ce 2 mai à Paris à la Mutualité, dans le cadre d'une journée internationale, une manifestation intitulée : « *Cinq heures pour l'Argentine.* »

D'autres réunions de protestation ont eu lieu en province, notamment à Nantes et à Bordeaux où, dans les deux cas, elles ont rassemblé plusieurs centaines de personnes.

∴

Aux Pays-Bas, les organisateurs de l'action néerlandaise « Boycottage du championnat du monde de football » ont remis aux dirigeants de la fédération néerlandaise de football une pétition signée de quarante mille noms.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

L'équipe de Bulgarie a gagné le tournoi de Sofia en battant la France (76-73) et Cuba (74-71).

Cyclisme

Après six étapes, le Belge Ferdy Van Den Haute est en tête du classement au Tour d'Espagne. Il précède l'Espagnol Pesarrodona de 27 secondes, Martinez-Heredia de 49 secondes et le Français Bernard Hinault de 53 secondes.

Équitation

COUPE DES NATIONS
C.S.I.O. de Rome

1. France (Hervé Godignon, « Electre II » ; Frédéric Cottier, « Babette 18 » ; Manuel Henry, « Derby VI » ; Christophe Cuyer, « Bambi »), 16 points de pénalité sur le premier parcours, 12 au second et 0 au barrage. — 2. Irlande, 16, 12 et abandon au barrage. — 3. Grande-Bretagne, 17, 15. — 4. Italie, 25, 21. — 5. R.F.A., 27, 31. — 6. Belgique, 27, 45.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIERE DIVISION

— En match de retard, Bastia s'est imposé à Saint-Etienne par 4 à 0.

DEUXIEME DIVISION
(trente et unième journée)

GROUPE A

*Ajaccio et Besançon	1-1
*Angers bat Auxerre	3-1
Toulon bat *Saint-Dié	3-0
*Cannes et Fontainebleau	1-1
*Béziers et Martigues	1-1
*Arles et Epinal	1-1
*Melun bat Avignon	2-0
Toulouse bat *Alès	1-0
*Chaumont bat Haguenau	4-1

Classement : 1. Besançon, 46 pts ; 2. Angers, 45 ; 3. Toulon, 42 ; 4. Cannes, 36 ; 5. Auxerre, 35 ; 6. Martigues et Epinal, 33 ; 8. Ajaccio et Saint-Dié, 29 ; 10. Alès, Avignon, Arles et Béziers, 28 ; 14. Toulouse, 27 ; 15. Chaumont et Melun, 26 ; 17. Haguenau, 19 ; 18. Fontainebleau, 16 points.

GROUPE B

*Lille bat Rennes	4-0
*Guingamp et Paris F.C.	1-1
*Red Star et Brest	0-0
*Tours et Dunkerque	1-1
*Lucé bat Gueugnon	1-0
*Angoulême et Poissy	0-0
*Quimper et Châteauroux	0-0
*Boulogne et Limoges	0-0
*Caen bat Nœux	1-0

Classement : 1. Lille, 47 pts ; 2. Paris F.C., 44 ; 3. Red Star, 43 ; 4. Dunkerque, 38 ; 5. Tours et Gueugnon, 37 ; 7. Brest, 32 ; 8. Angoulême, Châteauroux et Lucé, 31 ; 11. Quimper, 28 ; 12. Boulogne, 27 ; 13. Rennes, 25 ; 14. Guingamp, 24 ; 15. Limoges, 23 ; 16. Poissy, 22 ; 17. Nœux, 20 ; 18. Caen, 16 pts.

Handball

COUPE DE FRANCE
(Seizièmes de finale)

*Gagny b. A.S.P.T.T. Metz	21-16
*Altkirch b. Paris U.C.	24-22
Dijon b. *Nîmes	24-21
Saint-Maur b. *Thonon	35-24
*Ivry b. Poitiers	27-18
*Strasbourg b. Nancy	26-17
*Voltaire b. Durstel	31-16
*Toulouse b. Livry-Gargan	25-20
Gonfreville b. *Rennes	20-19
Stade Marseillais U.C. b. *Tassin Demi-Lune	22-17
*Troyes b. Annecy	33-9
Police b. *Argenteuil	24-23
St-Martin-d'Hères b. *Montgeron	23-12
*Asnières b. Melun	26-22
A.P.A.S. Paris b. *Stains	19-11

*Stade Messin E.C. - Saint-Egrève : match à jouer.

Hippisme

Le prix des Gravilliers, disputé le 30 avril à Longchamp, a été gagné par First Player, *suivi de* Silver Eagle *et de* Barbotan. *Pour le tiercé, la combinaison gagnante est 2, 3, 7.*

Le prix du Roi-Soleil, disputé le 1er mai à Saint-Cloud, a été gagné par Pseudo, *suivi de* Fée d'Amour, *de* Nedsataki *et de* Paneur. *La combinaison gagnante du quarté est 8, 6, 9, 1.*

Jeu à treize

COUPE DE FRANCE
(Quarts de finale)

Lézignan b. Pamiers	18-15
Limoux b. Tonneins	32-5
XIII Catalan b. Avignon	20-13
A.S. Carcasson. b. St-Jacques	18-8

Motocyclisme

GRAND PRIX D'AUTRICHE

125 cm3. — 1. Lazzarini (It.), Morbidelli, 47 min. 23 sec. 66 (moyenne hor. 161,07 km) ; 2. Bartol (Aut.), Morbidelli, 47 min. 25 sec. 89 ; 3. Bianchi (It.), Minarelli, 47 min. 52 sec. 40 ; 4. Espie (Fr.), Motobécane, 47 min. 57 sec. 84 ; 5. Conforti (It.), Morbidelli.

350 cm3. — 1. Ballington (Afr. Sud), Kawasaki, 50 min. 38 sec. 28 (moyenne hor. 175,87 km) ; 2. Uncini (It.), Yamaha, 50 min. 52 sec. 65 ; 3. Katayama (Jap.), Yamaha, 50 min. 56 sec. 47 ; 4. Ekerold (Afr. Sud), Yamaha, 50 min. 25 sec. 1 ; 5. Chevalier (Fr.), Yamaha ; 6. Rougerie (Fr.), Yamaha.

500 cm3. — 1. Roberts (E.-U.), Yamaha, 48 min. 30 sec. 30 (moyenne hor. 186,85 km) ; 2. Cecotto (Ven.), Yamaha, 48 min. 46 sec. 76 ; 3. Sheene (G.-B.), Suzuki, 49 min. 16 sec. 53 ; 4. Lucchinelli (It.), Suzuki ; 5. Lansivuori (Fin.), Suzuki ; 6. Rougerie (Fr.), Suzuki.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Huitièmes de finale)

A Toulouse : Béziers b. Oloron	33-11
A Graulhet : Perpignan b. Biarritz	4-3
A Carcassonne : Bagnères b. Nice	22-3
A Béziers : Toulouse b. Romans	18-6
A Grenoble : Narbonne b. Brive (ap. pr.)	28-16
A Bègles : Montferrand b. Bayonne	7-0
A Alès : Valence b. Toulon	22-9
A Biarritz : Lourdes b. Agen	16-10

Composition des quarts de finale :

SAMEDI 5 MAI
A Lyon : Béziers-Perpignan.

DIMANCHE 6 MAI
A Brive : Narbonne-Montferrand.
A Béziers : Lourdes-Valence.
A Agen : Stade Toulousain-Bagnères.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Airbus, Boeing 747, Concorde...

Airbus, Boeing 747, Concorde... dans beaucoup de ces avions, le transfert du fret et des passagers est assuré par les véhicules et engins que nous construisons. Le Directeur Commercial qui vend ces matériels aéroportuaires à travers le monde doit être remplacé rapidement.

Vous connaissez déjà le «milieu» aéroportuaire depuis une dizaine d'années.
Commercial, vous aimez vendre la technique et travaillez indifféremment en français ou en anglais, le vendredi ou le dimanche.
Autonome et coopérant vous contactez des responsables de haut niveau, réagissez avec rapidité et précision aux appels d'offre, montez tous financements avec rigueur et compétence.

Vous assurerez donc, seul, la responsabilité des contrats avec les compagnies aériennes et les gestionnaires d'aéroport. En équipe, vous travaillerez avec un certain nombre de nos partenaires qui vendent des matériels complémentaires, et vous coopérerez en permanence avec toute la hiérarchie de notre Usine. Nous exportons déjà plus de 35 % de notre production «aéroport» et vendons aussi, dans d'autres domaines, des véhicules utilitaires spéciaux, leaders dans leur catégorie en FRANCE.

Responsable du bureau de PARIS, vous devrez être très disponible mais dans ce métier vous ne voyagerez pas plus de 25 % de votre temps.

Ecrivez au cabinet de recrutement SIRCA à qui nous avons confié le recrutement de ce «pilier» de notre organisation. Envoyez CV, photo et prétentions sous la référence 784103 M.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

GROUPE INDUSTRIEL
recherche

DIRECTEUR D'USINE

Région : Banlieue Sud de Paris (30 km).
Activités : Façonnage, transformation par chaînes automatisées.
Personnel : 400 à 500 personnes. féminin à 80%, travail en 2x8.
Objectifs : Réorganisation des ateliers pour augmenter la productivité. Assurer les délais de livraison.
Conditions de travail : Fonctionnement sur budget annuel, il reçoit de la Direction Générale du Groupe les orientations et le soutien nécessaires à son action.

le candidat :
- **âge :** 35 ans minimum. Formation ou expérience technique.
- **Expérience :** Direction d'ateliers d'importance voisine pour production en grandes séries (textile, transformation papier, brochage, petit électroménager). Commandement en usine de personnel féminin. Organisation du travail (O.S.T, M.T.M.), Planning. Ordonnancement.
- **Habitude des contacts humains**, tant au niveau individuel qu'avec les syndicats.
- **Ouverture d'esprit.** dans le cadre de la filialisation de l'usine, le candidat devra pouvoir prendre la Direction de la Société.
- **rémunération :** Fonction de l'expérience acquise : 120.000 F et +.

Adresser CV et photo à Havas Contact, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, sous référence 74636, qui transmettra.

---

directeur des opérations magasins.

180 000 F

GRANDS MAGASINS — PARIS
Nous sommes l'un des grands de la distribution habillement ; le poste de Directeur des opérations est vacant à la suite de la promotion de son titulaire.
En liaison avec le Directeur Général, et au sein du Comité de Direction, il participe à la définition de la politique de vente du groupe et contrôle son application. Il anime la structure commerciale (directeurs régionaux, réseau de magasins) et contrôle le service publicité.

Ce poste convient à un homme jeune, pouvant se prévaloir d'une formation commerciale supérieure (ou équivalent) et d'une expérience similaire acquise dans une chaîne de magasins diffusant des articles confection ou des produits influencés par la mode.
Anglais souhaitable.
Envoyer C.V., photo et rém. actuelle sous réf. 1058 M (à ment. sur l'enveloppe) à Jean-Paul VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

COMPAGNIES D'ASSURANCES

recherchent

Un Cadre Comptable et Financier

Il sera l'adjoint direct du Directeur Financier et prendra en charge les Comptabilités Générales et Financières.

A ce titre, il devra coordonner l'activité d'une équipe.

Ce poste conviendrait à un professionnel, diplômé d'une E.S.C. ou titulaire d'un D.E.C.S. complet ayant si possible une expérience de plusieurs années dans l'assurance.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Ecrire sous référence 61492, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



emplois régionaux



audit interne

100 000 F +

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et spécialisé dans la Gestion Financière (IAE, ICG) vous êtes parfaitement bilingue français-anglais ; si vous avez débuté au sein d'un Cabinet d'Audit International, et que vous souhaitez après deux années d'expérience au moins, rejoindre l'équipe de Direction d'une entreprise française rattachée à un Groupe International, nous vous proposons d'être l'AUDIT INTERNE d'une Société alimentaire (CA 200 Millions - Siège à Bordeaux) filiale d'un Groupe américain puissant. En liaison directe avec la Présidence votre mission sera d'établir, modifier, vérifier et contrôler toutes les procédures internes de gestion.

Mme LIPSZYC vous remercie de lui envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 804177 M (à mentionner sur l'enveloppe)

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

A BREST

THOMSON-CSF
recherche

Ingénieurs électroniciens

DIPLOMÉS DE GRANDES ÉCOLES OU DE FACULTÉS

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Adr. lettre de candid., C.V., photo et prétent. à : THOMSON-CSF - Service du Personnel Route du Conquet. — 29200 BREST.



directeur commercial

120 000 F +

LABORATOIRE PARAPHARMACIE — REGION RHONE-ALPES
Notre laboratoire spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de produits parapharmaceutiques de grande notoriété, recherche son Directeur Commercial.
Directement rattaché au P.D.G. de la Société, ce collaborateur sera chargé de mettre en place la stratégie du développement. Il définira la politique marketing et sera responsable de l'efficacité de la force de vente (20 personnes). Diplômé d'une Ecole de Commerce, le candidat retenu sera âgé de 35 ans environ. Il connaîtra de façon approfondie les problèmes de terrain, la commercialisation des produits de consommation et si possible la vente en pharmacie.
Une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire paraît indispensable pour mener à bien la mission envisagée.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 804180 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

La filiale d'un important groupe pétrochimique international basée à Paris
recherche pour son AGENCE DE LYON

UN CADRE COMMERCIAL DE PREMIER ORDRE

Pour la vente d'une gamme très complète de matières plastiques industrielles.
Agé de 30 ans environ, le candidat idéal aura une expérience de 3 à 5 ans dans la vente de produits de consommation pour l'industrie de préférence dans le secteur chimique.

Ecrire n° 7067 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

TRANE *Air Conditioning*

recherche pour sa DIRECTION TECHNIQUE

2 INGÉNIEURS PRODUITS

l'un débutant et l'autre ayant au moins 2 années d'expérience dans le domaine de la ventilation et de la climatisation.

Ces Ingénieurs, assistés d'une équipe de dessinateurs, seront chargés :
- de la conception d'une gamme d'équipement de conditionnement d'air à partir de matériel déjà fabriqué par la maison mère américaine ;
- du suivi des programmes de développement des nouveaux produits.

Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à Société TRANE, Département des Relations Sociales, B.P. 127, 88004 EPINAL Cedex.

emplois internationaux

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

Recherche pour son Usine Electronique Grand Public de SIDI BEL ABBES - ALGERIE

INFORMATICIENS

CHEFS DE PROJETS Réf. 310 002

possédant expérience du matériel CII HB 6000 et connaissant IDS et IMS et une expérience dans le démarrage des systemes de fabrication (manufacturing).

PROGRAMMEURS SYSTEMES Réf. 301 003

avec expérience du même matériel et connaissant COBOL et IDS pour le Software.

Pour ces postes, GTE paiera un salaire élevé et offrira des avantages sociaux importants.

Ecrire à Jean LAURAIN - GTE International
2, rue de la Moselle - 54100 NANCY
avec photo et salaire demandé.

SOCIETE MAROCAINE F.C.M. (CASABLANCA)
Ferronnerie et Chaudronnerie Marocaine
Départ. Menuiserie - Aluminium
recherche pour son Bureau d'Etudes :

UNE PERSONNE TRÈS QUALIFIÉE

libre rapidement et pouvant :
- établir devis et libeller propositions ;
- suivre architectes et assurer R.-V. chantiers ;
- coordonner B.E. et fabrication ;
- suivre et organiser pose chantier.

Place stable et d'avenir. Logement sur place assuré. Voiture de service à disposition. Salaire à débattre.

Prière adresser C.V. détaillé s/réf. 6 221 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

Restaurant renommé en Belgique demande CHEF pour cuisine française. Salaire intéressant. Ecr. avec C.V. à JOVAN S.P.R.L., Winterslagstraat, 54 - B. 3600 GENK. Tél. 011/35-60-23.

Importante Société Textile
AU MAROC
recherche CONTREMAITRE spécialisé draperie homme laine peignée :
- Age 35-45 ans ;
- Expérience exigée.

Adresser réf. + C.V. + prét. à n° 750.579 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris-9e.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
EN TOURAINE
recrute

CHEF DE LABORATOIRE VIROLOGIE

diplôme médecin ou pharmacien ou agro, ou vétérinaire
possédant certificats de microbiologie, virologie

Adresser C.V. et prétentions à
Publicité Alain LITAS s/réf. 6041/M.
27, avenue de Tassigny 94220 Charenton

CENTRE DE CONSULTATIONS

recherche pour BORDEAUX des

JURISTES DE DROIT PRIVÉ

ayant une solide formation théorique, niveau doctorat minimum.

Une expérience d'enseignant en faculté, de notaire, avoué, avocat, clerc, conseiller juridique, juriste d'entreprise... serait appréciée.

Situation stable et rémunération intéressante.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à
CRIDON BORDEAUX-TOULOUSE,
8, rue Mably, 33000 BORDEAUX.

URGENT
C.C.E.F. WAGONS LITS
recherche :

DIRECTEURS

TEMPS FIXE - PYRENEES
40 JEUNES - 13-15 ANS
JUILLET/AOUT.
Ecrire : 40 rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

Entreprise commerciale en pleine évolution
recherche
pour son siège de ST-DIZIER :

CHEF COMPTABLE

- D.E.C.S. ou équivalent ;
- Formation complémentaire à la gestion souhaitée ;
- Réelle perspective d'avenir à candidat motivé.

Adr. C.V. dét., photo et prét. à : M. PILC, G. B., 4, rue de l'Abbé-Cornu, 52100 Saint-Dizier. Téléphone : (25) 05-21-5.

Chambre de Métiers recrute pour Caen, directeur de centre de formation d'apprentis, min. 25 ans, dipl. min. ens. second., 4 ans ens. dans C.E.T. C.P. ou C.F.A. Envoyer avant le 16 mai 1978, candidature, C.V. et photo au 10, rue Pasteur, 14039 CAEN CEDEX.

Institut de formation d'éducateurs spécialisés
Châteaufarine, 25000 Besançon, (Tél. : 81-34-78)
recrute
1 Educateur techn. spécialisé, titulaire du C.A.F.E.T.S. pour poste d'instructeur permanent à partir de septembre 1978.

Importante Société de Transports
Ville Universitaire de l'Ouest
recherche

CHEF DU PERSONNEL

Le candidat retenu aura :
- exercé au moins 5 ans la fonction personnel en entreprise ;
- l'expérience du recrutement ;
- l'habitude des relations avec les représentants du personnel.

Ecr. ss n° 7 368 - HAP-Hall Petites Annonces 7 X
44040 NANTES Cedex.

SINTRA
recherche

Agents Techniques de Maintenance

ayant bonnes connaissances en ELECTRONIQUE et MINICALCULATEURS

Lieu de travail :
Un poste REGION du NORD.
Un poste en ORLEANAIS.

Adresser C.V. et prétentions

SINTRA
Direction du Personnel.
26, rue Malakoff, 92600 ASNIERES.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL DE PIÈCES DÉTACHÉES AUTOMOBILES
Filiale d'un grand groupe français (C.A. : 6 milliards)
cherche

UN ACHETEUR

Basé à PARIS, et rattaché directement au Directeur d'exploitation.

Il sera principalement responsable de :
— rechercher à l'échelle internationale les fournisseurs à même de répondre aux besoins exprimés par les marchés commerciaux où la Société est implantée, et de négocier avec eux les conditions d'achat.

Profil souhaité :
— 28 ans minimum ;
— Posséder parfaitement le métier d'acheteur ;
— Avoir une connaissance approfondie de la pièce détachée automobile (l'expérience des marchés en voie de développement est un avantage) ;
— Français et anglais indispensables ;
— Disponible pour déplacements de courte et moyenne durée en France et à l'étranger.

UN CADRE ADMINISTRATIF

Basé à PARIS, et rattaché directement au Directeur d'Exploitation.

Il aura la responsabilité du :
— Bureau « Achats-logistique », chargé d'enregistrer et de transmettre les commandes, de suivre leurs livraisons, et d'assurer leur acheminement vers les marchés d'exportation.

Profil souhaité :
— 28 ans minimum ;
— Avoir une connaissance approfondie des procédures d'exportation, en particulier vers l'Afrique et l'Asie ;
— Très bon organisateur (l'expérience de l'informatique est un avantage) ;
— Ascendant naturel sur ses collaborateurs ;
— Français et anglais indispensables.

Pour ces deux postes, nous offrons, outre un travail passionnant aux possibilités très vastes, des appointements confortables et les avantages propres au groupe.

Les candidatures manuscrites avec C.V., appointements actuels et photo sont à envoyer à N° 61.173, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS (1er), qui tr.

MUTUALITE AGRICOLE utilisant IBM : 370-135/512 K - DOS-VS en informatique de gestion

recherche

ANALYSTES
DE NIVEAU INGENIEUR
Maîtrise ou équivalent

Avec 2 à 3 ans d'expérience en analyse-programmation.

Ecrire avec C.V. et prétent., à : Direction Informatique F.M.A. - ILE-DE-FRANCE 29, rue de la Tombe-Issoire, 75014 PARIS

Urgt Sté CAUTION MUTUELLE recherche

ANALYSTE DE CRÉDIT
EXPERIENCE P.M.E. indisp., poste évolutif. Envoyer C.V. et prétentions, réf. V.M., 10, rue de Marignan - 75008 Paris.

---

médecin chef de groupe
170 000 F

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

La filiale française d'un laboratoire pharmaceutique recherche pour son DEPARTEMENT MARKETING un Médecin Chef de Groupe.
Cet homme âgé de 40 ans environ devra diriger une équipe de médecins - chefs de produits.
Il aura acquis une solide expérience du marketing soit comme chef de produit, soit comme Directeur du marketing dans un laboratoire.
Il possède par ailleurs les aptitudes et les motivations indispensables à la fonction d'encadrement.
Envoyer C.V., photo récente sous la réf. 1061 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

MANPOWER

crée au sein de sa DIRECTION REGIONALE PARISIENNE (9ème), un poste

d'assistant marketing
(39 à 46.000 F/Annuel)
qui devra :

1°) contrôler la gestion commerciale de la région et assurer les études de marché.
2°) préparer et suivre les actions commerciales qu'il aura élaboré en liaison avec le Directeur Régional et les responsables des unités de la région. Une participation effective à ces actions sera indispensable.

Nous proposons ce poste à un jeune diplômé de commerce désireux de ne pas se limiter à un rôle purement administratif.

Sa volonté de convaincre sera donc l'atout majeur de son évolution au sein de la société.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à J.F. GUITTON - Service Recrutement 88, rue La Fayette - 75009 PARIS

s.m.p.

83.000 F

Nous sommes un organisme de services de dimension nationale.
Dans le cadre du développement de notre activité d'aide aux entreprises dans le domaine du recrutement et de son environnement socio-économique, nous recherchons pour PARIS

PLUSIEURS CADRES

MISSIONS : entre autre :

— contacts avec les directions du personnel, les chefs d'entreprise, les organismes professionnels;
— définition de postes et de profils de candidats;
— examen de candidatures sur C.V. et aide au recrutement.

PROFIL :

— 10 ans au moins d'expérience en entreprise ou en cabinet de préférence à un poste de cadre dans la fonction personnel ou le recrutement ;
— pour certains des postes une bonne connaissance des branches chimie et service-engineering sera particulièrement appréciée ;
— sens des contacts, esprit d'équipe.

Adr. C.V. et photo ss n° 61.496 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur commercial

- Vous avez déjà fait des stages.
- Vous avez déjà fait de stages.
- et Vous désirez mettre rapidement en pratique vos connaissances dans une activité commerciale.

Burroughs

DEUXIEME CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE
recrute des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour ses 12 Agences de PARIS et ses 30 Agences de PROVINCE.

- Nous vous proposons des postes qui vous permettront d'acquérir une solide expérience du terrain.

— Vous devrez :
- Rencontrer et conseiller les chefs d'Entreprise dans leurs problèmes d'organisation et de gestion,
- Commercialiser et mettre en place les équipements adaptés à leurs besoins.

— Nous vous assurerons une formation complémentaire dès votre entrée dans la Société et tout au long de votre carrière.
— Nous vous proposerons d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre Groupe.

Si cette proposition répond à votre ambition, envoyer lettre, curriculum, photo, à la Direction du Personnel.
BURROUGHS S.A.
230/242, av. L.-Cély, 92231 Gennevilliers, Cedex

CIT - ALCATEL

DEPARTEMENT TRANSMISSION
DIVISION ENERGIE

recherche pour mise en service et maintenance de stations d'énergie

INGÉNIEUR

ayant formation électronique de puissance et expérience des matériels de production et de transformation de l'énergie électrique : cellules MT/BT, groupes électrogènes, redresseurs chargeurs, onduleurs.

Ce poste implique des déplacements aussi bien en métropole qu'à l'étranger et nécessite la maîtrise de la langue anglaise.

Adresser C.V. et prétentions à CIT ALCATEL, Département Transmission, Service Relations Humaines, 33, rue Emeriau, 75015 PARIS.

LAMBERT FRERES ET CIE
GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DU BATIMENT
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Agé de 35 ans minimum, il sera de formation supérieure (Grande école de Commerce) et devra justifier d'une expérience acquise de préférence dans un Groupe anglo-saxon.

Rattaché à la Direction Financière du Groupe, il exercera son activité à partir de la Société Mère pour le contrôle d'une dizaine de sociétés (C.A. 900 millions de F.) en accord complet avec les contrôleurs de gestion de chacune des filiales.
Sa fonction consistera en :
. Participation à l'élaboration des budgets et contrôle permanent des résultats.
. Analyse des résultats du Groupe suivie de propositions de mesures correctives.
. Poursuite et achèvement de la mise en place des procédures axées sur une INFORMATION régulière de la Direction Générale sur les performances des filiales

Le poste à pourvoir se situe 5, rue Vernet Paris 8ème.
La rémunération est élevée.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre C.V., une photographie récente et vos prétentions à

Madame LEREDE - Directeur des Ressources Humaines - Société LAMBERT FRERES ET CIE 5, rue Vernet 75008 PARIS.

GTE SYLVANIA N.V.
à Tienen (Belgique)

filiale de la General Telephone Electronics et fabricant de composants électroniques pour l'industrie TV couleur et N/B, rech., dans le cadre de son activité en France,

UN INGÉNIEUR CLIENTÈLE

SON PROFIL :

Il sera de nationalité française, diplômé Grandes Ecoles ou Ecoles d'ingénieurs, avec option électronique, appliquée aux techniques de la télévision. Il aura une excellente connaissance des composants HF, des éléments de balayage et de déviation. Sa formation sera complétée par une expérience pratique en tubes de télévision. Nous lui demandons d'avoir quelques années d'expérience pratique en circuits de réception TV, acquise si possible au sein d'un laboratoire de développement auprès d'un constructeur TV.

SES RESPONSABILITÉS :

Dépendant directement de l'Area Manager pour la France il sera chargé de la clientèle constructeurs TV Grand Public et Professionnel pour :

- y mener à bien l'introduction de nos produits en clientèle ;
- en obtenir l'approbation technique et la mise en pré-série ;
- suggérer aux utilisateurs toutes améliorations possibles des circuits périphériques utilisés ;
- suivre la présentation de nouveaux composants auprès des laboratoires de développement ;
- assurer un service « après-vente » efficace.

NOUS LUI DEMANDONS :
- d'être très actif et ouvert aux contacts humains ;
- de pouvoir travailler de façon autonome;
- d'avoir une bonne connaissance de la langue anglaise.

NOUS LUI OFFRONS :
- un poste intéressant au sein d'une grande entreprise multinationale ;
- un travail varié comportant pour environ un tiers de visites techniques en clientèle ;
- une formation complémentaire assurée en nos usines ;
- un lieu de travail situé en région parisienne ;
- d'excellentes possibilités de promotion ;
- des rémunérations à la hauteur de son expérience et en fonction de ses responsabilités.

Les personnes intéressées sont priées d'introduire leur C.V. auprès de M. G. VANDENWEGHE, Recruiting Officer, GTE SYLVANIA N.V., Industriepark, B - 3300 TIENEN, Belgique.

GTE SYLVANIA N.V.

IMPORTANT GROUPE PRIVE ASSURANCE RETRAITE recherche pour ses relations extérieures

CADRE
30 ans minimum
Ayant formation juridique et goût rapports humains.
Adresser C.V., photo, lettre manuscr. et prétentions, n° 362, CAMPBELL B.P. 57 75824 PARIS CEDEX 17
(Réponse assurée)

RECHERCHONS

ASSISTANTE DE DIRECTION GÉNÉRALE
BILINGUE, préfér. TRILINGUE
5 ans expérience souhaités
Lieu de travail : proximité Porte-de-Champerret.

Env. C.V., photo et prét., à : RUSH Publi, référ. 42.083, 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

M. I. T. INFORMATIQUE

recrute de suite le personnel très confirmé suivant :

PROGRAMMEURS
et
ANALYSTES PROGRAMMEURS

COBOL
IBM 370-DOS
UNIVAC 90

PL 1
IBM 370
DOS - OS

Adresser C.V. détaillé : 5, rue du Helder, 75009 Paris, ou tél. pr rend.-vous : 247-13-41

---

banque

BANQUE PRIVEE, Paris 8e, recherche

CADRE FONCTION PERSONNEL

chargé plus spécialement :
- du recrutement des Employés et des Gradés,
- de la formation,
- des relations avec les Administrations,

Ce poste conviendrait à un Docteur ou à un Licencié en Droit ayant des connaissances en Droit social et une expérience de 2 à 3 ans à un poste similaire.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. CFP-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Leader européen du leasing d'ordinateurs
LEASCO S.A.
recherche un

INGÉNIEUR COMMERCIAL ORDINATEURS

Salaire potentiel : 250.000 F français par an comprenant un fixe important et des commissions sur les ventes.

Les candidats devront avoir une expérience de 2 ans au moins de la vente d'ordinateurs.

La langue anglaise n'est pas indispensable mais serait un avantage supplémentaire ainsi que la connaissance des équipements de marque I.B.M.

C.V. détaillé, photo : LEASCO S.A. 264, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS DIRECTION GENERALE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS (12e)
recherche pour son service ETUDES

INGÉNIEURS - ÉLECTRONICIENS
pour conception et développement DES EQUIPEMENTS DE TELECONTROLES INDUSTRIELS
Expérience 2 à 5 ans de logiciel (micro-calculateurs en temps réels) et/ou de matériel (analogique digital). Plusieurs postes à pourvoir immédiatem.
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles s/réf. IND., à A.O.I.P., B.P. 301. 75624 PARIS CEDEX 13

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE
RECHERCHE POUR PARIS

FISCALISTE
ayant 3 ou 4 années d'expérience.
ANGLAIS et expérience administrative souhaités.

Ecrire sous le numéro T 04959 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

SOCIETE PRESTATAIRE DE SERVICES dans le domaine de la Presse et de la Publicité Paris centre recherche

1) CHEF COMPTABLE, minimum 35 ans, titulaire du B.P. ou de connaissance équivalente acquise pendant plusieurs années au sein d'un service de comptabilité générale.
Il dirigera et gérera, sous l'autorité du directeur des services comptables, son propre service, établira le bilan et toutes les déclarations fiscales.
La rémunération sera de l'ordre de 70.000 F.

2) COLLABORATEUR confirmé, apte à de fortes responsabilités, ayant des connaissances comptables et informatiques confirmées.
Il aura pour fonction d'établir et de gérer des mouvements d'encaissements et de paiements importants.
La rémunération ne sera pas inférieure à 65.000 F par an.

Pour ces deux postes, une disponibilité rapide est souhaitable. Envoyer C.V. et photo en précisant le poste désiré à REGIE-PRESSE, sous réf. n° 455 M, 85 bis rue Réaumur, 75081 PARIS CEDEX 02

Centre d'Hébergement de Créteil 16, rue Joly, 94000 Créteil rech. Educatrice ou Assimilée (AS, ASL), av. permis de cond. Ecrire ou passer.

IMPORTANT ORGANISME IMMOBILIER PARIS 8e recherche

ATTACHÉ JURIDIQUE
Chargé du montage juridique d'opérations de construction.

Licence de droit et I.C.H. + 3 ou 4 années de pratique du droit de la construction exigées.

Adresser C.V. et prétentions, sous n° 61.483, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Entreprise de travaux électrique rech. COMPTABLE H. 30 ans, expér. comptabilité générale et analytique. - 742-98-39.

---

directeur de diffusion paris

PRET A PORTER FEMININ DE LUXE — 130 000 F +

jun ashida habille la femme de la haute société Japonaise ; il souhaite créer une succursale à Paris et en cherche le DIRECTEUR.
Sa mission :
- création, animation et gestion du bureau parisien dans le cadre d'un budget,
- sélection et suivi des entrepreneurs,
- diffusion du produit sur le territoire national puis création et coordination du réseau (contrôle d'une boutique de prestige et d'une équipe de vente).

Le poste sera confié à un homme jeune, de formation commerciale supérieure, ayant déjà animé un département Diffusion de vêtements griffés ou de luxe. Anglais indispensable.
Il est prévu de se déplacer en France et à l'étranger.
Envoyer C.V., photo réc. et rém. actuelle sous réf. 804179 M (à ment. sur l'enveloppe), à J.P. VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa DIRECTION INFORMATIQUE

CHEF DE PROJET
Pour développement de système "gestion" et "process" sur mini ordinateur.
— formation ingénieur
— minimum 3 ans expérience
— solide connaissance Software

Écrire avec C.V. + photo sous n° 34603 B

bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

CIT-ALCATEL
DEPARTEMENT TRANSMISSION
recherche

INGÉNIEUR PROJETS ET TECHNICO-COMMERCIAL

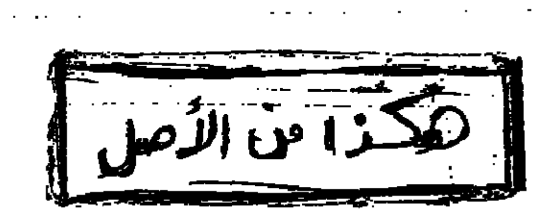
pour établissement, rédaction et suivi de projets de systèmes de transmission de données.

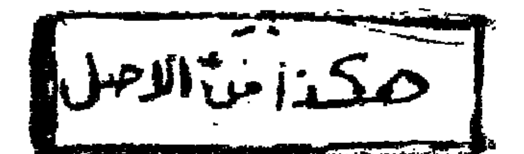
Connaissances et expérience dans le domaine de la TELEINFORMATIQUE souhaitables.

Anglais indispensable.

Lieu de travail : Paris - Brefs déplacements.

Adresser C.V. et prétentions à CIT ALCATEL, Départ. Transmission, Service Relations Humaines, 33, rue Emeriau, 75015 PARIS.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,63

secrétaires

Secrétaires de direction

GROUPE INDUSTRIEL (2500 Pers.) recherche pour Siège Centre PARIS

collaboratrice de direction

fonction : assistant la Direction Générale dans des missions variées, elle
— organise les assemblées et conseils et rédige les projets de P.V.
— prépare les dossiers administratifs,
— assiste aux réunions de gestion et rédige les comptes rendus,
— participe aux études et au suivi des budgets,
— coordonne le fonctionnement pratique des services du siège.

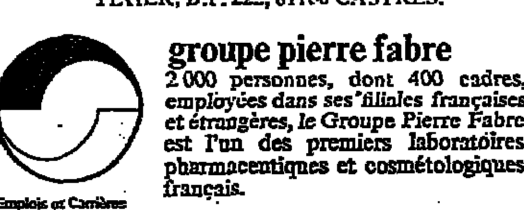
Evolution possible vers un secrétariat général.

la candidate : 35 ans environ.
— bonne culture générale (Sciences Po, droit, HECJF ou équiv.).
— dynamique, organisée, bons contacts humains.
— goût pour les problèmes concrets.
— plusieurs années de secrétariat de direction (niveau élevé) ou de secrétariat général de petite ou moyenne entreprise.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 74632 à Havas Contact 156, boulevard Haussmann 75008 Paris

deux secrétaires

Notre Direction Générale cherche pour Paris et Castres, deux secrétaires.
De formation supérieure, HECJF, licenciées en Droit ou équivalent, elles ont au moins 5 ans d'expérience et maitrisent les techniques du secrétariat de direction. Elles sont capables de rédiger seule, de préparer les dossiers administratifs, juridiques, d'assurer le suivi avec des organismes professionnels. Elles connaissent l'anglais.
Des possibilités réelles de carrière sont prévues pour ces deux secrétaires.
Ecrire sous référence 134 LM à M. Jacques TIXIER, B.P. 222, 81106 CASTRES.



groupe pierre fabre
2 000 personnes, dont 400 cadres, employées dans ses filiales françaises et étrangères, le Groupe Pierre Fabre est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français.

Emplois et Carrières

IMPTE SOCIETE FRANCAISE SIEGE SOCIAL PARIS recherche :
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
STENODACTYLO
Bilingue français-anglais.
Se présenter, 5, rue de Babylone, Paris (7e), au bureau du personnel, 4e étage, de 9 à 12 heures.

LABORATOIRE
RECHERCHES SCIENTIFIQUES 75005 PARIS recherche
SECRÉTAIRE
pour un emploi contractuel de remplacement (pouvant se transformer en emploi stable ultérieurement).
ANGLAIS APPRECIE
Ecr. no T 751613 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Secrétaires

Un important groupe alimentaire, quartier Etoile, recherche pour son service ACHATS
UNE SECRETAIRE STENO-DACTYLO
En dehors d'un secrétariat courant et d'une bonne pratique du télex, la candidate aura déjà expérimenté les tâches suivantes :
- suivi des commandes
- relations avec les usines et les fournisseurs.
Une participation à la préparation des budgets et à la tenue du tableau de bord serait appréciée.
Notions d'anglais.
Age souhaité : 25-30 ans.
Salaire : 46 000 F/an.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Mme Monique Benclerc sous référence 2027 M ou téléphoner 329.21.82
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
secrétaires-assistantes de direction haut niveau
1, rue Danton - 75006 PARIS
BKC

SOCIETE IMMOBILIERE COURBEVOIE recherche pour service gérance :
SECRÉTAIRE
STENODACTYLO, min. 30 ans, poste à pourvoir de suite. Adr. C.V. et photo, no 751.733, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante Entreprise Bâtiment PARIS SUD recherche d'urgence
UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
Pour service juridique et administratif.
Horaire : 5 × 8.
Tickets restaurant.
Ecrire sous le no 34254 B, à BLEU - 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche
SECRÉTAIRES MÉDICO-SOCIALES
Titulaires du BAC P. 8. Pratiquant la sténodactylo. Adresser C.V. détaillé à : Mme le Chef du Personnel 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

IMPORTANTE STE OPERA recherche
SECRÉTAIRE
BILINGUE ANGLAIS
Poste varié et évolutif.
280-66-46 - 285-82-38

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE situé PORTE de MONTREUIL recherche
SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE
Service Commercial.
Ecr. avec C.V. et prét. à : no 61.161, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société rech.
JEUNES FEMMES : STÉNODACTYLOS
Possédant BAC G 1
SECRÉTAIRES
Possédant B.T.S.
Dynamiques et bonne présentation. Adresser C.V. et photo : Mme Lindt, SELECTION, 40, r. de Chabrol (10e) - 246-41-57

Sténodactylo

STÉNODACTYLO BILINGUE
ANGLAIS-FRANCAIS
débutante, connaissance sténo anglaise appréciée.
Téléph. : 371-12-65

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

APPT. GD STANDING
AV. MALAKOFF
213 m², 2 chbres de serv.
574-44-41 ou 96-16.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 A 235 M2.
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

PRÈS ÉTOILE
IMMEUBLE GRD STANDING
GRAND APPT 150 m2
1er étage. TRES CALME.
Téléph. : 266-67-06

Mo LAMARCK
Bel imm. rénové - 2 P. tout cft entièrement refait neuf.
A partir de 150.000 F.
770-73-77, le matin ou 522-95-20

XXe PL. GAMBETTA - Studio luxueusement équipé, conft, bel imm. ancien, 1er ét., soleil. 128.000 F. Gieri, 373-05-81.

GARE DE LYON Bel imm. 1900
5 P. 125 m2 + serv., tt confort. 650.000 F. - 589-49-34.

AVENUE VICTOR-HUGO
Studio + jardin privé -
Soleil, calme - 266-25-02.

TROCADERO
6 P., 180 m², 6e étage, gd cft.
MICHEL & REYL - 265-90-05.

REPUBLIQUE-VOLTAIRE
5-6 p., 180 m², 4e étg., tout conft. Convient profession libérale - MICHEL & REYL - 265-90-05.

AV. ST-MANDE, près, gd 5 p. + terrasse, imm. récent, excellent état, plein sud, box - 705-24-10.

Près av. St-MANDE, réc., 7e ét., luxueux 2 p., 60 m², tt cft, tél., terrasse 80 m², gar. 742-01-01.

RUE DAMREMONT (18e)
Particulier vend studio tout cft, 30 m², 88.000 F. Tél. 007-72-78.

4e. Près place des Vosges, Part. vd luxueux duplex tout équipé, livg, 2 ch., 2 s. bs, cave, parkg, tél. 274-12-10 (9-12 h., 14-18 h.).

9e. Ds bel imm. P. de T., splend. 5 p., entr., cuis., wc, bs, 135m². Prix exceptionnel - 878-41-65.

9e Rue N.-D.-DE-LORETTE. P. à P., 4 p., cuis., s. bns, ch. cent. indiv., 2e ét. s/cour, calme. Bon état, 380.000 F. Vis. samedi - Tél. : 874-68-61.

Paris Rive gauche

PORT-ROYAL - 55 m2
Gd living double + 1 chambre,
SUPERBE RENOVATION
tt cft, bel imm., asc., 359.000 F.
PROMOTIC : 322-10-74.

13e - Près PL. RUNGIS
9e et dernier étage, 6 PIECES. 2 bains, 165 m2, garage. I.M.O. 23, Tél. : 033-38-39.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
BEAU 6 PIECES A RENOVER.
Jean FEUILLADE : 566-00-75.

SAINT-GERMAIN
(Près) DUPLEX, 74 m2, ascenseur : 600.000 francs. 331-89-46.

MONTPARNASSE
7e étage, 206 m2 à rénover, comprenant bel atelier.
Jean FEUILLADE : 566-00-75.

Près pl. ITALIE - ODE. 95-10

MAISONNETTE
4 Pièces + studio, jard. privé.

ALESIA Imm. fin 77 Beau living + 2 chbres - Soleil - Calme Verdure de tous côtés + gde terrasse. - Tél. 320-99-80.

BRETEUIL Immeuble pierre de taille
3 p., cuis., salle de bains, w.-c. Tt conft - Impeccable - Soleil MARTIN Dr Droit - 742-99-09.

15e CONVENTION
IMMEUBLE 1962
80 m² LIVING + 2 CHBRES tt confort. 350.000 F. TEL. : 266-67-06

CENSIER CALME BON IMM.
2 P., 167.000 F. - 331-81-11.

SEVRES-BABYLONE
5 P. APPT au calme sur cour fleurie.
633-29-17 - 577-38-38.

MONTSOURIS 10e étage Vue sur Paris
4 P. 95 m2 + 30 m2 balc., tél., park. 620.000 F. 589-49-34.

ITALIE 3 Pièces en 78 m2, plein soleil, balcon-terrasse - 320-73-37.

RUE PASCAL 5 mn du Marché Mouffetard
Imm. neuf, asc., terrasse, appt 175 m2, dble living avec coin cheminée, cuis. équipée, s. à m., 3 chb. + 1 petite, 2 s. de bains, téléph., interphone. 1.450.000 F. Etudions avec architecte toutes possibilités d'agencement et de décoration - 292-18-00.

VAUGIRARD. Immeuble mod., luxueux livg dble, 2 chbres, 2 bains, pet. terrasse, box, tt cft, étg. élevé, 860.000 F, impeccable. Eicher, 359-99-69.

15e - 100 m², Métro Lourmel, 2-3 pièces sur rue, 2 exposit., entrée, cuis. équip., s. de bains, wc, chauffage indiv. Tél., cave, 6e sans ascens., calme. Très bon état, 220.000 F - 734-83-25.

BD ST-GERMAIN. Mo ODEON Duplex 140 m² + terrasse, chbre serv., 5e et 6e étg., asc., tél., ch. centr. ; Propriétaire : 857-36-88.

ECOLE-MILITAIRE. Dans imm. neuf, gd séjour, 2 chambres, balcon, soleil - 705-24-10.

ITALIE. Petit imm. récent, séj. + 2 chbres, 90 m², parfait état. Calme. 390.000 F - 535-56-92.

BLAINVILLE - PANTHEON
Studio - Luxe, téléphone, asc. Plein sud - ODE. 95-10.

Région parisienne

Part. vend LUXUEUX APPT NEUF 4 PIÈCES
Avec 35 m2 de terrasse ensol.
NEUILLY-SUR-SEINE
Prix justif. Ag. s'abst. 227-31-05

CHELLES (77500)
A vendre dans résid., Appt F-5, 105 m2 : entr., cuis., s. bains, wc, double living (35 m2), 3 chbres, tt cft + cave. Libre : 1er trim. 79. Prix : 180.000 F + crédit fonc. 60.000 F. Ecr. : M. MALIN Dominique, résid. « Val Fleuri », 11, rue Alex.-Bickart, 77500 CHELLES

CHATOU Séjour - Bureau 3 chbres - Cuis.
Office. Balc. Box. Vue sur parc. 510.000 F — 359-69-36

VINCENNES - 033-42-70
BALCON R.E.R. - VUE BOIS - 75 m2
Séjour + 2 chbres - Soleil

COURBEVOIE GARE même
Beau 2 pièces, cuis., wc, bains, entièrement refait neuf.
Avec 28.000 F. - 522-95-20.

214 APPARTEMENTS DANS LE **92**
4.000 PARIS et AUTOUR
L'ORDINATEUR DE LA
MAISON DE L'IMMOBILIER
SELECTIONNE gratuitement l'affaire que vous recherchez.
Consultation sur place ou par téléph., questionnaire sur envoi de votre carte de visite :
Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M.
27 BIS, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02

95-TAVERNY
Vds stud. dans résid. gd stdg (piscine), ENT, salle, kitchen. équip., s. bs, wc, tél., 3e asc., balc., cave, box. Tél. après 19 h. 30 : 960-71-32 - Prix : 100.000 F.

Province Province



COLLIOURE
Les résidences du Port d'Avall
Appartements 1, 2, 3 pièces, équipements luxueux, confort total électrique
Dans parc 14.000 m2 avec piscine, tennis, club-house
A 130 mètres de la plage, accès direct
Prix fermes et définitifs de 135.000 à 350.000 F
Livraison : quelques appartements immédiatement, les autres fin 1978
LES RÉSIDENCES DU PORT D'AVALL
B.P. 39 - 66190 COLLIOURE - Tél: (68) 38-26-66

à la Foire de PARIS stand N° 17 C
région aquitaine
MAISONS-APPARTEMENTS
BELLE-CHAUMIERE
11, Fbg Poissonnière
75009 PARIS

EXCEPTIONNEL
CANNES - Vue sur mer
100 M. de la PLAGE du MIDI :
MAGNIFIQUE 2 PIECES
56 M2 + 15 m2 LOGGIA,
LUXUEUSEMENT EQUIPE,
TELEPHONE, CAVE
ET PARKING COMPRIS.
452.000 FRANCS.
Tél. : 227-93-93

HABITER NICE-CIMIEZ
Livrable dès juillet 1978, juste devant le musée Matisse, aux Arènes Romaines, la résidence « Séréna » vous invite à visiter son appartement modèle.
Sur place,
146, avenue des Arènes,
06000 NICE,
Téléphone : (93) 81-37-37.

MONTPELLIER PLEIN CENTRE
PISCINE - TENNIS
APPARTEMENTS
TYPE 4 et 5
3.700 F à 3.900 F le m2
SOCRI CENTRE COMMERCIAL POLYGONE. Tél. (67) 58-51-51.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 3 pièces Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire - Tél. 873-23-55.

Ingénieur muté Paris cherche appt quartier agréable, 4 chb. min., 150 m² min., 800.000 F maxim. T. Béthune (21) 25-00-83.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-vs Gieri, 373-05-81.

hôtels-partic.

NEUILLY - ROULE dans voie privée, à rénover entièrement maison avec atelier, jardinet. Tél. : 577-60-18 le matin.

appartements occupés

ST-DOMINIQUE - 2 P., 40 m², occupée loi 1948. Placement 1er ordre 200.000 F.
PROMOTIC - 322-15-89.

5e CARDINAL-LEMOINE
Appts occupés loi 1948
41, 47, 51, 106 m2, asc. Vis. sur rend.-vous 14 h-18 h : 325-66-72, ou 28 bis, r. Cardinal-Lemoine.

immeubles

Achète immeuble vide ou occupé ou hôtel murs et fonds Paris. M. Pasternack, chemin du Serin 06610 LA GAUDE.
Mardi, mercredi, vendredi.

Local commercial + 2 studios cft. Dans imm. asc., ch. cent. Rapp. : 42 000 F. Px 400 000 F. Téléph. : propriétaire 033-01-00.

BOULOGNE - PRÈS ÉGLISE
IMMEUBLE : PARTIE LIBRE PARTIE OCCUP.
R.-de-Ch. + 1 et 2 étages.
Téléphone : 266-67-06.

locaux commerciaux

Rue de Flandre, quartier rénové. Cède bail local commercial : 200 m2 rez-de-chaussée + appt 1er étage. Ecrire no 17 736 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e.

Particul. vend libre ou occupé local 80 m2 à 1 km de la porte de Gentilly, très bon placement 12 % garanti, capital indexé. Tél. : 660-43-36, après 18 heures.

bureaux

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes Statuts Informations juridiques Secrét., Tél., Télex, Bur. — A partir de 100 F /mois.
PARIS-11e. TEL. : 355-70-80.
PARIS-17e. TEL. : 229-18-04.
PARIS-10e. TEL. : 770-16-80.

EGLISE D'AUTEUIL. Immeuble récent, 5 bureaux neufs + archives, 4 lignes, Télex. Bail 3-6-9. Tél. : 503-04-04.

AV. PIERRE-Ier-DE-SERBIE appt 2 p., usage bureau 50 m2 à vendre 250 000 F. T. 723-70-10.

fonds de commerce

100 km Paris-Ouest à céder av. ou sans murs 4 500 m2 pl. ctre ville, actuel. meubles pos. autre activ. Roger Sebban, 766-32-11. 26, r. Pierre-Demours, Paris-17e.

Médecin Biologiste vend
LABORATOIRE
Analyses médicales
— Département Tarn-et-Garonne,
— Excellente affaire même pour associés,
— Matériel moderne,
— Appartement attenant de 160 m2,
— Seul labo exclusif en ville.
Ecrire : M. ROBIN 34, rue de Bretagne 94000 CRETEIL

locations non meublées Offre

Paris

SÈVRES-LECOURBE
NEUF, JAMAIS HABITE
terrasses, loggias, parkings, studio, cuisine équip., bns, 1.100 F, 2, 3, 4, 5 P., 85 m2 à 145 m2, 3.200 à 4.300 F + charges.
334-59-18.

Région parisienne

ST-GERMAIN Résidentiel
180 m2 + 40 m2 terrasse s/forêt, séj. + 4 chbres, 2 bains, office, cuis. équipée, chbre serv., 2 park. sous-sol, très luxueux. Libre 1-7.
AGENCE de la MAIRIE
976-52-52

locations non meublées Demande

Paris

Part. à Part. STUDIO et/ou 2 pièces dans PARIS. - Téléphone : 533-88-16.

Ch. 3-4 pièces, 5e ou 6e arrdt, calme, jardin à proximité, 1.700 F T.T.C. Tél. : 033-57-52.

Région parisienne

Pour Société européenne ch. VILLAS, PAVILLONS pr cadres. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

Province

Clermont-Ferrand. Pres quart. St-Jacques, rech. appt ou pav. 3-4 pièces. Prix raisonnable. Ecr. Chilliard, 36, r. Broca, 75005 Paris, ou téléph. 331-65-21.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct stud. ou appt PARIS villa banlieue Ouest - 265-67-79.

viagers

Occupé Fme 75. Parc St-Maur. Résidence meulière 5 p., gar. Jardin. 70.000 + 2.500 F/mois.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

NICE. Viager exceptionnel. 90, 82, 86 ans. Centre est de Nice. Dans un magnifique immeuble, époque 1850, donnant sur une place, appt somptueux de 315m2, 7 pièces avec grandes et très belles réceptions + mezzanine de 86 m2 de 3 pièces. Exposition Ouest/Sud/Est, 5 balcons + terrasse de 36 m2. Avec de nombreux meubles de gde valeur. L'appartement libre à la vente avec les meubles sont estimés à 1 400 000 minimum. Vendu occupé 150 000 comptant. Rente 5 000 F/mois. Visite les 13-14-15 mai (Pentecôte). Exclusivité Viagers Simon-Chotfee, 17, rue Neuve, Lyon-1er. T. (78) 29-94-38.

Libre IXe. 2 p. 50 m2 rez-de-chauss. 62.000 + 1.200. Fme 76.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

gérances appointées

H. 42 ans rech. emploi gérant appointé bar, brasserie, sér. réf. Téléph. : 361-73-25, le soir.

villas

28 mn MONTPARNASSE
Villepreux, belle maison traditionnelle, style anglais, jard. plein Sud, 4 chbres, séjour triple calme, cheminée. Prix rare. URGENT. 627.000 F. 460-31-22.

Côte Varoise. CROIX-VALMER P. à P. vd villa 3 chb., gd livg + terrasse jardin de 1.000 m², magnif. vue mer et montagne. Excellent état. Prix intéressant. Tél. : 955-53-97, le soir.

ST-RAPHAEL. Part. vend villa nve, 6 p. princ., 3 s. bs, gar., Splend. vue mer. Terr. 1.300m². Px 720.000. T. (94) 44-08-12 H. R.

5 km ENGHIEN Près forêt
15' gare - Splendide villa 1950 Pierre de taille. - Hall, séjour double, loggia, 4 chambres, cuis. équipée, salle de bains, garage. Jardin décoré 800 m2. - Etat impeccable. - EXCEPTIONNEL 650.000 F - Avec 130.000 F cpt
PLACOR - 989-60-60

pavillons

ASNIERES/BECON - Quartier calme et résidentiel. Réception 60 m², bureau, 5 chbres, parfait état, gar. 2 voitures, 650 m² de terrain. 1.200.000 F. 788-49-00.

ANTONY - PRES METRO
Part. vend dans cadre verdure exceptionnel pavill. jumelé, livg dble, 2 chbres + 2 petites, cft, ss-sol, gar., jardin 250 m². Prix 450.000 F. - Tél. 237-89-28.

GARCHES Part. vend pavillon 2 mn gare
Entr., cuis. éq., salon, s. à m., 2 chbr. Jdin 175 m2. 420.000 F. Tél. : 970-50-43, après 19 heures, ou 963-33-00 P. 32 hres bureau.

SAINT-MAUR Proche mairie et R.E.R.
Très bon pavillon sur 620 m2 terrain - Sous-sol total R.-de-ch. : entrée, séj. double, bureau, cuisine. - 1er étage : 3 chambres, s. de bains, w.-c., tt cft. Gar. indép. 650.000 F. Sur place 46, rue Léon-Bocquet vendredi 28 - samedi 29 de 14 à 18 heures

200 m LAC ENGHIEN
URGENT - Villa caractère, living, 6 chambres, bains, 3 cab. toil., confort, jardin 900 m2, RARE. 550.000 F. 34, rue PHILIPPE-DARTIS, ST-GRATIEN - Vendredi, 14-18 h., ou 989-60-60.

CHOISY-LE-ROI
Vaste Pavillon sur 3 niveaux, tt confort, gd sous-sol, bon état, chauffage central, neuf, jardin, calme. Prix 490.000 F.
Sur place les 26, 27, 28 et 29 avril, de 14-18 h : 65, rue Mirabeau, 94 Choisy-le-Roi

terrains

TERRAIN PARIS
20e ARRDT. GAMBETTA
1.800 m. constructible pour promoteur. Ecr. no 3.926, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

CORSE COTI-CHIAVARRI
Part. vd terrain pied dans l'eau, viabilisé. Electricité. 6.900 m2. 280.000 F — Tél. 990-59-91.

fermettes

ISERE 40 KM GRENOBLE
vend ferme en partie rénovée, 6 p. s. bns, w-c, sans chauffage, grange s/6 000 m2 terrain. Px 320.000 F. T. (76) 09-35-87.

120 KM. PARIS
autoroute, parfait pour retraité. Bourg tous commerces. SNCF. Maison impecc. 5 p., cft, jardin, 135.000, crédit 80 % - 285-38-96 ou (16-37) 22-05-00

150 KM. PARIS par A. 10
JOLIE FERMETTE
5 pièces, 2 bains,
JARDIN 3.300 m². Prix 350.000 F
A. DUSSAUSSOY « NADEL »
073-97-27 - 073-36-93.

domaines

LUBERON EN PROVENCE
Propriété agricole, à 25 km d'Aix. Ferme avec dépendances + villa dans 10 ha sur coteau Sud dominant. Belle vue.
Prix : 1.250.000 F.
Agence du Château,
44, cours de la République,
84120 Pertuis. Tél. (90) 79-17-33.

propriétés

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLEE DE CHEVREUSE
Proximité écoles, centre ccial, R.E.R., tennis, piscine, golf.
MAISON 8 P., 216 m², R.-de-ch. : Gd hall d'entrée, cab. toil., s. à manger, séj., salon à double exposition avec cheminée, gde cuis. équipée, cellier, 2 chbres, 1 s. de bains. A l'ét. : galerie, 1 chbre avec terrasse et s. de bains, 3 chbres, s. de bains, rangement, lingerie. Dble gar. et env. 800 m² de jard. privatif. 685.000 F.
R. BERNARD
Tél. : 012-12-12

LA NOTARIALE
55 km Paris - Magnif. propriété pierres, hall, gd salon, séjour, cheminée, s. à m., 4 chbres, gde cuis., 2 bains, s. jeux, chb. service, cave, gar. 2 voit., chauff. central. Sur 3.700 m2 parc clos agrém. 550.000 avec 110.000 F.
AVIS 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLEE DE CHEVREUSE
Proximité écoles, centre ccial, R.E.R., tennis, piscine, golf.
MAISON 7 P. 188 m², R.-de-ch. : gd hall entrée, cab. toil., s. à manger, salon à dble exposition avec cheminée, gde cuis. équipée, cellier, 1 chbre.
A l'ét. : galerie, 1 chbre avec terrasse et s. de bains, 3 chbres s. de bains, nombreux rangements, lingerie. Dble gar. et env. 700 m² de jardin privatif. 665.000 F.
R. BERNARD
Tél. : 012-12-12

YONNE - Dans verte campagne magnifique CORPS DE FERME isolé sur 5 ha. de prés. Façade : 33 m. construction pierre, toit tuile bourgogne, excellent état, 5 pièces, cuisine, salle bains, dépendances. Prix 490.000 F. - Cab. Bouvret, 27, av. Gambetta, JOIGNY. Téléph. (86) 62-19-44.

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLEE DE CHEVREUSE
Proximité écoles, centre ccial, R.E.R., tennis, piscine, golf.
MAISON 7 P., style Mansart, 139 m², r.-de-ch., gd hall, entrée, cab. toil., s. à manger, séj. avec cheminée, bureau, cuis. équipée. A l'ét. : 1 chbre avec terrasse et s. de bains, 3 chbres 1 s. de bains, rangement. Dble gar., cellier, et env. 650 m² de jardin privatif. 530.000 F.
R. BERNARD
Tél. : 012-12-12

LUBERON EN PROVENCE
Bastide ancienne, pierres apparentes, dans village classé. 10 pièces, dépendances, gros œuvre et toiture entièrement restaurés dans le style. Intérieur à faire. Plein Sud. Vue panor. Beaucoup de cachet. Prix total : 420.000 F.
Agence du Château
44, cours République, 84120 Pertuis - Téléph. : (90) 79-17-33

BORDS SÈVRES
Rég. Cugand. Joli moulin à eau aménagé. Sél. 40 m2, cuisine, 5 ch., s. bains, tt cft. Terrasse. 8.000 m2 boisés. - Vue dégagée imprenable. - 575.000 F.

CLISSON
Ppté de caract. 10 p. Gd cft. Nombr. dépend. Pisc. Terras. Parc vallonné et boisé 10.000 m2. Conv. auberge, etc. 2.000.000 F.

BORD ERDRE CHAPELLE
Ppté XIXe. 12 pces dont séjour 100 m2, salon-bureau, terrasse. Mais. de garde 6 p., cft, dép., gar. Parc 3 ha boisés. 2.500.000. AUTRE du XVIIIe 10 PIECES. PARC 15.000 m2. - 1.500.000 F. Très bon choix. Rég. nantaise.
J.R. CUDENNEC 36, avenue Saint-Cloud 44700 ORVAULT. T. (40) 76-97-51

maisons de campagne

VEXIN 45 km Paris dans village boisé, maisonnette pays. Vue except. tt cft gaz sél, c. 2 ch. s' eau, w-c, cave voût. jdinet, grange, 240 000 F. T. 633-64-04.

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

PRODUITS AGROCHIMIQUES

La filiale française d'un des leaders mondiaux crée le poste de

CHEF DE PUBLICITÉ

Attaché à la Direction Marketing. Il assumera de larges responsabilités en :

- recherche et création publicitaires ;
- liaisons avec les médias ;
- appui promotionnel au Réseau commercial et à la force de vente.

L'offre s'adresse à un jeune Publicitaire de qualité, ayant l'expérience du milieu agricole, et désirant s'intégrer dans une équipe dynamique.

Rémunération intéressante - Avantages sociaux.

Lieu de travail : Banlieue Sud PARIS.

Ecrire avec photo et C.V. sous réf. 7809 au CECOD. 25, bd Malesherbes, 75008 PARIS.

Réponse et discrétion assurées

POUR SON CENTRE DE LOISIRS le GIE PRELO (qui assure le traitement et le fonctionnement du jeu du LOTO) recherche d'URGENCE

ANIMATEURS

titulaires, si possible, du B.A.F.A.

Horaires :
— les mercredi de 7h à 20h
— les congés scolaires de 7h45 à 19h15

Lieu de travail :
Moussy-le-Vieux (proximité de Roissy-en-France, 25 mn de la Gare du Nord par Roissy-Rail).

LOTO

Adresser lettre et CV à :
Madame GOURNAY — PRELO.
Domaine des Gueules Cassées
77230 MOUSSY-le-VIEUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BATIMENT

recherche pour son DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

CADRE COMPTABLE

30 ANS MINIMUM

Il aura le niveau D.E.C.S., de bonnes connaissances de la langue anglaise et au minimum 5 ans d'expérience professionnelle de préférence dans le secteur B.T.P.

Après formation au siège en banlieue sud de Paris, des responsabilités lui seront confiées en France ou à l'étranger.

Il doit donc être disponible pour une expatriation éventuelle.

Ce poste offre de très réelles possibilités de carrière.

Ecr. avec C.V., photo et prét. à nº 61.299 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

C M INDUSTRIES

recherche dans le cadre de sa PEPINIERE

JEUNE DIPLOMÉ DÉBUTANT

(X - Centrale - Mines - Sciences Po) ayant les qualités de « meneur d'hommes ».

Poste pour débuter :
— en PRODUCTION,
— en INFORMATIQUE,
— en AFFAIRES SOCIALES.

Envoyer curr. vitae détaillé et photo à Nº 5.386, SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS recherche pour son Service du Personnel (Paris XIIIe arrt - Métro Porte d'Ivry)

un Spécialiste en Recrutement

Il aura pour mission de recruter principalement du personnel expatrié ETAM et CADRES. La connaissance de l'Anglais est souhaitable. Age minimum 28 ans. Une première expérience de recrutement en Cabinet Conseil ou dans une importante entreprise est indispensable.

Adresser CV, photo et salaire actuel en rappelant la réf CO 230 à COFRARAN - Service Recrutement - 11, Boulevard Jean Mermoz 92202 Neuilly/Seine Cedex

---

LABORATOIRE SPECIALISE DANS PRODUITS BEAUTE, SOINS et MAQUILLAGE

recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE ou PHARMACIEN

ayant longue expérience théorique et pratique afin d'assurer les fonctions de

DIRECTEUR TECHNIQUE

pour animer équipe très compétente en recherche, développement, fabrication, contrôle, analyse, bactériologie.

Candidat de moins de 40 ans s'abstenir.

Discrétion assurée. Adresser curr. vitae manuscrit, prétentions et photo à LABORATOIRES JEANNE GATINEAU, 37, r. Salvador-Allende, 95870 BEZONS.

HACHETTE

recherche pour son Département TRESORERIE

ASSISTANT DE GESTION

Il sera chargé de la gestion de la Trésorerie de Sociétés du Groupe, et du Contrôle et suivi des prévisions. Il aura notamment à suivre l'application et le fonctionnement des procédures, et à analyser les écarts avec les prévisions.

Il aura aussi à assurer progressivement un rôle de conseil et d'assistance auprès des Filiales.

Il devra posséder une formation E.S.C. ou équivalent, option Comptabilité Finances. Il peut être débutant, ou aura 1 à 2 ans d'expérience.

Env. C.V., prét., sous référence 28478, au Service Emploi HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

créant une filiale spécialisée dans la commercialisation des équipements destinés aux INDUSTRIES MINIÈRES

recherche

CADRE DIRIGEANT

Ayant une expérience approfondie du secteur et capable de traiter des affaires importantes sur un plan international.

Discrétion absolue.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions, à REGIE-PRESSE, sous le numéro 004929 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

FILIALE D'UN IMPORT. GROUPE FINANCIER

recherche

UN ANALYSTE FINANCIER DÉBUTANT

qui, après une période de formation de plusieurs mois, participera à une analyse sectorielle des entreprises françaises et étrangères et/ou à l'étude des marchés boursiers.

Les candidats devront posséder :

- un diplôme d'études supérieures (IEP, HEC, ESSEC) ;
- une parfaite maîtrise de la langue anglaise ;
- de bonnes connaissances en mathématiques, statistiques et en informatique seront appréciées.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à : CREATIONS DAUPHINE

41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra, sous référence AP.

Entreprise Cciale banl. Est rech. CHEF COMPTABLE expérimenté, quarantaine, ayant connaissances informatique, situation stable si capable. Ecrire STOURM, nº 768, 15, rue Taitbout, Paris 9e, qui transmettra.

Impte Société de Distribution cherche libre rapidement

tr. bon cadre COMPTABLE (H.) Niveau DECS - Révision de comptes, contrôle trésorerie informatique appréciée. Poste évolutif si apte à diriger. Env. C.V. détaillé, à PUBLIVIT, réf. 3.344, 93, rue du Fb-Saint-Honoré - 75008 PARIS.

Laboratoire de Recherche recrute pour le 1er juin, sur poste CNRS, un INGÉNIEUR ELECTRONICIEN, niv. Institut électroniq. de Paris ou assimilé, ou DEA électronique, pour travailler sur appareils de détection fournissant signaux rapides analogiques et étudier des systèmes de traitement logique de ces signaux. Ecr. av. C.V. et prét., à Mlle Rançon, L.P.N.H.E. Paris VI., 4, pl. Jussieu, Tour 32 R. Ch. 75230 PARIS CEDEX 05.

Mairie d'Union de la gauche de CHELLES, rech. JOURNALISTE pour poste de responsable du service information. S'adr. en Mairie à M. Faburel : tél. 957-04-16 (poste 25)

IMPORTANTE SOCIETE Siège LEVALLOIS recherche

INGÉNIEUR

Possédant 2 à 3 ans d'expérience. Très bonne connaissance du matériel MITRA 15 et logiciel MMT pour mise au point et mise en service d'un système en temps réel.

Ce poste comporte des déplacements de longue durée (6 mois à 1 an) à l'étranger, principalement dans la zone du MOYEN-ORIENT. Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V. et prétentions, nº 61.327, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Etabl. Financier, Champs-Elysées, recherche :

PROGRAMMEURS

GAP 2 pour IBM 32. Bonne expérience. 5 X 8 X 13, primes et intéressements. Restaurant d'entreprise. Env. C.V. et prétentions, à Chef du Personnel, B.P. 720-08 75361 Paris Cedex 08.

Société de Production cinématographique cherche

COMPTABLE

expérimenté pour plein temps ou mi-temps. Tél. 723-70-10.

BANQUE DE DEPOTS

PARIS 2e

recherche pour son Service Central TITRES

GRADÉ ADMINISTRATIF

(3/1 ou 3/2)

Solides connaissances Titres et Bourse exigées. Ecrire avec C.V., photo et prét., à B.C.C., Direction du Personel, 12, place de la Bourse, 75002 Paris.

ANTONY - Parfumerie rech.

ESTHÉTICIENNE

av. références. Vacances juillet. 668-07-53, lundi et soir ap. 20 h.

ETS PUBLICS PARIS recherche

CADRE SUPÉRIEUR

environ 35 ans

Ayant expérience économie, productions animales. Envoyer curriculum vitae, à nº T 004962 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e En précisant salaire actuel.

Organisme de SECURITE SOCIALE recherche

DEUX ANIMATEURS

Pour action de formation et de perfectionnement en organisation du travail. Les candidats devront avoir 25 ans min., diplôme organisation du travail ou solide expérience professionnelle. Bonne pratique de l'animation. Fréquents déplacements. Candidatures sous pli fermé avec copie des diplômes et photo d'identité à : M. le Directeur de l'UCANSS Tour Maine Montparnasse Boîtes 45 et 46 : 33, av. du Maine, 75755 PARIS Cedex 15.

Employé (ée) administratif (ve) pour Société caution mutuelle Bonnes notions droit, habitude chiffres, 30 ans minimum. Ecrire SO CA CO, 17, rue Notre-Dame-des-Victoires, PARIS 2e.

propositions diverses

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. TEL. : 543-04-37.

cours et leçons

ETUD. 3e CYCLE ET AGREG. DONNENT LEÇONS MATHS TS NIVEAUX. Téléph. : 651-35-82.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m² sur stock. Téléphone : 355-66-50.

THOMSON-CSF

Division Télécommunications

recherche

DES INGÉNIEURS Grandes Ecoles

A vocation Electronique

● INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Motivés par le travail en équipe, ils participent à des projets et des études d'équipements futurs utilisant des techniques numériques, une intégration à grande échelle et une exploitation par microprocesseur.

● INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

2 à 3 ans d'expérience souhaités. Hommes de dialogue, ils sont chargés de la conception d'ensemble et de la simulation de systèmes complexes de télécommunications.

Les dimensions de la division et du groupe ouvrent de larges perspectives d'évolution pour des candidats de valeur.

Adr. C.V., photo et prétentions, à Norbert ROGE, B.P. 59 - 92231 GENNEVILLIERS - CEDEX.

capitaux ou proposit. com.

Sté commerciale au Maroc désire représ. Stés Françaises pr tous produits et/ou matériels quelconques. Ecrire : M. OMAR BELHAO BEN MIMOUN 130, bd Zerktouni Casabanca, MAROC.

Sud des Etats-Unis. Rés. US à Paris étudie ttes prop. aff. RE : imp.-export., distribution, brevet Ecr. nº 7 032, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Spécialiste Pub. et Promotion ventes-exportations Paris-9e bureaux 5 p., très bien situés, étudie ttes proposit. collab. ou association. Tél. : (1) 285-23-45.

Etude de Me MARION notaire à DIJON à vendre Parts de groupements fonciers agricoles. Région Bourgogne. Ecrire GERANCE C.A.A.F., 35, rue Vannerie, 21000 DIJON.

IDÉES LUCRATIVES

Pour s'établir à son compte, diversifier. Excellents placements. Revue inédite publie rapports détaillés sur nombreuses affaires à forte rentabilité. RESUMES GRATUITS. EDITIONS SELZ C1, 43, Gd-Rue 68000 Colmar. T. (89) 23-15-62 +

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

achète ttes CREANCES RECUPERABLES et RECOUVRABL. sur étranger. Ecrire : LAUDA, 6, pl. Vendôme, Paris (1er)

CAPITAUX DISPONIBLES

Fonds disponibles au niveau international pr projets rentables $ 300.000 minimum. Contacter : Venture Capital Consultants 15300 Ventura Bd, Suite 500 A Sherman Oaks, California 91403 U.S.A. (213) 789-04-22. Télex : 651355 VENCAP LSA.

autos-vente

5 à 7 C.V.

LEYLAND BOURSAULT

Mini spécial noire, neuve, disp. Crédit au leasing possible. Téléph. : 293-65-45. 11, rue Boursault - PARIS-17e.



divers



caravanes

A VENDRE CARAVANE ADRIA 305 SLB 600 kilos chargée, 1972, TRES BON ETAT, 3 500 F. TEL. : 007-65-28.

demandes d'emploi

34 ANS

COMMERCE EXTERIEUR ET BANQUE INTERNATIONALE

9 ANS EN POSTE A L'ÉTRANGER DONT 6 ANS AU JAPON AVEC UNE FORTE EXPÉRIENCE DE L'IMPLANTATION DES SOCIÉTÉS

Nationalité française

LANGUES : ANGLAIS, ITALIEN et JAPONAIS

désire joindre société pour carrière avec ses AGENCES, FILIALES EXTÉRIEURES ou les AFFAIRES INTERNATIONALES de son Siège

Ecrire sous le nº 2.527 à « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

FRANÇAIS - ANGLAIS - ITALIEN préférence édition presse

Etudierait propositions pour France et étranger.

Ecrire nº 2.563, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

Centre de Formation Professionnelle pour adultes cherche EMPLOIS pour

AIDES-COMPTABLES

connaissant dactylo, disponibles immédiatement. Tél. : 735-18-30, postes 79 ou 64.

POSSIBILITE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DU SALAIRE.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

AUTODIDACTE. — 50 ans - Gestion commerciale et financière C.N.O.F. - C.S.S.E. management - Expérience distribution - 15 ans direction magasin populaire et supermarché.

RECHERCHE : poste de superviseur, région parisienne. (Section BCO/JCB.)

CADRE COMMERCIAL. — 31 ans : Diplômé E.S.C. (allemand, anglais) - 7 ans d'expérience : vente, adm. ventes, chef de produits dans secteur bâtiment (deuxième œuvre).

RECHERCHE : poste en R.P. dans domaine gestion adm. et com., relations avec clients, pour produits existants ou étude et lancement nouveaux produits industriels. (Section BCO/JCB.)

DIRECTEUR EXPORT. — 32 ans - Nat. allemande - C.E.I. (Centre d'études industrielles, Genève) - Anglais, français, italien courants - Bonnes connaissances de l'espagnol - Exp. des négociations haut niveau internationales dans diff. branches.

RECHERCHE : poste dynamique tous secteurs - Paris - Région parisienne - déplacements acceptés. (Section BCO/JCB.)

CADRE SUPERIEUR. — 20 ans exp. Marketing - Vente produits consommation - Connaissant bien circuits grande distribution et commerce traditionnel, alimentaire ou non; ayant travaillé 7 ans dans multinationale - Capable de créer et animer réseau de client et force de vente nationale - Anglais - Notions allemand.

RECHERCHE : poste directeur général P.M.E. ou directeur commercial - Paris - R.P. (Section D.)

ANPE

s'adresser à: **AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES** 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Homme 32 ans, lic. droit + 2 D.E.S., cherche emploi. Etudie toutes propositions région Ouest (49-44). Ecrire : nº 7 093, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

CADRE EXPORT, 34 a., E.S.C., bonne expér. marchés D.O.M.-T.O.M. produits gde consomm. disp. 40 % déplacem. ch place similaire dans Sté située Paris. Ecr. nº 57089, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Juriste droit des affaires, 2 ans et demi d'expér. D.E.S. DROIT PRIVE. Recherche situation région Sud-Est. Ecrire nº 452, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

INGENIEUR ESIM, 12 ans expérience technique et humaine (gestion formation et du personnel), cherche poste CADRE PERSONNEL. Libre voyager. Téléph. : (90) 65-04-04

ING. ELECTRONIC., 47 a., logique. Et. à l'ensemble fini. Organisateur test et contr. prod. Libre mai, juin, juill. 437-58-50

Créditman, 29 ans, 6 ans expér. crédits entreprises et immobil., intéressé par toutes offres région parisienne, étranger. Ecr. nº 7034, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Vous avez des problèmes de formation au sein de votre entreprise. Je peux mettre mon expérience de RESPONSABLE de FORMATION à votre disposition selon vos besoins. Ecr. : nº 61352, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Dessinateur-Projeteur cherche place stable, préférence Paris. Téléph. : 585-22-19

Ch. empl. Esthét. ind., design en act. dep. 3 mois à l'us. Etudes à l'ENSAAMA, BTS. Ecr. : M. Le Palabe, 13, r. P.-Blandin, Angers

---

MEILLEURE APPROCHE DU

MARCHÉ GREC

36 a., nation. fr. (orig. grec), expér. ing.-conseil management, dipl. maths + stat. + inf. gest. +IAE, étud. tt problème relatif au marché grec. Vacat., miss., plein ou mi-temps. Tél. 577-50-75

CADRE DU TOURISME

15 années d'expér. internation., gest., créat. voyages, brochures, DISPONIBLE DE SUITE recherche POSTE A RESPONSABILITE. Ecr. nº T 04.993 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre Femme, 38 ans

ATTACHÉE DE DIRECTION

Formal. compt., expér. 12 ans PME comptab. gén., secrétariat, administrat. et gestion du personnel dactylo, bonnes notions d'anglais, ch. place stable Paris. Ecr. à T 04.989 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANIMATEUR DE FORMAT.

EXPRESSION, RELAT. HUM., recherche VACATION. Ecr. à T 04.992 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE D'ARCHITECTE

spécialisée style et agencement. ESPAGN. COUR., écrit, parlé, BAC A, notions anglais, dactylographie possible. - Ecrire à T 04.984 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VOUS TRAVAILLEZ AVEC LE MAROC

spécialiste contrôle marchandises quantité - qualité, contrôle d'expédition, contrôle documents, ch. situation dans société travaillant avec le Maroc. Ecr. à M. Mollimard Roger, 24, rue Berthier, 91170 Viry-Châtillon.

J.F., 24 ans, MAITRISE EN DROIT DES AFFAIRES ET DESS FISCALITE APPLIQUEE cherche poste assist. de secrétaire général ou collaboration dans cabinet juridique et fiscal. Ecr. à T 04.713 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

H., 30 ans, 10 ans expérience agricole, dont 3 ans comme directeur de société agricole en Afrique noire, ch. emploi technico-commercial outre-mer ou France, régions indifférentes, ds société agricole ou para-agricole. Libre de suite. ECRIRE HAVAS TOULON 16450.

J. F., 25 ans, dipl. économie (D.E.S.), marketing et gestion d'une Business shool, dipl. des chambres de comm. britann. et allemande, connaiss. de l'italien, divers stages marketing et exportation, ch. place dans domaine exportation. Ecr. à 458 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne Fme, 26 a., dipl. commerce international, anglais, connaiss. arabe et allemand, expér. prof., rech. poste à responsabilité pour juin 1978. Ecr. réf. T 04.976 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune cadre de direction D.E.C.S., lic. sc. ECO., I.R.G., expér. cabinet expert comptable et P.M.E., spécialiste transports routiers, ch. poste rég. Sud.-O. Ecr. à T 04.932 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 18 a., sténodactylo, BEP, ch. intér. juil. Pl. stable 5 sept. Mlle C. CAUDRON, 7, rue des Peupliers - 92270 Bois-Colombes.

DESSINATEUR PUBLICITAIRE ET ILLUSTRATION

3 ans ét. pub., C.A.P., diplôme école, dossier, lib. O.M., ch. ag. publicitaire et illustration. Libre de suite. Ecr. J.-L. TESSIER, lignières de Touraine. 37130 LANGEAIS. (47) 55-72-28.

J.H., célib. dipl. école sup. de journalisme, sc. humaines, dég. O.M., parl. angl., allemand, gde culture générale, ch. emploi journaliste, attaché presse, pub. relation publ., etc. France ou étranger. Ecrire STERN A., 2, rue Stéphane-Mony, 78100 Saint-Germain-en-Laye ou tél. le matin 963-44-38.

EXPORTATION

39 ans, allem., angl., espagn., not. ital., Acad. comm. mondial, Francfort, vente s/place dans 80 pays., act. dir. comm. ds sté U.S., cherche poste ds sté avec fort potentiel à l'exportat. Ecr. nº 7.047, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 28 a., ENSAE, célibat., 5 a. expér. Afrique : chef de proj. gde informatiq. pub. et priv., statist., étud. éco., form., organis., financ., tr. dynamiq., prêt à offr. ses compét. contre rémunér. motiv., base 185.000 F ann. brut, statut expatr. Lieu de trav. cherché : Madagascar. Ecr. nº 7.085, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

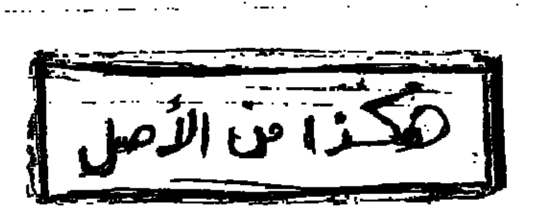
DIRECTEUR TECHNIQUE H.E.C.

recherche poste responsable ds informatiq. ou personnel temporaire. Ecr. T. 04774 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

DOCTEUR SOCIOLOGIE EXPERT DÉMOGRAPHIQUE

29 ans expérience assistant Université Paris (2 a.), expert ONU Moyen-Orient (2 a. 1/2) et Afrique noire (2 a. 1/2), angl. et arabe écrits, parlés, cherche poste public ou privé. - Disponible immédiatement, région Marseille, Aix, Toulon. Ecrire HAVAS MARSEILLE : nº 91.956.

Cadre supérieur gestion immobilière et financière, licencié en droit, recherche emploi stable Paris ou région parisienne. Ecr. ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS (sous référ. D. 039), qui tr.).



Europa

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

Où va l'Italie ?

par ARRIGO LEVI (*)

OU va l'Italie ? Quelles sont, aujourd'hui, les autres nations européennes à propos desquelles il pourrait nous arriver de nous demander : « Où va ce pays ? » Aucune peut-être. Il y a à peine quelques semaines tout le monde se posait cependant la même question à propos de la France, à la veille d'élections qui auraient pu imprimer des directions radicalement différentes à l'avenir de ce grand pays. Si nous remontons encore un peu en arrière, nous voyons que la même question s'est déjà posée de manière vivement préoccupante, au cours des dernières années, pour des pays comme le Portugal ou l'Espagne. Et dans la liste des pays à propos desquels nous nous sommes demandé un jour ou l'autre où ils allaient, il nous faut même ajouter la « mère des démocraties », la Grande-Bretagne. A l'époque des années noires où elle était en proie à de grandes grèves et à des crises économiques (années noires qui désormais ont heureusement pris fin, en partie par sagesse politique, mais aussi en partie grâce au pétrole de la mer du Nord), elle a connu, elle aussi, des tensions politiques si violentes et si difficiles à résoudre qu'elles avaient fini par soulever de véritables problèmes « institutionnels » !

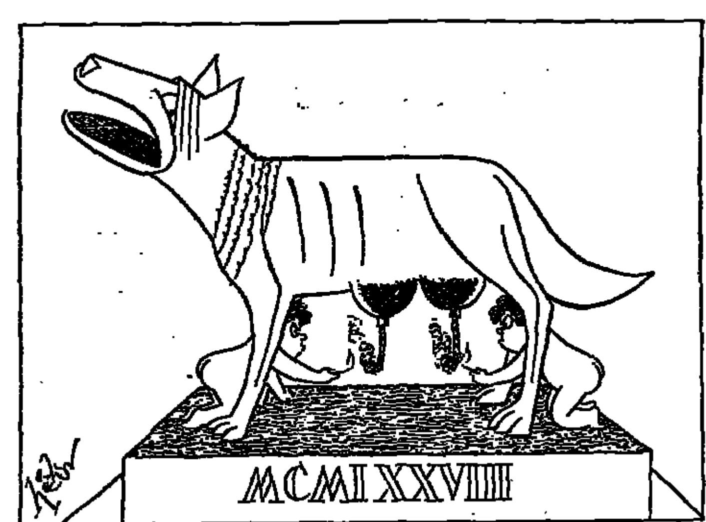
Crise de la liberté

C'est justement cela qui me permet de préciser en quoi la question « Où va l'Italie ? » se distingue peut-être de questions semblables se rapportant à d'autres pays. On peut, en effet, se demander avec inquiétude où va tel ou tel pays à l'occasion des crises économiques, sociales ou politiques qu'il traverse. Mais cette interrogation prend un tour particulièrement alarmant lorsqu'elle recouvre, au bout du compte, un problème d'« institutions ». Dans le cas du Royaume-Uni, il y avait pour un observateur étranger — et qui plus est pour quelqu'un qui porte comme moi une admiration de longue date aux institutions anglaises — quelque chose de tellement surprenant dans le fait qu'un journal britannique renommé pour son sérieux (l'*Economist*, en l'occurrence) fasse état de préoccupations de caractère « institutionnel » qu'à quelques années de distance un des articles qu'il a publiés ne m'est pas encore sorti de la mémoire. En revanche, dans les autres exemples que j'ai cités, tels que l'Espagne ou le Portugal, après la fin de la dictature, ou encore l'Italie actuelle, le point fondamental, dans la question « Où va ce pays ? », a manifestement trait à un problème d'institutions.

En bref, cette question revêt tout son poids lorsqu'elle revient à demander : « Que deviendront les institutions, c'est-à-dire les structures politiques fondamentales d'un pays déterminé ? » Parfois c'est l'expression d'un espoir, comme dans le cas des régimes dictatoriaux, dont on souhaite qu'ils cèdent la place à des démocraties.

(*) Directeur de la *Stampa*.

(Lire la suite page 36.)



STRATÉGIES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT

Faute de sortir de conférences internationales, le nouvel ordre économique se met en place dans les faits. Europa ouvre ici (et pages 36 et 37) le dossier des relations entre stratégie, commerce et développement dans la vie internationale. Desmond Quigley montre quel parti le Marché commun pourrait tirer des circonstances pour améliorer ses indispensables approvisionnements en matières premières. André Grjebine explore l'avenir des relations économiques triangulaires entre le Nord, le Sud et l'Est. Enfin, Alain Cadix met ci-dessous la lumière, à quelques jours de l'importante session extraordinaire des Nations unies, sur le désarmement, un aspect encore mal connu de la politique des pays en voie de développement : l'exportation d'armes.

De nouveaux exportateurs d'armements : les pays du tiers-monde

par ALAIN CADIX (*)

ADAM SMITH écrivait à la fin du XVIIIe siècle que, *« dans la guerre moderne, le prix élevé des armes à feu donne un avantage évident à la nation qui peut le mieux supporter cette dépense ; et, par suite, à une nation opulente et civilisée sur une nation pauvre et barbare »*.

Aujourd'hui, la disparité des arsenaux entre les deux pays peut s'expliquer en effet par une différence de richesses nationales, et il va de soi que les coûts d'acquisition — ou de développement — de systèmes d'armes tendent à privilégier la nation nantie au détriment de la nation démunie. Or, depuis 1974, la dichotomie mondiale (pays développés - pays sous - développés) est transformée en un nouvel ordre économique. La mutation des rapports de forces, induite de la nouvelle donne des richesses mondiales, confère aux pays du tiers-monde les moyens d'accroître le contrôle de leur environnement et de développer leurs propres zones d'influence et de pouvoir.

Dans la logique du renforcement de l'autonomie nationale, des pays du tiers-monde tendent à développer leurs propres industries d'armement, puis à en commercialiser les produits sur le marché international. Quelle est l'ampleur de ce dernier phénomène ? Où conduit-il ? Nous nous essaierons à prévoir son évolution à moyen terme.

Le volume des flux d'armements majeurs (aéronefs, navires, véhicules de combat) entre pays du tiers-monde a décuplé de 1973 à 1976, alors que le volume global de leurs importations militaires, donc en monnaie constante, a doublé pour la même période (graphique n° 1). La structure de leur approvisionnement s'est trouvée modifiée. On note ainsi, sur le graphique n° 2, une stagnation relative des pays de l'Est, une consolidation des positions des pays européens et des Etats-Unis, et une poussée des pays du tiers-monde dans la part prise aux échanges de matériels militaires. Certes, la position de ces derniers demeure encore marginale. Mais après le boom sans précédent des années 1974-1976, nous pouvons nous demander si elle le demeurera. L'exportation est en effet l'aboutissement d'un long processus, obscur, qui conduit un pays importateur d'armes à devenir producteur puis exportateur.

Le même cheminement

Tous les pays qui ont développé, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, des industries d'armements, ont suivi le même cheminement. Des importations d'armements, on passe à la fabrication sous licence puis à la fabrication indigène et enfin à l'importation. Il arrive, au reste, que l'on suive un circuit plus court et que l'on fasse dériver directement la fabrication sous licence vers l'exportation.

1. LES IMPORTATIONS D'ARMES. — Les pays concernés par ce processus ont eu d'abord recours aux importations seules pour satisfaire aux exigences de leur défense. L'Inde, par exemple, jusqu'en 1956-1959 pour les aéronefs et les missiles, jusqu'au milieu des années 60 pour les navires et les véhicules de guerre, ne dota ses forces armées que de matériel importé.

2. LA FABRICATION SOUS LICENCE. — La décision de fabrication sous licence est ensuite prise pour plusieurs raisons qui peuvent être *politiques* : limiter les pressions du fournisseur et plus particulièrement minimiser les risques d'embargo ; *économiques* : assainir les balances extérieures ; développer un tissus industriel ; *sociales* : limiter le chômage ; rehausser le niveau global de formation technologique et scientifique.

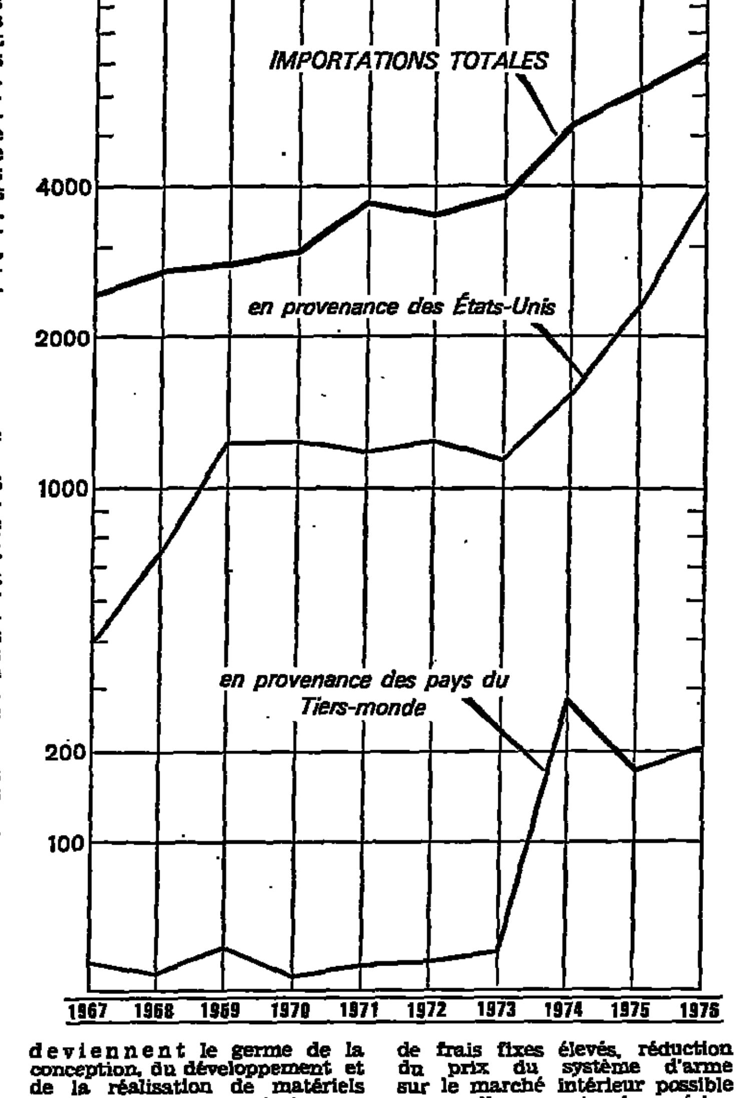
L'aménagement d'une industrie, même sous licence, se fait par étapes, avec un renfort plus ou moins important de techniciens qui, du coup, ne peut affranchir le pays considéré des pressions extérieures.

Nous remarquons que le nombre de pays fabriquant sous licence des armements majeurs est passé de onze, en 1973, à quinze, en 1976 (voir tableau n° 1).

3. LA FABRICATION INDIGENE D'ARMEMENTS. — Avec le temps et diverses péripéties, l'expérience acquise dans les méthodes de fabrication, une plus grande maturité technique deviennent le germe de la conception, du développement et de la réalisation de matériels nouveaux. Cette mutation est accompagnée par une ambitieuse politique de recherche-développement. Ainsi, pour reprendre l'exemple de l'Inde, Hindustan Aeronautic Limited, qui avait débuté la fabrication d'avions sous licence en 1956 (chasseur HAL « Gnat » Mark 1 sous licence britannique), se lança en 1963 dans la production d'un chasseur-bombardier léger de conception indienne, le HF 24 « Marut », produit depuis en série à cent cinquante exemplaires environ. Parallèlement, le volume des crédits — à prix constants — que l'État indien a consacré à la recherche-développement militaire a doublé une première fois, entre 1958 et 1961, et une seconde fois, entre 1961 et 1963.

Nous notons que le nombre de fabricants d'armements de conception nationale est passé de six à onze entre 1972 et 1976 (tableau n° 1).

4. LES EXPORTATIONS. — Le processus débouche sur cette dernière phase qui a aujourd'hui une place encore marginale dans les flux interétatiques d'armements. Plus que par leurs retombées économiques évidentes (amortissement accéléré de frais fixes élevés, réduction du prix du système d'arme sur le marché intérieur possible par allongement des séries, rééquilibrage de la balance commerciale, etc), les exportations sont significatives d'une *évolution des objectifs politiques* sous-jacents. Elles sont, en effet, le signe du passage d'une attitude défensive à une *stratégie* offensive de l'Etat producteur, qui se traduit, d'une part, par la concurrence délibérée qu'il fait aux pays industrialisés, par exemple dans l'armement de pays peu développés, et, d'autre part, par la constitution induite de zones d'influence propres qu'il tente de soustraire à celle des pays industrialisés.



(*) Ancien élève de l'Ecole de l'air.

(Lire la suite page 37.)

L'EUROPE DES JEUNES : Un espoir et un défi

Le concours lancé, à la fin de 1977, conjointement par la Fondation européenne d'Amsterdam et les quatre journaux membres d'Europa sur le thème : « Qu'est-ce que l'Europe pour vous ? », a rencontré auprès du jeune public un intérêt inattendu.

Parmi les 187 articles retenus en compétition (57 français, 55 britanniques, 31 italiens, 11 allemands et 17 divers), *c'est celui de Mlle Anita Hibbert, dix-neuf ans*, inscrite en seconde année à St-Hilda's College à Oxford, où elle étudie la politique, la philosophie et l'économie, qui a été choisi. Cette lauréate recevra à Londres, au cours d'une cérémonie organisée par le « Times », le 10 mai, la récompense de 3 000 florins (6 250 F). Par catégorie de langue, ont été sélectionnés en tête, outre Mlle Hibbert, MM. Noël Givelet (France), Arnaldo Magioncalda (Italie), H.G. Brüske (R.F.A.) et Alan Orme (Grande-Bretagne).

par ANITA HIBBERT

L'EUROPE, pour moi, est un espoir pour l'avenir et aussi un défi immédiat qui, pour être relevé avec succès, exige un changement fondamental dans les attitudes particulières. Ce phénomène, avec la réalisation de l'union monétaire qui jouera elle-même le rôle d'un catalyseur pour amener un tel changement, est la clé pour faire de l'Europe une entité politique, économique et sociale.

Je suis en faveur d'une Europe au sein de laquelle *tous* les membres se sentiraient chez eux, où qu'ils aillent. Cela ne veut pas dire que l'individualité de chaque pays doit être effacée jusqu'à une uniformité monotone : au contraire, les différences de langue, de culture, de coutumes et d'idées devraient fleurir et nous enrichir tous plutôt que de constituer des barrières entre les gens des différentes nations d'Europe. On ne peut y parvenir que par un changement du comportement des citoyens envers l'Europe, provoqué par les déplacements et par l'éducation au sens le plus large.

Grâce à ma naissance, à ma vie scolaire puis universitaire et à mes voyages, mes attitudes sont désormais celles d'une Européenne. J'ai eu la chance d'avoir des origines mixtes : mon père est britannique et ma mère d'origine italienne.

D'après ma propre expérience, je crois que le fait d'avoir des parents de nationalités différentes aide à considérer les pays d'un point de vue moins unilatéral. Je me réjouis, par exemple, lorsque soit la Grande-Bretagne, soit l'Italie gagnent une médaille d'or aux Jeux olympiques : dans les deux cas, cela signifie une de plus pour l'Europe. A mesure que celle-ci s'unifiera davantage, il y a toutes les raisons pour que les mariages internationaux deviennent plus fréquents et soient même activement encouragés. Je crois que cela aidera beaucoup à faire naître des « Européens ».

J'ai passé en France plus de six années de ma vie, dont trois dans une école française. J'en suis venue à aimer la France et son peuple, à parler comme une Française et à ne pas considérer les Français comme des étrangers. Mes expériences en Italie ont eu des effets similaires : élevée par une mère italienne et visitant l'Italie chaque année pour de longues vacances, j'aime l'histoire et l'art italiens et, parlant la langue, je m'y sens également tout à fait chez moi. Bien que ma chance ait été limitée à ces trois pays, je crois que les autres pays d'Europe me sont maintenant bien plus ouverts et que je m'y sentirais aussi beaucoup plus aisément chez moi.

Vous m'objecterez que la plupart des gens ne seront jamais dans mon cas, mais il y aurait d'autres façons de faire bénéficier tout le monde des mêmes avantages. L'éducation a une importance capitale. Les écoles ont encore beaucoup de progrès à faire dans les domaines de l'enseignement des langues et de l'organisation des échanges. Il semble extrêmement urgent d'appliquer à notre système scolaire les résultats des recherches fondamentales sur les années pendant lesquelles un enfant apprend le plus facilement une langue. A l'âge de quatre ans, je parlais aussi bien l'anglais que l'italien et le français. Mais étant rentrée en Angleterre et après avoir passé six années dans une école anglaise, je ne parlais plus que l'anglais. Ce n'est qu'en se rendant vraiment dans un pays qu'on perd ses idées reçues à son sujet. Peu avant de partir en France, à l'âge de onze ans, une camarade d'école m'a demandé : *« Ont-il des biscuits en France ?*

Une qualification européenne

Je crois qu'il faudrait une qualification européenne, par exemple le baccalauréat international qui en Angleterre pourrait être assimilé au système des Niveaux-A et trouver également des équivalences dans les autres pays, ce qui permettrait à un étudiant de poursuivre ses études dans n'importe quelle université d'Europe

Des universités internationales, ouvertes aux étudiants possédant cette qualification commune, seraient une excellente façon d'intégrer des étudiants de *toute* l'Europe. Elles seraient aussi très utiles, tant du point de vue universitaire que social, tout en produisant des dirigeants à l'esprit ouvert dans tous les domaines.

(Lire la suite page 35.)

Soyons sérieux

VIENT DE PARAITRE

MEMOIRES

Léo Tindemans : *l'Incompris.* (L'Union européenne, 320 pages, 46 F.)

RECIT

Helmut Schmidt : *l'Œuf du serpent.* (Editions du Tunnel, 121 pages, 27 francs.)

LETTRES ETRANGERES

James Callaghan : *l'Ami américain.* (Gallimafrée, 1 776 pages, 85 F.)

POLITIQUE

Giulio Andreotti : *Pour qui les prisons ?* (Editions rouges, 48 pages, 12 F.)

DOCUMENTS

A. Van Agt : *Raison d'être.* (Payot-Bas, 537 p., 75 F.)

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Anker Joergensen : *Rencontres du troisième type.* (Editions du Sommet, 89 pages, 70 F.)

MEDECINE

Roy Jenkins : *les Zones eurogènes.* (Editions EMU/UEM, 178 pages, 18 F.)

PANGLOSS.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Un printemps nuageux

AU cours du dernier mois, l'activité s'est améliorée légèrement en France et en Grande-Bretagne, tandis qu'en Italie la production cesse maintenant de reculer. Cependant, comme le montre le cas de l'Allemagne où la reprise, au lieu de se renforcer, s'est plutôt affaiblie, ces progrès restent bien fragiles. Les gouvernements sont toujours inquiets et ont presque tous revus en baisse leurs prévisions pour 1978.

Prenons d'abord le cas allemand, qui est le plus frappant. La remontée spontanée de l'activité, il y a deux mois, avait suscité beaucoup d'espoirs. Hélas ! Les derniers chiffres sont moins bons. Le rythme de la production industrielle se tasse, et le recul des commandes à l'industrie de janvier (— 7,5 %) n'a pas été rattrapé en février (— 4,5 %). Le chancelier Schmidt, qui avançait jusqu'ici pour 1978 un chiffre de croissance de 3,5 %, qui supposait une accélération à 4,5 % au cours du deuxième semestre, a laissé récemment entendre que le score pourrait être inférieur, de 3 % seulement. Mais il refuse toujours de relancer l'économie, et, comme l'a souligné M. Matthoefer, ministre fédéral des finances, aucune nouvelle déduction fiscale n'est envisagée pour les entreprises; bien qu'inquiètes pour leurs résultats, celles-ci réclament maintenant avec insistance de telles mesures. En réponse, le gouvernement fait observer que 12 milliards de deutschemark ont déjà été injectés, qu'il faut attendre leur effet et que celui-ci ne se ferait sentir qu'à partir de mai.

Confusion américaine

En Grande-Bretagne aussi le climat a quelque peu changé. Alors que l'optimisme était de règle, il y a peu de temps encore, et qu'officiellement on escomptait « faire » du 3,5 % (James Callaghan affirmant même que la Grande-Bretagne serait en tête des nations industrielles), les pronostics sont devenus plus prudents. Dans le projet de budget, qu'il vient de présenter le 11 avril, Mr Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, parle d'un 2,5 % « spontané », qui ne pourrait passer à 3 % que grâce à des stimulants. Suivant une solution anglaise classique, il propose des déductions fiscales et estime que 2,5 milliards de livres constituent la bonne dose, ni trop faible, ni trop forte non plus, pour éviter une rechute dans l'inflation, une accélération des importations et un déficit de la balance commerciale, crainte que le mauvais résultat de mars (— 264 millions de livres) ne peut que renforcer. Il a laissé néanmoins entendre que d'ici à juillet il pourrait revenir sur ces mesures, pour les renforcer le cas échéant. Mais, prudent, devant les risques de dérapage, il a de suite fait relever le Minimum Lending Rate de 6,5 % à 7,5 %.

Si, dans les deux pays que nous venons de voir, c'est plutôt la tendance pessimiste qui l'emporte, il n'en est pas du tout de même en France, où c'est un optimisme sans nuages qui domine, du moins pour le moment. La production industrielle, comme le montre notre courbe, remonte en pente douce à 3 %. Pas de quoi pavoiser ! Et pourtant les prévisions, elles, sont repassées au rose, très rapidement même. Un indicateur significatif est celui des perspectives d'activité des chefs d'entreprises, interrogés par l'Institut national des statistiques : alors qu'en décembre encore, les pessimistes dépassaient les optimistes de 5 %, c'est l'inverse en mars, ces derniers devançant maintenant les premiers de 10 %. Ce retournement est surtout psychologique et résulte d'une réaction puissante aux sombres pronostics de la fin de l'année 1977. Il s'est traduit, entre autres, par une reprise exceptionnelle de la Bourse de plus de 30 % depuis le creux de janvier. Par ailleurs, les entreprises attendent maintenant la liberté des prix acceptée par le gouvernement et inscrite dans le programme de Blois de la majorité. Pourtant, les données économiques, elles, n'ont guère changé, et, comme vient de le rappeler M. Barre, reconduit dans ses fonctions de premier ministre, la partie est loin d'être gagnée ! Après les bons résultats du début de 1978, l'inflation s'accélère à nouveau en février à 8 %, et les salaires pourraient bien suivre, si on libérait trop vite les prix. D'où, à contre-courant de l'optimisme général, la prudence de M. Barre qui, comme M. Schmidt, refuse toute relance.

Aux Etats-Unis, la situation est plus confuse. Les derniers chiffres d'activité, après le creux provoqué par les intempéries et la grève des mineurs, sont pourtant nettement meilleurs, et mettent en évidence une rapide récupération. On peut en particulier souligner l'accélération entre février et mars, aussi bien de la production industrielle (de 0.5 à 1,4 %) que des ventes au détail (de 0,6 à 1.9 %). Et les constructeurs automobiles, en dépit du fléchissement des trois derniers mois, restent optimistes : en effet, ce qu'ils regardent, ce ne sont pas les réalisations du passé, mais leurs carnets de commandes, qui, s'il faut en croire les chiffres que la General Motors vient exceptionnellement d'avancer pour le sien, sont en train de battre des records ! Effectivement, les ventes de la première décade d'avril ont fait un bond considérable.

Mais paradoxalement, s'agissant précisément des Etats-Unis, une envolée trop forte serait préoccupante, compte tenu de pressions inflationnistes particulièrement menaçantes. Ne s'agit-il pas d'un boom malsain en train de s'amorcer, les particuliers comme les entreprises voulant se prémunir contre les prochaines hausses de prix que fait craindre la dégringolade du dollar, ainsi que l'effet de contagion des hausses salariales accordées aux mineurs ? La reprise de la sidérurgie, en passe d'augmenter sensiblement ses prix, comme celle des autres industries de base s'expliquerait de la même façon. Le gouvernement et le Congrès réagiront-ils ? Auront-ils le même instinct de prudence que leurs homologues européens ? On peut en douter. Il est plus probable qu'ils continueront d'appliquer leur stratégie de fuite en avant, en injectant dans l'économie américaine peut-être plus même que les 25 milliards de dollars initialement envisagés par M. Carter. Le Congrès en effet, que ce soit pour les prix agricoles ou les subventions sociales, serait plutôt porté à la générosité, accroissant du même coup les charges budgétaires et un déficit qui est déjà de 60 milliards de dollars.

Dès lors il ne sera pas facile aux gouvernements européens de créer la condition préalable d'une bonne croissance, qu'ils ont énoncée lors de leur dernière réunion de Copenhague. La stabilité monétaire, sans laquelle toute reprise ne serait que feu de paille, seul moyen de rétablir notre temps économique, qui, comme notre temps tout court, est fortement détraqué. En effet les phases du cycle, pas plus que les saisons, ne se suivent plus normalement. Et le printemps que les pays européens pensait avoir retrouvé reste sous la menace des intempéries. Pour les conjurer il faudrait pouvoir établir de solides digues contre les vagues de dollars. Tâche impossible pour les Européens. Seuls les Etats-Unis peuvent les arrêter. Accepteront-ils de le faire au prochain « sommet » qui doit se tenir à Bonn les 16 et 17 juillet ? Il faut l'espérer, en particulier pour consolider la croissance et ensuite l'accélérer à nouveau, ce qui permettrait, au reste, de répondre aux vœux des participants à cette exceptionnelle journée européenne du chômage, qui a rassemblé le 5 avril trente et un syndicats appartenant à dix-huit pays.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+	++	—	+	++	++
(tendance précédente)	+	++	[illegible]	+	++	++
FRANCE	+	—	—	—	+	++
(tendance précédente)	+	+	—	[illegible]	+	+
ITALIE	—	—	— — —	—	+	+
(tendance précédente)	—	—	[illegible]	—	++	+
GRANDE-BRETAGNE	+	+	— —	+	—	+
(tendance précédente)	—	+	[illegible]	+	+	+

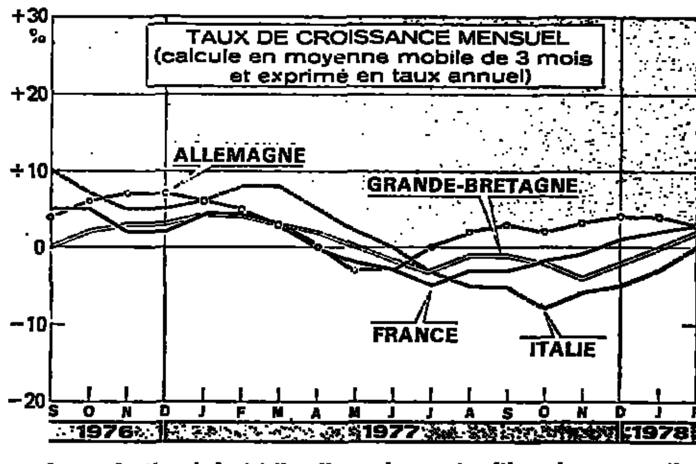
+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais (grisé) tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

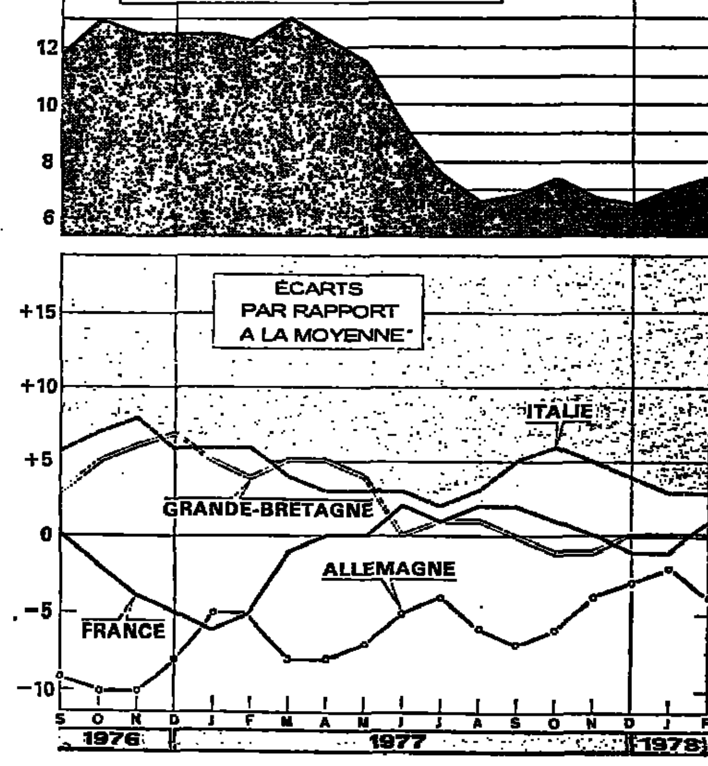
CROISSANCE	++ (+)	Après le creux observé en début d'année, dû aux intempéries et à la grève des mineurs, la récupération se confirme et même se renforce : le rythme de la production industrielle s'accélère, progressant de 0.5 % en février, puis du chiffre record de 1,4 % en mars. Il en est de même pour les ventes au détail, qui sur les mêmes mois se sont accrues de 0,6 % et 1,8 %.
PRIX	— — (— —)	La hausse mensuelle des prix s'est légèrement ralentie, passant de 0.8 % en janvier à 0.6 % en février. Cependant, l'augmentation sur les trois derniers mois est plus significative : exprimée en rythme annuel elle a été de 7.5 % contre 7 % précédemment.
CHOMAGE	— (—)	Le taux de chômage a de nouveau légèrement progressé de 6,1 % en février à 6,2 % en mars. Compte tenu des effets attendus des intempéries et de la grève des mineurs, cette faible détérioration est finalement une bonne surprise, parce qu'on craignait un accroissement beaucoup plus important du nombre de chômeurs.
CAPACITE	— (—)	Le taux d'utilisation des capacités productives, qui, sous l'effet des intempéries et de la grève des mineurs, avait reculé de 83 % en décembre à 81,8 % en janvier, est remonté à 82 % en février et à 82,9 % en mars.
ECHANGES	— — — (— — —)	Le déficit de la balance commerciale américaine, évalué en FOB-FOB a battu en février un record historique, en passant à 4,52 milliards. En ajoutant celui de janvier on arrive sur les deux premiers mois à 6,89 milliards, ce qui, extrapolé sur l'année, représente quelque 41 milliards. il est redescendu à 2,8 milliards de dollars.
MONETAIRE ET FINANCIER		Sous l'effet du déficit record de février, la baisse du dollar a continué, bien qu'atténuée, poussant vers le haut yen et DM. Conséquences : pression à la baisse des taux d'intérêt en Allemagne et au Japon, qui a réduit son taux d'escompte de 4,25 à 3,50 %. Le franc remonte pour des raisons internes, alors que les taux d'intérêt français baissent. L'évolution est inverse pour la livre, et le Minimum Lending Rate vient d'être relevé de 6,5 à 7,5 %.
ECONOMIQUE		L'évolution américaine est d'abord préoccupante par l'effet direct que pourrait exercer son ralentissement (bien que les derniers chiffres mettent en évidence une nette reprise). Mais elle l'est beaucoup plus par l'incidence déflationniste de la montée en flèche du yen et du DM. Ainsi la reprise qui s'est dessinée récemment en Allemagne risque-t-elle d'être étouffée.

I. — TAUX DE CROISSANCE



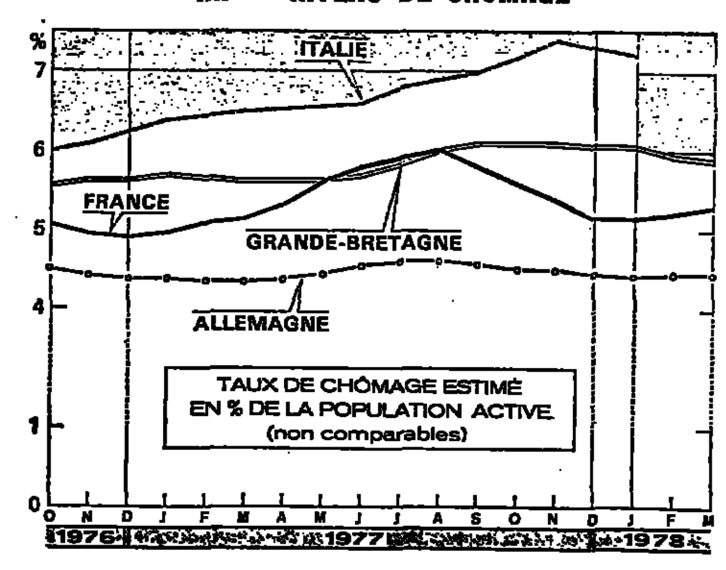
La production industrielle allemande ne s'accélère plus, son rythme restant à 3 %. En revanche, l'amélioration légère et progressive déjà notée le mois dernier continue en France, où le rythme passe de 2 à 3 %, en Grande-Bretagne où la production industrielle augmente à nouveau à 2 % et en Italie où elle cesse maintenant de reculer.

II. — ÉVOLUTION DES PRIX



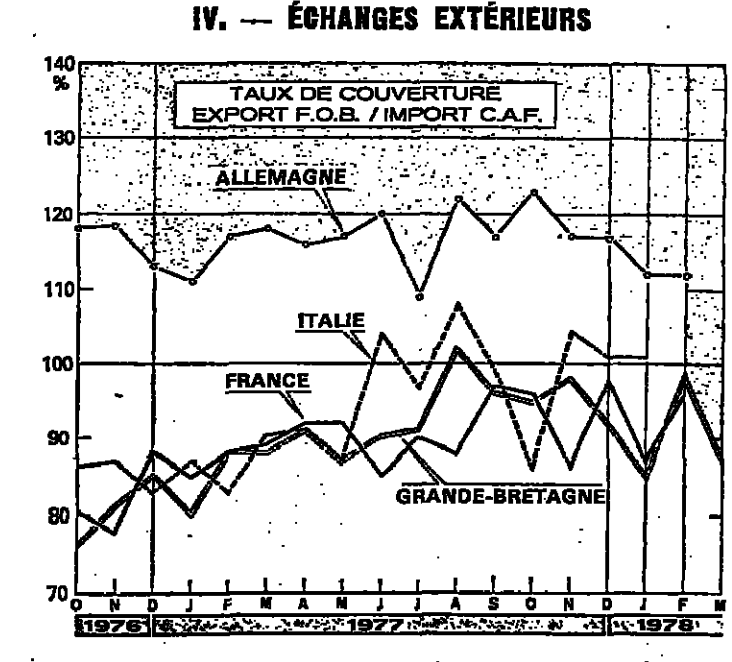
L'inflation moyenne des quatre pays européens augmente encore une fois légèrement et passe de 7 à 7,5 %. Le rythme des prix est resté stable à 7 % en Grande-Bretagne et à 11 % en Italie. Il a reculé un peu de 5 à 4 % en Allemagne, mais a augmenté de 6 à 8 % en France.

III. — NIVEAU DE CHOMAGE



Le taux français de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, continue toujours à augmenter, passant de 5,20 % en février à 5.30 % en mars. A l'inverse, le taux anglais a encore une fois légèrement baissé de 5,95 % à 5,90 %. Le taux allemand, lui, reste pratiquement stable depuis quatre mois aux environs de 4,45 %.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



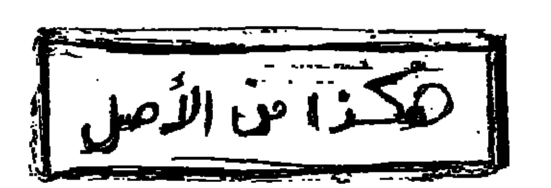
Le taux de couverture des importations par les exportations n'ont pratiquement pas varié en Allemagne (113 %) et en Italie (101 %). En revanche, le taux anglais, après sa brillante remontée de février à 98 %, a de nouveau chuté lourdement à 87 % en mars.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schowohl, Hans Bauman (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa », Bryan Todd, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).



ÉCHOS DE BRUXELLES

C'est l'Irlande qui profite le plus de la politique agricole commune

Normalement rien ne devrait être plus anodin que la publication de statistiques sur « la variation relative prévisionnelle de la valeur ajoutée de l'agriculture par personne occupée en 1977 ». Pourtant lorsque les statisticiens des Communautés européennes ont diffusé de tels chiffres à la fin du mois de mars, cela a été un véritable tollé de la part des organisations professionnelles paysannes. Quel est le problème ?

« La valeur ajoutée de l'agriculture par personne occupée » n'est pas un indicateur du revenu global des ménages des exploitants, mais elle offre des indications importantes sur la variation des grandeurs de la base essentielle de ce revenu. Elle constitue donc un élément très important dans l'élaboration des propositions de prix agricoles pour la campagne à venir faites par la Commission et débattues ensuite âprement par les ministres de l'agriculture des Neuf. Or, en matière d'évolution des revenus, les organisations paysannes font état d'une perte de 6 % tandis que la Commission européenne s'appuie sur une augmentation de 0,5 % en 1977. C'est dire que l'écart est d'importance. Et la polémique est d'autant plus vive.

En fait, pour prendre la mesure de l'évolution des revenus, les organisations professionnelles et la Commission ne regardent pas le même manomètre. La Commission s'arrête à la notion de valeur ajoutée brute par personne occupée qui est calculée par l'addition de la valeur de la production et des subventions dont sont soustraits les consommations intermédiaires et les impôts liés à la production. Les organisations agricoles ne contestent pas ce calcul mais estiment qu'on a une idée plus précise du revenu disponible des exploitants en retranchant encore du résultat précédent salaires, fermages, amortissements et intérêts des emprunts. On comprend que les uns et les autres aboutissent à des résultats différents.

Cela posé, les chiffres publiés par la Commission européenne restent fort intéressants. Pour les neuf pays de la Communauté, la valeur ajoutée nominale de l'agriculture a augmenté de 7,3 % en 1977. Compte tenu d'un taux d'inflation de + 9,1 %, la valeur ajoutée de l'agriculture en termes réels a régressé de 1,7 %. Le nombre des personnes occupées dans l'agriculture ayant continué à baisser au rythme annuel de 1,9 %, la valeur ajoutée réelle par personne occupée devrait progresser légèrement de 0,5 %.

« Ces chiffres montrent l'importance du fléchissement du nombre des personnes occupées dans l'agriculture et, en même temps, le rôle joué par la transformation structurelle de celle-ci dans l'évolution de cette valeur ajoutée par tête », a noté la Commission. A l'appui de cette idée, elle a calculé la moyenne de la valeur ajoutée réelle depuis 1975, afin de pondérer les effets des aléas conjoncturels et climatiques sur les résultats statistiques. Il apparaît que, dans l'ensemble des neuf pays de la C.E.E., la valeur ajoutée réelle par tête a progressé en moyenne de 2 % par an.

Mais c'est le détail par pays qui est le plus intéressant car il montre à qui profite le plus la politique agricole commune. Ce sont de loin les exploitants irlandais qui ont réalisé les meilleures performances, avec une augmentation moyenne sur trois ans de 12,7 %. Ils sont suivis par les Danois (+ 5,1 %), les Luxembourgeois (+ 3,7 %) et les Néerlandais (+ 2,4 %). Sont ensuite en dessous de la moyenne : la France (1,9 %), l'Italie (1,8 %), l'Allemagne (1,4 %), la Grande-Bretagne (0,9 %) et la Belgique (0,7 %). La ligne de partage paraît bien être le dynamisme des agriculteurs considérés.

La C.E.E. en a néanmoins conclu que l'agriculture communautaire a subi au cours de ces dernières années des pressions économiques plus fortes que de coutume. Elle a réussi à s'adapter tant bien que mal. Toutefois, les experts pensent qu'il serait tout à fait opportun que 1978 soit une meilleure année *« pour permettre à ce secteur d'activité un certain redressement sans lequel des difficultés croissantes pour la gestion de la politique agricole commune seraient susceptibles de se manifester »*.

ALAIN GIRAUDO.

L'Europe des jeunes : un espoir et un défi

(Suite de la page 33.)

Mais on ne devrait pas en rester là : il faudrait prévoir des échanges intereuropéens entre syndicalistes, fonctionnaires et industriels. Il pourrait y avoir des avantages énormes à voir comment un autre pays fait face à ses problèmes.

La plus grande partie des ennuis au sujet de l'Europe à l'heure actuelle semble résulter de la façon dont chaque pays veut tirer de l'Europe le maximum dans le seul intérêt de son propre peuple. Si ce comportement se modifiait, personne ne considérerait plus les problèmes dans les termes suivants : un gain pour la France est une perte pour l'Angleterre, mais selon l'avantage pour l'Europe prise comme un tout. En ce moment, par exemple, l'Angleterre apprécie le succès de son adhésion au Marché commun par ce qu'elle y a gagné personnellement. Elle ne pense pas aux contributions très significatives qu'elle pourrait elle-même apporter à l'ensemble de l'Europe, comme dans les domaines de la banque, des assurances, des arts et en donnant l'exemple de la stabilité politique.

D'une façon similaire, les attitudes des membres du Parlement européen ont une grande importance. Ils ne doivent pas se contenter de marchander entre eux afin de voir comment chacun peut obtenir le plus pour son pays. Mais ils doivent se rendre compte que chaque pays d'Europe peut bénéficier du succès d'une Europe unie. Il est donc d'une importance vitale que les gens élisent leurs représentants européens en ne tenant pas compte seulement des services rendus dans le passé aux pays qu'ils représentent, mais aussi à l'Europe dans son ensemble.

L'union monétaire m'apparaît comme le catalyseur potentiel qui pourrait faire de l'Europe une entité politique et économique. Ce ne sera pas, bien sûr, un coup de baguette magique conduisant inévitablement et facilement à l'unification européenne, mais pourrait être, je pense, la base d'une intégration dans d'autres domaines et pourrait représenter un pas en avant essentiel.

L'union monétaire est un chemin assez rapide vers une base pour l'intégration européenne. D'autres voies semblent tout aussi difficiles, mais aussi bien plus lentes. Ce serait aussi un pas suffisamment important pour montrer au reste du monde que les intentions du monde sont sérieuses. De telle sorte que les autres pays traiteraient peut-être l'Europe en respectant l'autorité dont elle disposerait alors.

Les exemples tirés de l'histoire montrent comme l'union monétaire a joué le rôle de catalyseur en amenant un groupe de territoires à ressentir finalement le besoin de l'unité. En Amérique, l'introduction, aux environs de 1790 d'une monnaie liée à un Trésor national a contribué de façon significative à imposer les Etats-Unis d'Amérique dans les esprits des Américains et des étrangers.

D'abord l'union monétaire

En Europe même, l'Italie donne un exemple du même processus. En 1861, il y avait dans ce pays beaucoup de pièces et de billets de banque de valeurs diverses : lires du Piémont, de Toscane, ducat des Deux-Siciles, écu romain dans les Etats du pape, florins autrichiens en Lombardie et en Vénétie. En 1866, il a été décidé que la lire piémontaise serait la nouvelle lire italienne.

Les problèmes étaient similaires à ceux que l'on rencontrera en Europe par la suite : chaque Etat avait sa propre dette, et les diverses banques, telles la Banque nationale de Sardaigne, la Banque de Toscane, les banques de Rome, de Naples et de Sicile, répugnaient à céder à un système de banque centrale leur privilège d'émission. La prise de contrôle s'est effectuée sur une longue période de temps, et c'est en 1926 seulement que les deux dernières banques indépendantes ont perdu leur droit d'émission et qu'il n'est resté que la Banque d'Italie. La dette de chaque Etat a été absorbée dans la dette nationale.

Il a déjà été suggéré de créer une monnaie européenne, l'europa, parallèle à l'unité de compte européenne qui existe déjà. L'europa serait à l'abri de l'inflation qui peut exister dans les divers pays membres, évitant ainsi les problèmes de taux de change d'une monnaie européenne.

La difficulté résidera dans l'introduction de cette monnaie européenne. Les divers gouvernements, comme jadis les anciens Etats indépendants de l'Italie, renâcleront à abandonner à une future banque européenne le contrôle de la monnaie. Il faudra de toute évidence une généreuse période transitoire, et je vois comme possibilité que la Banque européenne encourage les gouvernements à adopter l'europa en accordant des prêts dans cette monnaie et en aidant les pays qui l'adopteraient à compenser le coût de l'inflation et à atténuer le chômage qui pourrait en résulter.

Je crois que, une fois réalisée l'union monétaire, les autres problèmes pourraient être plus faciles à affronter et à résoudre. Le seul fait de savoir qu'on aurait une monnaie commune serait très encourageant pour les voyages à l'étranger et pour des échanges intensifs. Ainsi serait détruit un des principaux obstacles matériels et psychologiques à l'unité européenne. Une politique économique commune de l'Europe deviendrait réalisable et une base plus ferme serait fournie pour les discussions politiques.

Grâce à une adaptation mesurée, mais déterminée, à l'union monétaire, et grâce à un changement d'attitudes qui résulterait de l'éducation et de l'exemple de nos dirigeants, l'Europe deviendrait un groupe uni de pays suffisamment fort pour jouer un rôle important dans le monde, ainsi qu'un exemple, pour ce monde, de la coopération et de l'unité de but qui sont possibles entre des nations différentes... L'Europe n'est pas encore une réalité... mais elle pourrait l'être bientôt.

ANITA HIBBERT.

« Nous allons regorger de pétrole »

nous déclare le président de la Shell allemande

Le conseil des ministres de la Communauté européenne examinera en mai et adoptera peut-être un document qui devrait résoudre, ou du moins provisoirement diminuer, les problèmes de l'industrie pétrolière européenne : réduction des capacités excédentaires venant de la distillation, protection contre le dumping sur les importations dans la Communauté et relèvement des prix des produits pétroliers à un niveau qui permette à nouveau de toucher des intérêts sur le capital investi. « Europa » a interviewé M. Johannes W. Welbergen. D'origine hollandaise, il travaille depuis dix-neuf ans à la filiale allemande de la Shell dont il est actuellement le président du conseil d'administration.

M. Welbergen est également, depuis un an, président de l'Union pétrolière allemande à Hambourg.

« Une réunion « au sommet » a eu lieu à Bruxelles avec environ quatre-vingts dirigeants de l'industrie pétrolière européenne. Ils ont discuté d'un document que la Commission pour le problème de l'industrie pétrolière a élaboré et dont le conseil doit s'occuper en mai. Y a-t-il eu un consensus sur ce document ?

— Il y a eu un accord sur deux points : *Primo* : il y a là un véritable problème qui touche au fond de l'industrie pétrolière européenne. *Secundo* : nous n'avons besoin d'aucune nouvelle installation pour la distillation et donc d'aucune subvention pour ce secteur.

— Il a été signalé au conseil que, en 1977, les deux tiers de la capacité de distillation, excédentaire de 140 millions de tonnes, ont été gelés en Europe. Depuis, cet arrêt a pris fin. La Commission suggère une « autolimitation souple » de l'industrie. De quoi s'agit-il ?

— Il s'agit du quota dont nous savons qu'il donne à chacun un droit de production que celui-ci peut épuiser. Ce qui contredit le but visé par Bruxelles, qui est de freiner.

— Maintenant la Commission proclame que les besoins en pétrole croîtront à l'avenir d'environ 2 % par an, qu'il faut une déclaration obligatoire de chacun des trusts pour contrôler ce cours de 2 %. Est-ce que cela fonctionnera ?

— Je suis sceptique. On ne peut nullement obtenir une croissance de 2 % en Europe. En outre, le régime en pétrole de chaque raffinerie est aussi variable que stratégique par-delà les frontières. Je crains que la solution de Bruxelles ne soit une solution de papier.

— Ne va-t-on pas vers le dirigisme et le contingentement de la production, quand on lit dans le document qu'en cas de refus du contrôle indicateur d' « autres mesures appropriées » devront être prises ?

— Oui. Mais nous ne devons pas attendre que de tels systèmes dirigistes soient instaurés. Et je me réjouis beaucoup du dialogue que le document prévoit d'établir entre Bruxelles et les producteurs pour le marché du pétrole.

— Que peut-il en sortir ?

— Comme personne ne sait mieux que les sociétés pétrolières elles-mêmes quelles raffineries devront être fermées, il faut développer les initiatives propres du côté des entreprises.

— Au moyen de subventions pour la fermeture ?

— Certains sont pour, d'autres les refusent. Je suis contre, mais je me réjouis du projet d'affecter, à partir du fond social de la Communauté, des moyens destinés à aider aider les collègues qui seront atteints par les fermetures de raffineries.

— N'y a-t-il pas un danger qui menace ? La capacité en raffinage d'encore environ 50 millions de tonnes qui doivent être retirées du marché ne va-t-elle pas déclencher une lutte des trusts les uns contre les autres ?

— Il n'y aura pas de lutte des colosses les uns contre les autres. Qui désirerait fermer n'y est pas forcément obligé par le marché.

— Comment cela se fait ?

— On passe des conventions de traitement et d'échange. C'est le fait du marché qu'une raffinerie soit coûteuse si celle du partenaire est mieux exploitée et si le produit ainsi fabriqué permet des coûts plus modiques.

— Ce qui présuppose des discussions de firme à firme. Ont-elles lieu ?

— Oui, même par-delà les frontières.

— La fermeture des raffineries en Europe ne va-t-elle pas se produire en permanence, si l'on pense que les pays producteurs de pétrole, comme actuellement la Libye et l'Algérie, construisent leurs propres raffineries et veulent exporter leurs produits vers l'Europe ?

— Les producteurs sont ici à nouveau d'accord, même avec la Commission. Nous devons engager des pourparlers avec ces pays. Nous ne voulons pas nous cloisonner face aux produits venant de ces pays. Mais s'ils ne pratiquent pas des prix de dumping, nous n'avons pas à craindre la concurrence avec eux.

— Mais s'ils font pression sur les prix sur le marché européen ?

— L'arsenal de lois de la Communauté suffit en ce cas pour résister au dumping : il suffit de décréter des droits de douane si la raison ne se fait pas entendre.

— Les conventions de traitement signifient aussi en principe une suppression d'emplois dans l'économie de la raffinerie. Est-ce reconnu ?

— Il ne reste rien d'autre à faire, pour une industrie qui ne gagne pas d'argent, que de supprimer les emplois. Toutefois, au lieu de résister à la fermeture des raffineries en Europe, les autorités devraient penser à la manière dont ils peuvent établir de nouvelles industries.

— A propos d'argent. Où gagne-t-on encore de l'argent en Europe à traiter le pétrole ?

— Dans presque aucun pays, même pas dans ceux où les prix sont réglementés.

— Mais l'action sur le prix d'un produit n'est-il pas le meilleur moyen de freiner sa demande, un but déclaré de la Communauté pour l'utilisation du pétrole à venir ?

— Les prix des produits pétroliers devraient monter d'environ 10 à 25 % pour toucher des intérêts sur le capital et pour monter cette masse énorme de capitaux nécessaire pour poursuivre ces progrès dans le domaine de la chimie des métaux et du charbon, et de la géologie dans leur ensemble, qui sont nécessaires pour couvrir les besoins à venir. Le dirigisme mettrait à sec ces mouvements de capitaux.

— Un excédent d'offres sur le pétrole, sur les tankers et aussi sur les raffineries ne fait-il pas obstacle à une telle poussée des prix ?

— Oui. Je crains même que nous ne regorgions encore de pétrole jusqu'au milieu des années 80. Mais il est d'autant plus nécessaire de mettre ce temps à profit pour fermer les raffineries et convertir l'organisation des raffineries pour les produits lourds en produits légers, comme l'essence ou le bitume dans le domaine de la chimie, qui seront à l'avenir de plus en plus demandés.

— Une mise à la disposition plus prudente du pétrole n'en fait-elle pas partie, dans cette affaire à très long terme ?

— Oui. A la Shell, nous avons déjà réduit notre masse de contrats pour 1978 d'environ 10 %. Il n'y a absolument aucun moyen d'adapter notre offre à la réduction des besoins.

Propos recueillis par

HANS BAUMANN.

AU PAYS DES ÉCONOMISTES

Gunnar Adler-Karlsson : les contours d'une utopie

« Vivre, c'est travailler. » Des générations d'êtres humains se sont conformées à cette devise et le mot magique de presque tous les gouvernants des pays industrialisés est : *« Plein emploi. »* Mais est-il vraiment si naturel et si souhaitable qu'une nation soit « totalement employée » ? L'homme veut-il ou doit-il effectivement travailler toute sa vie ? En tout cas, le professeur suédois, Gunnar Adler-Karlsson, remet en question les thèses traditionnelles ayant le travail pour thème. Il part du principe que, de nos jours, elles ne sont plus acceptées, du moins par une grande partie de la population des pays hautement industrialisés, où l'on donne plus de valeur aux loisirs qu'à la poursuite d'une augmentation constante du niveau de vie. On ne mesure plus la qualité de la vie à la seule échelle de l'abondance.

Dans son ouvrage, *Tankar om den fulle sysselsaettningen (Quelques pensées au sujet du plein emploi)*, Adler-Karlsson développe le point de vue suivant : le citoyen doit trouver un mode de vie plus libre, qui corresponde mieux à ses penchants personnels, sans, pour autant, y perdre pour l'essentiel de sa vie matérielle. Comment ? En se contentant d'un niveau de vie inférieur à celui que l'on rencontre actuellement dans les pays industriels. Pour que soient garanti ce niveau de vie et couvertes les dépenses de la communauté nationale, il doit s'engager à travailler un certain nombre d'années pour l'Etat. Ensuite, il serait libre — et plus heureux, c'est du moins ce que pense l'auteur du livre. Gunnar Adler-Karlsson, né en 1934 et professeur au centre universitaire de Roskilde, considère son livre (77 pages, éditeur : Prisma Verlag, Stockholm) comme un document de travail. Ses réflexions portent sur la question : *« Pourquoi considère-t-on comme si naturelle l'obligation, de la part de l'Etat, de garantir le plein emploi à tous les niveaux de consommation ? »*, et la réponse : *« Au lieu de garantir le plein emploi, l'Etat devrait s'en tenir à la garantie d'un niveau de satisfaction des besoins matériels modéré, ce pour tous les citoyens, accompagnée, après une répartition juste, d'un certain volume de travail à effectuer. »*

Trois choses différentes

Pour Adler-Karlsson, qui a été l'assistant du prix Nobel Gunnar Myrdal, et, à l'instar de ce dernier, n'est pas toujours un camarade facile pour le parti social-démocrate, le travail n'est pas un concept clair, mais signifie trois choses différentes : la corvée, le travail nécessaire et l'activité. Par corvée, il entend les occupations que tout le monde évite et dont on essaie *« de se décharger sur les travailleurs immigrés »*. Par travail nécessaire, il pense aux tâches de la plupart de ceux qui doivent gagner leur vie mais le font sans grand enthousiasme. Enfin, l'activité est, selon lui, le type d'occupation pour lequel il est difficile de séparer la notion de travail et de plaisir.

Pour ce scientifique suédois, le défaut principal de la politique du plein emploi actuelle consiste en la nécessité d'une consommation en accroissement constant : *« On peut affirmer que cette politique rend les mêmes services aux entreprises capitalistes que tout leur grand appareil publicitaire. Les deux font augmenter la demande et aboutissent finalement à ce que des bateaux de plaisance coûteux, par exemple, soient considérés comme un article de consommation courante, dont l'achat doit être subventionné par l'Etat. »*

Autre résultat de cette politique : *« Si la garantie du plein emploi exige de l'Etat qu'il accroisse sa mainmise sur la production en cas de crise économique et si, une fois la crise passée, cet état de fait se maintient, cela pourrait déboucher sur une situation semblable*, nolens volens, *à celle que l'on constate déjà dans les pays de l'Est. »* Pour échapper à cette situation, Adler-Karlsson propose « une plus grande synthèse entre socialisme et capitalisme ».

Chacun a le choix

Dans la forme de société qu'il imagine, on rencontre quatre grands secteurs : deux économiques, un politique et un « divers ». Il les nomme le secteur de la nécessité, du superflu, du pouvoir et des loisirs.

C'est dans le premier qu'il faudra situer les besoins matériels de base. La garantie du niveau de vie, ainsi que le travail à accomplir et sa répartition en font partie. Les paiements s'effectueraient à l'aide d'une carte d'achats non transmissible et ne pouvant faire l'objet d'une saisie, qui garantirait à vie la satisfaction des besoins fondamentaux. Le secteur du superflu est le règne de la liberté individuelle.

Tandis que les moyens de production, dans le secteur de la nécessité, seraient, pour des raisons de planification, la propriété de l'Etat, ce dernier n'aurait rien à voir dans le secteur du superflu, où toutes les formes d'entreprise devraient être autorisées, des droits d'héritage élevés devant empêcher toute accumulation de pouvoir.

Le libéralisme devrait également régner dans le secteur des loisirs : les besoins en revenus supplémentaires liés à ce secteur pourraient être couverts par une occupation provisoire dans le secteur du superflu. La vie politique serait à peine différente de celle que l'on connaît, un certain dirigisme s'avérant moins nécessaire.

Où se situerait le niveau de vie de base dans une telle société ? Sous le niveau suédois, mais au-dessus du niveau de l'Inde. Son financement, Adler-Karlsson l'imagine ainsi : *« Les pays riches comme la Suède et les Pays-Bas n'auraient pas besoin d'exiger plus de dix ans de travail de la part de leurs citoyens pour leur garantir, à vie, une base minimale satisfaisante. »* En diminuant de moitié leur niveau de vie actuel et pour dix heures de travail par jour, le « service laborieux », dans un atelier ou dans un bureau ne prendrait que dix-sept ans au lieu de trente-neuf actuellement. Pour un niveau de vie égal au tiers du niveau présent, le temps libre augmenterait de vingt-trois à vingt-huit ans.

D'après cette théorie, chacun a le choix : vouloir absolument une voiture puissante ou deux réfrigérateurs ou trois téléviseurs, c'est accepter de travailler beaucoup et longtemps ; se contenter d'un vieux teuf-teuf, considérer un réfrigérateur comme superflu et estimer pouvoir renoncer au téléviseur, c'est travailler moins et avoir plus de temps libre.

Ce scientifique de quarante-quatre ans reconnaît volontiers qu'il ne serait pas simple de réaliser ses idées. Il considère avoir jeté sur le papier « les contours imprécis d'une utopie ».

REINER GATERMAN.

STRATÉGIES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT

Matières premières et dépendance européenne

par DESMOND QUIGLEY

LES tentatives du président Carter pour imposer des conditions à la fourniture d'uranium enrichi ont, une fois de plus, mis en relief la dépendance de la Communauté économique européenne pour ses approvisionnements en énergie et en matières premières essentielles à son industrie.

Après l'embargo pétrolier de 1973-1974, la baisse de la production et l'importante hausse des prix, la politique du président des Etats-Unis, même si elle est celle d'un allié de l'OTAN, n'est pas virtuellement favorable à l'Europe. Cela est surtout vrai depuis que le Canada, second producteur occidental d'uranium après les Etats-Unis, et l'Australie, qui, lorsqu'elle exploitera ses immenses réserves du Nord, se classera parmi les grands producteurs, ont eux aussi cherché des garanties.

La controverse sur l'uranium souligne un point important, à savoir l'insuffisance des matières premières dans les pays de la Communauté. Du fait de son haut intérêt politique, l'uranium est l'objet d'une attention particulière. De façon paradoxale pourtant, il pose actuellement à l'Europe un problème moins aigu que les autres minerais. Alors que la Communauté importe, estime-t-on, 59 % de sa consommation d'uranium, sa dépendance est totale pour le chrome et le manganèse.

Les liens avec l'Afrique du Sud

Cette situation est en grande partie due à la présence de mines d'uranium en France. La dépendance de l'Europe vis-à-vis de l'extérieur est *toutefois* appelée à augmenter rapidement, compte tenu du fléchissement de la contribution française et du développement du nucléaire dans la Communauté européenne — les pressions politiques en France, en Allemagne, en Italie et en Grande-Bretagne ne feront, au pire, que retarder la construction des centrales prévues.

La nature politique de l'uranium et les diverses lois visant au respect du secret qui ont été adoptées par beaucoup de pays consommateurs et producteurs expliquent l'impossibilité d'obtenir des statistiques définitives sur les sources d'approvisionnement. On sait cependant que les pays de la Communauté, et en particulier le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, en importent une grande partie d'Afrique du Sud et de Namibie, troisième producteur mondial. Cette dépendance partielle à l'égard de l'Afrique du Sud met l'accent sur un risque important, celui qui touche à la sécurité des approvisionnements.

Sur le plan des importations, les Etats-Unis sont, de tous les pays industrialisés, celui qui peut se prévaloir de la *plus* grande autonomie. Ils disposent *en effet sur* place d'une importante industrie minière. Là où les importations sont nécessaires, ses deux voisins, le Canada et le Mexique, assurent les approvisionnements.

Les deux plus gros fournisseurs de la Communauté européenne sont l'Afrique du Sud et les pays de l'Est. On reconnaît aujourd'hui, dans les milieux politiques, la précarité de la situation en Afrique du Sud, où des troubles graves ne manqueraient pas d'entraîner des coupures répétées des approvisionnements, et même leur suspension totale. Quant aux pays communistes, même s'ils n'ont pas tous la même attitude et si nombre d'entre eux — en particulier l'U.R.S.S. — adoptent, pour la distribution de leurs produits, des positions qui sont avant tout pragmatiques, la menace subsiste. Un désaccord avec l'Europe, pour des raisons politiques manifestes, placerait celle-ci dans une dangereuse situation de pénurie. Des manœuvres politiques de la part des pays communistes, conjuguées à des remous ou, à long terme, à un changement de régime en Afrique du Sud, mettraient en péril l'industrie européenne.

Le lien avec l'Afrique du Sud illustre la nature des relations économiques des pays de la C.E.E. Leurs approvisionnements en minerais sont, en grande partie et dans la mesure du possible, confiés à d'anciennes colonies — ainsi l'Afrique du Sud est-elle particulièrement précieuse pour la Grande-Bretagne et l'Allemagne ; le Gabon et le Niger sont pourvoyeurs d'uranium ; et si la Nouvelle-Calédonie se détache de la France métropolitaine, la Communauté européenne se trouvera entièrement dépendante pour ses importations de nickel.

DÉPENDANCE DE L'EUROPE POUR SES IMPORTATIONS ET PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE MINERAIS

	Pourcentage Importation-consommation de la C.E.E.	Principaux fournisseurs de la C.E.E.	Principaux producteurs % production mondiale
Nickel	62	Canada (53) Norvège (13)	Canada (31) Pays de l'Est (19) Nouv.-Calédonie (16)
Manganèse ..	100	(A) Afr. du Sud (52) Gabon (24)	Afrique du Sud (22) Pays de l'Est (42)
Antimoine ..	95	(B) Chine (61) Espagne (18)	Afrique du Sud (22,4) Pays de l'Est (29)
Chrome	100	Afrique du Sud (31) Pays de l'Est (24)	Afrique du Sud (26) Pays de l'Est (36) Rhodésie (8)
Cobalt	100	Zambie (33) Zaïre (24)	Zaïre (53), Zambie (9) Pays de l'Est (10)
Niobium	100	Brésil (77)	Brésil (85)
Molybdène ...	100	(A) Etats-Unis (42) Canada (41)	Etats-Unis (60) Canada (16)
Platine	100	U.R.S.S. (33) Afrique du Sud (24)	Afrique du Sud (47) U.R.S.S. (45)
Tungstène ..	99	Pays de l'Est (17) Portugal (14)	Pays de l'Est (50)
Vanadium ..	99	Finlande (47) Afrique du Sud (42)	Afrique du Sud (47) U.R.S.S. (16)
Amiante	100	Canada (65) Afrique du Sud (13) U.R.S.S. (14)	Pays de l'Est (45) Canada (33)
Or	100	Afrique du Sud (30) Suisse (30)	Afrique du Sud (60) Pays de l'Est (21)

Les fournisseurs ne sont pas nécessairement les pays d'extraction cf. Or ; (A) minerai ; (B) métal.

Sources : Informations sur les minerais non combustibles, Royal Institute of International Affairs.

Des politiques fragmentaires

En fait, la C.E.E. n'a réussi à mettre sur pied aucune stratégie commune pour la fourniture de ses matières premières. Certains de ses membres ont ébauché une politique, qui reste, malheureusement, fragmentaire, et ne résisterait probablement pas à l'épreuve.

Celle de l'Allemagne est peut-être la plus élaborée, elle encourage notamment la négociation de contrats à long terme. La France met, elle, l'accent sur le développement de la recherche sur son propre territoire. Quant à la Grande-Bretagne, elle dispose d'un fonds de quelque 25 millions de livres destiné à l'exploitation des sols, mais il est rarement utilisé, les compagnies minières craignant que la découverte de gisements n'entraîne des débats politiques sans fin sur l'environnement.

Les Etats-Unis ont, pour leur part, non seulement une politique en matière de minerais, mais encore des stocks stratégiques gérés par une agence fédérale, la General Services Administration. Ses objectifs sont périodiquement révisés, ce qui peut entraîner des surplus pour certains produits ou des déficits pour d'autres. L'étain, par exemple, est régulièrement en excédent, et plusieurs propositions sont présentées au Congrès pour la gestion de ces surplus, tandis que les stocks de cobalt et de platine sont inférieurs aux quantités prévues.

La C.E.E. ni aucun de ses membres ne disposent de stocks. La constitution de réserves des minéraux non combustibles les plus essentiels coûterait 7 190 millions de dollars.

Le vif débat qui s'est instauré aux Etats-Unis relatif aux propositions sur l'étain souligne le problème que risquent de provoquer ces stocks. En effet, des réserves nationales trop importantes et des politiciens changeant constamment d'objectifs risqueraient de rendre le marché plus aléatoire encore qu'il ne l'est déjà. Sans compter que des ventes inconsidérées pourraient altérer les relations avec les producteurs du tiers-monde.

C'est pourquoi la constitution de stocks communs à l'ensemble des pays de la Communauté européenne serait de beaucoup préférable à la présence de neuf réserves séparées, les différences industrielles de chacun des pays devant évidemment être prises en considération.

La C.E.E. pourrait profiter de la chute considérable des métaux de base aujourd'hui pour constituer ses stocks à bas prix, ce qui aurait en outre l'avantage d'aider les producteurs du tiers-monde tels que la Zambie et le Zaïre, durement touchés par la dépression, ces achats suffisant à amorcer une remontée des prix. Mais si chaque pays de la Communauté a été incapable d'élaborer pour lui-même une politique cohérente, il est fort improbable que le Conseil européen parvienne à un accord sur un projet commun.

Ne plus compter sur les Etats-Unis

Le Conseil a cependant fait un pas en avant en reconnaissant l'existence d'un problème quant à la sécurité des approvisionnements en minerais. Il a récemment décidé l'octroi de 21 millions d'unités de compte à la recherche et à l'exploitation des matières premières essentielles, *et tout spécialement de* l'uranium.

Mais on ne fait là qu'effleurer le problème. Plus utile serait l'adoption d'une politique qui encouragerait les compagnies minières européennes à investir dans les pays du tiers-monde, en leur offrant des garanties contre les risques politiques les dédommageant de tout changement radical des conditions d'exploitation, tels que taxations punitives ou expropriations.

C'est en fait un projet que quatorze compagnies minières ont soumis ensemble à la Commission européenne. Parmi ces sociétés, quatre britanniques — Charter Consolidates, Consolidates Gold Fields, Rio Tinto Zinc et Selection Trust, — trois françaises — Pechiney Ugine-Kuhlmann, Imetal et le Bureau de recherches géologiques et minières, — quatre allemandes — Metallgesellschaft, Preussag, Uranerzbergbau et Urangesellschaft, — deux italiennes — Italminiere et Societa Mineraria e Metallurgica di Pertusola.

Les sociétés minières sont particulièrement vulnérables et sensibles aux changements brutaux intervenant dans les taxations et les conditions d'exploitation. Cela s'explique par le temps qu'il faut — jusqu'à cinq ans parfois — pour rendre une mine productive et l'importance des dépenses en capital que cela implique : des projets de plus de 500 millions de dollars ne sont pas rares aujourd'hui.

La responsabilité de la Communauté pourrait néanmoins être limitée si ses engagements d'aide au développement et les accords commerciaux conclus par elle exigeaient, par exemple, pour contrepartie, la tenue de négociations sérieuses en cas de changement fondamental des conditions d'exploitation, et non l'imposition unilatérale d'un nouvel état de fait.

La Commission européenne a adopté en janvier et communiqué au Conseil le texte suivant :

« La Commission est particulièrement préoccupée par la situation dans le secteur minier. Ces dernières années ont vu s'accentuer un déclin préjudiciable des activités minières et de l'exploration opérée par les sociétés européennes dans les pays du tiers-monde.

» En 1961, les dépenses de recherche dans ce secteur géographique représentaient 57 % des dépenses d'exploration des compagnies européennes dans le monde : au cours de la *période* 1973-1975, cette proportion est tombée à 13,5 %. »

Comme la controverse sur l'uranium vient de le montrer, l'Europe ne peut se permettre de compter sur les Etats-Unis, qui, devenant de plus en plus indépendants, risquent de mener sur la scène diplomatique internationale une politique qui ne serait pas nécessairement favorable à l'Europe...

Il est temps pour la Communauté économique européenne d'élaborer une politique commune qui lui soit propre.

Les statistiques : secouer avant de s'en servir

LE livre récent de Jean-Louis Boursin, *Sondages, indices, statistiques : la forme scientifique du mensonge ?* (1), constitue un défi considérable pour les spécialistes et pour l'opinion publique, qui considèrent normalement comme une vérité objective celle des statistiques. Ne peut-on donc plus s'y fier ? Des doutes de ce genre rôdent çà et là, en relation avec des erreurs criantes qui ont été commises par des ordinateurs, dans des sondages statistiques : comme il s'en est produit récemment à propos des élections en France.

Toutefois, dans des cas tels que celui-ci, il faut tenir compte d'une vérité élémentaire, que l'on oublie souvent ou que l'on ignore même tout à fait : la connaissance des données statistiques modifie souvent les comportements auxquels elles se rapportent.

Mais les vérités statistiques peuvent tromper, non pas parce qu'elles modifient la réalité, devenant ainsi elles-mêmes erronées ; elles peuvent tromper parce que ce sont des vérités partielles, et qu'elles ne sont pas interprétées à l'intérieur de leurs limites.

Boursin nous fournit un exemple classique de ce fait qui se réfère à l'indice du coût de la vie. Supposons qu'en 1977 le pain et le vin, étant par hypothèse retenus comme les seuls biens considérés pour le calcul de l'indice du coût de la vie, soient vendus respectivement 1 F et 4 F, et qu'en 1978 ils passent tous deux à 2 F.

Si nous prenons pour base 1977 = 100, nous aurons une augmentation du pain de 200 % et une diminution de 50 % du vin, soit une augmentation moyenne de l'indice relatif à ces deux biens de 100 à 125, c'est-à-dire de 25 % (250 : 2 = 125).

Mais si nous prenons pour base 1978=100, le pain en 1977 apparaît comme ayant un prix inférieur de 50 %, tandis que le vin est de 200 % supérieur, de telle sorte que la moyenne arithmétique de l'indice pour 1977 donne encore 125 % : ainsi, de 1977 à 1978, le coût de la vie apparaît comme diminué de 125 à 100, c'est-à-dire de 20 %. Tel est le raisonnement de Boursin.

Mais nous pouvons même aller plus loin. Si nous examinons l'incidence du pain dans les budgets familiaux des deux années considérées, en prenant la moyenne sur la base de ses prix, nous pouvons dire qu'il est la moitié de celui du vin (3 contre 6). Ainsi donc sa variation devrait peser pour un tiers du total, de sorte que son augmentation de 100 % devient + 33 % (un tiers de 100) et la réduction du vin (qui est de deux tiers) devient + 33 % (deux tiers de 50). Ainsi l'indice du coût de la vie est, sur ces deux ans, demeuré inchangé.

De vieilles matrices

En réalité, au cours d'années différentes, on achète des quantités différentes des divers biens, et cela se rattache aussi au fait que leur prix se modifie en sens absolu et en sens relatif (c'est-à-dire par rapport à celui des autres biens). L'indice du coût de la vie, dans tous les pays, est fondé sur une certaine année, prise comme base : il reflète donc à la fois les habitudes de dépense de cette année et les prix qui y étaient pratiqués. Chaque bien figure dans l'indice avec la double pondération due au prix qui était le sien dans l'année prise comme base et à la quantité qui en était alors acquise.

Un bien dont le prix diminue et dont on n'acquiert pas des quantités plus importantes perd progressivement son importance dans les dépenses du consommateur. Mais, en Italie, il arrive que, dans l'indice du coût de la vie, concernant l'échelle mobile des salaires, les journaux, qui, au cours de ces années, ont vu leur prix augmenter dans des proportions beaucoup moins importantes que les autres biens et dont le nombre d'exemplaires n'a pas augmenté, d'autre part, pèsent désormais d'une manière exagérée sur les comportements des consommateurs, par rapport à leur incidence effective dans leur budget. De la sorte, l'ajustement de leur prix devient extrêmement difficile, parce qu'il fait bouger l'indice du coût de la vie d'une manière excessive à l'égard de ce que serait la « vérité ».

Les indices statistiques sont nécessairement partiels, mais ceux qui sont fondés sur des bases anciennes deviennent erronés, parce qu'ils reflètent des faits qui ont cessé d'être vrais. En économie, les faits ne sont pas comme le vin : le temps les détériore.

Cela vaut assurément pour un instrument très important, que l'on utilise dans toute l'Europe : les matrices de l'*input-output* de l'économie. Celles dont nous disposons se fondent, d'habitude, sur les prix et sur les quantités des facteurs de production, dans les années antérieures à 1973. Mais, cette année-là, le prix du pétrole a augmenté de cinq fois. Les coefficients d'énergie dans les divers produits, et donc dans la matrice, ont tout changé : la valeur finale des divers produits, exprimée dans leurs rapports réciproques, a changé également. Quant aux quantités de facteurs productifs, leurs coefficients ont été modifiés par l'effet de ces changements de prix. Ainsi les matrices nous racontent de vieilles histoires.

Il y a une statistique, utilisée dans toute l'Europe, qui est typiquement trompeuse, bien qu'elle soit continuellement mise à jour. C'est celle du commerce extérieur des divers pays. Les données de celle-ci sont fournies, pour les importations, en tenant compte des frais de transport et d'assurance (CAF), alors que pour les exportations il s'agit de prix nets (FOB). Cela ne tient pas à une curieuse incompétence des organismes statistiques, mais répond à des nécessités pratiques. En effet, il s'agit de données douanières ; celles-ci, précisément, sont calculées en tenant compte des frais d'arrivée, tandis que pour les exportations les prix sont nets. Le résultat de cette imperfection des statistiques, due à des raisons administratives, est que, dans les publications officielles internationales, comme celles de l'O.C.D.E., beaucoup de pays, tels la France, l'Italie, etc., apparaissent comme ayant un déficit du commerce extérieur, même quand ils n'en ont pas, alors que d'autres, comme l'Allemagne, enregistrent un léger bénéfice du commerce extérieur, même lorsqu'ils ont, pour tel ou tel chapitre, un solde actif important.

Le trouble des « variations saisonnières »

Naturellement, la balance avec l'étranger, pour les transports de marchandises, pourrait être, elle aussi, négative : mais ceci dépend à la fois du montant des services de transports étrangers que l'on emploie pour son propre commerce avec l'étranger, et des services que l'on effectue avec ses propres moyens de transport, en faveur des étrangers. La balance des affrètements, normalement, est assez peu connue, en raison également de la question statistique évoquée précédemment. En *tout* état de cause, elle est faussée par l'existence des pavillons de complaisance.

En Italie, certains journaux publient actuellement une information selon laquelle la production industrielle est en régression, d'autres, commentant les données statistiques des mêmes mois, c'est-à-dire ceux du premier trimestre de 1978, écrivent le contraire. Comment est-ce possible ? Tout simplement parce que l'indice de l'Institut central de statistiques leur communique la production de chaque mois par rapport au mois correspondant de l'année précédente, alors que l'indice élaboré par la Banca Commerciale Italiana tient compte des variations saisonnières.

L'usage de l'indice dépend de la réponse qu'on veut donner : ceux qui entendent mesurer la croissance du P.N.B. de cette année auront intérêt à utiliser l'indice qui confronte entre eux les divers mois de cette année avec les mois correspondants de l'année précédente. Ceux qui veulent comprendre ce qui se passe dans le mouvement de la conjoncture, d'un mois à l'autre, pourront utiliser l'indice non saisonnier. Mais ceux qui adoptent le procédé de neutralisation de l'élément saisonnier n'en seront pas pour autant autorisés à déduire de ce qui s'est produit en quelques mois ce qui se passera par la suite. Il peut se faire que la reprise à partir d'un point minimal ne se confirme pas; il pourrait se faire qu'elle continue à un rythme très ralenti ou bien qu'elle se développe peu à peu.

Cependant, il reste vrai que le fait de savoir que la production est en train de s'améliorer peut rendre plus optimiste et pousser encore les chiffres de production. C'est ainsi qu'une prévision qui, en elle-même, n'était pas vraie, peut le devenir. En tout cas, on peut être certain que ceux qui continuent à prévoir une amélioration, s'ils tiennent bon, finiront par avoir raison, de même que ceux qui prévoient le beau temps. Mais le mérite dans ce cas n'en revient pas aux statistiques, il est dû à l'alternance des phénomènes.

FRANCESCO FORTE.

(1) Tchou, éditeur, Paris, 1978.

Où va

(Suite de la page 33.)

Mais, en ce qui concerne l'Italie d'aujourd'hui, la crainte générale est que les épreuves à la fois rudes et nombreuses auxquelles est soumise la démocratie italienne risquent de l'affaiblir ou de compromettre d'une façon ou de l'autre son avenir. Il y a quelques années, un célèbre journaliste américain, Cyrus Sulzberger, avait forgé l'expression « spaghetti à la sauce chilienne », faisant par là allusion au danger que les communistes prennent le pouvoir en Italie. Aujourd'hui, face à la recrudescence d'un terrorisme atroce et sanglant (terrorisme presque toujours de gauche, rarement néo-fasciste), la question est posée de savoir si celui-ci ne risque pas de mettre en branle des mécanismes infernaux capables d'occasionner une crise de la liberté.

Certains se demandent si les exigences du rétablissement de l'ordre ne nous exposent pas au danger d'accepter des méthodes, en soi-même périlleuses, de répression de la violnece. D'autres craignent que la situation actuelle ne risque de provoquer des tentatives de coup d'Etat. D'autres encore redoutent que la nécessité d'une alliance à la fois large et solide de toutes les forces politiques « constitutionnelles » contre le terrorisme ne conduise au bout du compte à une limitation du pluralisme politique ou à une domination *de facto* du parti communiste. On pourrait également citer divers autres motifs d'appréhension qui, en tout état de cause, prennent tous leur source dans un « scénario » ayant pour point de départ la situation actuelle de désordre, d'anarchie, de violence diffuse, de tension sociale et de « stagnation » économique : les monstres ne manquent pas qui peuvent sortir de cet état de choses comme du chapeau haut de forme d'un prestidigitateur diabolique.

Dans ces conditions, la question se pose de savoir si ces motifs d'appréhension sont justifiés, et il est difficile de ne pas y répondre par l'affirmative. Comment pourrait-il en être autrement dans les moments dramatiques que nous vivons aujourd'hui ? Mais, par ailleurs, quelles sont les probabilités réelles pour que les choses s'aggravent profondément ? Il est impossible de répondre à cette question de manière réfléchie si l'on ne commence pas par dresser une synthèse, aussi rapide soit-elle, des éléments qui constituent actuellement les facteurs de faiblesse et les germes de *force* de la société démocratique italienne.

Une évolution profonde

Les facteurs de faiblesse « structuraux » sont liés aux conséquences de la crise du pétrole, conséquences qui ont été particulièrement importantes dans un pays comme l'Italie, caractérisé par une dépendance quasi totale vis-à-vis de l'étranger en ce qui concerne ses ressources énergétiques et doté d'une économie reposant presque entièrement sur un haut niveau d'exportation. La quadruplication des prix du pétrole a représenté dans ces conditions une espèce d' « impôt sur la fortune » brutal et inattendu qui a nécessairement eu pour effet de mettre en évidence toutes les faiblesses d'une économie en voie d'industrialisation et de « tertiarisation » extrêmement rapides, mais encore fortement grevée par des secteurs arriérés. Il est vrai que, en l'espace de quatre années environ, l'Italie a réussi, en dépit d'une conjoncture internationale difficile, à rétablir l'équilibre de ses comptes avec l'étranger et qu'elle a même commencé à rembourser les dettes accumulées entre-temps. Mais elle a dû pour cela consentir de lourds sacrifices, qui se sont traduits principalement par un brusque coup de frein sur les taux de croissance (lesquels sont descendus de 5 % ou 6 % à 2 % ou 3 %, avec parfois des pointes négatives). Il était, par conséquent, inévitable que ce coup de frein se répercute sur tous les processus de modernisation et de progrès social que la population italienne juge indispensables pour combler son retard sur les autres nations européennes plus riches ou pour améliorer le sort de ses zones sous-développées.

Cette crise du développement économique a entraîné, comme c'était fatal, une accentuation des tensions sociales déjà existantes, liées elles-mêmes à la rapidité et à la violence qui avaient caractérisé les processus d'urbanisation et d'industrialisation. Chez les jeunes, le mécon-

STRATÉGIES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT

L'avenir des relations économiques Nord-Sud-Est

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

JUSQU'A ces dernières années, à la séparation du monde en deux blocs hostiles a correspondu la survivance de deux zones économiques n'ayant entre elles que des relations d'importance tout à fait secondaire par rapport à celles qui se sont développées au sein de chacune d'elles.

Ce partage de l'économie mondiale était, notamment, fondé sur des conceptions opposées du développement international :

— D'une part, malgré un abandon progressif du libéralisme classique dans la gestion interne des économies, les gouvernements occidentaux ont continué à mettre l'accent sur les avantages du libre-échange et d'une division internationale du travail inspirée notamment de la loi des avantages comparatifs de Ricardo. Ils ont même réussi à faire partager — ou parfois à imposer — leur attachement à cette conception *extravertie* du développement économique à un grand nombre de pays du tiers-monde.

— D'autre part, les pays socialistes ont adhéré à une conception *introvertie* du développement économique qui leur a permis de se soustraire à la concurrence internationale et à diminuer, voire à supprimer leur dépendance économique vis-à-vis de l'étranger. Ils ont, du reste, été encouragés à s'engager dans la voie de l'autarcie par un environnement politique international hostile.

Une remise en question des conceptions traditionnelles

Ces dernières années ont vu une véritable éruption dans les relations économiques internationales de nouveaux acteurs — les pays en voie de développement, — qui entendent s'inspirer de la démonstration de force des Etats pétroliers en 1973, pour exiger l'instauration d'un « nouvel ordre économique international » qui leur soit plus favorable et n'ait plus les pays riches pour seul centre.

En même temps, les conceptions traditionnelles des échanges internationaux commencent à être remises en question de manière voilée au sein du monde communiste, et de manière plus affirmée dans les pays occidentaux.

Ainsi, par exemple, lors d'une importante session qui s'est tenue le 20 octobre 1977, le comité central du Parti socialiste ouvrier hongrois a décidé d'engager une réflexion sur les moyens d'adapter davantage les structures de l'économie hongroise aux impératifs du commerce international.

En revanche, au sein des pays industrialisés à économie de marché, des doutes sont de plus en plus fréquemment émis sur la capacité de ces pays de résister durablement à la concurrence croissante des pays en développement disposant d'une main-d'œuvre abondante et bon marché, et sur les problèmes qui pourraient en découler.

Cependant, si les conceptions traditionnelles tendent à être discutées aujourd'hui, aucune approche nouvelle des échanges internationaux et, plus généralement, du développement économique mondial, n'a recueilli jusqu'à présent une large adhésion, non seulement au niveau planétaire, mais même au sein de chacun des trois grands groupes de pays.

A cet égard, il est significatif d'observer que si les déclarations sur le *« nouvel ordre économique mondial »* ont abondé au cours des dernières années, les pourparlers qui se sont déroulés dans les différentes instances internationales ont été caractérisés :

— Par l'effacement et, le plus souvent, par l'absence des pays socialistes ;

— Par l'attitude essentiellement — sinon uniquement — revendicative des pays en voie de développement ;

— Par des positions tantôt franchement hostiles, tantôt plus conciliantes, mais presque toujours purement défensives des pays industrialisés.

En l'absence de toute discussion constructive véritable, si ce n'est sur des points de détail, l'enlisement était inévitable. L'échec du dialogue Nord-Sud apparaît comme un résultat logique de cette situation. *Comment en sortir ?*

● *Pour les pays en voie de développement*, il s'agit avant tout de concilier une volonté de plus en plus affirmée de prendre davantage en considération les besoins fondamentaux des populations — notamment sur le plan alimentaire — et la nécessité de bénéficier d'un apport extérieur important.

Pour satisfaire le premier objectif, plusieurs pays du tiers-monde tentent d'échapper à une spécialisation largement imposée par les anciennes puissances coloniales et de s'orienter vers un développement plus autonome, moins sujet aux à-coups de la conjoncture internationale, mieux à même de préserver leurs valeurs culturelles spécifiques.

Cependant, les difficultés rencontrées par les pays qui ont entamé des expériences de développement autonome conduisent à s'interroger sur les possibilités ouvertes réellement aux P.V.D. d'assurer leur développement économique en se passant de la technologie comme des capacités d'organisation et de financement des pays industrialisés.

● *Pour les pays socialistes*, les principaux objectifs semblent devoir être :

— En premier lieu, le recours à des firmes occidentales pour pallier les insuffisances de l'économie nationale aussi bien pour satisfaire une demande de biens de consommation de plus en plus pressante que pour combler leur retard dans des secteurs de pointe. Mais, il s'agit évidemment d'obtenir ces avantages en évitant d'accorder des concessions politiques par trop importantes aux gouvernements occidentaux.

— En second lieu, une participation au nouveau partage économique du monde qui s'esquisse, sans que celle-ci grève outre mesure leur développement interne déjà soumis à de nombreux aléas.

— En troisième lieu, de remédier à la détérioration de leurs relations économiques avec les pays industrialisés à économie de marché.

● *Pour les pays industrialisés à économie de marché*, enfin, il s'agit, d'une manière générale, d'arbitrer entre les avantages qu'ils peuvent escompter d'un renforcement de la division internationale du travail et les coûts qui risquent d'en découler.

Parmi les avantages, on peut citer :

1) La possibilité d'obtenir un approvisionnement régulier et au meilleur prix en biens qu'ils ne peuvent produire eux-mêmes, soit pour des raisons géographiques, soit parce que le coût en serait excessif.

2) La faculté pour les firmes multinationales d'utiliser la main-d'œuvre bon marché des pays socialistes ou des pays en développement les plus industrialisés.

3) La baisse — au moins temporaire — du prix de certains produits dont peuvent bénéficier les consommateurs des pays riches grâce aux importations en provenance des pays à main-d'œuvre bon marché.

4) Une modernisation de l'appareil de production grâce à une élimination partielle de secteurs ou de sous-secteurs vieillis, incapables de supporter la concurrence internationale.

Parmi les coûts prévisibles pour les pays industrialisés d'un renforcement de la division internationale du travail, on peut mentionner :

1) Un chômage structurel croissant dans la mesure où les industries technologiquement les plus avancées — celles que la spécialisation internationale réserverait logiquement aux pays industrialisés — sont, en général, des industries à forte intensité capitalistique employant relativement peu de main-d'œuvre pas ou peu qualifiée. Les industries que ces pays devraient délaisser au profit des pays à main-d'œuvre bon marché sont — au contraire, et pour ainsi dire par définition — d'importantes pourvoyeuses d'emplois.

2) Un risque de « bureaucratisation » de certaines économies occidentales dans la mesure où la stagnation prévisible de la création d'emplois industriels peut contraindre les gouvernements à résorber les travailleurs concurrencés par leurs collègues sous-payés du tiers-monde en développant les emplois tertiaires peu ou pas qualifiés, notamment dans le secteur public.

3) Une dépendance accrue de l'Europe et du Japon non seulement en matières premières, mais aussi — de plus en plus — en biens de consommation courante (textiles, automobiles, appareillage électronique, etc.) dont la production serait (est déjà) progressivement transférée dans d'autres régions du monde.

En fin de compte, il convient donc de définir le système économique international le plus à même de concilier non seulement les intérêts souvent divergents des principales régions du monde, mais aussi les antagonistes existant au sein de chacune d'elles.

Définir les seuils de coopération ?

Pour ce faire, il paraîtrait opportun de rechercher la « coopération maximale » — c'est-à-dire le plus grand degré d'ouverture vis-à-vis du reste du monde — que chacun des trois grands groupes de pays, ou éventuellement les principaux membres de chaque groupe, peut accepter sans que les inconvénients qui risquent de découler pour eux de cette ouverture ne dépassent les avantages qu'ils peuvent en attendre.

L'analyse des facteurs de tension dans les relations économiques entre le Nord, le Sud et l'Est devrait permettre d'esquisser quelques premières réponses à ces questions.

Dans la même optique, il serait intéressant de rechercher la « coopération minimale », c'est-à-dire le seuil inférieur d'ouverture que chacune des régions du monde est pratiquement condamnée à accepter.

A cette fin, il conviendrait, en premier lieu, de définir quels sont les principaux produits « vitaux » pour chaque région — ou chaque pays — compte tenu de ses objectifs de développement.

En second lieu, il faudrait recenser les possibilités et les impossibilités — géographiques, techniques, financières, humaines, etc. — de chaque région de produire les biens qu'elle juge indispensables. On parviendrait ainsi à définir une liste d'importations quasiment obligatoires pour chaque groupe de pays — en tenant compte autant que faire se peut des produits de substitution envisageables.

(*) Economiste à la Fondation nationale des sciences politiques de Paris. Une version plus longue de ce texte sera publiée dans les actes du colloque organisé sur ce sujet par le Groupe d'études et de recherche des problèmes internationaux (GERPI), 54, boulevard Raspail, 75007 Paris.

De nouveaux exportateurs d'armement : les pays du tiers-monde

(Suite de la page 33.)

Le processus, dont nous venons de donner un aperçu, s'est maintes fois déroulé : en Inde, en Israël, au Brésil. Il est bien amorcé en Argentine, et ailleurs. Le tableau n° 1 fait ressortir un potentiel de développement des industries d'armement dans le tiers-monde, par conséquent en amont des exportations, tel qu'il laisse présager une intensification de l'offre sur le marché mondial.

Le niveau élevé de la demande et tout particulièrement l'adéquation de l'une à l'autre tendent à favoriser un renforcement des flux d'armes entre pays du tiers-monde.

∴

En effet, plus que sur la seule demande, dont nous connaissons bien les mobiles politiques, qui la justifient officiellement ou non (sécurité, indépendance nationale, stabilité intérieure, etc.), il nous paraît utile d'insister sur l'adéquation de l'offre des pays du tiers-monde en voie d'industrialisation à la demande d'autres pays plus ou moins développés. Adéquation politique et technologique essentiellement.

La solidarité politique des pays du tiers-monde, tout d'abord, face aux pays industrialisés, s'exprime assez clairement soit par la constitution de fronts unis au sein des grandes organisations internationales (ONU, CNUCED, F.A.O., etc.) soit par le développement d'organisations à buts spécifiques de natures diverses (OPEP, O.U.A., etc). Cette solidarité politique s'entretient par l'établissement d'échanges privilégiés entre pays du tiers-monde et des aides financières. Nous ne pouvons douter qu'elle ne s'exprime plus encore, entre pays adhérant aux même systèmes de valeurs, dans le domaine très particulier des armes.

La composante technologique, ensuite, participe à l'adéquation de l'offre à la demande. En effet, les armements produits par les pays en voie d'industrialisation intègrent une technologie moins sophistiquée que ceux « offerts » généralement par les pays industrialisés. Le « Gap » technologique, source notoire de la dépendance de l'acheteur à l'égard du fournisseur, s'en trouve limité, sans être totalement nul. Cela rassure le premier sans ôter au second quelques moyens de pression. Par ailleurs, cette technologie rudimentaire est, plus que toute autre, conforme aux besoins actuels des importateurs, en particulier pour le maintien de l'ordre, les patrouilles en mer ou aériennes, et propice aux conditions difficiles, notamment climatiques, d'utilisation.

Au moment où le gouvernement français affirme que « le désarmement doit se réaliser avec le concours, sous le contrôle et au bénéfice de tous » et souhaite que « les zones actuellement non nucléaires le demeurent et que ne s'y développe pas une course ruineuse et dangereuse aux armements conventionnels » (1), voici que de nouveaux pays s'éveillent à la production d'armements majeurs et à leur exportation. Avec l'aide des pays industrialisés, ils gagnent rapidement en performances et en autonomie. Nous sommes fondés à nous demander si le bon chemin vers un désarmement, fusse-t-il limité, est bien celui-là ?

ALAIN CADIX.

(1) *Le Monde* du 26 janvier 1978.

TABLEAU 1 : Panorama des industries d'armement dans le tiers-monde

En 1976	Constructions sous licence				Constructions indigènes				Exportations entre 1972 et 1976				
	A	N	V	E	A	N	V	E	A	N	V	E	vers
Afrique du Sud	●	●	●		◐		◐		●				*Rhodésie*
Argentine	●	●			●	●			●				*Bolivie*
Bangladesh						●							
Brésil	●	●			●	●	●	◐	●		●		*Amérique latine (3 pays) Togo - Qatar - Libye*
Colombie	○	◐											
Corée du Nord	○	●				●							
Corée du Sud	◐	●			○					●			*Indonésie*
Égypte	○				○			○					
Inde	●	●	●	◐	●	●	●	●	●				*Népal*
Indonésie	●				◐	●							
Iran	●		○	◐									
Israël	○	●			●	●	●	●	●	●			*Amérique latine (9 pays) - Taiwan Afrique du Sud - Singapour*
Mexique	○	◐											
Pakistan	●					●							
Pérou		●			○	●							
Philippines	●				○	○							
Singapour		●				●		●		●			*Thaïlande*
Taiwan	●				●	◐		○					
Venezuela		●											

A : industrie aéronautique militaire (aéronefs et/ou missiles)
N : construction navale militaire (navires de surface et/ou sous-marins)
V : construction de véhicules de combat
Ξ : industrie électronique militaire

○ en projet ◐ en developpement ● en production

GRAPHIQUE N° 2 : Importations d'armements des pays du tiers-monde

(Répartition par origines.)

Moyenne sur la période 1970-1973

ÉTATS-UNIS → Tiers-monde : 36,5%
U.R.S.S. et Europe de l'Est → Tiers-monde : 34%
C.E.E. → Tiers-monde : 20,6%
Autres (*) → Tiers-monde : 8,5%
Tiers-monde → Tiers-monde : 0,4%

Moyenne sur la période 1974-1976

ÉTATS-UNIS → Tiers-monde : 40%
U.R.S.S. et Europe de l'Est → Tiers-monde : 30%
C.E.E. → Tiers-monde : 24%
Autres (*) → Tiers-monde : 2,5%
Tiers-monde → Tiers-monde : 3,5%

(*) Canada, Chine, Espagne, Suède, Suisse, etc.

... l'Italie ?

...tentement a pris un aspect particulièrement aigu : le chômage des jeunes a augmenté dans toute l'Europe, mais c'est en Italie que ce phénomène revêt les proportions les plus graves. Tout cela constitue un terrain favorable pour le développement de mouvements extrémistes révolutionnaires comme il en existe ailleurs en Europe (1968 a été un phénomène européen, pour ne pas dire mondial). Mais c'est en Italie que ces mouvements extrémistes sont les plus puissants ; de même que c'est en Italie que la frange terroriste est la plus dangereuse, même si elle est également présente dans d'autres pays comme l'Allemagne. Le véritable problème est de savoir comment la démocratie italienne pourra faire face à toutes ces tensions. Ses points faibles sont bien connus : prédominance des communistes dans l'opposition de gauche ; caractéristiques du parti communiste, qui, en trente ans, est passé du stalinisme orthodoxe à un « eurocommunisme » lourd encore d'inconnues ; suprématie quasi inaltérée de la démocratie chrétienne durant ces mêmes trente années, avec toutes les conséquences négatives que peut comporter une situation politique bloquée : arrogance du pouvoir, inefficacité, cas de corruption, perte de prestige de la classe politique.

Un cadre démocratique européen

Comme on le voit, les facteurs négatifs ne manquent pas, même si très souvent les maux de l'Italie représentent tout simplement une version particulièrement accentuée des maux de toute l'Europe, voire de tout l'Occident. Il serait néanmoins absurde de négliger les facteurs positifs, qui sont eux aussi fort nombreux et fort importants. La crise économique, comme nous l'avons dit, est en voie de résolution. En l'espace de trente ans, l'Italie a accompli en tout état de cause d'immenses progrès dans le domaine économique et social. Le mouvement syndical donne des signes de modération croissante. Les tensions entre partis se sont atténuées. L'immense majorité de la population italienne apporte son appui à des forces politiques capables, dans une situation grave comme celle que nous traversons actuellement, de constituer ensemble une majorité de gouvernement. Quant à l'infime minorité extrémiste et révolutionnaire (pour ne pas parler d'un « parti armé » au sens propre du terme), elle n'a pas réussi à élargir ses bases d'implantation.

L'avenir dépend dans une large mesure de l'évolution des principaux partis, et avant tout de la capacité de la démocratie chrétienne et du parti communiste d'approfondir leurs processus respectifs de renouvellement, d'*aggiornamento* et de restructuration. Certes, les inconnues sont nombreuses. Néanmoins, je me sens le courage d'apporter une réponse sereine à la question : « Où va l'Italie ? ». Pour moi, l'Italie se dirige actuellement, à travers de rudes épreuves, vers un renforcement de sa démocratie. Si je m'interroge sur les raisons profondes de cet optimisme, c'est dans la « lecture » de l'histoire italienne que je les trouve. J'ai confiance dans les racines de notre démocratie, car il est impossible d'oublier qu'elles ont un caractère authentiquement populaire, fondé sur une révolte nationale contre la dictature fasciste. C'est là qu'est née la République, dans une résistance qui a constitué véritablement un phénomène « de masse ».

C'est donc en regardant vers le passé que je trouve des motifs de confiance en notre capacité de surmonter nos épreuves actuelles, épreuves certes fort rudes, mais qui s'expliquent très clairement dans le cadre d'une évolution historique singulière dont les contradictions sont liées à la vivacité même du processus de croissance et de modernisation de la société italienne. Je dois reconnaître que je serais beaucoup moins assuré que notre démocratie sache finalement résoudre et dépasser ses contradictions, et qu'elle devienne ainsi plus forte, s'il n'existait pas aujourd'hui un encadrement européen solide (et sans doute devrait-il être encore plus solide) dans lequel s'insère le « problème italien ». Aujourd'hui l'Italie n'a plus besoin d'« aides ». Elle a besoin avant toutes choses que les nations amies qui sont ses associées s'attachent, avec elle, à faire progresser rapidement la construction d'une union européenne dotée de moyens d'action réellement efficaces. Faites que l'Europe soit, et à la question *« où va l'Italie ? »* je vous répondrai avec une certitude absolue : *« L'Italie va en Europe. »*

ARRIGO LEVI.




LES ERREURS DU REMEMBREMENT EN BRETAGNE

Des apprentis sorciers dans le bocage

Dans aucun terroir de France le remembrement n'a donné lieu à autant de réclamations qu'en Bretagne. Dans le seul Finistère on en a enregistré près de huit mille, dont la plupart ont trouvé une solution au sein des commissions communales. Pas toutes cependant, puisque, au cours des deux dernières années, cent cinquante recours ont été examinés par les tribunaux administratifs du département.

Le remembrement bouleverse le terrain et... les esprits ; il réveille de vieilles querelles de voisinage, installe la zizanie dans les villages.

C'est dans cette ambiance que depuis une douzaine d'années les écologistes lancent leurs avertissements. Les haies protègent le bétail, freinent le vent, abritent une foule d'animaux utiles, fournissent du bois de chauffage et dessinent un paysage rassurant. Les talus arrêtent le ruissellement des eaux. Raser le bocage, c'est jouer les apprentis sorciers.

par MARC AMBROISE-RENDU

Les Guillou ont encore perdu une bataille. Le tribunal administratif de Rennes a refusé d'arrêter les bulldozers qui doivent raser les talus de leur propriété à Plonévez-du-Faou, dans le Finistère. Sur le fond de l'affaire, c'est-à-dire la nouvelle répartition des parcelles qui est proposée aux Guillou et que ceux-ci refusent, les juges se prononceront plus tard. Mais qui replantera alors les arbres abattus ? Qui fera revenir les oiseaux ? Qui remontera les terres emportées par l'érosion ? Qui surtout ramènera la sérénité dans cette famille traumatisée ? L'implacable et pesante mécanique du remembrement ne s'arrête pas à ces détails.

A tort ou à raison, les Guillou — père, mère, un fils et trois filles — s'estiment lésés. Depuis des années, ils tempêtent, rejettent tous les compromis, font des grèves de la faim dans l'église de leur bourg. A présent, ils menacent de « *décrocher le fusil* ». Même les filles, dont l'une est institutrice, la deuxième inspectrice des postes et la cadette étudiante en droit. Ce ne sont pas des Bécassine, et leur frère, avec ses trente vaches laitières, n'est pas un attardé du progrès. Leur chaumière est refaite à neuf, dotée de tous les gadgets du confort banlieusard. Ils sont même partisans du remembrement, comme tout le monde, parce que c'est la raison. Mais ils refusent celui qu'on leur propose, selon eux absurde, injuste et destructeur.

Leur cas — à la limite du rationnel — est un bel exemple des difficultés auxquelles se heurte l'indispensable regroupement des parcelles en pays bocager.

Ici, dans cette Basse-Bretagne encore surpeuplée, on se battrait pour quelques ares de « surface agricole utile ». Chaque propriété est une mosaïque éclatée, coupée de talus centenaires, sillonnée de chemins creux où s'enlisent les machines. Les terres sont tellement dissemblables que les experts les subdivisent en quatorze catégories. En outre, les deux tiers des exploitants sont propriétaires. Pour eux, chaque lopin pèse son poids de sueur et d'histoire. Dans le bocage, chacun est roi chez soi.

Il faut avoir de l'aplomb pour lancer là-dedans ingénieurs et géomètres. Le moindre trait de crayon sur le cadastre peut être une blessure et demain le prétexte à quelque chicane. Car on a la tête dure et même teigneuse comme Astérix.

Les gars de Plonévez — 9 000 hectares de patchwork vert et trois mille bretonnants — étaient connus jadis pour les bagarres qu'ils déclenchaient chaque année au conseil de révision. On est fier, on n'aime guère les étrangers. Le refus de ce qui vient de Paris, on l'a dans le sang, depuis la révolte des timbres, après la Révolution, jusqu'à la guerre du lait en passant par la Résistance, durant la guerre, et la rébellion des commerçants contre le fisc et les grandes surfaces, naguère.

On retrouve cette tradition frondeuse dans la réaction au remembrement. A Plonévez, les opérations traînent depuis treize ans. A Spezet, la commune voisine, elles ont été carrément stoppées devant la réaction des paysans. Ici et là, des commandos de mécontents ont arraché les bornes du nouveau parcellaire et les ont déversées devant les mairies avant de poser, tout farauds, pour une photo-souvenir publiée dans la presse locale. Des associations se sont créées, comme le Terroir breton (1), pour défendre « la civilisation du bocage ».

Il est vrai que les échanges de parcelles et les travaux qui s'ensuivent ressuscitent bien des chicanes de voisinage. Autrefois, on se « donnait la main » quand une vache vêlait. Aujourd'hui, les marchands de machines à vêler (elles permettent de se débrouiller seul) font des affaires. Médecins et assistantes sociales enregistrent un nombre anormalement élevé de dépressions et de suicides dans les communes en cours de remembrement.

Les bavures des bulldozers

Les écologistes s'en mêlent et font observer que, parmi bien d'autres conséquences malheureuses, la démolition des talus ouvre la voie au ruissellement des eaux. En effet, par deux fois, en 1974 et en 1977, Morlaix a été victime d'une inondation comme il ne devrait en survenir que tous les cent ans. Quimper et Châteaulin ont eu aussi les pieds dans l'eau. Les scientifiques de l'Institut national de la recherche agronomique eux-mêmes mettent en cause l'arasement excessif des obstacles naturels et les rectifications de cours d'eau qui succèdent au regroupement des parcelles.

Leurs collègues des services agricoles affirment qu'ils n'y sont pour rien et que la solution passe par la construction de barrages écrêteurs de crue. Les bétonnières corrigeraient en somme les bavures des bulldozers. « *Au reste*, ajoutent-ils, *le problème n'est pas là. Il s'agit de savoir si oui ou non on veut répondre au besoin de modernisation de l'agriculture bretonne.* »

Le Finistère, par exemple, est aujourd'hui une formidable usine à viande : on y dénombre plus de deux millions de porcs, moutons et bêtes à cornes mais aussi treize millions de poulets. Pour nourrir tout cela il faut des torrents de maïs. Et, pour le cultiver, de vastes espaces où manœuvrent les machines. Comment le bocage de grand-papa résisterait-il à une argumentation économique aussi péremptoire ?

Alors, au nom de la rationalité et de la productivité les ingénieurs de l'agriculture s'entêtent, tentent de faire « avancer le progrès » et, quand ils n'y parviennent pas, s'énervent. A la direction départementale de l'agriculture du Finistère on accuse *« une douzaine d'agitateurs étrangers au monde paysan »* d'entretenir la résistance depuis des années. Pour faire céder les plus têtus des cultivateurs, on n'hésite pas à faire donner les gendarmes mobiles. Et, quand une revue écologique (*Combat nature*) (2) a l'imprudence de publier dans son courrier des lecteurs une lettre ouverte d'un vieux paysan — M. François Le Floc'h, de Landrevarzec, — qui accuse les remembreurs de « gaspiller l'argent public », on traîne tout ce petit monde devant le tribunal de Quimper pour diffamation.

Cette affaire, actuellement en cours, loin de doucher les passions, ne fait que les exciter. Pour défendre M. Le Floc'h, un collectif se constitue et cinq associations prêtent leur appui.

On souligne avec perfidie, ici et là, qu'il existe un véritable « lobby du remembrement » : géomètres, entrepreneurs de travaux, notaires, marchands de machines agricoles et de tronçonneuses. Les ingénieurs de l'Etat sont mis en cause parce qu'ils touchent un pourcentage sur les travaux de remembrement au titre des fameuses « rémunérations accessoires » si décriées.

Trente mille kilomètres de talus rasés

Chiffres en main les fonctionnaires de la D.D.A. du Finistère se défendent comme de beaux diables : en 1978 le remembrement leur vaudra entre 80 et 100 000 francs de supplément à partager entre une centaine d'agents. N'empêche que le climat est à présent détestable.

Or depuis 1972, dans un but d'apaisement, aucune opération nouvelle de remembrement n'avait été lancée dans le Finistère. On se contentait d'achever — ce qui n'est pas une sinécure — celles qui étaient engagées. Mais cette année, précisément, trois communes nouvelles devaient être entreprises. Elles allaient profiter sans doute de l'expérience accumulée dans les quatre-vingt-quinze communes (sur les deux cent quatre-vingt-deux du département) qui ont bénéficié du regroupement des parcelles. Dix mille exploitants ont été concernés et 216 000 hectares (sur 678 000). On a rasé environ 30 000 kilomètres de talus (l'équivalent d'une forêt de 30 000 hectares), tracé des centaines de kilomètres de chemins, curé de nombreux ruisseaux, etc.

Il était temps de faire le bilan économique, écologique et sociologique de ce grand chambardement. Les scientifiques, qui ne manquent pas à Brest et à Rennes, y auraient volontiers prêté leur concours. Au lieu de cela on recommence la guérilla.

Pourtant, la France entière en aurait profité. Si environ 10 millions d'hectares ont déjà été remembrés — le plus vaste aménagement foncier depuis la Révolution, — il en reste 8 millions à « traiter ». A raison de 400 000 hectares par an (coût : 400 millions de francs), nous en avons encore pour vingt ans et pas mal d'argent. Ça valait la peine de réfléchir avant de pousser plus avant.

Cette réflexion, il est vrai, est entamée, même si elle se fait avec vingt ans de retard. Des équipes de chercheurs de l'INRA autopsient ce milieu fort complexe qu'est le blocage et les conséquences de sa transformation. Leurs premières conclusions (voir *le Monde* du 14 décembre 1977) incitent à la prudence. Celle-ci est d'ailleurs préconisée par les services centraux du ministère de l'agriculture depuis bientôt quatre ans. C'est de 1974 que date la première circulaire recommandant aux hommes de terrain de pratiquer un remembrement respectueux des équilibres écologiques.

Puis, le code rural a été modifié par une loi d'avril 1975, de manière que de simple outil économique le remembrement devienne un instrument d'aménagement des communes rurales prenant en compte le cadre de vie et le milieu naturel.

Un « monsieur protecteur de la nature »

Il était prévu qu'un protecteur de la nature ferait désormais partie des commissions communales de remembrement. Le choix de cette personne qualifiée est difficile, car la fonction est à la fois bénévole et délicate. Les préfets désignent généralement des retraités de l'enseignement. Leur compétence n'est pas toujours évidente. De toute manière, faute d'étude préalable du milieu, au nom de quoi, sinon du bon sens, défendraient-ils tel maillage de haies ou tel méandre d'un cours d'eau. D'ailleurs, ils ne figurent encore que dans la moitié des commissions en fonctionnement.

En 1976, la loi de protection de la nature a rendu obligatoires les études d'impact sur l'environnement avant tout aménagement d'importance. Le remembrement y est soumis, et une toute récente circulaire de l'agriculture (3) en précise les modalités d'application aux directions départementales. Là encore, il ne suffit pas d'un texte pour changer les mentalités. Celle des ingénieurs comme celle des agriculteurs qui sont tentés de sacrifier l'avenir au machinisme à outrance et aux spéculations immédiatement rentables. Pourtant, certains spécialistes de l'INRA crient casse-cou devant le gaspillage d'énergie, d'engrais, de produits chimiques et même de sols, auquel se livre l'agriculture « productiviste » (voir *le Monde* du 15 mars 1978).

Dans certains départements, le recours aux écologistes commence à être reconnu comme une indispensable précaution contre les excès du remembrement. En Ille-et-Vilaine, seize communes promises au regroupement des parcelles ont été étudiées au préalable par de jeunes écologistes formés à l'université de Rennes. Ils sont aujourd'hui, pour la plupart, sans travail. Qu'attendent donc les directions départementales du reste de la Bretagne pour utiliser leurs services ? Voilà qui serait plus utile que de mener la petite guerre aux mécontents.

(1) Association de défense du terroir breton, 19, rue du Frout, 29000 Quimper.

(2) Combat Nature, B. P. 80, 24003 Périgueux.

(3) Circulaire de la direction de l'aménagement, n° 5005, du 19 janvier 1978.

La S.N.C.F. et ses clients de province

La S.N.C.F. prête-t-elle une attention suffisante aux revendications de ses clients, surtout lorsqu'ils habitent la province, surtout lorsqu'ils abordent des questions apparemment anodines ? Mais, ce sont souvent les petits « détails » qui font les bons voyages.

Cadeau empoisonné

On n'en finit plus de louer l'attention que porte la S.N.C.F. à ses usagers : turbotrains, T.E.E., Kléber, Mistral, Aquitaine ; bientôt ce seront les trains à grande vitesse, les T.G.V. ; on parle de 300 kilomètres à l'heure...

Prenez le train, c'est si confortable et tellement meilleur marché que la voiture. Bravo, nous sommes éblouis, fiers, comblés.

Voilà que dans la petite commune sarthoise dont je suis maire-adjoint, la S.N.C.F. voudrait même nous faire un cadeau : elle nous vendrait au franc symbolique la cour de la gare.

Jugez de sa générosité : les deux derniers trains de voyageurs s'y sont arrêtés pour la dernière fois, il y a quelques années.

Le voyageur venant de Paris change de train à Chartres, prend un car à Courtalain : celui-ci met une heure dix, pour arriver enfin dans la cour de la gare.

Et quelle cour ! Percée d'énormes cratères remplis d'eau à cette époque de l'année : un vrai cloaque. Bien sûr, nous pourrions ne pas l'acheter, mais il est difficile à notre commune de la laisser à d'autres, et elle ne peut demeurer plus longtemps dans cet état.

Nous votons le budget prochainement. N'y a-t-il pas de quoi s'indigner de voir notre petite commune, qui va contracter un emprunt pour entretenir déjà péniblement ses chemins et ses bâtiments communaux, et recule devant certaines dépenses indispensables, surchargée par la remise en état et l'entretien de la cour de la gare ?

La S.N.C.F. ne voudrait-elle pas tout simplement se décharger de la réfection et des frais d'entretien de « sa » cour, détériorée par « ses » cars ?

On souhaiterait que cette grande dame si fastueuse fasse « ses charités » avec plus d'élégance et moins de ladrerie.

(HÉLÈNE RUZÉ).

Station debout

Voici ce qui se passe à Lisieux dans le Calvados, lieu d'arrêt des turbotrains. On a commencé par supprimer tous les bancs à l'intérieur de la gare (seulement les passagers faisant poinçonner leur billet ont droit à une petite salle d'attente enfumée). Puis, tout dernièrement, on a supprimé des bancs à l'extérieur de la gare (pour élargir une station de taxis), où les passagers pouvaient s'asseoir les cinq ou six jours de l'année où il y a du soleil.

Jusqu'à cette année, les automobilistes ont pu laisser leurs voitures sur un terrain large devant la gare, où il y avait toujours la possibilité de ranger sa voiture, pour poursuivre le voyage à Paris par le train, dégageant ainsi les routes et les rues de Paris. Depuis, on a installé le stationnement limité et même une zone bleue, avec, à une distance éloignée, un petit parc payant dont la machine débiteuse de tickets ne marche pas lorsqu'on en a besoin...

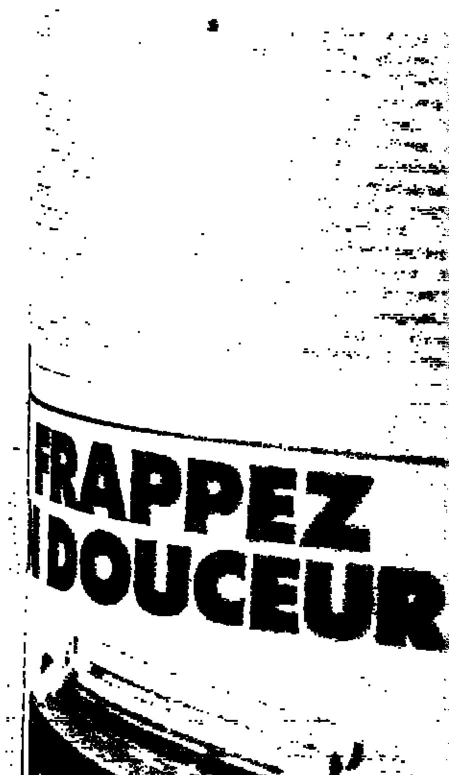
(M. LOTTMAN, Beuzeville.)

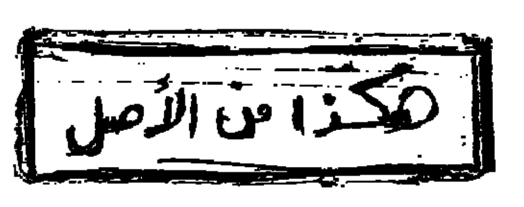
Marches raides

Oui à du nouveau matériel, mais à condition qu'il soit utilisable par la clientèle : je vous mets au défi de vous tenir debout et droit entre deux sièges d'une voiture Corail de 2e classe ! Songeons aux personnes âgées...

Non aux quais des gares dans leur conception actuelle. Le jour où la S.N.C.F. voudra bien faire l'effort de construire des quais au niveau des plates-formes des voitures de voyageurs, il y aura un regain de clientèle pour le train : j'en reviens aux personnes âgées, qui ne peuvent pas monter ces deux ou trois marches raides, aux femmes flanquées de valises et d'enfants, plus simplement aux gens, comme vous et moi, avec des valises un peu lourdes ou encombrantes...

(M. BAUDRILLART, PARIS).





Rhône-Alpes

« BRAVANT » LA TUTELLE PRÉFECTORALE

La ville de Grenoble vote 50 000 F de subventions pour la formation des élus municipaux

De notre correspondant

Grenoble. — Le conseil municipal de Grenoble réuni vendredi 28 avril s'est prononcé à l'unanimité pour accorder une subvention de 27 290 F à la Société d'étude et de documentation municipales, une subvention de 20 160 F à l'Association départementale des élus communistes et républicains et une subvention de 3 550 F à l'Association départementale des élus de la gauche radicale et républicaine. Ces crédits devront servir à la formation permanente des élus municipaux et à l'organisation de séances de concertation avec des élus d'autres villes. Chacune des demandes a fait l'objet d'une délibération distincte.

Mercredi 26 avril, le préfet de l'Isère, M. René Jannin avait, par arrêté, annulé la précédente délibération qui comportait une erreur de libellé, puisque l'une des subventions avait été attribuée directement au Mouvement des radicaux de gauche (*le Monde* du 28 avril).

Une cinquantaine de personnes étaient venues soutenir — bruyamment — M. Alain Carrignon, conseiller général R.P.R. de Grenoble. Celui-ci entendait exposer, au cours d'une interruption de séance, son point de vue sur *« cette affaire condamnable et dénoncer une décision illégale qui consiste à financer trois partis de gauche par l'intermédiaire des contribuables grenoblois ».*

« La Société d'étude et de documentation municipales n'a aucune existence légale dans le département de l'Isère. Il s'agit d'une officine nationale du parti socialiste. (...) Qui peut dire que la somme que reçoit la Fédération des élus communistes servira à la formation des elus ou à la propagande du parti ? » interrogea le conseiller général, qui entend donner des suites judiciaires à cette affaire.

Le député et maire (P.S.) de Grenoble, M. Hubert Dubedout, a rappelé que récemment le secrétaire d'Etat aux collectivités locales, M. Marc Becam, avait décidé de soutenir, par une subvention du ministère de l'intérieur, un centre de formation des élus locaux créé par le MNEL (Mouvement national des élus locaux), *« l'équivalent pour la droite des associations et fédérations des élus de gauche »*, (*le Monde* du 18 février). Le maire de Grenoble a approuvé publiquement cette prise de position du secrétaire d'Etat aux collectivités locales tout en espérant qu'elle puisse être étendue à l'avenir aux associations d'élus de la gauche.

M. Dubedout a enfin déclaré, à l'adresse du préfet de l'Isère : *« Nous n'accepterons pas qu'un préfet abuse de ses pouvoirs en resserrant la tutelle comme nous avons pu le constater au fil des mois, alors que tous les partis politiques, comme le gouvernement et le chef de l'Etat, ne cessent de proclamer l'urgente nécessité de renforcer l'autonomie des communes. (...) Inutile de préciser qu'une nouvelle annulation* [des subventions] *m'amènerait à demander au conseil municipal d'engager immédiatement un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction administrative. »*

CLAUDE FRANCILLON.

Midi-Pyrénées

Jamais les impôts des Toulousains n'auront tant augmenté : + 23 %

De notre correspondant régional

Toulouse. — Le conseil municipal de Toulouse, que dirige M. Pierre Baudis (app. P.R.), vient de se réunir pour voter le budget de la ville qui atteint, cette année, 1 481 millions de francs ; aussi a-t-il décidé d'augmenter les impôts locaux de 22,80 % par rapport à 1977. C'est la première fois dans l'histoire de la commune que les charges atteignent une pareille majoration.

Cet effort exceptionnel demandé aux contribuables va toucher, comme l'ont expliqué les dix-neuf conseillers socialistes, communistes et radicaux de gauche de l'opposition, les habitants les plus défavorisés. Mais l'ensemble du conseil (quarante-neuf élus) s'est mis d'accord pour déclarer que, *« si rien ne change au plan de la fiscalité locale pour l'ensemble des communes de France, les villes ne pourront plus vivre sans écraser les contribuables sous le poids de charges nouvelles ».* C'est pourquoi les élus de la gauche ont refusé de voter l'augmentation des impôts.

Toulouse doit faire un effort exceptionnel pour améliorer son réseau routier sur une superficie qui est presque égale à celle de la vilel de Paris. Mais le nombre des contribuables y est huit fois moindre. Elle veut aussi développer les transports en commun et envisage, puisqu'elle vient après Paris, Lyon et Marseille, au quatrième rang des villes françaises, de construire pour 1990 un métro « léger » à deux lignes.

L. P.

● *Quinze pays à la Foire de Toulouse.* — Inaugurée vendredi 28 avril, la Foire internationale de Toulouse, qui restera ouverte jusqu'au lundi 8 mai, vient de fêter son cinquantième anniversaire. Après la seconde guerre mondiale, elle revendique le titre de *« la foire la plus coquette de France »*. Aujourd'hui la foire accueille les présentations officielles d'une quinzaine de pays. Elle couvre une superficie de 10 hectares sur laquelle deux mille firmes, dont cinq cents étrangères, exposent leurs produits. — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

AU CONGRÈS DE L'UNOSTRA

Pas de signe de reprise chez les routiers

De notre correspondant régional

Lyon. — L'absence de M. Joël Le Theule, ministre des transports, à la séance de clôture du vingtième congrès de l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), n'aura pas contribué à dissiper la grogne de la profession. Car les routiers sont mécontents. Mécontents surtout du traitement qui leur est, selon eux, spécialement réservé dans un pays frappé depuis trois ans par la crise économique.

Même si le trafic routier a augmenté en 1977 — alors qu'il a régressé pour les autres modes de transport, — il n'a pas encore retrouvé le niveau de 1974. Aussi, au cours de ces trois dernières années, *« insuffisance des tarifs, effritement du trafic, accroissement des charges »*, ont entraîné un *« appauvrissement et un endettement très importants »* de la plupart des exploitants. *« La situation, pour la plupart d'entre nous, devient dramatique et la limite de la résistance, du supportable, est atteinte »*, a déclaré M. André Magnaval, président de l'UNOSTRA. Les transporteurs ne perçoivent pas les *« moindres frémissements d'une reprise spontanée de l'activité économique ».*

Pour relancer les investissements chez les 28 000 transporteurs routiers — dont 23 000 comptent moins de dix salariés et 9 5500 n'en ont même aucun, — il faut, selon M. Magnaval, *« supprimer certains obstacles véritablement dissuasifs »* : modifier l'assiette de la taxe professionnelle *« particulièrement meurtrière pour les prestataires de services »*, abandonner la fiscalité spécifique qui fait du gazole un produit de consommation de luxe ; libéraliser le crédit ; assouplir les règles du contingentement et celles de la réglementation sociale communautaire.

Pour M. Vincent Grob, l'un des patrons de Renault Véhicules industriels, *« la capacité des transporteurs à investir dépend de la santé de notre industrie ».* Il a indiqué que 40 % du million de véhicules en service ont plus de cinq ans d'âge, ce qui démontre bien que les transporteurs ont cherché à faire durer leur matériel et qu'ils ne sauraient se maintenir longtemps, face à la concurrence, sans le renouveler.

BERNARD ÉLIE.

Le déficit de la S.N.C.F. a diminué en 1977

L'exercice 1977 de la S.N.C.F. se solde par une perte de 953 millions de francs, contre 1 116 millions de francs en 1976, ce qui porte toutefois à 3 711 millions de francs les déficits cumulés de l'entreprise depuis 1970. La régression du trafic des marchandises (— 3,3 %) a particulièrement pesé sur ces résultats, la forte baisse des transports de pondéreux (essentiellement des minerais, des produits sidérurgiques, et des matériaux de construction) n'ayant été que partiellement compensée par la progression des autres types de transports. Les achats ont faiblement augmenté (moins de 1,7 %). En revanche, les frais de personnel se sont gonflés de 12,2 %, continuant à représenter un peu plus de 62 % du total des dépenses, qui ont atteint 32 milliards de francs.

A noter aussi un très net gonflement des frais financiers (+ 24,2 %), par suite de l'accroissement des emprunts à long terme destinés à financer les investissements et de la charge de trésorerie correspondant à la couverture des déficits.

Comme prévu, les concours financiers de l'Etat se sont élevés à 14,25 milliards de francs, la compensation pour « insuffisance tarifaire » passant de 1,4 milliard de francs à 3,5 milliards de francs. Pour 1978, la S.N.C.F. se montre plus optimiste : une amélioration a déjà été enregistrée dans les statistiques du trafic des voyageurs qui, pour la première fois, a égalé en 1977 le trafic des marchandises.

Mais, en dépit des relèvements de tarifs (qui procureront 1 150 millions de francs environ), le déficit dépassera encore 800 millions, l'équilibre ne pouvant être atteint avant 1982, notamment en raison des charges de retraite.

— A PROPOS DE... —

Une exposition de l'I.G.N. à Besançon

La France, en trois siècles de cartes

L'Institut géographique national entreprend, à Besançon, un tour de France par lequel il entend à la fois révéler au public un fonds de plusieurs milliers de cartes anciennes et faire connaître ses activités actuelles.

Si la première exposition du genre a été installée à Besançon dans l'enceinte de la Foire comtoise (jusqu'au 10 mai), c'est en raison de deux anniversaires : le tricentenaire du rattachement de la Franche-Comté à la France et le tricentenaire (à peu de chose près) de la cartographie française. Certes, avant que les cartes ne soient dressées par les organismes officiels de l'Etat sur les bases définies en 1668 par l'Académie des sciences, bien des relevés existaient déjà.

Ainsi, l'exposition de Besançon, qui circulera dans la région après la clôture de la Foire comtoise, contient-elle des documents souvent rarissimes réalisés avant la conquête de la province par Louis XIV. Ici la géographie, qui se confond avec l'histoire et la politique, révèle les travaux de fortification, l'avance des troupes du Roi Soleil, l'évolution des villes, la lente disparition de la vigne, les zones de contrebande et, plus tard, les projets ferroviaires ou fluviaux. Des cartes de Ferdinand Lanoy (1575), aux photographies aériennes de Besançon réalisées en 1976, l'Institut géographique national présente un ensemble complet et passionnant. L'exposition est enrichie par la projection de diapositives et la présentation de la maquette de Besançon construite au dix-huitième siècle et conservée avec celles d'autres villes au musée des Invalides, à Paris.

L'Institut gégographique national prend soin, dans cette exposition, de préciser qu'il n'est pas seulement « voué à la conservation des documents officiels ». L'Institut, avec ses deux mille cinq cents fonctionnaires, ses quatorze avions, dont deux forteresses B-17 de la dernière guerre, utilise les techniques modernes les plus évoluées : le laser, le radar, les infrarouges, le traitement des données par l'informatique... Un service qui, à travers trois cents ans d'histoire, veut montrer qu'il est d'abord de ce siècle.

CLAUDE FABERT.

LE PRÉSIDENT D'AIR FRANCE : phase critique pour les compagnies aériennes.

M. Pierre Giraudet, président d'Air France, a, au cours de la dernière réunion de l'ARC, l'association qui rassemble les représentants à Paris des compagnies étrangères, brossé un tableau très sombre de l'avenir du transport aérien mondial.

« Les compagnies régulières, a-t-il notamment déclaré, *doivent renoncer à adapter le marché à leurs structures, mais se préparer, au contraire, à s'adapter au profond bouleversement qui s'effectue dans leur marché : celles qui ne le feraient pas se condamneraient elles-mêmes à l'asphyxie. Ce n'est pas un problème de choix, c'est un problème de survie.*

» Nous allons entrer dans une période de forte instabilité au cours de laquelle l'économie des compagnies sera soumise à rude épreuve et qui les contraindra, sous la poussée des faits, à évoluer rapidement et de la façon la plus concertée possible, pour arriver à un nouvel ordre sans lequel le transport aérien ne peut ni satisfaire vraiment l'ensemble des catégories d'usagers ni prospérer. »

13 % DES FRANÇAIS UTILISENT UN DEUX-ROUES A MOTEUR POUR ALLER A LEUR TRAVAIL

Cinq pour cent des Français utilisent une bicyclette pour se rendre à leur lieu de travail, et 13 % un cyclomoteur, un vélomoteur ou une moto. Tel est l'un des résultats de l'enquête que l'INSEE vient de publier sur le *« phénomène deux-roues » (Economie et Statistiques*, n° 98, mars 1978). Effectuée en 1974, cette étude recense le parc des deux-roues à moteur (6,5 millions d'engins et étudie la répartition par catégories socio-professionnelles et tranches de revenus des possesseurs de cyclomoteurs et vélomoteurs (en majorité des ouvriers, des agriculteurs et salariés agricoles), ainsi que des motos (professions libérales, cadres supérieurs, patrons de l'industrie et du commerce en majorité).

Les conclusions les plus intéressantes de cette enquête concernent l'utilisation des deux-roues pour les trajets domicile-travail. Il apparaît que le choix entre la bicyclette et les deux-roues à moteur, d'une part, et l'automobile, d'autre part, dépend, bien sûr, de la longueur des trajets effectués, mais aussi de la durée du trajet effectué par l'utilisateur. En moyenne, la longueur des trajets est de 2,7 km pour la bicyclette, de 4,3 km pour les deux-roues à moteur et de 9,8 km pour la voiture. La durée moyenne des déplacements est, en revanche, très rapprochée pour la bicyclette (13 minutes) et les deu—roues à moteur (13,6 minutes), un peu plus longue pour la voiture (18,4 minutes). Il semble donc que les salariés choisissent les deux-roues pour des trajets plus courts, mais surtout pour des durées de transport inférieures à 14 minutes. De même, pour tous les types de trajets (et non plus seulement ceux du domicile au travail), la durée moyenne atteint 12 minutes pour les deux-roues et 16,5 minutes pour l'automobile.

Le Monde **économie**

Faible participation aux défilés du 1er mai en France

Ni la C.G.T., ni la C.F.D.T., ni la FEN, qui ont organisé en commun le traditionnel défilé du 1er mai, à Paris, n'avaient encore réagi, mardi 2 mai, en fin de matinée, aux violents incidents qui ont dénaturé, de la République à la Bastille, la fête du travail.

Au contraire de certaines organisations d'extrême gauche, qui ont plus ou moins condamné les exactions commises par les « autonomes » — quatre-vingt-trois vitrines brisées, cinq voitures endommagées, selon la préfecture de police, ce dernier chiffre paraissant faible, — les trois syndicats n'ont encore publié aucun communiqué officiel, ni même avancé un chiffre de participation. C'est que le défilé parisien a réuni une assistance beaucoup plus faible qu'à l'accoutumée : dix-neuf mille personnes, selon la préfecture de police, dont quatre mille « gauchistes ». « L'Humanité » du 2 mai fait seulement état de « plusieurs milliers de manifestants ».

Aucun commentaire « politique » n'a été fait, jusqu'à présent, à propos de l'absence, très remarquée, de M. Edmond Maire, officiellement « fatigué ». Sans prononcer le nom du secrétaire général de la C.F.D.T., M. Séguy a simplement déclaré que, même en mauvaise santé, il n'aurait pas manqué le défilé parisien.

Après les incidents de lundi, qui ont rappelé certaines échauffourées de mai 1968, et fait huit blessés parmi les forces de l'ordre — le nombre des manifestants blessés n'est pas connu, — quarante-huit personnes ont été interpellées. Onze d'entre elles ont été mises à la disposition de la police judiciaire — pour bris de vitrines et vol — et déférées au parquet ce mardi. Les autres ont été relâchées *après vérification d'identité. Les affrontements* avaient commencé lundi, dès 15 h. 15, entre le cortège officiel et les autonomes, avant que les forces de l'ordre n'interviennent au moyen de fréquentes charges et de grenades lacrymogènes. Les « contestataires », dont certains se réclamaient des groupes « autonomes », étaient armés de longues matraques, de barres de fer, de piolets, de pavés, et même, selon certains témoins, d'armes à feu. Le calme n'est revenu qu'aux environs de 20 heures, après que plusieurs scènes de pillage eurent lieu.

En province, les défilés syndicaux ont revêtu aussi une importance moins grande que celle observée l'an dernier. Les manifestations ont rassemblé des centaines de salariés, dans la plupart des centres urbains : à Saint-Etienne, par exemple, quelque quatre cent cinquante personnes ont participé à un meeting unitaire, cinq fois moins qu'en 1977. Dans les grandes métropoles, et dans certaines villes moyennes, où le climat social est plus tendu — par exemple à Dunkerque, — le nombre des manifestants était plus important, sans jamais dépasser la dizaine de milliers.

A Paris, les « autonomes » dénaturent la manifestation syndicale

Voitures brûlées, vitrines brisées, scènes de pillage

« Unité à la base, à bas les appareils! », crient plusieurs jeunes gens, bras croisés, dans une attitude de défi, au passage de la tête du cortège, sur le boulevard Beaumarchais, à la hauteur de la rue Pelée. Sur le moment, personne n'y prête vraiment attention, surtout pas les dirigeants syndicaux de la manifestation. Seuls, quelques militants réagissent avec retard : *« Plus forts avec la C.G.T. »* Echanges habituels ?

Il est 15 h. 12, et une dame âgée, prenant de court le service d'ordre, vient, quelques dizaines de mètres auparavant, d'embrasser M. Georges Séguy, avant de regagner, trottinante et ravie, le rang des badauds. Certes, la fête ne bat pas son plein, mais ce geste est apprécié du leader de la centrale de la rue La Fayette. Alors, l'attitude de quelques trublions ?...

Depuis une demi-heure, environ, que l'on a quitté la place de la République, à pas très lents, pour tenter de faire moins remarquer une faible participation que tout le monde admet, il ne s'est pas passé grand-chose. Certes, on a noté, avec malice, qu'une discrète délégation de la fédération de Paris du P.S. a salué le cortège place... Pasdeloup.

Consciencieusement, laborieusement, les observateurs notent les slogans. La formule *« Union, action, revendications »*, qui s'élève de partout, pourrait remplacer désormais *« Union, action, programme commun »*, croit-on savoir de source autorisée. Le ciel est maussade comme le calicot de tête, signé de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN : *« Pour les revendications et les libertés ; 1er mai d'unité, de lutte et de solidarité. »*

15 h. 14 : le temps passe lentement et les numéros de ce boulevard Beaumarchais, interminable, défilent à vitesse d'escargot. Heureusement, l'absence de M. Edmond Maire, « fatigué », représenté par M. Albert Mercier, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., chargé de l'action revendicative — qu'accompagnent quatre autres membres de la commission exécutive de la centrale cédétiste, — alimente l'essentiel des conversations. Avec la sérénité qui convient à leurs fonctions, les marcheurs du premier rang périphrasent à qui mieux mieux ; c'est plein de sous-entendus, incompréhensibles pour le grand public et à plus forte raison pour ces benêts de journalistes. *« Il est fatigué, ou vous dit »*. Le propos ne convainc pas les sceptiques, parmi lesquels plusieurs dirigeants de la C.G.T. : *« Fatigué, hum ! », « Fatigué, ah ! oui ? », « Fatigué, c'est possible », « Fatigué ? c'est vous qui le dites »*...

Barricades à la Bastille

Une minute plus tard, à l'angle du boulevard Beaumarchais et de la rue du Chemin-Vert, le slogan *« Unité à la base, à bas les appareils ! »* retentit à nouveau. Derrière, un rideau de fumée : des gaz lacrymogènes, des fumigènes, ont été lancés. Par qui ?

Premières ébauches de barricades. Les « autonomes », encore appelés « éléments incontrôlés », sont au pied de la Bastille depuis midi, selon les témoignages des commerçants. Ruée des militants C.G.T. et de la presse. Les compagnies de C.R.S. sont là, aussi, bouclant tout le quartier, prêtes à intervenir mais se tenant encore sur leurs gardes. On n'est jamais trop prudent dans la police, et les « bavures » sont redoutées.

Entouré d'un solide service d'ordre, M. Georges Séguy atteint, sans trop d'encombres, la place de la Bastille. Avant de s'engouffrer dans une voiture qui l'attend, il nous lance : « *Ce sont des provocations, dont va assurément s'emparer la presse, afin de passer au second plan une manifestation de masse unitaire, destinée à protester vigoureusement contre la politique d'austérité du gouvernement.* »

Il est 15 h. 30 et la rue, que tous les principaux leaders, de quelque bord qu'ils soient, ont abandonnée sans vergogne, est désormais à la rue. Pour que chacun y trouve son intérêt, excepté les riverains ?

Accalmie. Les délégations défimusique, dansent parfois. Tous lent, scandent, jouent de la les observateurs notent que cette manifestation du 1er mai à Paris est très internationaliste. Entre deux groupes de féministes ou d'homosexuels insérés entre les cohortes, nombreuses comme à l'habitude, de postiers, d'hospitaliers, d'électriciens, de gaziers, de communaux, d'ouvriers du livre, d'enseignants, de lycéens, etc., c'est fou le nombre de groupes étrangers qui vont essayer de rejoindre la place de la Bastille : Turcs, Chypriotes, Arméniens, Chiliens, Iraniens, Brésiliens, Uruguayens, Tunisiens, etc. Ils se taillent la part du lion. A leurs côtés, les membres du Comité de boycottage de la Coupe du monde de football en Argentine, masques blancs, avec à la main l'édition-pirate du journal... *l'Epique*, qui titre à la « une » *« Pas de football entre les camps de concentration »*. La France terre d'asile, c'est un cliché dont il est toujours bon de saisir l'instantané.

Les flashes partent de tout sens. Transition facile, car il est maintenant 17 h. 30 ; et la première barricade, la première *« vraie »*, élevée depuis deux heures flambe, boulevard Beaumarchais, devant le défilé du 1er mai, qui n'arrivera jamais complètement à son terme, les délégations étrangères en faisant précisément les frais. Difficile dans ces conditions d'évaluer le nombre des participants.

Les flammes s'élèvent à 6 ou 7 mètres de haut. Les C.R.S. chargent, prennent possession de l'amoncellement de cabanes de chantier, de bois divers, de pneus et de détritus incendiés. Les pompiers prennent le relais, éteignent et progressent. C'est le plus gros « désordre » depuis mai 68 à Paris. Des voitures sont incendiées, calmement, à 10 mètres des forces de l'ordre, qui n'ont sans doute pas le droit d'intervenir. Des magasins sont saccagés ; beaucoup se servent : voyous, clochards, d'autres aussi... A l'évidence, la possibilité d'obtenir, en quelques secondes, l'équivalent de plusieurs mois de SMIC séduit. D'autant que les risques paraissent limités : les forces de l'ordre ne sont pas toujours là, et les commerçants — sauf un — n'ont pas sorti les fusils pour défendre leur boutique contre les pavés.

Il est maintenant près de 19 heures. D'escarmouches en escarmouches, de barricades à peine consolidées en barrages enflammés, les cortèges s'effilochent en débandade jusqu'aux Batignolles, laissant derrière eux une longue série de vitrines brisées : quatre-vingt-trois, selon un communiqué officiel de la préfecture de police.

Les commentaires des spectateurs vont de l'indignation à la compréhension : *« Ça va donner du poids à Chirac pour les effectifs de police... » ; « La peine de morts, j'étais pas contre avant, mais maintenant... » ; « Quels salauds, les jeunes... » ; « Ma parole, les flics sont leurs complices... » ; « Attention à la répression ! » ; « Il faut les comprendre... »*

MICHEL CASTAING.



(Dessin de KONK.)

LE CONGLOMÉRAT DES AUTONOMES

Les autonomes ont déjà plusieurs « interventions » à leur actif : Malville, durant l'été 1977 ; manifestations Baader-Croissant ; attaques de magasins rue Lafayette à Paris, en mars dernier ; opérations musclées dans les universités de Jussieu (Paris-VI) et Nanterre (Paris-X) ; accrochages avec la police lors d'expulsions d'immeubles « squatérisés »... Apparus pour la première fois en 1976, ils ont suivi des itinéraires politiques divers. Certains ont rompu avec les mouvements traditionnels d'extrême gauche, notamment la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.). D'autres sont d'anciens militaires maoïstes de la Gauche prolétarienne (G.P.). Mais on compte aussi dans leurs rangs de jeunes travailleurs « prolétarisés » et des chômeurs.

Les uns et les autres n'ont en commun que la haine farouche de tout principe d'organisation et de « centralisme démocratique », et une forte opposition à l'extrême gauche, qu'ils accusent d'immobilisme. Agissant en petits groupes qui s'ignorent souvent, ils ne se retrouvent qu'à l'occasion de manifestations, qui, comme ce lundi 1er mai, leur permettent de se mesurer à la fois à la police et aux services d'ordre de l'extrême gauche. A l'exception de quelques intellectuels « désirants » (1) les autonomes prônent tous le recours à la violence. Ils sont plusieurs centaines, principalement à Paris et en banlieue.

(1) Equivalent de « tout et tout de suite ».

DES VOYOUS MANŒUVRÉS OU DES ULTRA-GAUCHISTES ?

« Qui êtes-vous ? Une grande vitrine d'un magasin se brise. Les jeunes qui viennent d'accomplir leur « exploit » regardent, l'air absent, le journaliste qui pose la question. Un autre groupe construit une barricade.

« Qui êtes-vous ?
— Merde ! »

Nouvelle et même question à d'autres jeunes casqués, dont l'un brandit une sorte de piolet de montagne. Une réponse : « Des autonomes... (silence) organisés. »

Un peu plus loin, un manifestant nous aborde : « Vous êtes de la presse ? » La discussion s'engage. « Nous sommes des autonomes. Plusieurs mouvements, dont le MARGE, F.A. (1), ont refusé la dislocation du cortège. » Mais pourquoi ces violences ? Ne servent-elles pas la droite la plus autoritaire ? Réponse : « C'est le dixième anniversaire de mai 1968. Et puis, il y a eu les élections et tout. Nous sommes très nombreux. 20 000 », affirme sans sourciller notre interlocuteur.

Des gauchistes ? des voyous ? Il y a les deux, semble-t-il. Il s'agit de jeunes bien organisés et de quelques adultes, qui, parfois, donnent des ordres. On note aussi des garçons et des filles d'à peine quinze ans qui renversent les poubelles, cassent des vitrines et s'en mettent plein les poches, qui passent sans broncher devant les salles de cinéma affichant les films d'aventure, mais s'en donnent à cœur joie pour briser les portes vitrées d'un cinéma porno.

Voyous et gauchistes mélangés sans doute. Mais aussi des provocateurs ? Un responsable C.F.D.T. de Saint-Maur, dont les troupes de calmes manifestants ont dû rebrousser chemin, l'affirme. Des membres de la Ligue communiste, un moment coincés par la police dans la rue de Crussol, ont la même opinion. La police, qui, dès le début du défilé syndical, avait déployé ses forces, ne le savait-elle pas ?

A cette question, des policiers ricanent : « Impossible ! » Peut-être.

(1) Fédération anarchiste.

DE LA RÉPUBLIQUE AUX BATIGNOLLES

Une fureur aveugle. Des jeunes armés de barres de fer, d'autres à mains nues, cassent les vitrines. Un manifestant se met à crier : Il vient de recevoir un pan de vitre qui lui ouvre profondément l'avant-bras droit.

Plus loin, vers 18 h. 25, place de la République, une mini-barricade est enflammée. Des cris et des applaudissements de jeunes casqués : l'un d'entre eux vient de jeter au feu un drapeau tricolore.

Un groupe remonte la rue Montmartre et terminera sa course boulevard des Batignolles, après avoir brisé des devantures de magasins, volé et renversé des voitures. A 19 heures, rue Notre-Dame-de-Lorette, une automobile brûle. Au numéro 35 de la rue Fontaine, quatre manifestants pillent tranquillement, sous les yeux des photographes, la bijouterie Aurélie. Place Clichy, les manifestants s'attaquent au cinéma Atomic, qui passe le film Pornotechniques. *Plus loin, un groupe s'agglutine devant la bijouterie Wennys et dérobe bracelets, fétiches, bibelots... face aux promeneurs et aux badauds ébahis.*

Soudain, les policiers, qui avançaient à pas comptés — attendaient-ils des ordres ? — sont renforcés par des motocyclistes qui foncent... Le dernier petit carré de manifestants se disloque. Il est 19 h. 20. — J.-P. D.

Les réactions

● *F.O. : il faut promouvoir l'idée communautaire.* — M. André Bergeron a évoqué dimanche, à Mende (Lozère), *« le sens de la fête du 1er mai »*, estimant qu'*« il faut plus que jamais défendre la démocratie »*. *« Le meilleur moyen de défendre la démocratie en Europe*, a précisé le secrétaire général de F.O., *est de promouvoir l'idée communautaire. Ceux qui contestent une telle idée, sous le prétexte de préserver l'indépendance nationale, commettent une faute grave (...). De deux choses l'une, ou nous réussissons à réduire nos contradictions ou celles-ci finiront par mettre en cause la démocratie. »*

● *L'Organisation communiste des travailleurs* : une énorme provocation policière. — L'O.C.T. dénonce dans un communiqué l'énorme provocation policière qu'a froidement organisée le pouvoir, utilisant un petit groupe de provocateurs contre la manifestation du 1er mai à Paris. Nous sommes à l'évidence, ajoute l'O.C.T., en présence d'un plan concerté. (...) La police a tout particulièrement visé le cortège de l'extrême gauche, mais ce n'est à l'évidence que l'amorce d'un processus qui vise tout le mouvement ouvrier. En effet, après sa victoire aux élections, la droite (...) refuse aux travailleurs, par l'agression violente de ses mercenaires, les droits démocratiques élémentaires d'expression et de manifestation. Son objectif est d'empêcher, pour l'avenir, toute riposte des travailleurs après la défaite de la gauche sur le terrain des luttes, de barrer toute voie autre que celle de la résignation ou de la collaboration avec le gouvernement et le patronat. (...)

● *L'organisation communiste libertaire* : la violence doit être être de masse. *« La manifestation du 1er mai aura donc été violente,* déclare l'O.C.L., dans un communiqué. *Cela aurait dû être la volonté de l'ensemble des manifestants face à la provocation gouvernementale que constitue le train d'augmentations délirantes annoncées la semaine dernière. En fait, cela ne fut que celle d'une partie d'entre eux qui n'ont pu traduire une colère parfaitement légitime que par de dérisoires bris de vitres. Nous ne condamnons pas ces camarades, car leur action est la seule tâche d'en finir avec la passivité organisée par les partis et les syndicats (on va tous à Matignon !) Nous appelons l'ensemble des travailleurs à comprendre qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de dénoncer la violence mais bien plutôt à agir pour qu'elle devienne de masse. Les provocateurs, ce sont les flics. Pour que les travailleurs prennent en main eux-mêmes leur lutte : autoréduction et désobéissance civile, le programme commun est mort, place à l'autonomie. »*

Conspué à cause de licenciements

M. JACQUES BARROT A RENONCÉ A INAUGURER LA FOIRE « VELAY-AUVERGNE »

(De notre correspondant.)

Le Puy. — M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, devait inaugurer, dimanche 30 avril, la Foire-Exposition « Velay-Auvergne », au Puy. Les syndicats ouvriers et les partis de gauche ayant décidé de proprotester contre les licenciefrançaises réunies, trois cents à quatre cents manifestants s'étaient donc massés à l'entrée de la Foire, portant des banderoles et criant des slogans hostiles aux élus de la majorité.

Malgré la présence d'une compagnie de C.R.S., il était difficile d'ouvrir un passage pour le cortège officiel. Au bout d'une heure de négociations entre les services de police et les délégués syndicaux, M. Barrot renonçait à inaugurer la Foire, craignant un affrontement susceptible de dégénérer en bousculade, alors qu'il y avait sur place de nombreux enfants.

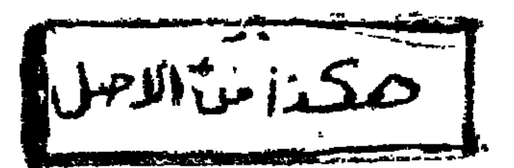
C'est l'explication qu'a donnée le ministre, réélu dans le département au premier tour des dernières élections législatives, à l'issue du banquet officiel, où il a déclaré notamment : *« La Foire-Exposition est le symbole d'un monde ouvert où l'on ne met pas de barrières ; mai.. cela suppose de la part de tous efforts de concurrence, initiative de discipline, pour que l'on puisse parvenir au progrès social en relevant les plus bas salaires, en réduisant les inégalités. »*

F.O. : une cérémonie du souvenir

Se démarquant délibérément de la manifestation « unitaire » de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN, la centrale Force ouvrière avait invité ses adhérents à célébrer, en ce 1er mai, le souvenir de Léon Jouhaux, qui fut, il y a soixante-neuf ans, le premier secrétaire général de la C.G.T. Une simple délégation de F.O. s'est rendue sur la tombe du syndicaliste au Père-Lachaise. En l'absence de M. André Bergeron, qui se trouvait en province. C'est M. Claude Payement, responsable de l'union parisienne F.O., qui a fait le discours d'usage : *« L'esprit du combat de Léon Jouhaux*, a-t-il déclaré, *on ne le trouvera pas aujourd'hui dans les cortèges et les tumultes qui masquent, derrière une brillante unité de façade, l'esprit que l'on sait. »*

● *Licenciements dans le Nord.* — La Société des grands travaux du Nord (S.G.T.N.), à Templemars dans la banlieue lilloise, vient d'être autorisée à licencier encore cent seize personnes. Cette entreprise, qui occupait mille cent quatre-vingts salariés en 1977, n'en comptera plus que six cent soixante-quatre. Dans le textile, l'usine de peignage de La Tossée, à Tourcoing, annonce quarante-trois licenciements ; d'autre part l'entreprise Dauchin-Linflor, à Boulogne-sur-Mer, annonce la fermeture de son atelier : cent dix-huit personnes au chômage.





en France

ion syndical





SOCIAL

LE CONSEIL NATIONAL DE LA C.F.D.T.

Approbation massive des thèses de M. Edmond Maire sur l'indépendance des luttes syndicales

Le conseil national de la C.F.D.T., qui vient de siéger les 27 et 28 avril, était attendu avec un vif intérêt. Depuis le 20 mars et la défaite de la gauche, la centrale, sous l'impulsion de M. Maire, n'était-elle pas en train d'amorcer un virage vers le réformisme ? L'opposition à laquelle s'était heurtée l'équipe confédérale du conseil précédent, à la fin du mois de janvier, n'allait-elle pas regimber avec vigueur, dans une organisation où es débats sont souvent tumultueux ?

La motion d'orientation a, en fait, été approuvée par une majorité rarement atteinte à la C.F.D.T. : 87,93 %, soit près des neuf-dixièmes, sans aucun vote hostile, les autres mandats s'étant réfugiés dans l'absention. En dépit d'une multitude d'amendements, le texte présenté par la direction confédérale n'a subi aucune modification fondamentale. La C.F.D.T. entend faire converger les luttes sociales et les luttes politiques dans l'indépendance respectives des organisations. Dans l'immédiat, elle veut changer la pratique syndicale par un approfondissement de celle-ci.

Dans le rapport qui introduisait les débats et qui avait été largement diffusé, depuis plusieurs semaines, M. Edmond Maire n'a rien abandonné des thèses de son coéquipier, M. Jacques Moreau, qui, deux mois plus tôt, avait heurté un bon nombre de délégués. Il ne semble pas non plus que le leader ait sensiblement remanié les propos qu'il tient depuis le 20 mars sur la nécessité d'adopter une tactique nouvelle et de négocier, quitte à obtenir des résultats partiels, mais significatifs.

Pour parvenir au succès que représente le vote final du conseil, M. Maire a cravaché tous azimuts. Il n'a épargné ni les partis de gauche, responsables à ses yeuxe de leur propre échec, ni ceux de droite, ni la C.G.T., sans oublier, bien sûr, le gouvernement et le patronat. La C.F.D.T., elle-même, a eu sa part, pour avoir trop misé sur les changements politiques. Cette brève autocritique n'a donné que plus de relife au rappel du bien-fondé des positions qui avaient été adoptées par la confédération depuis le début de l'année, et que M. Maire a retracées. Celui-ci s'est employé à mettre en valeur les « réponses de la C.F.D.T. » aux problèmes de l'époque (groupées autour du choix du socialisme autogestionnaire) et la capacité de la confédération (M. Maire cite M. Alain Touraine, pour qui « la C.F.D.T. est, depuis dix ans, la plus grande force innovatrice de la société française : sa pensée, ses actions, préparent la société de demain »).

Le secrétaire général a aussi repris un thème cher aux cédétistes : approfondir leur propre identité, avant de préciser les modalités de l'action, celles des négociations et celles de l'unit éd'action. Enfin, il a parlé des perspectives de l'union des forces populaires, telles que les conçoit sa centrale. Pour traiter de tout cela, M. Maire a usé d'un langage dont chaque mot constitue une attaque des conceptions et des structures de la société actuelle, exclut donc toute idée de collaboration de classe.

La majorité, rassemblée sur la motion d'orientation, traduit-elle l'homogénéité de la C.F.D.T. ? Il est certain que si un grand nombre de militants approuve totalement la ligne tracée, d'autres restent sceptiques quant à la possibilité d'ouvrir beaucoup de brèches dans le « mur patronal et gouvernemental ». D'autres estiment aussi la nouvelle tactique incompatible avec la doctrine anticapitaliste choisie depuis 1970.

JOANINE ROY.

La rigueur avec laquelle M. Maire a tiré, dans son rapport, les enseignements des élections législatives ne représente pas seulement un effort de lucidité. Elle se veut aussi, la stratégie restant immuable, le fondement de la nouvelle tactique de la C.F.D.T.

Dire que la vie politique et sociale française est entrée dans une phase nouvelle probablement longue, chiffrer les pertes du P.C.F., souligner que le P.S. n'a pas réalisé la percée attendue, montrer les insuffisances des réponses de la gauche à la crise et la responsabilité spécifique du P.C.F., noter l'insuffisance de la mobilisation sociale et la « manipulation » de l'opinion par le pouvoir, tout cela conduit le leader cédétiste à poser la question d'une conception nouvelle de la dynamique de la gauche.

Depuis 1974, la C.F.D.T. propose l'union des forces populaires. Bien qu'il en fasse état à maintes reprises, ce n'est pas cette union qui, selon M. Maire, doit mobiliser toutes les forces de la C.F.D.T. Sûre de l' « armure » de son socialisme autogestionnaire, elle doit approfondir ses propres solutions, sa spécificité, en conservant jalousement son indépendance. M. Maire reprend les termes de M. Moreau deux mois plus tôt : la C.F.D.T. a un rôle irremplaçable à jouer. C'est par le développement de la force et de l'indépendance des luttes sociales que la C.F.D.T. obligera la gauche politique à se dépasser.

Le patronat et la crainte des tensions sociales

Lorsqu'il essaie de prévoir l'évolution des principaux acteurs sur la scène politique, M. Maire pense que le patronat continuera à rechercher une amélioration des relations sociales, tout en écartant le syndicalisme. Mais la crainte des tensions sociales pourra amener les chefs d'entreprise à consentir des négociations sérieuses, sans renoncer pour autant à ce qu'elles coûtent le moins cher possible au patronat. En ce qui concerne les salaires, le syndicaliste pense que les employeurs tenteront d'éviter l'intervention de l'Etat pour rester maîtres de la nature des ouvertures envers les syndicats. Ouvertures que M. Maire prévoit limitées et combattues par les P.M.E. Il n'y en aura pas moins, selon lui, la possibilité d'élargir les brèches.

M. Maire a repris sa critique du productivisme à outrance, et réaffirmé les objectifs définis au congrès d'Annecy sur l'utilité sociale des emplois, aussi importante que leur nombre ; sur des nouveaux systèmes de production ; sur de nouveaux types d'échanges avec le tiers-monde. Il a longuement invité les militants à approfondir l'identité de la C.F.D.T. Celle-ci repose, selon lui, sur la recherche d'une pratique d'actions collectives, faisant la jonction entre les anciens conflits et les nouveaux, en partant du regroupement à la base des travailleurs dans les ateliers et bureaux.

Organisation syndicale autogestionnaire, la C.F.D.T. a, selon M. Maire, la responsabilité d'arracher des changements, même partiels, en plaçant les travailleurs au centre de l'action. Les formes d'action sont aussi essentielles que leurs objectifs et il faut combattre toute aliénation politique comparable à celle qui, s'en remettant au programme commun, attendait de celui-ci qu'il règle tous les problèmes.

Dans l'immédiat, la C.F.D.T. doit se renforcer. Elle doit remettre en cause sa pratique syndicale, reprendre en compte la totalité des aspirations des travailleurs, refuser de « globaliser » les problèmes.

Mise en garde contre l'activisme politique

Les militants doivent savoir se situer dans la négociation, et tirer d'un rapport de forces le maximum de ce qu'il peut donner. M. Maire a même élevé une mise en garde contre l'activisme politique de quelques-uns et parlé d'une certaine remise en ordre dans les unions régionales.

Concrètement, le leader pense que la C.F.D.T. ne doit pas compter sur une imprévisible explosion sociale, ni subordonner ses efforts à la préparation de l'élection présidentielle de 1981. Elle doit organiser les travailleurs, leur redonner confiance, créer les conditions propres à faire déboucher l'action.

M. Maire a insisté sur « l'action articulée » qui, partant de la base, doit s'élargir progressivement de façon coordonnée. Les unions régionales, dit-il, devraient pouvoir prendre en charge les « marginaux ». Si des journées de dénonciation politique globale peuvent s'imposer, elles seront davantage des manifestations publiques que des grèves.

Un nouvel équilibre avec la C.G.T.

A propos de l'unité d'action avec la C.G.T., M. Maire a dressé un bilan fréquemment négatif, bien que, selon lui, la C.F.D.T. ait souvent largement influencé le contenu revendicatif commun. Mais, estime-t-il, il y a une confrontation permanente entre deux logiques, deux conceptions de la direction de la société. Pour la C.F.D.T., les luttes sociales sont au cœur des changements ; pour la C.G.T., c'est l'action politique qui domine. La C.F.D.T. doit désormais veiller à conserver ses propres orientations sans toutefois dramatiser ; il lui faut parvenir à un nouvel équilibre unitaire avec la C.G.T. D'ailleurs, a souligné M. Maire, la C.G.T. veut éviter l'isolement ; elle a besoin de la C.F.D.T. pour se refaire une « virginité syndicale ».

Vis-à-vis de la FEN, M. Maire a fait preuve d'un optimisme très modéré quant à la concordance des aspirations entre les deux organisations. A l'adresse de F.O., il a répété qu'il ne se résignait pas à tirer un trait sur plusieurs centaines de milliers de travailleurs syndiqués à la centrale de M. Bergeron. L'efficacité, a-t-il dit, « ne consiste pas à opposer la base de F.O. à ses dirigeants ».

● *La C.F.T.C. n'attendra pas...* — La C.F.T.C. n'a pas l'intention « *d'attendre la fin de l'année* » dans le domaine des salaires, a déclaré, le dimanche 30 avril, à Marseille, M. Jean Bornard, secrétaire général de l'organisation syndicale chrétienne, au cours du congrès de l'union départementale C.F.T.C. des Bouches-du-Rhône. « *Cependant*, a-t-il rappelé, *M. Raymond Barre n'est pas opposé à une progression du pouvoir d'achat, si elle s'appuie sur des résultats économiques et si elle donne la priorité aux plus défavorisés.* » Il y a là, selon M. Bornard, « *une marge de discussion* » qu'il faut « *analyser et approfondir* ».

● *Dockers : augmentation de 5,5 % des salaires.* — La Fédération nationale des ports et docks C.G.T. annonce qu'un accord comportant une augmentation de 5,5 % des salaires à compter du 1er mai a été signé avec les représentants patronaux de l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM).

APRÈS LA CESSATION DE PAIEMENT

Mille deux cents salariés du groupe Terrin viennent manifester à Paris

De notre correspondant régional

Marseille. — Comme ils l'avaient laissé prévoir (*le Monde* du 30 avril), les dirigeants du groupe de réparation navale Terrin ont déposé, le samedi 29 avril, devant le tribunal de commerce de Marseille, une déclaration de cessation de paiement qui devrait être en principe suivie d'une mise en règlement judiciaire permettant provisoirement une poursuite de l'exploitation avec l'assistance d'un ou de plusieurs syndics. « *La survie du groupe*, a indiqué ce mardi 2 mai un membre de la direction, *dépend de la rapidité des mesures qui seront prises pour alléger les effectifs et résoudre la crise d'autorité latente à laquelle est largement due la situation actuelle.* »

S'ils acceptent le principe de mise en pré-retraite et de stage de formation professionnelle, les syndicats C.G.T. et C.G.C. s'opposent cependant catégoriquement aux quatre cents à cinq cents licenciements que pourraient être amenés à décider les syndics.

Sur l'initiative de la C.G.T., mille deux cents salariés du groupe viendront par train spécial manifester à Paris mercredi 3 mai « *afin d'obtenir des pouvoirs publics toutes les mesures aptes à garantir leurs emplois et l'avenir de la réparation navale à Marseille* ». Les syndicats ont demandé à être reçus successivement au ministère de l'économie, au ministère des transports et au secrétariat général à la marine marchande. Au départ de Marseille, ce mardi 2 mai, des délégations de différentes entreprises acompagneront le cortège jusqu'à la gare Saint-Charles, après un meeting à la Bourse du travail.

CONJONCTURE

M. Barre : ne pas refuser la concurrence

A l'occasion de l'inauguration de la Foire de Paris, samedi 29 avril, M. Raymond Barre a prononcé une allocution dans laquelle il a notamment déclaré : *« La France n'est pas ce pays misérable dont on parle. Elle est un pays qui fait face à ses difficultés avec capacité, courage, imagination, invention, innovation. Mais la France ne maintiendra son niveau de vie, elle n'améliorera son environnement, son cadre de vie, elle n'élèvera la qualité de vie des Françaises et des Français que si le pays tout entier est capable d'effort, montre de la discipline et comprend quelles sont les exigences du monde dans lequel nous sommes. »*

Pour le chef du gouvernement : *« Ces exigences se résument en deux termes : adaptation vigilante et concurrente. La France est un pays de concurrence, beaucoup plus qu'on ne le croit ou qu'on ne le dit. Nous ne pouvons refuser la concurrence ; ce serait pour nous d'abord la régression, ensuite le déclin.*

Le premier ministre a ajouté : *« La France s'est engagée dans la voie d'un renouvellement qui doit la conduire à assurer à tous les Français un emploi sain et durable, mais ceci sera la récompense d'un effort de modernisation de nos structures, de développement de nos entreprises, d'investissement, d'innovation et d'exportation... »*

MONNAIES

A Mexico

Le thème d'une relance prudente a dominé la réunion du comité intérimaire du Fonds monétaire

Accord sur les « grandes lignes » *(effectivement très vague)* « d'une stratégie coordonnée » *visant à stimuler la croissance de l'économie mondiale sans raviver l'inflation, confirmation officielle de la nomination de l'actuel directeur du Trésor français, M. Jacques de La Rosière, au poste de directeur général du Fonds monétaire (il prendra ses fonctions en août prochain, après le départ de M. Johannes Witteveen, démissionnaire pour des raisons personnelles), tels sont les deux points acquis lors de la réunion du comité intérimaire du Fonds monétaire, qui a terminé dimanche 30 avril, en début d'après-midi, la session qu'il tenait à Mexico. En outre, un certain consensus semble s'être dégagé sur une augmentation de l'ordre de 50 % des quotes-parts des pays membres à l'occasion de la septième révision des ressources de cette institution (la sixième révision, qui vient d'avoir lieu, a porté sur une augmentation moyenne de 32,5 %), ainsi qu'un début d'accord sur une allocation de droits de tirage spéciaux pendant quatre ou cinq ans.*

La stratégie, lit-on dans le communiqué final de Mexico, prendra en compte les « *vastes différences* » existant entre les situations particulières de chaque pays. « *Parmi les pays industrialisés*, ajoute le texte officiel, *les politiques de croissance devraient être liées au succès réalisé dans le freinage de l'inflation, à la solidité de la position extérieure et au degré actuel et à prévoir de mollesse économique.* » En même temps le communiqué, le F.M.I. a rendu public le discours d'ouverture prononcé par M. Johannès Witteveen. Le directeur général du Fonds y exposait les trois principes qui doivent selon lui inspirer la stratégie coordonnée : 1) Il faut accorder plus d'importance aux politiques stimulant la croissance afin de lutter contre le chômage ; 2) L'activité économique s'est tellement ralentie dans de nombreux pays pays qu'une politique d'expansion doit tenir compte de la situation des paiements extérieurs. M. Witteveen a suggéré, pendant la séance de travail, que les Etats-Unis ralentissent quelque peu leur croissance et que les pays excédentaires, l'Allemagne fédérale et le Japon accélèrent la leur.

Un « piège déflationniste »

Dans une conférence de presse, le président en exercice du comité intérimaire (composé de vingt ministres qui représentent soit individuellement, soit par groupe les cent trente-trois pays membres du F.M.I.), M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier du gouvernement britannique, a déclaré que faute d'une politique coordonnée, le monde risquait de se trouver pris dans un « *piège déflationniste* ».

Pour sa part, M. Michael Blumenthal a lancé un avertissement sur les risques d'un renforcement du protectionnisme, au cas où les pays ne prendraient pas des mesures appropriées en faveur de la croissance et contre l'inflation et le chômage. Le secrétaire américain au Trésor, qui a encore dit que les Etats-Unis veilleraient à ' « *intégrité du dollar* » a plaidé en faveur d'une surveillance renforcée du Fonds monétaire sur les politiques de change, en demandant que le comité intérimaire se transforme, ocmme cela est prévu, en un conseil ministériel permanent et qu'un rapport annuel soit éventuellement publié sur le processus d'ajustement des balances de paiements. M. Blumenthal a *encore mis l'acecnt sur le fait que* dans le cadre de leur politique de réduction du déficit extérieur, les Etats-Unis avaient l'intention de « *stimuler leurs exportations* ».

En ce qui concerne les autres questions évoquées, les discussions ont permis d'y voir un peu plus clair sur les points suivants :

● *Nouvelle augmentation des quotes-parts du F.M.I.* : le communiqué publié samedi par le groupe des Vingt-Quatre, qui représente les pays du tiers-monde, demande un relèvement d'« *au moins 50 %* » des quotes-parts, formule qui a été considérée comme une concession car ces pays réclamaient jusqu'alors une augmentation de 100 %. Un certain consensus semble s'être dégagé pour admettre un relèvement non sélectif de l'ordre de 50 % ;

● *Allocation de D.T.S.* : M. Blumenthal n'estime pas nécessaire la création proposée par M. Witteven d'un compte de substitution, à travers lequel les pays pourraient échanger une partie de leurs dollars contre des D.T.S. En revanche, le secrétaire américain au Trésor s'est montré plutôt favorable à une allocation ordinaire de D.T.S., qualifiée de « modeste » (2 à 4 milliards de dollars par an) pendant quatre ou cinq années consécutives. Cette dernière proposition a soulevé plusieurs objections, mais l'idée d'une prochaine allocation de D.T.S. semble *faire son chemin*. Elle sera reprise lors de l'assemblée générale du F.M.I. fin septembre.

Dimanche matin, les ministres des finances des Cinq (M. René Monory représentait la France) ont tenu une réunion impromptue en vue de préparer la conférence « au sommet » des 16 et 17 juillet à Bonn, à laquelle participeront, outre les Cinq (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne et Japon), l'Italie et le Canada, MM. Blumenthal et Healey ont, semble-t-il, à nouveau fait pression sur le nouveau ministre des finances allemand, M. Hans Mattoefer, pour que la R.F.A. prenne des mesures — nouvel abaissement des impôts — en vue de stimuler sa croissance. Ce à quoi M. Mattoefer aurait répliqué que les objectifs fixés et les résultats déjà atteints par son pays n'étaient pas à dédaigner.

PAUL FABRA.

● *Le Conseil constitutionnel* a déclaré que la loi autorisant l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international était « conforme à la Constitution ». Il avait été saisi de cette loi par le groupe communiste de l'Assemblée nationale. Le Conseil constitutionnel a notamment considéré que la révision des quotes-parts, qui est la sixième opération de ce genre depuis la création du Fonds, est une mesure prise en application des statuts initiaux selon lesquels « tous les cinq ans au moins, le Fonds procédera à l'examen général des quotes-parts *et, s'il l'estime opportun, en proposera* la révision ».

Rappelons que la France devait, selon les dispositions adoptées par le F.M.I., ratifier l'augmentation de sa quote-part avant le 30 avril, faute de quoi elle aurait dû y renoncer. Le *Journal officiel* du dimanche 30 avril publie la loi autorisant le gouvernement à porter le montant de la quote-part de la France au Fonds monétaire international de 1 500 millions à 1 919 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.), soit de 8 400 à 10 800 millions de francs.

ETATS-UNIS

● *L'indice global des principaux indicateurs de l'activité économique américaine* a baissé de 0,1 % en mars, après avoir augmenté de 0,5 % (chiffre révisé) en février, a annoncé le 1er mai le département du commerce. Cet indice, qui est supposé anticiper l'évolution de l'économie au cours des prochains mois, avait déjà baissé de 1,3 % en janvier, son plus important recul en trois ans, à cause des conséquences du mauvais temps. Il s'établit à 134,1 en mars, en hausse de 3,2 % par rapport à mars 1977. Au premier trimestre, il a été en recul de 0,4 % sur le quatrième trimestre de 1977. — *(A.F.P., Agefi.)*

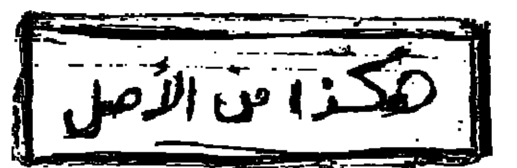
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.U.	4,6175	4,6225	+ 45	+ 65	+ 70	+ 95	+ 165	+ 205
$ can.	4,1026	4,1085	+ 30	+ 55	+ 30	+ 65	+ 70	+ 120
Yen (100)	2,0580	2,0620	+ 110	+ 140	+ 210	+ 245	+ 580	+ 620
D M	2,2270	2,2310	+ 90	+ 110	+ 180	+ 210	+ 580	+ 620
Florin	2,0845	2,0885	+ 65	+ 80	+ 130	+ 150	+ 415	+ 445
F. B (100)	14,0860	14,3240	+ 340	+ 435	+ 590	+ 750	+1500	+1790
F S.	2,3630	2,3720	+ 160	+ 180	+ 300	+ 325	+ 890	+ 940
L. (1 000)	5,3246	5,3322	— 270	— 220	— 545	— 460	—1450	—1315
£	8,4131	8,4300	— 140	— 80	— 290	— 220	— 770	— 670

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	3 1/8	3 5/8	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 9/16	3 5/16	3 11/16
$ E.-U.	14 1/8	14 9/16	6 13/16	6 9/16	7 1/8	7 5/8	7 5/8	8 1/8
Florin	3 3/4	5	4 1/8	4 7/8	4 1/4	4 5/8	4 3/8	4 7/8
F. B. (100)	4 1/2	5 1/2	4 7/8	5 3/4	5 3/8	5 7/8	6 1/8	6 7/8
F S.	1/8	5/8	3/8	7/8	11/16	1 1/16	1 1/16	1 7/16
L (1 000)	12	14	13 3/8	14 1/8	13 3/4	14 1/2	13 7/8	14 1/2
£	9 1/2	10 1/2	9 7/8	10 3/8	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 7/8
Fr. franc	6 7/8	7 5/8	6 7/8	7 1/2	6 7/8	7 5/8	7 7/8	8 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Avis financier

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL & VARIN-BERNIER

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires s'est tenue à Nancy, le 28 avril 1978, sous la présidence de M. Michel Varin-Bernier ; elle a approuvé les résolutions qui lui étaient proposées.

Le bénéfice net de l'exercice, après constitution de toutes provisions jugées nécessaires, s'élève à 16 895 238,18 F contre 16 355 509,16 F en 1976.

Les réserves sont portées à 57 940 561 F par affectation de 8 010 830 F ; le total des fonds propres s'élève ainsi à 133 482 161 F.

L'assemblée générale a décidé la mise en paiement, à partir du 3 mai 1978 prochain, d'un revenu global par action de 19,50 F contre 20,70 F précédemment, comprenant un dividende distribué de 13 F et un impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 6,50 F. Cette répartition s'applique à un capital augmenté de 25 % par suite de la récente attribution d'une action gratuite pour quatre anciennes, la distribution totale se trouve ainsi majorée de 17,75 %.

L'assemblée a nommé en qualité d'administrateur, en remplacement de M. André Collin, décédé, M. Claude Taittinger, président-directeur général de Taittinger, Compagnie commerciale et viticole champenoise.

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE

Les actionnaires réunis en assemblée générale le 28 avril 1978 ont approuvé les comptes de l'exercice 1977 faisant apparaître un bénéfice net de 11.940.560,07 F. Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, le total distribuable s'élevant à 14.208.583,85 F a permis une dotation aux réserves de 6.000.000 de F, — une affectation au report à nouveau de 2.603.583,85 F et la mise en paiement d'un dividende net de 11,20 F par action (l'impôt déjà versé au Trésor s'élevant à 5,60 F le dividende global est de 16,80), contre 10,60 F + avoir fiscal l'an passé.

Le règlement du dividende sera effectué à partir du 8 mai 1978, sur présentation des certificats nominatifs ou remise du coupon n° 35.

CHAMPAGNE PIPER-HEIDSIECK

Ancienne Maison HEIDSIECK fondée en 1785

Les comptes provisoires de l'exercice 1977 ont été arrêtés par le conseil d'administration. Ils marquent une amélioration sensible par rapport à ceux de l'exercice précédent.

1) Les expéditions ont atteint le chiffre de 4.187.000 bouteilles et le chiffre d'affaires 98.730.000 F, soit, par rapport à 1976, une progression de 23 % en volume et de 28 % en chiffre d'affaires.

2) Le résultat d'exploitation, avant amortissements et provisions, s'établit à 3.631.000 livres en 1977, contre un résultat négatif de 3.735.000 livres en 1976.

3) Piper-Heidsieck a pris la décision de modifier les conditions d'exploitation de son affiliée Vivency, afin de pouvoir, en 1978, mettre un terme au soutien financier qui avait été apporté dans le passé à cette société.

4) Le résultat final qui sera soumis à une prochaine assemblée sera équilibré après la constitution de :
- 1.308.000 F d'amortissements,
- 3.625.000 F de provisions diverses,
- 6.850.000 F de provision exceptionnelle pour pertes et charges sur filiale liée à Vivency S.A.

Ce résultat comporte, en revanche, une réintégration de 2.583.000 F correspondant à une réappréciation des stocks demandée par l'administration fiscale, au titre des amortissements et charges diverses, et 6.100.000 F effectuée à titre de réintégration partielle de la provision pour hausse des prix constituée lors d'exercices antérieurs.

CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

Le conseil d'administration, dans sa séance du 6 avril 1978, a examiné les comptes de l'exercice 1977.

Le total du bilan s'établit à 4.868,6 millions de F et celui des engagements donnés hors bilan à 591,4 millions de F, en augmentation respectivement de 11,3 % et 27,1 % par rapport aux sommes comptabilisées au 31 décembre 1976.

Sur 1.125,9 millions de F de concours distribués par le groupe du Crédit Coopératif, les prêts versés directement par la Caisse Centrale se sont élevés à 611,2 millions de F contre 1.068,7 dont 562,3 millions de F en 1976. Le montant des crédits en cours à la clientèle est ainsi porté de 3.494,1 à 4.027,6 millions de F, soit une progression de 15,3 %.

Les intérêts et produits ont atteint 468,4 millions de F contre 394,3 pour l'exercice précédent (+ 18,5 %). Le résultat d'exploitation avant impôt et participation s'est accru de 24,2 % passant de 5.218 à 6.481 millions de F. Le résultat net s'est élevé à 1.482.917 F (dont 76.089 F de plus-values) au lieu de 1.567.902 F (dont 614.423 F de plus-values) au cours de l'exercice précédent.



BEGHIN - SAY

Le conseil d'administration de Beghin-Say s'est réuni le 27 avril 1978 sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes.

Il a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1977 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée à Paris le 30 juin 1978.

L'exercice 1977 a été marqué par une amélioration des résultats d'exploitation — obtenus surtout à la suite d'une campagne sucrière satisfaisante sur le plan des rendements et aussi du fait d'une progression des résultats de la division de Kaysersberg (carton-emballages et papiers domestiques) et d'un redressement de ceux de la papeterie de Corbehem. Ainsi, le compte d'exploitation fait ressortir en 1977 un résultat avant amortissements et provisions de 264,6 millions contre 79,2 millions en 1976.

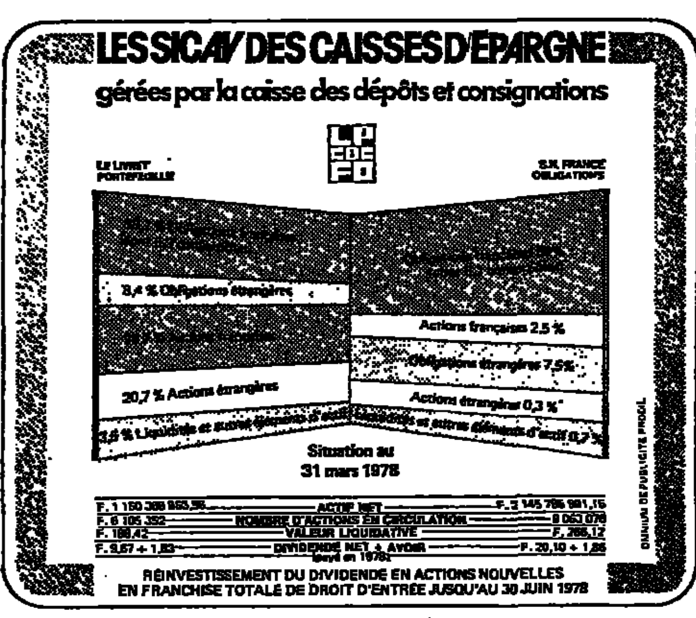
Par ailleurs, la société a souscrit à une augmentation de capital d'un montant de 170 millions au profit de sa filiale à 99,59 % Unisuc, qui exploite notamment la sucrerie de Connantre, et constitué une provision pour dépréciation de 111,7 millions sur sa participation. Elle a dû également provisionner à hauteur de 25,6 millions ses engagements dans la Société de développement financier, holding de Desfossés-Néogravure.

C'est ainsi que l'exercice se solde, après affectation d'une annuité d'amortissements de 242,3 millions, dont 73,8 millions d'amortissements différés, et une provision pour impôt sur les plus-values et sur les exercices antérieurs de 0,5 million, par une perte de 127 284 102 F.

Compte tenu des résultats de l'exercice, le conseil proposera à l'assemblée de ne pas distribuer de dividende et d'imputer la perte de l'exercice sur la prime d'apport et de fusion.

Dans cette même séance, le conseil a approuvé le projet de fusion de la société Unisuc avec Beghin-Say.

Ce projet sera soumis à une assemblée générale extraordinaire qui se réunira à l'issue de l'assemblée générale ordinaire.



GESTION RENDEMENT

L'assemblée générale ordinaire, tenue le mardi 25 avril 1978 sous la présidence de M. Emmanuel Museller, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui font apparaître un bénéfice distribuable de 13 666 615,44 F contre 8 882 070,17 pour l'exercice précédent.

Elle a voté l'attribution d'un revenu global par action de 15,69 F contre 14,88 F l'an dernier.

Le dividende, d'un montant de 15,11 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,58 F, est matériellement représenté par les coupons n° 17, 18 et 19 :

— Le coupon n° 17 de 4,32 F, la fraction des revenus exonérée de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, représentant la part du dividende provenant de primes de remboursement attachées aux obligations.

— Le coupon n° 18 de 4,89 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,26 F, la fraction des revenus provenant des obligations françaises non indexées, exonéré à concurrence de 3 000 F de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, résidant en France, il ouvre droit au-delà de ce montant à l'option pour le prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu.

La partie du dividende incluse dans ce coupon et bénéficiant de l'abattement spécial de 1 000 F afférent à l'Emprunt 8,80 % 1977 s'élève à 0,20 F.

— Le coupon n° 19 de 5,90 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,32 F représentant la part du dividende provenant des autres revenus.

Le dividende sera mis en paiement le mardi 2 mai 1978, date à partir de laquelle les actionnaires ont, pendant un mois, la faculté d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.

Le 25 avril 1978 l'actif global s'élevait à 233 244 511,47 F contre 216 506 219,69 le 31 décembre 1977. La valeur de l'action durant cette même période est passée de 239,52 F à 243,06 F.

B. S. L. (Bignier, Schmid-Laurent)

Résultats de l'exercice 1977

Dans sa séance du 25 avril 1978, le conseil d'administration a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1977, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 22 juin.

Sur un chiffre d'affaires de 385 millions de francs, comparable à celui réalisé en 1976, soit 382 millions de francs, la perte nette ressort à 12 352 000 F contre un bénéfice de 7 630 000 F en 1976, après dotation aux amortissements de 9 365 000 F, contre 7 115 000 F en 1976.

Le profond ralentissement des investissements dans le domaine de la chimie, du pétrole et de la sidérurgie, s'est accentué tout au long de l'année 1977, provoquant une dégradation sévère des prix de vente. Les pertes enregistrées dans ces secteurs n'ont pu être compensées par les gains des autres secteurs : tubes et raccorderie, nucléaire, cryogénie, plateaux de fractionnement.

Dès le mois de septembre dernier, des mesures ont été prises qui, sans porter atteinte aux forces vives de la société, devraient permettre d'adapter les charges au niveau actuel d'activité et de traverser une période difficile dans les meilleures conditions possibles.

Compte tenu des résultats, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1977.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

Le conseil d'administration de la B.N.P. a arrêté, au cours de sa réunion du 28 avril, les comptes de l'exercice 1977.

Le résultat d'exploitation, avant amortissements et provisions, s'établit à 1 390 millions de francs, en progression de 14 %. Bien que les provisions constituées soient en augmentation de 40 % sur celles de 1976, le bénéfice de l'exercice s'élève à 290 millions de francs, contre 250 millions de francs pour l'exercice précédent.

Ces comptes seront soumis à l'approbation du collège représentant les actionnaires au cours de la réunion du 19 mai 1978. Le conseil a proposé :

— l'attribution de 1,125 brut (soit 0,99 F net) à chacune des parts Banque nationale pour le commerce et l'industrie et de 2 F bruts (soit 1,76 F net) à chacune des parts Comptoir national d'escompte de Paris ;

— la répartition d'un dividende de 16,50 F par action B.N.P., auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 8,25 F, assurant un revenu global par action de 24,75 F.

Cette répartition s'applique à un capital porté de 500 000 000 de F à 592 592 500 F par incorporation de réserves ayant entraîné la création de 925 925 actions attribuées gratuitement aux actionnaires en 1977 au titre de 1976. Elle s'élève au total à 97 777 762,50 F, en progression de 10,7 % sur la répartition précédente, qui était relative à l'exercice 1975.

Le bilan de la B.N.P. au 31 décembre 1977 s'élève à 235 milliards de francs, en progression de 24,6 % par rapport au 31 décembre 1976. Les évolutions les plus caractéristiques concernent, à l'actif et au passif, les opérations avec la clientèle, qui progressent de plus de 20 milliards de francs, tant pour les dépôts que pour les crédits nourris ou refinancés.

Compte tenu de la répartition proposée, le montant des fonds propres nets après distribution — y compris la provision pour investissements — s'élèvera à 2 197 millions de francs.

En outre, le conseil d'administration a pris connaissance des résultats du groupe B.N.P., qui font apparaître un bénéfice consolidé — incluant en 1977 les résultats des sociétés mises en équivalence — de 406 millions de francs, contre 358 millions de francs pour l'exercice 1976.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1977 atteint 255 milliards de francs, en progression de 24,1 % par rapport au bilan 1976. Il fait apparaître un montant total de fonds propres, avant répartition — y compris les intérêts hors groupe et la provision pour investissements, — de 3 091 millions de francs.

DUNLOP S.A.

Les comptes de l'exercice 1977 qui ont été présentés par le directoire au conseil de surveillance seront soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 23 juin 1978.

Le chiffre d'affaires hors taxe s'élève, pour l'exercice, à 1.278.661.000 francs, en augmentation de 8,6 % sur celui de l'année précédente. Les ventes à l'exportation on progressé de 34,4 % pour atteindre 211 millions.

Malgré ce niveau d'activité satisfaisant, les résultats de la société se sont aggravés depuis l'automne 1976. En effet, faute d'avoir pu souscrire des « engagements » de modération », l'industrie des pneumatiques s'est trouvée dans l'impossibilité de répercuter dans ses prix de vente une part raisonnable de l'augmentation de ses prix de revient.

Les autres divisions de la société ont connu une exploitation beaucoup plus normale et les divisions Roues, Dunlopillo et Sports ont poursuivi leur développement.

La perte de l'exercice, qui s'élève à 49.665.000 F, trouve ainsi son origine dans la division Pneumatiques dont les conditions d'exploitation sont devenues difficilement supportables vu l'insuffisance notable des prix de vente.

Cette perte s'établit après dotation de 34.755.000 F d'amortissements. Les investissements de la société ont été de 45.198.000 F.

La société a procédé, par ailleurs, à la réévaluation légale des immobilisations non amortissables. Cette opération a porté sur les terrains et titres de participation, et l'écart de réévaluation qui apparaît au bilan est de 34.628.000 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de reporter à nouveau le résultat de l'exercice et d'affecter une somme de 876.583 F à la réserve de plus-value à long terme par prélèvement sur les autres réserves.

SAGA

Le conseil d'administration de la SAGA, réuni le 26 avril 1978, sous la présidence de M. Eric de Rothschild, a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Ceux-ci font ressortir un résultat d'exploitation de 19 871 590 F, en très forte progression sur les résultats des exercices antérieurs. Cette progression provient essentiellement des dividendes en hausse reçus des filiales de services aux transports. En revanche, le résultat net ressort déficitaire à 67 476 000 F, contre un bénéfice de 8 630 803 F en 1976.

Ces résultats sont la conséquence des importantes provisions constituées à la suite du dépôt de bilan de la société Multinational Gas and Petrochemical Company, intervenu le 30 septembre 1977, et de la dépréciation des titres de certaines filiales touchées par la crise sévissant dans le secteur des transports maritimes.

Aucune réévaluation d'actifs n'a été réalisée, comme la loi le permettrait, en raison d'une restructuration globale des activités du « Groupe Service Transport » de la SAGA, qui doit avoir lieu en 1978.

Cette perte s'imputera sur les réserves de la SAGA.

Le développement favorable des filiales de service et les mesures énergiques adoptées pour le redressement des sociétés touchées par la crise devraient permettre à la SAGA de retrouver rapidement des résultats positifs.

FOUGEROLLE

Réuni le 26 avril 1978, le conseil d'administration de la société a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1977 se traduisant par un bénéfice de 29 629 866,29 F contre 27 993 861,21 F pour l'exercice 1976.

Le bénéfice consolidé du groupe s'est élevé à 34 254 000 F contre 33 272 000 F en 1976. Ce bénéfice s'entend après prise en compte des pertes importantes enregistrées par Fougerolle Construction (19 M.) et Société chimique de la route (5 M.).

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 3 502 689 000 F T.T.C., en progression d'environ 10 % par rapport à celui de l'exercice précédent (3 171 737 000 F).

La marge brute d'autofinancement a connu une très sensible augmentation (+ 23 %) et s'est élevée à 170 937 000 F contre 138 494 000 F en 1976.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée de distribuer aux actionnaires un dividende net de 9 F par action (13,50 F y compris avoir fiscal), contre 8 F net (12 F y compris avoir fiscal) en 1976.

Le carnet de commandes du groupe s'élevait au 1er avril 1978 à 4,5 milliards environ, dont 50 % à l'étranger. La société, poursuivant la diversification de ses activités à l'étranger qui s'exercent désormais dans quatorze Etats, vient de traiter d'importants travaux routiers au Sénégal, au Niger et en Empire Centrafricain. Elle prévoit en outre de développer sensiblement son chiffre d'affaires en Côte-d'Ivoire et au Nigéria. Le niveau de l'activité du groupe à l'étranger devrait ainsi augmenter sensiblement et dépasser un tiers du chiffre d'affaires

En France, le groupe participe à la construction d'importants ouvrages (tunnel routier de Fréjus, centrale nucléaire de Creys-Malville, tunnel du Grand Chatelard, forme de radoub de Brest, etc.) dont l'exécution se poursuivra pendant plusieurs années.

L'exercice 1978 se présente de façon satisfaisant les mesures prises au cours de l'exercice 1977 devant permettre aux filiales déficitaires en 1977 de retrouver l'équilibre de leur exploitation.

ENTREPRISES ALBERT COCHERY

Au cours de sa séance du 19 avril, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui font apparaître un bénéfice net de 226 000 F après provision de 2 432 000 F pour impôt sur les sociétés (dont 2 409 000 F pour l'étranger).

Ce résultat s'entend après 28,7 millions de francs d'amortissements — SAM comprise — contre 24,2 millions de francs l'an dernier. La marge brute d'auto-financement s'élève à 33 millions de francs contre 40 millions de francs en 1976, compte tenu d'une provision de 4 millions de francs qui porte à 7 millions de francs la provision pour éventualités diverses. L'exercice écoulé a été marqué par une contraction du marché et une très vive concurrence.

Le chiffre d'affaires T.T.C. a légèrement progressé de 726 millions de francs à 769 millions de francs.

En raison de risques divers ainsi que du mauvais temps qui sévit depuis le début de l'année et qui a fortement perturbé l'activité, le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire du 20 juin d'affecter le bénéfice de l'exercice au poste « report à nouveau » qui se trouvera ainsi porté de 4 785 000 F à 5 011 000 F.

Pour l'ensemble du groupe, le chiffre d'affaires totalisé atteint 1 200 millions de francs contre 1 067 millions de francs T.T.C. en 1976.

La marge brute d'auto-financement s'élève à 47 millions de francs contre 55 millions de francs en 1976, compte tenu pour la première fois du résultat d'une société à participation en Arabie Saoudite.

Sur proposition du président, le conseil a nommé M. Pierre Huet aux fonctions de directeur général de la société Cochery aux côtés de M. Gaud. Sa cooptation comme administrateur sera proposée à la prochaine assemblée.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

CONVERTIMMO (SICAV)

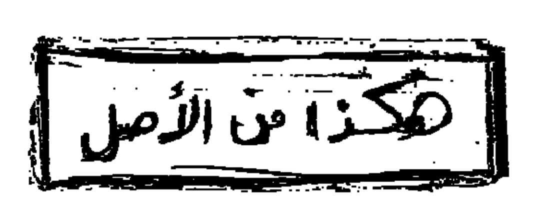
Situation au 31 mars 1978

Le conseil d'administration de Convertimmo a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1978.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 8,08 F (7,28 F net) au lieu de 7,66 F (6,81 F net) au titre de l'exercice précédent. Sur la base de la valeur liquidative ex coupon au 31 mars 1978, le rendement global serait de 7,07 % au lieu de 6,99 % l'année dernière.

Au 31 mars 1978, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 121,50 F contre 116,47 F un an auparavant, soit une hausse de 4,3 %.

A la même date, l'actif net s'élevait à 231,7 millions de francs.



LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	21 avril	28 avril
Indice général	92	91
Assurances	143,2	148,1
Banq. et sociétés finan.	84,6	81,1
Sociétés foncières	80,6	79,2
Sociétés investiss. portef.	93,1	93,3
Agriculture	82,5	84,3
Aliment., brasseries, distill.	82	84,1
Autom., cycles et l. équip.	116	110,5
Bâtim., matér. constr., T.P.	110,3	108,5
Caoutchouc (ind. et comm.	65,8	64,4
Carrières salines, charbon	87,2	90,2
Constr. mécan. et navales	81,1	78,9
Hôtels, casinos, therma.	107,6	107,9
Imprimeries, pap., cartons	67,1	64,6
Magas., compt. d'exportat.	72,2	74,6
Matériel électrique	108,2	109,2
Métall., com. des pr. métal	52,8	52,6
Mines métalliques	89	84,3
Pétroles et carburants	81,1	78,7
Prod. chimiq et al.-mét.	98,5	98,3
Services publics et transp.	90	90,4
Textiles	122,3	126,9
Divers	112,3	110,3
Valeurs étrangères	101,9	102
Valeurs à rev. fixe ou ind.	124,5	126,7
Rentes perpétuelles	51	51
Rentes amort., fonds gar.	179	185,9
Sect. indust. publ. à r. fixe	93,9	94,4
Sect. ind. publ. à rev. ind.	260,7	270,1
Secteur libre	103,1	103,3

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	218,1	222
Val. franç. à rev. variable.	637,6	630,6
Valeurs étrangères	753,1	753,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	76	74,2
Produits de base	47,8	46,6
Construction	109,9	107,6
Biens d'équipement	75,2	72,9
Biens de consom. durables	131,7	125,8
Biens de cons. non durabl.	69,3	70,1
Biens de consom. aliment.	77,4	78,3
Services	109,4	108,9
Sociétés financières	87,8	85,1
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr...	181,2	183,5
Valeurs industrielles	68,2	66,6

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	88,5	91

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cordialité Bâloise, c. 26	1 p. 1	.. ..
Finsider, dr.	2 p. 1	.. .
Roliace, c. 18	1 p. 20	o 0 15

LONDRES

La tendance est plutôt à l'effritement mardi matin, après trois jours de fermeture. Seuls les pétroles progressen modérément. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 169 15 contre 170 85

VALEURS	CLOTURE 28 4	COURS 2 5
Beecham	640 ...	640 ...
British Petroleum	800 ...	798 ...
Courtaulds	119 ...	119 ...
De Beers	336 ...	340 ...
Imperial Chemical	342 ...	340 ...
Rio Tinto Zinc Corp	200 ...	198 ...
Shell	552 ...	558 ...
Vickers	176 ...	176 ...
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	32 1/2
*West Driefontein	22 ...	22 ...
*Western Holdings	23 ...	21 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE BANCAIRE. — Emission d'un emprunt de 600 millions de francs représenté par 600 000 obligations de 1 000 F. à 11,20 % d'intérêt, amortissables en huit ans à partir du 10 mai 1982.

G.I.A.C. — Emission d'un emprunt de 145,5 millions de francs divisé en 145 500 obligations de 1 000 F. à 11,30 % d'intérêt, amortissable en quinze ans à partir du 3 mai 1978.

AMERICAN EXPRESS COMPANY. — Prochaine introduction à la Bourse de Paris des 71 214 012 actions de 0,60 dollar composant le capital.

Résultats pour 1977

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX : 113,15 millions de francs contre 99,60 millions. Dividende global : 33 F contre 25,20 F.

SAINRAPT ET BRICE : (consolidés) 29,23 millions de francs contre 21,68 millions. Dividende global : 9 F contre 6 F.

FORGES DE GUEUGNON : 8,2 millions de francs contre 0,9 million. Dividende global : 6,75 F contre 6 F.

BIGNIER, SCHMID-LAURENT : perte nette de 12,35 millions de francs contre un bénéfice de 7,63 millions. Aucun dividende ne sera distribué contre 24 F pour 1976.

FOUGEROLLE (consolidés) : 34,25 millions de francs contre 33,27 millions. Dividende global : 13,50 F contre 12 F.

ROUSSELOT : 25,84 millions de francs contre 24 millions. Dividende global : 51,75 F contre 47,25 F.

MUMM : 7,68 millions de francs contre 9,17 millions. Dividende global : 11,25 F contre 7,50 F.

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Amorcé depuis plus de trois semaines, le mouvement de hausse s'est poursuivi lundi à Wall Street, où, après l'échange de 37 millions d'actions (contre 32,85 millions), l'indice Dow Jones s'est adjugé 7,01 points, pour s'établir à 844,33.

Aucune nouvelle particulière n'est venue soutenir une dynamique de hausse qui semble, pour le moment, se suffire à elle-même. De fait, ni l'annonce d'un déficit commercial record pour le premier trimestre de 1978 ni le léger repli de l'indice des principaux indicateurs économiques en mars (voir d'autre part) n'ont été pris en compte.

VALEURS	COURS 28 4	COURS 1 5
Alcoa	47 3/8	47 1/8
A.T.T.	62 3 4	63 3 8
Boeing	48	42 3 8
Chase Manhattan Bank	30 3 4	31 1.4
Du Pont de Nemours	116 3.4	116 5 8
Eastman Kodak	51 3 8	53 7.8
Exxon	47 1,8	47 3 4
Ford	51 ...	51 1 2
General Electric	52 1.4	53 .
General Foods	29 7/8	29 7 8
General Motors	65 3 8	65 1 4
Goodyear	17 1.2	17 7 8
I.B.M.	265 ...	267 1 2
I.T.T.	31 1/2	32 1 8
Kennecott	24 1 4	23 5 8
Mobil Oil	66 1 2	67 1 4
Pfizer	30 ..	30 3.4
Schlumberger	71 1 8	71 7.8
Texaco	26 ...	25 7 8
U.A.L. Inc.	25 3 4	26 1 2
Union Carbide	41 3 4	41 3 8
U.S. Steel	28 3 8	28 5 8
Westinghouse	20 1 8	20 3.8
Xerox	49 1 8	50 1.4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	27 avr.	28 avr.
Valeurs françaises	131,2	129,5
Valeurs étrangères	100,2	99,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,5	74,2

Taux du marché monétaire

Effets privés ..... 8 1 2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/4	2/5
1 dollar (en yens)	223 35	226 10

BOURSE DE PARIS - 28 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 10	1 726
5 %	50 40	1 192
5 % 1920-1960	...	1 192
3 % amort. 45-54	71	2 227

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	280 50	285 ..
GAN (Sté) Centr.	631 ..	631 .
Protectrice A.I.R.	235 ..	232
Laffitte-Bail	138 50	140 ..
Locabail Immob.	223 .	214
Loca-Expansion	106 .	108 ..
Imminvest	88 10	89 10
Cie Lyon. Imm.	94 05	95 90
UFIMEG	83 50	84 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2635	2550
E.D.F. parts 1950	522	522 .
E.D.F. parts 1959	..	..
Ch. France 3 %	166 ..	167
A.G.F. (Sté Cent.)	369	369
Ass. Gr. Paris-Vie	1525	1505
Concorde	330	338
Epargne France	292	293
Financ. Victoire	193 ..	200
Fonc. T.I.A.R.D.	108	d107

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
692	4,5 % 1973	716 ..	721 ..	723	722 ..
2130	C.N.E. 3 %	2340	2290	2290 20	2279 ..
405	Afrique Occ.	399	421	416	419 90
300	Air Liquide	301 60	296 20	298	295 .
79	Als. Part Ind.	73 ..	73 .	73 .	72
172	Als. Superm.	170 10	169 50	169 50	169 50
73	Alsthom-Atl.	75 50	76 .	76 40	76 .
145	Applic. gaz	147 90	144 ..	145	143 10
460	Aquitaine	435 80	432	435	432
290	E. J. Lefebvre	292	288	289	275 ..
71	Esso S.A.F.	73 50	74 50	74 10	73 ..
240	Euratrance	236 ..	238 70	233 ..	234 ..
515	Europe no 1.	492 ..	485 10	483	490 ..
455	Ferodo	453 ..	439 ..	449 ..	440 ..
19	Nord	18 15	19 ..	19	19 ..
88	Nouv. Gal.	105 90	105 ..	103 ..	105 ..
156	Olida-Caby	153	161	160	159 ..
89	Opfi-Paribas	88 70	88	88 ..	88 10
75	Paris-France	97 ..	94 10	92 ..	92 30
245	Tél. Ericsson	294 20	299 ..	299	293 20
69	Terres Roug.	71 10	78 ..	69 90	69 90
280	Thomson-Br.	192 20	191 10	192 90	192
305	U.I.S.	295 .	295 50	294	291 ..
235	U.C.B.	282 10	214 50	214 50	219 20
310	Gen. Motors	306 ..	303 ..	301 10	302 90
14	Goldfields	15 ..	15	14 95	14 70
18	Harmony	19 65	19 70	19 90	20 .
290	Hoechst Akti.	288 50	288 50	287	288
28	Imp. Chem.	29 30	28 65	28 60	28 65
73	Inco Limited	74 ..	74	74 .	73
1150	I.B.M.	1200	1195	1200	1199 ..

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28 4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 686	4 612	4 640
Allemagne (100 DM)	222 500	223 000	221
Belgique (100 F)	14 288	14 325	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 320	208 830	208 500
Danemark (100 krd)	81 400	81 750	81
Suède (100 krs)	99 610	99 850	100 250
Norvège (100 k.)	85 170	85 350	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 401	8 438	8 450
Italie (1 000 lires)	5 310	5 320	5 300
Suisse (100 fr.)	235 700	234 150	236 500
Autriche (100 sch.)	30 520	30 985	30 950
Espagne (100 pes.)	5 690	5 708	5 750
Portugal (100 esc.)	10 985	10 890	11 600
Canada ($ can. 1)	4 075	4 073	4 015
Japon (100 yens)	....	....	....

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28 4
Or fin (kilo en barre)	25450	25550
Or fin (en lingot)	25450	25600
Pièce française (20 fr.)	255	258 90
Pièce française (10 fr.)	206 ..	206
Pièce suisse (20 fr.)	227 ..	230
Union latine (20 fr.)	220	221 20
Souverain	244 80	245 20
Pièce de 20 dollars	1150	1156
Pièce de 10 dollars	551 .	551 ..
Pièce de 5 dollars	390	... ..
Pièce de 50 pesos	1060 ..	1061
Pièce de 10 florins	224 50	224 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30 avril-2 mai 1978 a été tiré à 516 841 exemplaires.

Avant l'expiration du nouvel ultimatum des Brigades rouges

M. Aldo Moro avait écrit personnellement à huit personnalités politiques italiennes

On ignorait toujours, ce mardi 2 mai en fin de matinée, si les Brigades rouges avaient mis à exécution la menace qu'elles avaient formulée dans leur dernier ultimatum : tuer M. Aldo Moro lundi soir, si leurs précédentes exigences — la libération de treize détenus extrémistes — n'étaient pas satisfaites. Certains doutes s'étaient faits jour à Rome, toutefois, quant à l'authenticité de ce nouveau message des ravisseurs du président de la démocratie chrétienne.

Ce dernier, durant la fin de semaine, a d'autre part fait parvenir huit lettres, au total, à différentes personnalités politiques italiennes, dont le président de la République, M. Giovanni Leone, les présidents des deux assemblées, et le secrétaire général du parti socialiste, M. Bettino Craxi. Dans ces différents messages, M. Moro insiste à nouveau pour que des négociations soient rapidement ouvertes avec les Brigades rouges en vue de sa libération. La famille de l'otage a publié un appel dans le même sens et reproche à la démocratie chrétienne de « ratifier, par son immobilité, la mort de M. Moro ».

Différents attentats ont d'autre part eu lieu durant la fin de semaine et la journée du 1er mai. Six établissements de la firme Alfa Romeo ont été endommagés à Padoue et à Rome. Dans la capitale, deux engins explosifs ont été lancés contre une caserne de carabiniers. Non loin de Turin, un commissariat de police a été partiellement détruit par une charge de T.N.T. Au Vatican, les mesures de sécurité ont été renforcées.

De notre correspondant

Rome. — S'il est un pays où le 1er mai n'a pas été une fête, c'est bien l'Italie. Devant des auditoires tendus, les dirigeants syndicaux ont beaucoup parlé des menaces qui pèsent sur les institutions. D'autre part, la fin de semaine a été marquée par une intense activité politique. Les huit lettres de l'otage et les durs reproches adressés par sa famille à la démocratie chrétienne ne pouvaient laisser insensible les formations de la majorité, d'autant que l'une d'elles, le parti socialiste, s'était déjà dissociée du front de la fermeté en proposant une action *« humanitaire »*.

Ces lettres illustrent un changement de tactique des terroristes, ou, pour le moins, un retour à leur attitude initiale. Ils semblaient avoir oublié leurs propres ultimatums pour s'immiscer dans le débat politique par otage interposé. Au lieu de poser à nouveau des exigences inacceptables (la libération de treize *« prisonniers politiques »*), les Brigades rouges préfèrent se taire, et fournir au président de la démocratie chrétienne encre et papier à volonté. Ses lettres — pathétiques et argumentées — sont bien plus redoutables que des communiqués hystériques dénonçant *« l'Etat impérialiste des multinationales »*.

Le but réel des terroristes n'a jamais été de faire libérer des détenus. Ils voulaient « déstabiliser » l'Italie, casser l'entente entre démocrates-chrétiens et communistes, tout en se faisant reconnaître un statut politique. Lisant la presse, écoutant les réactions des partis, ils ont compris que le meilleur moyen était de laisser agir M. Moro lui-même. D'autant plus que la famille du président de la D.C. a joué dans cette affaire un rôle croissant.

Il est maintenant établi qu'elle était en contact avec les ravisseurs au moins après l'ultimatum du 24 avril. Elle savait l'otage vivant, et agissait en conséquence, alors que tout le monde s'attendait à découvrir le cadavre. Quant au communiqué que la famille a publié dimanche 30 avril, c'est presque une rupture avec la démocratie chrétienne. Il s'en prend nommément aux cinq dirigeants du parti qui constituent l'état-major de crise depuis le 16 mars. *« Par leur immobilisme et leur refus de toute initiative, ils ratifient la condamnation à mort d'Aldo Moro »*, lit-on dans ce communiqué, qui attaque *« la quasi-totalité du monde politique italien, et en premier lieu la D.C. », ainsi que les « soi-disant amis »* de l'otage, qui tentent de faire passer celui-ci pour *« substantiellement fou »*.

A vrai dire, personne ne soupçonne M. Moro de folie. Mais les adversaires de la négociation affirment que ces lettres *« ne sont pas de lui »*. Ecrites en tout cas avec l'autorisation des Brigades rouges, sinon sous leur dictée, elles sont diffusées par elles, et, donc, utiles à leur cause.

La famille Moro a-t-elle eu vent d'un autre ultimatum ? Elle s'exprime, en tout cas, dans les mêmes termes que le président de la D.C. Devenue son meilleur avocat, elle sert de facteur aux Brigades rouges : c'est elle qui a remis à ceux à qui elles doivent adressées les sept dernières lettres de l'otage.

Une seule a été rendu publique par son destinataire, celle de M. Bettino Craxi, secrétaire général du parti socialiste. Il y avait tout intérêt. Les paroles de M. Moro à son égard sont très chaleureuses, et appuient son initiative. Le dirigeant du P.S.I. s'est fait le champion d'une *« troisième voie »*, entre la fermeté et la négociation. Depuis plusieurs jours, il suggère une initiative unilatérale de l'Etat, sans en préciser publiquement le contenu. Ce serait un geste de bonne volonté *« dans le respect total de la loi et de la Constitution »*, qui pourrait être, par exemple, la suppression des prisons spéciales pour détenus dangereux. Vivement critiqué par d'autres formations de la majorité, M. Craxi a reçu le soutien personnel de M. Giuseppe Saragat, président du parti social-démocrate, et de M. Luigi Macario, secrétaire général du syndicat C.I.S.L., d'origine démocrate-chrétienne

Mais les Brigades rouges se contenteront-elles d'un geste de l'Etat ? Tout en saluant *« l'importante initiative »* des socialistes, M. Moro lui-même suggère que non. Il écrit au secrétaire général du P.S.I. : *« Il ne peut s'agir d'inviter d'autres à entreprendre des actes humanitaires, invitations tout à fait inutiles — mais d'ouvrir, avec l'urgence nécessaire, une tractation sérieuse et équilibrée pour l'échange de prisonniers politiques. »*

Les démocrates chrétiens déchirés

Les principaux dirigeants de la démocratie chrétienne se sont réunis lundi après-midi 1er mai, sans estimer nécessaire de réaffirmer leur position. On sait que, la mort dans l'âme, ils désavouent leur président, quitte à être tenus pour responsables de sa mort. Céder aux injonctions de M. Moro, estiment-ils, n'aurait que des conséquences négatives et ne garantirait même pas la vie sauve à l'otage.

Tous les démocrates-chrétiens ne redoutent pas la rupture avec le parti communiste qui résulterait d'un compromis avec les ravisseurs. Au contraire, certains la souhaitent, et voient dans l'initiative de M. Craxi la préfiguration d'une coalition de centre gauche. Mais si l'Etat cédait au chantage des Brigades rouges, qu'arriverait-il ensuite, et comment réagiraient les policiers, les magistrats, et toutes les autres cibles des terroristes ? *« Aux citoyens sans escorte, promettons au moins que les portes des prisons ne s'ouvriront pas »*, a dit le secrétaire général du parti libéral, M. Zanone.

Près de sept semaines après l'enlèvement de M. Moro, sa *« prison du peuple »* demeure introuvable. Les forces de l'ordre passent pourtant au peigne fin, l'une après l'autre, toutes les zones du pays. Samedi 29 avril, la magistrature romaine a transmis le dossier à la procure générale, elle est persuadée que l'affaire la dépasse. Selon le juge chargé de l'enquête, il existe *« une centrale opérationnelle et idéologique, qui agit au plan national »*, et coordonne les différents groupes terroristes. L'affirmation est grave. Mais les magistrats italiens ont trop souvent rendu publiques des hypothèses pour qu'on attache à celle-ci une importance prématurée.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Robert Thompson*, ressortissant américain condamné à trente ans de prison en 1965 pour espionnage au profit des Soviétiques, a été « échangé » lundi 1er mai à Berlin contre un étudiant américain de vingt-deux ans, M. Alan Van Norman, qui avait été arrêté en août dernier à Berlin-Est pour avoir aidé une famille est-allemande à passer en R.F.A. (*le Monde* du 25 avril). L'échange a eu lieu au siège de la mission militaire américaine à Berlin-Ouest. Me Wolfgang Vogel, avocat ouest-allemand spécialisé dans ce genre d'affaires, a mené les négociations. — (*A.F.P.*)

● *Le commandant Chang Kyu Kim* et le navigateur Kun Lhik Lee qui pilotaient le Boeing-707 sud-coréen contraint, le 20 avril, de se poser en Union soviétique, après avoir violé l'espace aérien de ce pays, sont arrivés, lundi soir 1er mai, à Paris venant de Copenhague. Ils avaient été libérés, samedi, par les autorités soviétiques après plusieurs jours d'interrogatoires, au cours desquels, selon l'agence Tass, ils ont *« reconnu leur culpabilité »*. Un porte-parole de l'ambassade de Corée du Sud à Paris a révélé que les deux hommes — qui se sont refusés à toute déclaration — regagneraient Séoul, ce mardi, par un vol régulier des Korean Airlines. Leur libération par les Soviétiques est interprétée comme un *« signe encourageant »* par la presse de Séoul, qui estime que les relations entre l'U.R.S.S. et la Corée du Sud pourraient désormais s'améliorer et aboutir à une normalisation. — (*A.F.P.*)

A la R.A.T.P.

DES ARRÊTS DE TRAVAIL PERTURBENT LE TRAFIC DES AUTOBUS

Pour protester « contre les conditions de travail » à la R.A.T.P., les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et autonomes du réseau routier de la Régie ont décidé une série d'arrêts de travail mardi 2 mai. Selon la direction de la R.A.T.P., les perturbations qui en ont résulté affectaient dans la matinée environ 20 % de l'ensemble du trafic des autobus de la capitale et de la banlieue.

Six dépôts étaient partiellement touchés par le mouvement : à Paris même, ceux de la Croix-Nivert (lignes 39, 42, 49, 58, 62, 70, 80, 82, 87, 89) ; Charlebourg (ligne 73) ; Clichy (lignes 43, 53, 54, 66, 74, 94) ; Malesherbes (lignes 30, 31, 84, 92) ; Pleyel (lignes 81, 85, 95) ; Point-du-Jour (lignes 22, 33, 52, 72). Mais ce sont surtout deux dépôts de la banlieue sud, ceux de Fontenay-aux-Roses et de Malakoff, qui étaient les plus perturbés par les arrêts de travail : quatre voitures sur cent circulaient au départ du premier de ces dépôts et une voiture sur quarante-neuf au départ du second. Le trafic des autobus du périphérique devait également subir des perturbations.

Les élections professionnelles

RECUL DE LA C.G.T. CHEZ LES AGENTS DE MAITRISE A L'USINE RENAULT DU MANS

(De notre correspondant.)

Le Mans. — Aux usines Renault du Mans, les élections des délégués du personnel du deuxième collège — employés, techniciens et agents de maîtrise (ETAM) — ont donné à la C.F.D.T. un score plus favorable que dans le premier collège (« le Monde » du 29 avril). La C.F.D.T. progresse, en effet, plus nettement dans ce deuxième collège, au détriment de la C.G.T. qui, du même coup, perd un siège de délégué titulaire et un siège de délégué suppléant. D'autre part, la C.F.D.T. dépasse maintenant en voix la C.G.C.

RESULTATS :

Deuxième collège. — Inscrits : 1 660 (1 631 en 1977) ; exprimés : 1 321 (1 339). Ont obtenu (moyennes de liste) : C.G.T., 518 voix (623), soit 40,09 % au lieu de 47,19 % ; C.F.D.T., 380 voix (309), soit 29,41 % au lieu de 23,40 % ; C.G.C., 355 voix (350), soit 27,47 %, au lieu de 26,51 % ; F.O., 39 voix (38), soit 3,01 % au lieu de 2,87 %.

LE PRIX DU KILOWATT-HEURE DOMESTIQUE EST FIXÉ UNIFORMÉMENT A 21,5 CENTIMES EN HEURE PLEINE.

Après l'autorisation donnée à E.D.F., lors du dernier conseil des ministres, de majorer de 10 % en moyenne ses tarifs, le *Bulletin officiel des services des prix* daté du 29 avril précise les modalités de cette hausse.

En haute tension (fourniture industrielle — soit une puissance installée égale ou supérieure à 60 kW — le prix du kilowatt-heure sera majoré de 1,15 centime. En moyenne tension la hausse sera de 1,62 centime. Le tarif basse tension (principalement les fournitures domestiques et agricoles) subit quant à lui d'importantes modifications.

Jusqu'à présent, dans la formule la plus répandue, l'abonnement comprenait une mensualité correspondant à la couverture partielle des charges fixes d'alimentation ; une première tranche de base, fonction de la puissance souscrite correspondant aux premiers (30, 40 ou 50) kilowatt-heures consommés chaque mois (ces kW-h. supportant une majoration de prix correspondant à la part des charges fixes non couvertes par la mensualité d'abonnement) ; enfin, une seconde tranche à tarif non majoré. Or le B.O.S.P. précise que *« le prix du kilowatt-heure de première tranche doit être abaissé au prix du kilowatt-heure de deuxième tranche »*.

Au lieu des 54 centimes pour les cinquante premiers kilowatt-heures consommés, puis de 19 centimes pour les suivants (en heure pleine) le consommateur paiera donc désormais un prix unique de l'ordre de 21,5 centimes (et de 12,51 centimes en heure creuse, soit de 22 heures à 6 heures du matin).

En revanche, la mensualité d'abonnement sera relevée en fonction de la puissance souscrite.

● *Deux ouvriers ont été tués et dix autres blessés*, ce mardi matin 2 mai, dans un atelier de fabrication de jambon, les établissement Ylor, à Lambersart, près de Lille (Nord), lors de l'effondrement du toit du bâtiment, d'une surface de 350 mètres carrés. Selon les premiers éléments de l'enquête, il semble que ce soient les piliers en ciment supportant la toiture qui ont cédé. Deux autres personnes sont encore ensevelies sous les décombres.

Sept associations de grossistes en pièces détachées d'automobile sont accusées d'entente illicite

Sept dirigeants d'associations de grossistes en pièces détachées et en équipements pour automobile pourraient faire l'objet de poursuites judiciaires pour entente illicite. Le *Bulletin officiel des services des prix* (BOSP) du 29 avril dernier donne la liste des personnes mises en cause : MM. Lelot, président de la Fédération des syndicats de la distribution automobile ; Christiaens, président de l'Association des fournisseurs de garages et d'industries ; Goldenberg, président de l'Union des grossistes automobiles professionnels; Schoettle, président de l'Amicale des grossistes français ; Carre, ancien président de la Fédération nationale des syndicats de la distribution des équipements et outillages pour automobile ; Decloux, ancien président du Syndicat national de la distribution pour l'automobile et l'industrie ; enfin, le secrétaire de la Commission intersyndicale de la distribution de pièces et équipements automobiles.

On leur reproche notamment d'avoir exercé des pressions sur les fabricants pour que ceux-ci refusent de vendre, soit à des grossistes non inscrits sur le guide professionnel, soit à des coopératives de garagistes, soit à des magasins de grande surface, soit, enfin, aux réseaux de distribution des sociétés pétrolières.

Le dossier a été transmis au parquet le 29 mars dernier par Mme Christiane Scrivener, à l'époque secrétaire d'Etat à la consommation auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, sur rapport de la commission technique des ententes et des positions dominantes chargée par ses soins de débrouiller cette affaire.

La commission avait estimé que les pratiques concertées des organisations précitées *« témoignent de leur volonté délibérée de refuser la concurrence et d'ériger la profession en une véritable corporation à laquelle serait réservé le rôle d'intermédiaire entre les fabricants d'une part et les détaillants ou les consommateurs d'autre part »*. A la Fédération des industries des équipements pour véhicules, on affirme que les fournisseurs, inscrits ou non, ont été livrés. De leur côté, les grossistes se défendent, réfutant en bloc toutes les accusations lancées contre eux, souvent en contradiction entre elles, déclarent-ils.

Cette affaire pourrait, dit-on, déboucher sur un non-lieu, à moins que le parquet n'en décide autrement. Bien que non concernés, les constructeurs automobiles paraissent assez gênés, sinon ennuyés par les proportions données à cette affaire. Par peur, peut-être, qu'une nouvelle enquête, si elle était décidée, ne mène à étudier de plus près les pratiques commerciales, qui sont les leurs dans le domaine des pièces détachées et ne sont pas toujours, selon les organisations de grossistes, exemptes de tout reproche.

M. YVES CANNAC REMPLACERA M. JEAN MÉO A LA PRÉSIDENCE DE L'AGENCE HAVAS

On tient pour certain le remplacement prochain de M. Jean Méo à la tête de l'agence Havas par M. Yves Cannac, secrétaire général adjoint de la présidence de la République, qui dispose de l'entière confiance de M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. Jean Méo, avait été l'un des proches collaborateurs du général de Gaulle à Matignon, en 1958, puis à l'Elysée, avant de prendre en 1964 la direction de l'Union générale des pétroles (qui deviendra Elf-ERAP) et d'accéder à la présidence de l'agence Havas, en 1974, après avoir assuré pendant deux ans la direction de *France-Soir*.